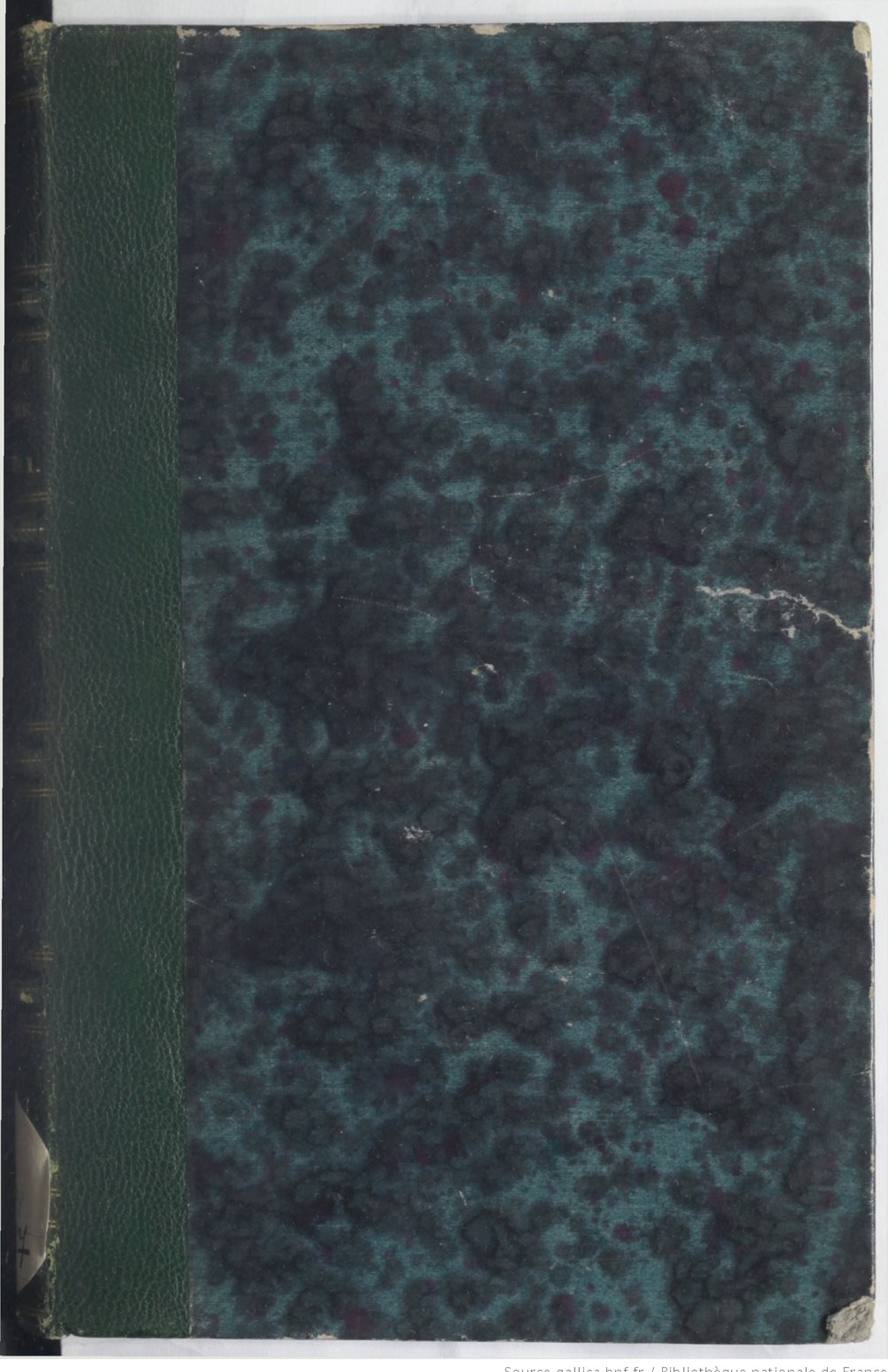
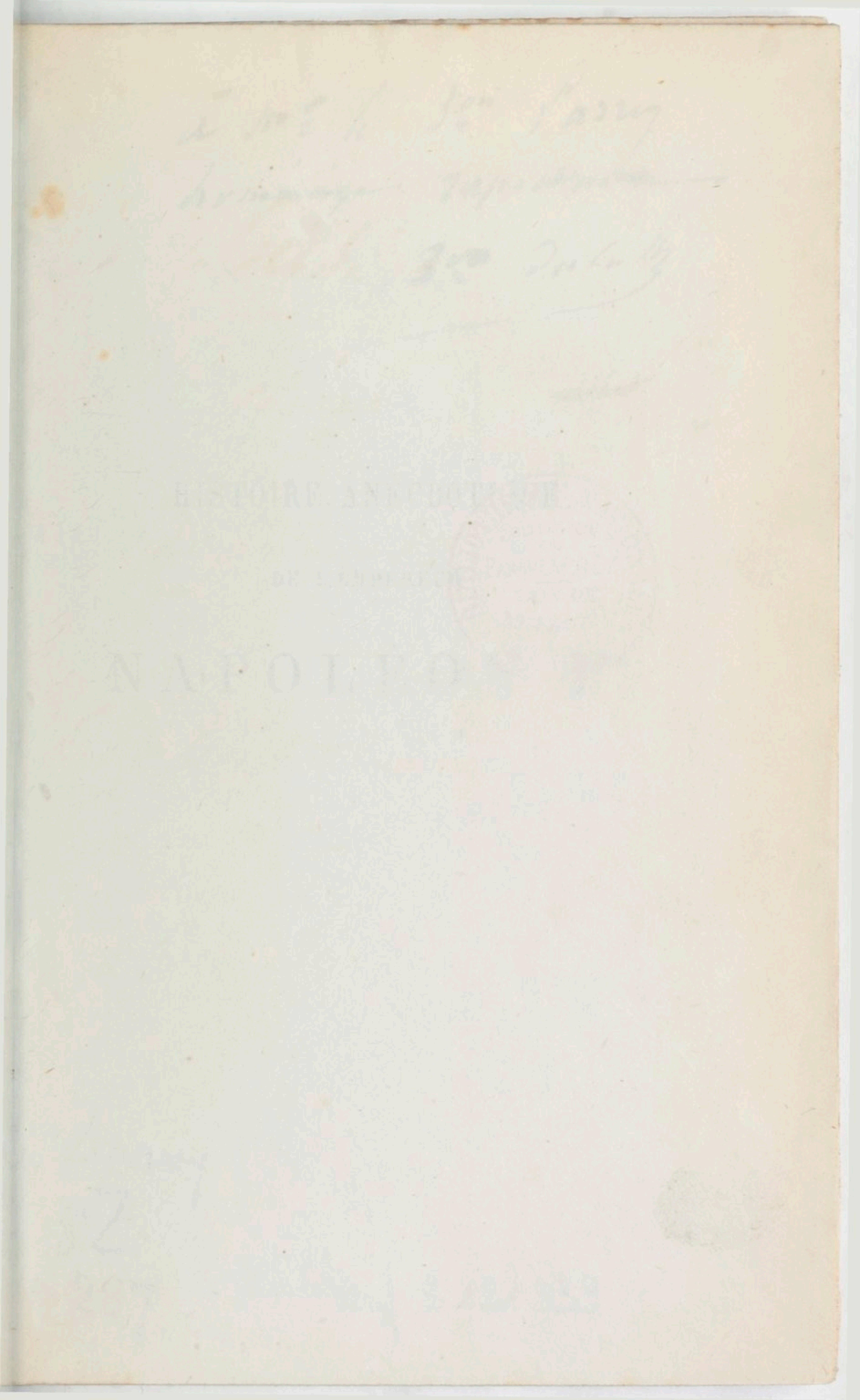
Histoire anecdotique de l'empereur Napoléon Ier, par A. Du Casse,...











à Mr le Bon Larrey
hommage respectueux
Bon Du Casse

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON Ier

Clichy. — Impr. Maurice Loignon et Cie, rue du Bac-d'Asnières,

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON Ier

PAR

A. DU CASSE

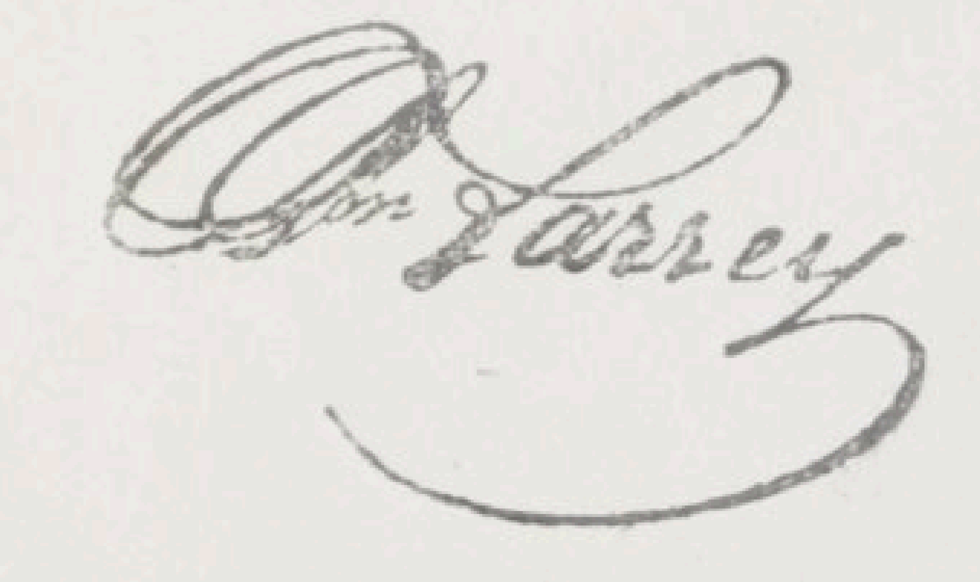
AUTEUR DES MÉMOIRES DU ROI JOSEPH, DU PRINCE EUGÈNE, ETC.



PARIS
LIBRAIRIE CLASSIQUE DE PAUL DUPONT
45, RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, 45

1867





PRÉFACE

Les anecdotes que nous allons donner en suivant pas à pas l'Empereur dans sa vie gigantesque sont *vraies*. Leur authenticité est attestée par des pièces en quelque sorte officielles. Quelques-unes de ces anecdotes sont connues, mais la majeure partie ne l'est pas.

Beaucoup d'hommes sérieux trouveront dans ce petit livre plus d'un document digne de prendre place dans un ouvrage historique. Ajoutons que nous avons entre les mains un grand nombre de manuscrits du roi Joseph dans lesquels l'aîné des Bonaparte, pendant son exil, a pris soin de réfuter ce que contenaient d'erroné la plupart des Histoires ou Mémoires écrits depuis 1815 sur l'empereur Napoléon Ier et sur l'Empire.

Nous avons puisé, comme on le verra, dans ces précieux matériaux, et l'on s'apercevra que nous avons eu à rectifier bien des faits faux ou mal présentés.

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier

LIVRE PREMIER.

Napoléon élève aux Écoles militaires.

SOMMAIRE. — Naissance de Napoléon. — Les différents actes de naissance du second fils de Charles Bonaparte. — Le registre de la famille impériale. — Les états de service de Napoléon. — La maison des Bonaparte à Ajaccio. — Anecdote sur l'enfance de Napoléon. — Son entrée à l'école de Brienne-le-Château. — Lettre au fils de M. de Marbeuf. — Bourrienne. — Anecdote. — La fable du chien, du lapin et du chasseur. — M. Dupuis. — Le père Patrault. — Le père Charles. — Lettres et anecdotes. — Daboral. — Le maître d'écriture, anecdotes et lettres. — Les époux Hauté. — Lettre de Napoléon à Charles Bonaparte. — Napoléon à l'École militaire de Paris. — M. de Permon. — Le nid d'aigle. — Mort de Charles Bonaparte. — Réfutation d'une page des *Mémoires de madame d'Abrantès* par le roi Joseph. — Lettres de Napoléon. — Anecdote. — La première épaulette. — Napoléon et les écoles militaires. — Anecdotes et lettres. — L'aérostat de Blanchard au Champ-de-Mars.

Il y aura le 15 août 1869 un siècle, le jour de l'Assomption, pendant l'office divin, à Ajaccio, qu'une jeune femme Corse quittait précipitamment l'église, prise des douleurs de l'enfantement. En arrivant chez elle, n'ayant pas le temps de gagner son lit, elle mit au monde, sur un vieux tapis à figures mytho-

logiques, dans l'antichambre, un enfant qui devait un jour dominer l'Europe.

Cette femme, c'était madame Lœtitia Bonaparte, cet enfant, le futur empereur Napoléon Ier.

L'année précédente, le 7 janvier 1768, madame Bonaparte, femme de Charles Bonaparte, avait eu un fils nommé Joseph, plus tard roi de Naples et d'Espagne, et l'aîné des huit enfants qu'elle mit au monde, de 1768 à 1785.

Joseph était né à Corte, dans la maison Arrighi.

A cette époque, 1768, Charles Bonaparte tenait, en Corse, pour la France, cédée définitivement par Gênes à Louis XV, l'année suivante. Opposé au parti des Paoli, dont il avait été longtemps l'ami, il s'était vu contraint de quitter Ajaccio avec sa femme pour échapper aux horreurs de la guerre civile qui désolait cette cité. Tous deux, abandonnant leur patrie, s'étaient réfugiés à Corte, alors capitale de l'île, chez des parents qui avaient pour eux la plus grande affection.

Madame Bonaparte n'avait pas tardé à accoucher de son premier enfant, dans la maison de son oncle Thomas Arrighi, grand-père du futur général duc de Padoue.

Cet enfant eut pour parrain son grand-oncle, pour marraine sa grand'tante. Son extrait de baptême en langue latine porte : *Cui-impositum fuit nomen Joseph-Nabolion.*

Madame Lœtitia Bonaparte, femme belle et forte au physique comme au moral, s'étant vite rétablie de ses premières couches, devint bientôt grosse de nouveau, en sorte que Napoléon fut conçu dans la maison Arrighi de Corte.

Après la cession de la Corse à la France, madame Bonaparte put revenir à Ajaccio, dans sa propre maison où elle eut son second fils.

Nous avons cru devoir suivre pour la date de la naissance de empereur Napoléon Ier, la version la plus accréditée et la

plus probable; cependant nous dirons qu'il existe encore deux actes relatant le baptême du second fils de madame Lœtitia Bonaparte et que, loin d'être d'accord, ils assignent des dates différentes à la naissance de l'enfant.

Le premier, écrit en latin à Corte, le 8 janvier 1768, constate que la veille, dans la ville, un enfant du sexe masculin est né de madame Bonaparte et qu'on lui a donné le nom de *Nabolion.*

Le second, écrit en Italien, est daté d'Ajaccio 25 juillet 1791. Il porte que Napoléon est né le 15 août 1769 et qu'il a été baptisé le 21 juillet 1771 en la cathédrale d'Ajaccio.

Ajoutons encore qu'une des copies de l'acte du premier mariage de Napoléon porte : Vu l'acte de naissance de Napoléon Bonaparte qui constate qu'il est né à Ajaccio en 1768, etc...

Remarquons en passant que dans aucun de ces actes le nom de Bonaparte n'est écrit *Buonaparte,* quoique longtemps Napoléon ait signé de cette dernière façon son nom de famille.

Voici maintenant ce qui paraît le plus probable relativement à ces divers actes de l'état civil.

On aura confondu l'acte de naissance de Napoléon avec celui de Joseph, et assigné au premier le jour de naissance du second. En tous cas, Napoléon n'a pu naître à Ajaccio le 7 janvier 1768, comme le relate à tort la copie de l'acte de mariage, puisqu'à cette date Mme Lœtitia Bonaparte était à *Corte.*

Une publication récente (le général Arrighi de Casanova duc de Padoue), contient à cet égard un document que l'on ne saurait révoquer en doute, et dont l'original est aux mains du duc actuel; c'est une lettre de Joseph Napoléon datée du 24 novembre 1836, signée comte de Survilliers et que l'ex-roi de Naples et d'Espagne écrivait à son cousin, le général Arrighi, en apprenant la mort de la mère du duc, laquelle avait été sa marraine (Zia-Antoinetta Arrighi). Dans cette lettre, Joseph s'exprime ainsi : — Je me rappelle les bontés qu'elle avait pour moi,

toutes les fois que je la revoyais dans mes voyages, *dans votre maison, qui était celle où je suis né à Corte*, etc.

Cette preuve nous paraît concluante. Deux choses sont admissibles :

La première, que l'on ait confondu l'acte de naissance de Joseph avec celui de Napoléon, lorsque le premier fut nommé colonel du 4e de ligne au camp de Boulogne en 1804, et qu'on ait, dans les bureaux de la guerre, classé l'acte de naissance de Joseph, au dossier de Napoléon;

La seconde, que Napoléon, à son retour d'Égypte en 1799, n'ayant pas encore l'âge exigé pour entrer au Directoire, ait produit l'acte de naissance de Joseph au lieu du sien, pour se vieillir d'une année.

Les états de service de Napoléon, pièce des plus curieuses et que nous allons donner en entier, portent que Napoléon Bonaparte, fils de Charles-Marie Bonaparte et de Marie-Lœtitia Ramolino, est né le 15 août 1769 à Ajaccio (Corse).

Voici la copie exacte de ce précieux document.

Elève à l'École royale militaire de Brienne le 23 avril 1779. — Elève du roi à l'École royale militaire de Paris, le 22 octobre 1784. — Lieutenant en second au régiment d'artillerie de La Fère le 1er septembre 1785. — Lieutenant en premier au régiment de Grenoble le 1er avril 1791. — Capitaine en second au même corps, devenu 4e régiment d'artillerie le 6 février 1792. Lieutenant colonel en second du 2e bataillon de gardes nationales volontaires de la Corse, le 27 février 1792. — Passé en cette qualité au 1er bataillon le 2 avril 1792. — Lieutenant-colonel en premier, commandant l'artillerie de l'expédition de la Madeleine, le 10 janvier 1793 (1). — Capitaine en premier au 4e régiment d'artillerie, le 8 mars 1793. — Chef de bataillon

(1) A l'expédition de Sardaigne, sous les ordres du général Casabianca, expédition dont nous parlerons plus loin.

au 2e régiment d'artillerie, le 19 octobre 1793 (28 vendémiaire an II). — Nommé provisoirement adjudant général, chef de brigade par les Représentants du peuple près l'armée sous Toulon, le 30 novembre 1793 (10 frimaire an II). — Général de brigade provisoire le 20 décembre 1793 (30 frimaire an II). — Confirmé le 6 février 1794 (18 pluviôse an II). — Chargé à la même époque du commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie. — Suspendu et mis en état d'arrestation le 6 août 1794 (19 thermidor an II). — Élargi le 20 août 1794 (3 fructidor an II). — Désigné pour commander l'artillerie de l'armée de l'Ouest, le 27 mars 1795 (7 germinal an III). — Requis par le Comité de salut public pour prendre part aux travaux de la division chargée des plans de campagne et de la surveillance des opérations des armées, le 21 août 1795 (4 fructidor an III). — Rayé de la liste des officiers généraux, le 15 septembre 1795 (29 fructidor an III) pour avoir refusé de se rendre à l'armée de l'Ouest. — Autorisé à passer au service du Grand Seigneur. — Nommé par le Comité de salut public commandant en second de l'armée de l'intérieur, le 5 octobre 1795 (13 vendémiaire an IV). — Confirmé dans ce commandement par la Convention nationale, le 11 octobre 1795 (19 vendémiaire an IV). — Promu au grade de général de division et chargé du commandement en chef de cette armée, le 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV). — Général en chef de l'armée d'Italie, le 2 mars 1796 (12 ventôse an IV). — Commandant en chef l'armée d'Angleterre, le 26 octobre 1797 (5 brumaire an VI). — Commandant en chef l'expédition d'Égypte dite de la Méditerranée, le 12 avril 1798 (23 germinal an VI). — Rentré en France le 8 octobre 1799 (17 vendémiaire an VIII). — Commandant en chef la garde du Corps législatif, les gardes nationales et les troupes de la 17e division militaire, le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII). — Consul de la République française, le 10 novembre 1799

(19 brumaire an VIII). — Premier Consul, le 13 décembre 1799 (22 frimaire an VIII). — Président de la République italienne, le 26 janvier 1802 (6 pluviôse an X). — Consul à vie, le 2 août 1802 (14 thermidor an X). — Médiateur de la confédération suisse, le 19 février 1803 (30 pluviôse an XI). — Empereur, le 18 mai 1804 (28 floréal an XII). — Roi d'Italie, le 18 mars 1805 (27 ventôse an XIII). — Mort à Saint-Hélène le 5 mai 1821.

En 1806, Napoléon donna l'ordre de demander en Corse les actes qui concernaient les membres de sa famille, et d'établir un registre destiné à recevoir la copie de ces actes.

Maret, duc de Bassano, écrivit en conséquence le 26 mai, au préfet du Liamone à Ajaccio, M. Arrighi, père du général duc de Padoue et parent de Bonaparte, la lettre suivante :

« L'Empereur ayant ordonné, monsieur, que les registres de l'état de la famille impériale, ouverts en exécution des statuts du 30 mars 1806, fussent déposés entre mes mains, je me trouve chargé de compléter cette importante collection. Il est indispensable d'y insérer les actes antérieurs qui doivent constater l'état civil de la famille impériale au moment où les registres ont été ouverts ; plusieurs actes ont été dressés dans le département que vous administrez et c'est ce qui me met dans le cas, monsieur, de recourir aujourd'hui à votre complaisance. J'ai à vous prier de faire rechercher ces actes et de vouloir bien m'envoyer les ampliations officielles.

« J'ai besoin d'avoir l'acte de naissance de feu M. Bonaparte père, de Madame, mère de l'Empereur, de l'Empereur, de MM. les princes Joseph et Louis, de M[mes] les princesses Élisa, Pauline et Caroline. Je vous serai obligé d'y joindre aussi l'acte de naissance de MM. Lucien et Jérôme Bonaparte. »

Le préfet d'Ajaccio s'empressa d'envoyer à Maret les actes relevés sur les registres de la Corse. Maret avait fait établir au commencement de 1806, par ordre de l'Empereur, un livre

grand in-folio, relié en velours rouge ayant sur les coins des ornements en relief d'une grande simplicité, et au centre un *N*. Ce livre devint le registre de la famille impériale.

La première inscription qu'on y trouve, est celle de l'adoption du prince Eugène, vice-roi d'Italie par l'Empereur. La seconde, l'adoption de la princesse Stéphanie de Beauharnais (morte il y a peu d'années Grande-Duchesse de Bade), cousine par les Beauharnais de l'Impératrice Joséphine. Viennent ensuite : l'acte de mariage de Napoléon, les actes de naissance des frères et sœurs de l'Empereur, envoyés de Corse par Arrighi, l'acte de naissance du Roi de Rome qui clôt la série des actes inscrits sous le premier Empire.

Ce registre était conservé par le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, ministre et conseiller d'État, secrétaire de la famille impériale auquel était réservée la rédaction des procès-verbaux, concernant les actes relatifs aux Napoléon.

A la chute du premier Empire, le comte Regnaud sauva le livre précieux qui passa, à sa mort, dans les mains de la comtesse sa femme.

Madame Regnaud, ayant assez vécu pour voir le prince Louis Napoléon revenir au pouvoir comme Président de la République, et remonter ensuite sur le trône de son oncle, remit le registre de famille dont elle se considérait comme la dépositaire, à l'empereur Napoléon III.

C'est sur ce même registre continué par le second Empire, que sont inscrits aujourd'hui par le ministre d'État les actes de la famille impériale. Il contient :

L'acte de mariage de l'empereur Napoléon III. — L'acte de mariage de S. A. I. la princesse Marie-Clotilde avec le prince Napoléon. — L'acte de naissance du Prince Impérial. — L'acte de décès du prince Jérôme. — Les actes de naissance des trois enfants du prince Napoléon.

Nous avons dit que l'empereur Napoléon Ier était venu au monde dans la maison de sa famille.

Cette maison des Bonaparte, à Ajaccio, est située dans une petite rue de la ville. Lorsque Napoléon fut monté sur le trône, il voulut la donner à sa nourrice ; mais ayant consulté, à cet égard, Madame Mère, cette dernière l'en dissuada. L'Empereur en fit don à M. Ramolino, cousin germain de Mme Lœtitia, à la condition que M. Ramolino céderoit la sienne à sa nourrice en donnant une soulte, soit en argent, soit en immeuble, pour la différenee du prix d'estimation.

M. Ramolino, en mourant, laissa à M. Lévie, fils de sa sœur et son filleul, la maison Bonaparte ainsi que le mobilier dont elle était garnie et qui avait été fort augmentée en 1796 par Joseph Napoléon.

M. Lévie ayant été à Florence voir l'ancien Roi de Naples quelque temps avant la mort de ce prince, et Joseph lui ayant témoigné le regret de ce que la maison où l'Empereur était né ne fut plus dans sa famille, il la lui donna, sans vouloir rien accepter, quoiqu'on lui en eut, d'autre part, offert un prix au-dessus de la valeur intrinsèque de l'immeuble. Il fit enlever le mobilier qu'il conserva chez lui et qui avait une certaine valeur réelle, indépendamment de sa valeur historique.

A la mort du roi Joseph, cette maison Bonaparte passa à la succession de la princesse Zénaïde, sa fille unique, femme du prince de Canino qui la céda à l'empereur Napoléon III, mais sans meubles, puisque M. Lévie les avait gardés.

Lorsque l'empereur Napoléon III, de retour de son premier voyage en Algérie vint toucher en Corse, il s'arrêta à Ajaccio. L'un de ses premiers soins fut d'aller visiter la maison du chef de la famille. Il la trouva dégarnie et donna ordre de faire racheter tout ce qu'on pourrait se procurer des meubles originairement placés dans les appartements. On parvint à ré-

tablir les choses à peu près dans l'état où elles étaient quand le second fils de Charles Bonaparte vint au monde, M. Lévie ayant consenti à céder le mobilier. Cependant, quelques-uns des meubles de la chambre où est né l'Empereur appartiennent aujourd'hui au prince Napoléon et sont au Palais-Royal, placés dans un petit salon situé sous l'horloge. Le fond de ce salon est occupé par un beau tableau de Gérard, représentant Napoléon Ier *dans sa bibliothèque*. C'est un legs de lord Holland au roi Jérôme, en 1860. Au-dessous est un joli meuble renfermant tous les ouvrages écrits par les membres de la famille Bonaparte, bibliographie napoléonienne complète.

Vers la fin de 1778, Charles Bonaparte quitta la Corse pour se rendre en France, emmenant avec lui Joseph et Napoléon, ses deux aînés. Le premier devait étudier au collége d'Autun pour entrer dans les ordres ; le second était destiné à l'état militaire.

Après avoir débarqué à Livourne et obtenu, du grand-duc de Toscane, des lettres de recommandation, le père de Napoléon se rendit, avec ses deux enfants, de Florence à Lyon et de Lyon à Autun, au commencement de janvier 1779.

Ne voulant pas faire faire un trajet inutile à Joseph et à Napoléon, il les laissa tous les deux au collége d'Autun, et continua seul son voyage pour Paris. Il obtint une place à Saint-Cyr pour sa fille aînée, Élisa, dont le vrai nom est Marianne, et une à l'École militaire de Brienne pour Napoléon. Ce dernier dut quitter son frère qu'il aimait tendrement. Quand vint le moment de la séparation Joseph fondit en larmes, Napoléon n'en versa qu'une qu'il chercha à dissimuler. Le sous-principal du collége, alors abbé Simon, fut frappé de l'attitude de Napoléon. Après son départ il dit à Joseph : — Votre frère n'a versé qu'une larme, mais elle prouve autant sa douleur de vous quitter que toutes les vôtres. L'abbé Simon devint plus tard évêque.

Napoléon *de Bonaparte* (ainsi que son nom est écrit dans les actes de la famille) entra à l'École militaire de Brienne-le-Château, le 23 avril 1779.

Son père avait dû faire les preuves de noblesse exigées par les règlements pour l'admission des élèves à cette école. Deux ans auparavant, en 1777, il avait fait partie de la députation que l'assemblée générale des États de la Corse envoyait à Versailles auprès du roi Louis XVI. Cette circonstance et l'influence de M. de Marbœuf, évêque d'Autun, neveu du lieutenant général du même nom, gouverneur de la Corse, avaient contribué à lui faire obtenir une bourse pour Napoléon.

Jamais ce dernier, parvenu au faîte des grandeurs humaines n'oublia les services rendus à lui ou aux siens. Nous aurons à en donner bien souvent des preuves dans ce petit ouvrage. Le nom de M. de Marbœuf nous permet de citer la lettre suivante, adressée par Napoléon, le 9 mars 1805, au fils de l'ancien gouverneur de la Corse.

Ce jeune homme venait d'entrer comme sous-lieutenant au 25e de dragons. L'Empereur lui écrivit :

« Je vous ai accordé, votre vie durant, une pension de 6,000 francs sur le trésor de la couronne, et j'ai donné ordre à M. de Fleurieu, mon intendant, de vous en expédier le brevet. J'ai donné ordre qu'il vous soit remis, sur les dépenses courantes de ma cassette, 12,000 francs pour votre équipement. Mon intention est, dans toutes les circonstances, de vous donner des preuves de l'intérêt que je vous porte pour le bon souvenir que je conserve des services que j'ai reçus de M. votre père, dont la mémoire m'est chère, et je me confie dans l'espérance que vous marcherez sur ses traces. »

Lorsque Napoléon vint à Brienne, M. Bertin, principal de l'École militaire, écrivit sur ses registres : aujourd'hui, 23 avril 1779, Napoléon de Buonaparte est entré à l'École royale

militaire de Brienne-le-Château, à l'âge de neuf ans huit mois et cinq jours.

Le jeune élève ne fit preuve d'aptitude ni pour les arts, ni pour les langues étrangères ; cependant, à la fin de son séjour à cette école, il composa la fable suivante :

LE CHIEN, LE LAPIN ET LE CHASSEUR.

César, chien d'arrêt renommé,
Mais trop enflé de son mérite,
Tenait arrêté dans son gîte
Un malheureux lapin de peur inanimé.
Rend-toi! lui cria-t-il d'une voix de tonnerre
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois:
Je suis César, connu par ses exploits,
Et dont le nom remplit toute la terre.
A ce grand nom Jeannot Lapin,
Recommandant à Dieu son âme pénitente,
Demande d'une voix tremblante :
Très-sérénissime mâtin,
Si je me rends, quel sera mon destin?
— Tu mourras. — Je mourrai ! dit la bête innocente.
Et si je fuis? — Ton trépas est certain.
Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,
Des deux côtés je dois perdre la vie?
Que votre auguste seigneurie
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,
Si j'ose tenter de m'enfuir.
Il dit et fuit en héros de garenne.
Caton l'aurait blâmé; je dis qu'il n'eut pas tort ;
Car le chasseur le voit à peine
Qu'il l'ajuste, le tire... et le chien tombe mort.
Que dirait de ceci notre bon la Fontaine?
Aide-toi, le ciel t'aidera.
J'approuve fort cette méthode-là.

Napoléon se montra, à Brienne, d'un caractère sérieux,

malgré son jeune âge. Ses camarades le considérèrent longtemps comme un compagnon taciturne et peu sociable, comme un Corse hautain et dédaigneux. Il s'isolait volontiers. C'est à cette école qu'il connut Fauvelet de Bourrienne, dont il fit plus tard la fortune, et qui l'a si mal récompensé d'avoir conservé, à son égard, le bienveillant souvenir des premières années. On sait que Bourrienne, secrétaire intime du général en chef des armées d'Italie (après Léoben), d'Égypte et du premier Consul, puis ministre à Hambourg, se jeta à plein collier dans la restauration, à la chute du premier Empire, et publia contre l'Empereur un ouvrage perfide et bien souvent réfuté.

L'ancien camarade d'école de Napoléon, devenu un personnage, grâce à la faveur dont il jouit longtemps auprès du général Bonaparte et de l'Empereur, a raconté, dans des mémoires peu véridiques, assez d'anecdotes erronées sur le compte de son bienfaiteur, pour que nous en donnions ici une qui n'est nullement connue, et que nous lisons dans les papiers du roi Joseph.

« Je me rappelle très-bien, dit le frère aîné de Napoléon, qu'un jour arrivant de la campagne et attendant le premier Consul dans son cabinet où se trouvait M. de Bourrienne, entouré des papiers qu'il devait présenter à la signature, il s'oublia assez, après m'avoir parlé de la grande confiance que le Consul avait en moi, pour me faire des ouvertures qui m'étonnèrent autant qu'elles me blessèrent. Le Consul arrivant, je ne les lui cachai pas, et, après le déjeuner, ayant rencontré sa femme dans le parc, il courut à elle, s'empressa de lui raconter ce que je venais de lui dire, ajoutant : « Si Bourrienne se permet de « telles insinuations avec Joseph qu'il connaît à peine, qu'est-« ce que ce doit être avec toi qu'il voit tous les jours? » Joséphine répondit : « Qui ne connaît Bourrienne? Il n'y a que le « premier Consul qui ne veut pas le connaître. »

A quelques jours de là, Bourrienne surveillé, finit par être parfaitement connu du premier Consul qui se contenta de l'éloigner de sa personne, sans vouloir perdre un homme qu'il connaissait depuis si longtemps.

Joseph, dans sa réfutation des *Mémoires* de Bourrienne, s'élève contre le titre d'ami de Napoléon que prend l'auteur.

« Il n'a pas plus été, dit-il, son premier que son dernier ami; Bourrienne se trouva dans la même école que le jeune Bonaparte, comme tant d'autres, mais il est faux qu'à cette école il fût son ami. Il est vrai seulement qu'il fut le secrétaire du général Bonaparte, qui se rappela de l'avoir eu pour camarade à l'école de Brienne. Il le trouva sans emploi, inscrit sur la liste des émigrés, au moment où la faction du Manége venait d'être comprimée. Il crut devoir compter sur ses opinions politiques qui n'étaient pas celles des ennemis du moment, et sur la reconnaissance d'un ancien camarade de collége et d'un jeune homme auquel il rendait sa patrie, en exposant même la popularité qu'il venait d'acquérir. »

Du reste, Napoléon eut, pour tous ceux qu'il connut à Brienne, une bienveillance qui ne se démentit jamais.

Le principal, M. Dupuis, fut nommé, par la suite, bibliothécaire particulier de l'Empereur, à la Malmaison.

Le père Patrault, son professeur de mathématiques, lequel faisait grand cas de son élève, et que son élève chérissait, fut appelé auprès du général Bonaparte comme secrétaire, dès que le jeune officier eut le commandement de l'armée d'Italie.

L'aumônier qui enseigna le catéchisme à Napoléon, le père Charles, et qui lui fit faire sa première communion, reçut une pension pendant le Consulat et la lettre suivante :

« Je n'ai point oublié que c'est à votre vertueux exemple, à vos sages leçons que je dois la haute fortune à laquelle je suis arrivé. Sans la religion il n'est point de bonheur, point

d'avenir posssible. Je me recommande à vos bonnes prières. »

Napoléon avait trop de génie pour n'être pas religieux, trop de bon sens pour faire consister la religion dans les pratiques extérieures. Il ne pouvait souffrir et ne pardonnait pas qu'on affichât des principes contraires à la foi religieuse. Il écrivit un jour au ministre de l'intérieur à propos d'un savant, membre de l'Institut, M. de Lalande :

« Monsieur de Champagny, c'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pas la sagesse de se taire, et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale, qui ôte à l'homme toutes ses espérances et toutes ses consolations. Mon intention est que vous appeliez auprès de vous les président et secrétaire de l'Institut, et que vous les chargiez de faire connaître à ce corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. de Lalande et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer, et de ne pas obscurcir, dans ses vieux jours, ce qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants, et si les invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais forcé de me rappeler que mon premier devoir est d'empêcher que l'on n'empoisonne la morale de mon peuple; car l'athéisme est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans les nations.

« Sur ce, je prie Dieu, etc..... »

Une autre fois, aux Tuileries, Napoléon demandait à plusieurs généraux et hauts personnages quel avait été le plus heureux moment de leur vie. Drouot déclara que c'était le jour de sa première communion. L'Empereur, pendant tout le temps que Drouot parla, ne cessa d'approuver les paroles

de cet habile, sage et vertueux compagnon de ses travaux.

Cela ne l'empêcha pas de refuser au pape les Romagnes, d'écrire et de faire écrire par le prince Eugène au saint-père, des lettres très-fermes et de mander de Benavente (Espagne) à l'un de ses ministres, le 1er janvier 1809 :

« Monsieur de Champagny, le pape est dans l'usage de donner des cierges aux différentes puissances. Vous écrirez à mon agent, à Rome, que je n'en veux pas. Le roi d'Espagne n'en veut pas non plus. Écrivez à Naples et en Hollande pour qu'on les refuse. Il ne faut pas en recevoir, puisqu'on a eu l'insolence de n'en pas donner l'année dernière. Voici comme j'entends que l'on se conduise à cet égard. Mon chargé d'affaires fera connaître que le jour de la Chandeleur je reçois des cierges bénits par mon curé, que ce n'est ni la pourpre ni la puissance qui donnent de la valeur à ces sortes de choses. Il peut y avoir en enfer des papes comme des curés ; ainsi, le cierge bénit par mon curé peut être une chose aussi sainte que celle du pape. Je ne veux pas recevoir ceux que donne le pape, et tous les princes de ma famille doivent en faire autant.

« Sur ce, je prie Dieu, etc..... »

Le 7 février 1814, Napoléon écrivait également, de Nogent-sur-Seine, à son frère Joseph :

« L'Impératrice avait eu l'idée de se rendre à Sainte-Geneviève. Je crains que cela ne fasse un mauvais effet et n'ait pas d'autre résultat. Faites donc cesser ces prières de quarante heures et ces *Miserere*. Si l'on nous faisait tant de singeries, nous aurions tous peur de la mort. Il y a longtemps que l'on dit que les prêtres et les médecins rendent la mort douloureuse. »

Revenons au jeune élève de Brienne. Il ne reçut pas la confirmation dans cette école, mais à Paris le 15 mai 1785. Lorsque le vertueux archevêque monseigneur de Juigné lui conféra ce sacrement et lui demanda son nom de baptême : — *Napoléon*,

dit-il, d'une voix claire et nette. — Mais ce saint ne figure pas dans le calendrier, reprit le prélat, pour lequel la grande ville devait être bientôt si ingrate et si cruelle. — Il n'y figure pas, Monseigneur, reprit vivement Napoléon, par la raison qu'il y a plus de saints que de jours dans l'année.

Le maître d'escrime de Napoléon à Brienne, fut un nommé Daboral qui mourut en 1834, à l'âge de quatre-vingts ans, à Nogent-sur-Seine, ayant reçu une pension de l'Empereur, et ressenti les effets de sa munificence.

Le maître d'écriture dont nous n'avons pu retrouver le nom, était un homme déjà assez vieux qui eut dans Napoléon le plus détestable élève. On sait qu'enfant, ce dernier écrivait d'une façon à peine lisible; que général, il eut la plus déplorable calligraphie, puisque la moitié des caractères étaient passés dans les mots qu'il voulait tracer; et que, devenu Empereur, son écriture, dont il n'abusait pas, était tellement indéchiffrable que deux ou trois personnes, M. de Menneval entre autres, avaient seules la faculté, non pas de lire, mais de deviner ce qu'il avait voulu écrire. Encore, ces habiles traducteurs de la pensée napoléonienne étaient-ils quelquefois obligés de renoncer à donner un sens aux hiéroglyphes jetés à la hâte sur le papier par la main du grand homme, ou mis en marge sur une lettre.

Il existe au dépôt de la guerre et dans les archives impériales un grand nombre de lettres en minutes, dictées par Napoléon, dont quelques mots, une ou plusieurs phrases sont rectifiées de sa main. Au-dessous des lignes jetées à l'encre noire par la plume du Souverain, on trouve fort heureusement la traduction à l'encre rouge, écrite par Menneval ou par l'un des secrétaires de Napoléon. Sans la précaution que l'on a eue à cette époque, beaucoup de passages des lettres de l'Empereur, et des plus importants, seraient aujourd'hui incompréhensibles.

A la fin de 1804, Napoléon voyageant dans le Nord et sur

les bords du Rhin, dicta pour son ministre de la guerre Berthier, une lettre dans laquelle il corrigea de sa main trois mots. Berthier ne put jamais parvenir à déchiffrer les trois hiéroglyphes impériaux. Fort empêché, et ne trouvant personne qui pût lui donner la clef de l'énigme, il se décide à écrire respectueusement à l'Empereur pour lui faire part de son embarras. Napoléon, après avoir beaucoup ri de son embarras, lui mande de Trèves le 6 octobre 1804 : « — Mon cousin, le mot de ma main que vous n'avez pas pu lire est : *bataillon d'élite Suisse.* »

L'aventure la plus plaisante causée par la détestable et illisible écriture de Napoléon est celle-ci :

Étant capitaine d'artillerie à Nice en 1793, peu avant le siége de Toulon, il avait pour sergent-major de sa compagnie un nommé Dintroz qui bégayait, qu'il tutoyait selon la mode de l'époque, et avec lequel il était assez lié.

Devenu commandant en chef de l'armée d'Italie, il confia à ce Dintroz les fonctions de conducteur général de l'artillerie. La veille de la bataille de Castiglione il lui envoie l'ordre de lui expédier de suite deux obusiers de six pouces. Malheureusement Napoléon écrit l'ordre lui-même et de telle façon que ni le conducteur en chef, ni ses employés ne peuvent parvenir à le déchiffrer.

Bonaparte furieux de ne pas voir arriver ses deux bouches à feu, galope vers le parc, et apostrophant Dintroz : — Pourquoi, lui dit-il, ne m'as-tu pas encore envoyé ce que je t'ai demandé ? — Parce que je n'ai pu lire l'ordre, reprend l'autre. — Tu es une f... bête, apprends à lire. — Et toi b....., s'écrie Dintroz, ayant une réminiscence du langage de 1793, apprends à écrire.

Pour en revenir au maître d'écriture de Brienne, le bonhomme ne vit pas sans stupéfaction un aussi déplorable élève que le jeune Bonaparte arriver successivement aux positions

les plus élevées. Longtemps il n'osa s'adresser à lui et cependant il avait bien besoin qu'on vînt à son aide, car dans ses vieux jours il était peu à son aise. Un beau matin cependant, il se décide, et se rend au palais de Saint-Cloud. On dit à l'Empereur qu'un brave homme, assez mal vêtu, demande avec instance à lui parler. Napoléon ordonne de le faire entrer. — Que me voulez-vous ? lui dit-il d'un ton assez brusque, ne le reconnaissant pas, comme bien l'on pense. — Sire, répond le pauvre diable plus mort que vif, c'est moi qui ai eu l'honneur de donner des leçons d'écriture à Votre Majesté pendant quinze mois à Brienne. — Ah ! bien ! vous avez fait là un bel élève, répond vivement Napoléon, je vous en fais mon compliment. Puis, se prenant à rire, il lui adresse quelques questions bienveillantes et lui dit en le congédiant : — J'aurai soin de mon maître d'écriture. Le lendemain, le brave et honnête calligraphe recevait un brevet de pension.

Il y avait aussi à Brienne-le-Château un concierge et sa femme, les époux Hauté avec lesquels il arriva à Napoléon une assez plaisante aventure. Le 25 août 1782, jour de la fête du Roi (la Saint-Louis), les élèves jouèrent la mort de César *corrigée.* Mme Hauté bien connue dans l'école, puisqu'elle vendait journellement aux enfants du lait, des gâteaux et des fruits, se présente pour assister à la représentation. Elle n'avait pas de carte d'entrée, on refuse de l'admettre. Elle insiste, espérant qu'au moyen d'un peu de bruit, elle parviendra à pénétrer dans la salle ; mais alors Napoléon se tournant vers ceux de ses camarades qui remplissaient le rôle de gardes dans la tragédie, s'écrie d'une voix forte et d'un ton qui fit une sorte d'impression sur tous les assistants :

— Qu'on éloigne cette femme qui apporte ici la licence des camps.

Napoléon empereur se souvint des vieux portiers de Brienne.

Il les fit venir à la Malmaison où ils moururent dans l'aisance, concierges du château.

Au mois de juin 1784, trois mois avant sa sortie de l'école de Brienne, Napoléon eut le bonheur d'embrasser son père qu'il aimait tendrement. Il écrivit à cette occasion à un de ses oncles une longue lettre complétement inédite dont nous allons extraire quelques passages.

« Brienne, 5 juillet 1784.

« Mon cher oncle, je vous écris pour vous informer du passage de mon cher père par Brienne, pour aller à Paris conduire Marianne (*Elisa*) à Saint-Cyr (1), et tâcher de rétablir sa santé. Il est arrivé ici le 21 avec Luciano (*Lucien, troisième fils de Charles Bonaparte*) et les deux demoiselles que vous avez vues. Il a laissé ici ce dernier (*Lucien*) qui est âgé de neuf ans et grand de trois pieds, onze pouces, six lignes. Il est en sixième pour le latin, va apprendre les différentes parties de l'enseignement. Il manque beaucoup de dispositions et de bonne volonté. Il faut espérer que ce sera un bon sujet. Il se porte bien, est gras, vif et étourdi et pour le commencement on est content de lui. Il sait très-bien le français et a oublié l'italien tout à fait ; du reste, il va vous écrire derrière ma lettre. Je ne lui dirai rien afin que vous voyiez son savoir-faire. J'espère qu'actuellement il vous écrira plus souvent que lorsqu'il était à Autun. Je suis persuadé que Joseph mon frère ne vous a pas écrit. Comment voudrez-vous qu'il le fît? Il n'écrit à mon cher père que deux lignes, quand il le fait !

(1) Une des filles du général alors colonel de Casabianca, amie intime de la jeune Bonaparte, se rendit avec cette dernière à Saint-Cyr où toutes deux avaient obtenu une bourse. Elles portaient l'une et l'autre le nom de Marianne, en sorte que pour ne pas les confondre on exigea que l'une d'elles se fît appeler autrement. Mademoiselle Bonaparte adopta le nom d'Élisa, sous lequel elle fut connue plus tard, comme grande duchesse de Toscane.

« En vérité, ce n'est plus le même. Il m'écrit très-souvent. Il est en rhétorique. Le principal a dit à mon cher père qu'il n'avait dans le collége, ni physicien, ni rhétoricien, ni philosophe qui eût autant de talent que lui et qui fît si bien une version. Quant à l'état qu'il veut embrasser, l'ecclésiastique a été, comme vous savez le premier qu'il a choisi. Il a persisté dans cette résolution jusqu'à cette heure où il veut servir le roi; en quoi il a bien tort pour plusieurs raisons.

« Il a reçu une éducation pour l'état ecclésiastique. Il est tard de se démentir. Monseigneur l'évêque d'Autun lui aurait donné un gros bénéfice et il était sûr d'être évêque. Quels avantages pour la famille! Monseigneur d'Autun a fait tout son possible pour l'engager à persister, lui promettant qu'il ne s'en repentirait pas (1). Rien, il persiste. Je le loue si c'est du goût décidé qu'il a pour cet état, le plus beau cependant de tous les corps, si le grand moteur des choses humaines lui a donné (tel qu'à moi), une inclination décidée pour le militaire.

« Etc. ., etc...

« Je finis en vous priant de me continuer vos bonnes grâces, m'en rendre digne sera le devoir pour moi le plus essentiel et le plus recherché. »

(1) A une distribution des prix au collége d'Autun, Joseph qui avait eu de grands succès, fut chargé de réciter une pièce de vers en l'honneur du prince de Condé, gouverneur de Bourgogne et présent à cette solennité.

Le prince ayant demandé au jeune homme à quel état il se destinait, l'évêque d'Autun, ministre de la feuille des bénéfices, se hâta de répondre: à l'état ecclésiastique. — Joseph ne put retenir son dépit et s'écria: — Je veux servir le Roi ! Le prince approuva cet enthousiasme. Le lendemain Joseph écrivit à Napoléon qu'il était décidé à entrer dans l'artillerie avec lui. Il lui envoya la pièce de vers qu'il avait récitée au prince de Condé, et qui était composée par l'abbé Simon, depuis évêque de Grenoble.

En marge de cette lettre signée *Napoléon de Buonaparte* on dit : « Mais il faut espérer que Joseph, avec les talents qu'il a et les sentiments que son éducation doit lui avoir inspiré, prendra le bon parti et sera le soutien de notre famille, représentez-lui un peu tous ces avantages. »

Derrière cette lettre, Lucien, alors à Brienne, avait écrit :

« Mon cher oncle, je suis arrivé à Brienne il y a trois jours. Le premier moment de loisir que j'ai, je l'emploie à vous remercier des bontés que vous m'avez de tout temps témoignées, et à vous prier de me les continuer. Je tâcherai de m'en rendre digne, en m'appliquant de plus en plus à mes devoirs, et en contentant mes maîtres le plus qu'il me sera possible.

« Je finis en vous souhaitant une santé aussi parfaite que la mienne, mon cher oncle. *Luciano di Buonaparte.* »

On voit que déjà Napoléon avait le caractère ferme, décidé, énergique, positif, cette force de volonté et de logique qui ont aidé à sa rapide et prodigieuse élévation.

Charles Bonaparte, vers le mois de septembre 1784, retourna en Corse avec Joseph. Sa santé déclinait d'une façon alarmante. Napoléon qui chérissait son père et qui aimait tendrement son frère, écrivit au premier après avoir passé ses examens pour entrer à l'École militaire de Paris :

« Mon cher père,

« Votre lettre, comme vous pouvez bien le penser, ne m'a pas fait beaucoup de plaisir ; mais la cause de votre retour en Corse étant votre santé et celle d'une famille qui m'est si chère, je ne puis m'empêcher de l'approuver, et j'essayerai de m'en consoler (1). En outre assuré comme je le suis de la continuation de votre affection et de votre attachement pour moi, et de

(1) Napoléon avait espéré que son père attendrait en France qu'il eût passé ses examens, et qu'il pourrait le mener à l'école militaire de Paris.

votre sollicitude pour me faire avancer et me seconder en tout ce qui peut m'être utile, comment pourrais-je n'être pas heureux et satisfait? Ceci une fois bien entendu, je m'empresse de vous demander quel a été l'effet des eaux sur votre santé, et de vous assurer de mon attachement et de ma reconnaissance éternelle.

« Je suis enchanté que Joseph soit en Corse avec vous, pourvu qu'il puisse être ici le 1er novembre ou vers cette époque (1). Joseph peut venir ici, parce que le père Patrault, mon maître de mathématiques que vous connaissez ne s'en va pas. C'est pourquoi le Principal me charge de vous assurer que mon frère sera bien reçu ici, et qu'il peut venir en toute confiance. Le père Patrault est un excellent professeur de mathématiques, et m'a dit qu'il se chargerait de mon frère avec plaisir, et que s'il travaille, nous pourrons passer ensemble les examens pour l'artillerie. Vous n'aurez plus de démarches à faire pour moi, puisque déjà je suis reçu élève, mais il sera nécessaire d'en faire pour Joseph : cependant comme vous avez une lettre en sa faveur, cela suffira.

« Ainsi, mon cher père, j'espère que vous préférez placer Joseph à Brienne plutôt qu'à Metz, pour plusieurs raisons : 1° parce que ce sera plus agréable pour Joseph, Lucien et moi-même; 2° parce que vous seriez obligé d'écrire au Principal à Metz, ce qui occasionnerait un délai, étant obligé d'attendre sa réponse; et enfin, parce qu'à Metz on n'enseigne pas en six mois ce que Joseph doit savoir pour les examens. Comme mon frère n'est pas fort sur les mathématiques, ils le placeraient en conséquence avec des petits enfants, ce qui lui serait très-désagréable. Ces raisons et beaucoup d'autres doivent vous décider à l'envoyer ici; le plus tôt sera le mieux. Ainsi, j'espère

(1) Il avait été décidé que Joseph entrerait avec Napoléon dans l'artillerie.

embrasser Joseph avant la fin d'octobre. Du reste, il n'est pas nécessaire qu'il quitte la Corse avant le 26 ou 27 octobre afin d'être ici vers le 12 ou 13 novembre.

« Je vous prie de m'envoyer Boswell (*Histoire de Corse*), avec d'autres histoires ou mémoires sur ce royaume. Vous n'avez rien à craindre, j'en prendrai grand soin, et je les remporterai en Corse quand j'y retournerai, ne fût-ce que dans six ans.

« Adieu, mon cher père, Chevallée vous salue de tout son cœur : il étudie beaucoup, et s'est très-bien acquitté de son examen public. L'inspecteur sera ici vers le 15 ou 16 au plus tard, c'est-à-dire dans trois jours.

« Aussitôt qu'il sera parti, je vous ferai savoir ce qu'il a dit. Mes respects à maman, à Saveria, Zia Gertrude, Zio Nicolo, mes compliments à maman Francesco, Santo Juano, je vous prie de prendre bien soin d'eux. Donnez-moi de leurs nouvelles et dites-moi s'ils sont heureux. Je finis en vous souhaitant une santé aussi bonne que celle dont je jouis. »

Cette lettre est signée : *de Napoléon cadet.*

Napoléon quitta l'École de Brienne à l'âge de quinze ans, deux mois et deux jours, pour se rendre à l'école militaire de Paris. C'est ce que constate l'extrait suivant de l'acte du registre de sortie des élèves du Roi :

« Le 17 octobre 1784, est sorti de l'École militaire de Brienne, M. Napoléon de Buonaparte, écuyer, né en la ville d'Ajaccio, en l'île de Corse, le 15 août 1769, fils de noble Charles-Marie de Buonaparte, député de la noblesse de Corse, demeurant en ladite ville d'Ajaccio, et de dame Lœtitia Ramolino, sa mère, suivant l'acte porté au registre de réception, folio 31, reçu dans cet établissement le 23 avril 1779. »

Voici la note que lui donna M. de Kéralio, inspecteur des élèves de Brienne.

« M. de Buonaparte (Napoléon), né le 15 août 1769, taille de quatre pieds, dix pouces, dix lignes, de bonne constitution, excellente santé, caractère soumis. Il a fait sa quatrième. Honnête et reconnaissant; sa conduite est très-régulière. Il s'est toujours distingué par son application aux mathématiques; il sait passablement l'histoire et la géographie; il est faible dans les exercices d'agrément. Ce sera un excellent marin. Mérite de passer à l'école de Paris.

La nomination de Napoléon à l'École militaire de Paris, est du 1er septembre 1784, mais il ne quitta Brienne que le 17 octobre.

Modestement vêtu, léger d'argent, mais déjà fier comme un montagnard corse et plein d'une noble ambition, le futur empereur débarqua à Paris, par le coche de Nogent, le 19 octobre, et fut trouver son correspondant, M. de Permon (1), ami de sa famille, qui habitait alors un appartement dans une petite maison située au nº 5 du quai de Conti, au coin de la rue de Nevers, maison dont il a été question à plusieurs reprises dans ces derniers temps.

M. de Permon, qui avait beaucoup d'affection pour le jeune élève, lui donna une petite chambre, aux mansardes, vis-à-vis celle de son fils. C'est cette chambre qu'on a surnommée *le nid d'aigle* et que Napoléon occupait chaque fois qu'il pouvait s'échapper de l'École militaire.

Le lendemain de son arrivée à Paris, le 20 octobre, l'élève Buonaparte se rendit à l'École où on lui donna une petite cellule située sur les toits et de laquelle, par une étroite lucarne, il dominait le Champ-de-Mars. M. de Permon, fort lié avec M. de Falguéréty, lieutenant-colonel au régiment de Poitou, obtint assez fréquemment, par l'entremise de ce dernier, des sorties que le jeune homme aimait à passer au milieu de la

(1) Un autre correspondant de Napoléon fut M. Coster.

famille de Permon et dans sa petite chambrette. Lors de la mort de Charles Bonaparte, son père, Napoléon prétexta une indisposition et vint s'enfermer une semaine entière dans la mansarde du quai Conti, pour donner un libre cours à sa douleur et se livrer à ses méditations, car déjà, depuis longtemps, l'homme qui devait un jour dominer le monde se plaisait à causer pour ainsi dire avec lui-même.

Le récit des derniers jours du père de Napoléon a été écrit d'une façon assez singulière, par la duchesse d'Abrantès, dans des Mémoires auxquels on sait depuis longtemps qu'on aurait tort d'ajouter entièrement foi ; nous allons rétablir la vérité sur ce fait historique (1).

Charles Bonaparte était mort le 24 février 1785, à Montpellier, à la suite d'une longue et cruelle maladie, étant fort jeune encore. Quelques jours avant sa mort il eut comme une espèce de révélation surnaturelle, car, dans un moment de délire, il s'écria : que tout secours étranger ne pourrait le sauver, puisque ce *Napoléon, dont l'épée devait un jour triompher de l'Europe*, tenterait vainement de délivrer son père du dragon de la mort qui l'obsédait.

Au moment de mourir, Charles Bonaparte demanda à son fils aîné de lui donner l'assurance de renoncer à l'état militaire qui l'éloignait trop de sa famille, et qu'il retournerait en Corse pour le remplacer. Voilà ce qui modifia les projets de Joseph et changea sa détermination d'entrer avec Napoléon dans l'artillerie.

Joseph-Napoléon, dans sa réfutation *manuscrite* des *Mémoires de la duchesse d'Abrantès,* raconte ainsi la mort de son père :

(1) Lorsque les Mémoires de la duchesse d'Abrantès furent connus du Roi Joseph, ce prince en réfuta beaucoup d'épisodes. Nous avons eu en notre possession le manuscrit curieux de l'ancien Roi de Naples et d'Espagne.

« Charles Bonaparte arriva à Montpellier avec Joseph, son fils, qu'il conduisait à l'École de Châlons pour entrer dans l'artillerie. Ayant eu une mauvaise traversée, ils s'étaient arrêtés à Aix, pour y consulter M. Tournatori, qui avait alors de la célébrité. Celui-ci leur avait conseillé d'aller à Montpellier, ce qu'ils furent obligés de faire, malgré le vif désir qu'avait M. Charles Bonaparte d'arriver à Paris, où il prétendait avoir été guéri, l'année précédente, par M. Lasoude, médecin de la reine, en qui il avait la plus grande confiance. Ils descendirent à Montpellier, non dans une auberge (1), mais dans une petite maison particulière située en bon air, et appropriée pour un homme qui venait consulter la faculté. Elle leur avait été procurée par M. Pradier, aumônier du régiment de Vermandois, alors en garnison à Montpellier, que Charles Bonaparte avait connu à Ajaccio, où ce régiment avait été aussi en garnison quelques années auparavant. Joseph avait écrit à M. Pradier, de la part de son père, d'Aix, dès que le voyage de Montpellier fut résolu.

« Mme de Permon (mère de la duchesse d'Abrantès) fut facilement instruite de l'arrivée de M. Bonaparte à Montpellier, par les officiers du régiment qu'elle recevait. Elle tenait une bonne maison dans l'hôtel d'Aigrefeuille. Dès qu'elle sut l'arrivée de son compatriote, elle s'empressa de le visiter, de lui faire toutes les offres de services imaginables, et, plus que tout cela, de lui tenir bonne et fidèle compagnie presque tous les jours. Lorsque, malgré tous ses efforts et ceux des trois plus illustres médecins de Montpellier, parmi lesquels nous pouvons nommer M. Sabatier, M. Charles Bonaparte succomba à sa maladie, il est vrai de dire que Mme de Permon vint arra-

(1) Il ne faut pas oublier que ce récit est une *réfutation* ou plutôt une rectification d'un passage des Mémoires de la duchesse d'Abrantès, rectification fort honorable pour la famille de Permon.

cher son fils et son beau-frère de cette maison de deuil; qu'elle leur donna toutes les consolations qu'ils eussent pu recevoir de leur mère; qu'elle les transporta dans sa voiture, dans sa maison; qu'ils y furent traités avec les soins les plus tendres et les plus délicats de la part de Mme de Permon, qui était bien la femme la meilleure qu'il fût possible de rencontrer. On conçoit qu'une telle femme n'eût pas épargné l'argent si Joseph Bonaparte en eût eu besoin; mais, sortant de son pays et arrêté à Montpellier par la maladie de son père, il trouvait à sa mort l'argent destiné au voyage de Paris et de Châlons, et à son retour chez lui. Ainsi, Mme de Permon ne fut pas dans le cas de donner des secours pécunaires, parce que ni M. Bonaparte père, ni M. Bonaparte fils n'en eurent besoin. Mme de Permon fit beaucoup plus, dans cette circonstance, que si elle eût donné une grande partie de sa fortune, etc. »

Napoléon, en apprenant par son grand-oncle, l'archidiacre Lucien, la mort de son père, lui écrivit, de sa petite chambre du quai Conti, la lettre suivante, datée du 28 mars 1785 :

« Mon cher oncle, il serait inutile d'essayer de vous exprimer la douleur profonde que j'ai ressentie du malheur que nous venons d'éprouver. Nous avons perdu en lui un père, et Dieu sait quel père ! Tout nous fait voir qu'il était le seul soutien de notre jeunesse. Vous avez perdu en lui un neveu obéissant et pénétré de reconnaissance. Ah! vous sentez mieux que je ne saurais l'exprimer combien il vous aimait. Notre pays, j'ose le dire, a perdu en lui un citoyen zélé, éclairé et désintéressé. Le poste honorable auquel ses concitoyens l'avaient si souvent élevé, indique assez la confiance qu'ils mettaient en lui; et, cependant, dans quel pays le ciel a-t-il voulu qu'il rendît son dernier soupir? A une distance de cent lieues de sa famille, sur une terre étrangère, parmi un peuple indifférent à son existence, loin de tout ce qui lui était le plus cher! Un fils,

il est vrai, l'a assisté dans ce terrible moment; grande consolation pour lui, sans doute, mais certainement pas comparable au bonheur mélancolique qu'il eût éprouvé s'il eût fini sa carrière dans son pays, entouré de sa femme et de sa famille. Ainsi l'avait ordonné l'Être suprême! Sa volonté est immuable! Lui seul peut nous consoler! En nous enlevant, hélas! ce qui était le plus cher, il nous a du moins laissé ceux qui seuls peuvent le remplacer.

« Daignez donc être pour nous le père que nous avons perdu. Notre amour, notre reconnaissance vous seront acquis en proportion d'un si grand sacrifice.....

« Je finis en vous souhaitant une santé aussi bonne que la mienne. »

Le même jour il écrivit également à sa mère :

« Ma chère mère, c'est seulement aujourd'hui que le temps a suffisamment calmé ma douleur, pour me permettre de vous exprimer ma reconnaissance pour toutes les bontés dont vous m'avez toujours comblé. Il faut vous consoler, chère mère, les circonstances le veulent : nous redoublerons d'affection et de dévouement envers vous, trop heureux si, par notre soumission, nous pouvons vous faire oublier, en partie, la perte inappréciable d'un mari adoré.

« Je termine ma lettre, chère mère, ma douleur me l'ordonne, mais c'est en vous priant de calmer la vôtre. Ma santé est excellente ; tous les jours je prie le ciel de vous en accorder une aussi bonne. Présentez mes respects à Zia Gertrude, Minana Severia, Minana Fesch, etc..... »

« P.-S. — La reine de France est accouchée d'un prince le 27 mars à sept heures du soir. On lui a donné le nom de duc de Normandie. »

Du quai Conti, Napoléon revenait à sa cellule de l'École mili-

taire d'où sa pensée peut-être franchissant l'espace, allait se perdre sur la cime des Alpes ou dans les plaines sablonneuses de l'Orient.

En septembre 1785, le jeune élève passa le plus brillant examen. Fort remarqué par l'illustre mathématicien Laplace, il fut inscrit le premier sur la liste de nomination soumise au Roi pour le grade de lieutenant d'artillerie. Le 10 octobre il reçut son brevet. La promotion était de cinquante-huit officiers. Il eut ordre de rejoindre le régiment de la Fère-Artillerie.

Deux mois auparavant, pendant les fortes chaleurs de l'été, Napoléon avait été sur le point de se noyer dans la Seine. Il venait de quitter les Permon et sa chère petite chambre du quai Conti, il imagina, avant de rentrer à l'École, de se baigner et de faire une pleine eau. « Une crampe, disait-il un jour au docteur Antomarchi, en lui contant cette aventure, une crampe me prit pendant que je nageais; après quelques efforts inutiles, je sentis que je coulais au fond de l'eau. J'éprouvai de vives angoisses et je perdis connaissance; mais le courant de la rivière me rejeta sur le bord, et je restai étendu je ne sais combien de temps. Je fus enfin rappelé à la vie par mes camarades qui me reconnurent par hasard. M'ayant vu disparaître au milieu de la rivière ils m'avaient cru perdu. »

C'est un beau jour pour un jeune officier que celui où il revêt son premier uniforme. Napoléon, dès qu'il put obtenir de son tailleur une tenue complète, se hâta de courir chez ses amis du quai de Conti. Il paraît que sa tournure prêtait alors beaucoup à la plaisanterie, et que les jambes grêles du nouveau lieutenant, ballottant dans de vastes bottes à tiges, rendaient sa démarche des plus amusantes. Mlle de Permon le voyant entrer ne put réprimer un fou rire dont elle ne chercha même pas à dissimuler la cause. Napoléon, contrarié de l'effet

produit, veut imposer silence à la jeune fille et lui dit : — On voit bien que vous n'êtes qu'une petite pensionnaire. — Et vous, un chat botté, reprend aussitôt celle-ci avec beaucoup d'à-propos. Napoléon battu, résolut de se venger en homme d'esprit. Il fut chercher un joli volume contenant le conte du chat botté et un jouet représentant le principal personnage du conte courant devant la voiture du marquis de Carabas, et les apporta à la jolie rieuse.

Une autre anecdote plus sérieuse.

Pendant son séjour à l'École militaire de Paris, le jeune Napoléon soumit au marquis de Timburne, alors chef de cet établissement, *un plan de réforme* où se trouvait entre autres choses, ce qui suit :

— Ne vaudrait-il pas mieux astreindre les élèves à se servir eux-mêmes, c'est-à-dire moins leur petite cuisine qu'ils ne feraient pas, leur faire manger du pain de munition ou d'un autre qui en approcherait ? — Les habituer à battre, brosser leurs habits — à nettoyer leurs souliers et leurs bottes, puisqu'ils sont pauvres et destinés au service militaire? N'est-ce pas la seule éducation qu'il faudrait leur donner? — Assujettis à une vie sobre, ils en deviendraient plus robustes, sauraient braver les intempéries des saisons, supporter avec courage les fatigues de la guerre, et inspirer un respect et un dévouement aveugle aux soldats qui seraient sous leurs ordres. »

Déjà perçaient chez l'élève, les idées d'organisation justes et fortes qui devaient être bientôt mises en pratique par le maître.

Voici comment lui-même indiquait son adresse : Buonaparte, fils cadet, gentilhomme à l'École royale militaire de Paris.

Une fois sur le trône, Napoléon ne perdit jamais de vue les écoles militaires. Il établit un prytanée à Saint-Cyr, et en 1808,

il y transporta l'école de Fontainebleau. Il se rendait souvent dans ces établissements où il faisait des visites, on peut dire, à l'impromptu. Il interrogeait lui-même les élèves, grondait ceux sur lesquels on lui donnait de mauvais renseignements. Il existe encore un ancien officier de hussards, aide de camp du roi Jérôme, en 1815, à Waterloo, élève du Prytanée dans les dernières années du Consulat, et qui se souvient parfaitement de la joie qu'on ressentait dans l'école, lorsque tout à coup on annonçait la visite de Napoléon. Le Consul, qui connaissait particulièrement la famille de cet élève, ne manquait jamais de lui adresser la parole en lui pinçant l'oreille, ce dont il était très-fier.

Un jour (en 1806), le ministre de la guerre, qui envoyait à l'Empereur ses rapports sur les écoles militaires, lui rendit compte que deux élèves de Fontainebleau, nommés Delamoussay et Touyard s'étaient battus en duel avec les baguettes de leurs fusils qu'ils avaient aiguisées. Le ministre concluait à leur renvoi. Napoléon écrivit en marge du rapport : — les mettre en prison pour quinze jours. Une autre fois (le 7 août 1806), il écrivit au général Dejean : — « Le Prytanée de Saint-Cyr va mal, comme il est placé dans les attributions du ministre de la guerre, je désire que vous vous y transportiez un jour où l'on ne vous y attendra pas. On m'assure qu'il y a malpropreté et peu de discipline. »

Lorsque Napoléon fonda cette école de Saint-Cyr, il écrivit à M. de Champagny (du camp de Boulogne, 16 août 1805) : — « Mon intention est que l'école de Saint-Cyr soit une école militaire ; qu'il n'y entre que des fils de militaires ; qu'on y soit admis gratis ; qu'on l'arrange pour six cents élèves ; qu'elle soit le premier degré de l'école de Fontainebleau ; que le commandant de l'école rende compte directement au ministre de l'intérieur ; mais qu'elle soit sous l'inspection du commandant

de l'école de Fontainebleau, qui l'inspectera deux ou trois fois par an, et qui rendra compte de son inspection au ministre de l'intérieur. »

Pendant les dernières années du règne du malheureux Louis XVI, la mode était aux aérostats. En 1784, Blanchard, à l'aide d'un ballon pourvu d'ailes, espéra pouvoir se diriger dans l'air.

Le Champ-de-Mars fut choisi pour cette expérience, qui devait avoir lieu le 2 mars 1784. Au moment où la machine allait être mise en mouvement, un incident, auquel on était loin de s'attendre, se produisit tout à coup. Un jeune officier d'artillerie, sortant de l'École militaire, l'épée à la main, se jeta dans la nacelle, ayant fait avec ses camarades le pari d'y monter de force. Repoussé, il blessa l'aéronaute à la main; mais la nacelle fut disloquée. Blanchard partit cependant et fit quelques évolutions dans l'air. Le jeune officier gagna son pari, mais fut arrêté et conduit en prison.

Par la suite, on a prétendu que cet étourdi n'était autre que Napoléon. Le fait est complétement faux. D'abord le futur empereur n'entra à l'École militaire qu'en octobre 1784, et ce fait se produisit en mars de cette même année; ensuite une pareille folie était loin du caractère et des habitudes du jeune Bonaparte alors déjà calme et réfléchi.

LIVRE II.

Napoléon officier d'artillerie.

SOMMAIRE. — Napoléon à Valence. — Le billet de logement. — Le maître de danse. — Le traiteur Faure. — Anecdotes. — Départ pour Lyon et Douai. — Napoléon à Auxonne. — Le lieutenant-général du Teil. — Le sergent Floret. — Anecdotes. — Le quatrième codicille du testament. — Manière de vivre de Napoléon. — Le tailleur Biautte. — Retour en Corse. — Napoléon, lieutenant en premier au 4e d'artillerie à Valence. — Louis Bonaparte. — Anecdote. — Le serment civique. — La pauvresse. — Napoléon, adjudant-major, puis commandant d'un bataillon Corse. — Il est nommé capitaine en second au 4e régiment d'artillerie. — Son brevet. — Il outre-passe les délais de son congé. — Affaire du jeu de quille à Ajaccio. — La solde du capitaine d'artillerie. — Séjour de Napoléon à Paris. — Les 20 juin et 10 août 1792. — Départ de Napoléon et d'Élisa pour la Corse. — Les Marseillais à Ajaccio. — Le général Casabianca. — L'expédition de Sardaigne. — Anecdotes. — Les Bonaparte forcés de quitter la Corse en mai 1793. — La famille s'installe à Marseille. — Le souper de Beaucaire. — Le siége de Toulon. — Carteaux. — Dugommier. — Le général du Teil frère de celui d'Auxonne. Anecdotes et lettres. — Napoléon, chef de brigade, puis général. — Sa mission sur les côtes de la Méditerranée.

Napoléon quitta Paris à la fin d'octobre 1785, et se rendit à Valence avec un de ses camarades de l'École militaire, comme lui, lieutenant d'artillerie au régiment de la Fère. Ce camarade était des Mazis.

Ils arrivèrent à Lyon le 25 octobre, par des voitures publiques faisant le service de diligences de Paris, et qu'on appelait les *Turgotines*. Ils descendirent à l'auberge près le bureau des voitures. Ils portaient encore l'uniforme des élèves de l'École militaire. Ayant assez peu d'argent l'un et l'autre, et désirant rester quelques jours dans la seconde ville du royaume pour la bien connaître, ils ne tardèrent pas à se trouver un peu à court. Ils étaient assez embarrassés pour continuer leur route sur Valence, lorsque leur bonne étoile leur fit rencontrer, un matin qu'ils revenaient de Fourvières, M. Barlet, ancien secrétaire de M. de Marbœuf. Il reconnut le jeune Napoléon qu'il avait vu souvent à Paris, emmena les deux amis dîner chez lui et leur fournit les moyens de continuer leur voyage. Ils restèrent jusqu'au commencement de novembre à Lyon, et en partirent, *à pied*, pour aller coucher à Vienne, la bourse à peu près aussi légère qu'avant la rencontre de M. Barlet.

Ils arrivèrent le 2 novembre à Valence où ils reçurent, à leur arrivée, un billet de logement ainsi conçu :

« Au nom du Roi, mademoiselle Claudine Bou, propriétaire du café du Cercle, est sommée de loger pour une fois, deux lieutenants en second au régiment royal d'artillerie de la Fère, et de leur fournir ce que de droit. »

Et plus bas :

A mademoiselle Bou, à l'angle de la grande rue du Croissant, à Valence (Dauphiné).

Installé dans sa nouvelle garnison, Napoléon fut trouver l'abbé de Tardiron, ancien abbé général de l'ordre de Saint-Ruf, auquel il avait été recommandé par M. Barlet, dont nous venons de parler un peu plus haut. Le bon ecclésiastique accueillit le jeune lieutenant avec beaucoup de bienveillance, l'engagea à le venir voir, à passer les soirées avec lui et même à partager ses soupers. Il le présenta dans plu-

sieurs maisons de la ville, et chez Mme du Colombier, femme fort aimable, qui habitait une jolie campagne appelée Basseaux, située près de Valence. L'abbé de Saint-Ruf s'y rendait dans sa voiture et conduisait souvent avec lui Napoléon, dont le caractère lui convenait. Le jeune officier, à peine âgé de dix-sept ans, s'éprit d'une tendre passion pour la fille de Mme du Colombier, qui devint par la suite Mme de Bressieux, et qui avait alors à peu près son âge. Il allait très-souvent à pied au château de Basseaux. Tous deux se donnaient de tendres rendez-vous, et leur plus grand plaisir consistait alors à manger des cerises ensemble.

Il n'oublia jamais Mlle du Colombier. En 1804, étant à son quartier général du camp de Boulogne, au pont de Briques, il lui écrivit (20 août) :

« Madame, votre lettre m'a été fort agréable. Le souvenir de Mme votre mère et le vôtre m'ont toujours intéressé. Je saisis la première circonstance pour être utile à votre frère. Je vois, par votre lettre, que vous demeurez près de Lyon ; j'ai donc des reproches à vous faire de ne pas y être venue pendant que j'y étais, car j'aurai toujours un grand plaisir à vous voir. Soyez persuadée du désir que j'ai de vous être agréable. »

Napoléon voulut apprendre à danser, afin de pouvoir inviter, pendant les bals de l'hiver, la jeune personne objet de sa tendresse. Il se décida à prendre un maître. Ce fut un nommé Dautel qui eut le privilége d'initier l'officier d'artillerie à l'art chorégraphique. Il paraît que le jeune lieutenant fit aussi peu de progrès dans cet art que dans celui de la calligraphie.

Dautel, quand vint la révolution de 1789, voyant que personne n'avait plus guère de cœur à la danse, au milieu du cataclysme social dans lequel on entrait, se décida à abandonner *sa pochette* et son talent pour saisir avec empressement une petite place de commis dans une perception. Un peu plus tard

il obtint un modique emploi à la direction des postes de Valence. Vers la fin de 1808, âgé et hors d'état de pourvoir à son entretien, le père Dautel se hasarda à écrire à l'Empereur le très-laconique placet suivant :

« Sire, celui qui vous a fait faire *le premier pas* dans le monde, se recommande à votre générosité.

« DAUTEL,

« Ancien maître de danse à Valence. »

L'Empereur rit beaucoup du placet et de sa forme spirituelle, il s'empressa de faire prévenir son ancien professeur *de grâces*, qu'il était nommé à un emploi de contrôleur dans l'administration des droits réunis. Malheureusement le pauvre Dautel ne put jouir de cette faveur de son ancien élève, il mourut le 1er janvier 1809.

Napoléon allait fort souvent faire visite, à Valence, à l'Évêque qui avait connu beaucoup son grand-oncle, l'archidiacre Lucien, dont il aimait à parler. Un jour, le jeune lieutenant dit au prélat qu'un de ses ancêtres avait été canonisé à Bologne. — Mon enfant, lui dit l'Évêque, voilà un bel exemple à suivre ; songez-y, un trône dans le ciel ! — Ah ! Monseigneur, reprend aussitôt Napoléon, si, en attendant, vous pouviez me faire passer capitaine ?

Le futur empereur s'était si bien trouvé de l'hospitalité par billet de logement de Mlle Bou, qu'il loua une chambre au premier étage, sur le devant, à côté d'une salle de billard dépendant du café situé au rez-de-chaussée, et dont cette demoiselle Bou était la propriétaire exploitante. Cette maison est encore debout, elle fait l'angle de la Grande-Rue et de celle du Croissant, et porte le nº 4. Elle fut vendue, le 10 juillet 1801, par sa propriétaire à un M. Fiéron, avoué près le tribunal civil, qui l'occupait en 1840.

Quoiqu'il habitât auprès du café, Napoléon y entrait rare-

ment, il préférait faire de longues séances au cabinet littéraire, tenu par un M. Aurel, et où se trouvait un salon particulier au rez-de-chaussée, destiné aux officiers d'artillerie, à l'exclusion de toutes autres personnes. Ce cabinet, situé à l'angle de la Grande-Rue et de la place des Clercs, faisait partie de la maison Faure, près de la maison Bou.

Là, se rendaient assez fréquemment aussi d'autres officiers du régiment de la Fère-Artillerie, dont plusieurs, grâce un peu à leurs talents et beaucoup à leur ancien camarade, marquèrent par la suite dans les armées françaises. Nous citerons parmi eux La Riboissière et Sorbier, tous deux, plus tard, inspecteurs généraux d'artillerie ; Hédouville, un des ministres plénipotentiaires de l'Empire, avec lequel Napoléon avait alors souvent de longues discussions politiques ; Malet, frère de celui qui fut fusillé à la suite de l'échauffourée de la fin de 1812 à Paris ; Marescot, un des généraux distingués de l'ère impériale ; le colonel Bussy, aide de camp de l'Empereur en 1814.

Napoléon prenait ses repas, avec les lieutenants, chez un sieur Geny, à l'hôtel des *Trois-Pigeons*, rue Pérollerie ; mais lorsqu'il y avait un dîner de corps ou de gala, les officiers d'artillerie se rendaient chez Faure, alors le cuisinier en vogue de Valence, et dont l'hôtel, celui de l'*Écu-de-France* jouissait, pour sa cuisine, d'une réputation méritée. C'était là que les capitaines, plus fortunés que les lieutenants, prenaient leur pension.

Devenu empereur, Napoléon conserva bon souvenir des dîners de Faure ; car, en 1811, recevant les députations des départements, il alla droit au maire de Valence, M. Planta, président des délégués de la Drôme, et lui dit en souriant :

— Eh bien ! Monsieur Planta, comment se portent vos compatriotes ? Sont-ils toujours aussi gourmands que de mon temps ?

Le maire, tout interloqué et bien loin de s'attendre à une semblable question, balbutia plutôt qu'il ne répondit :

— Mais, Sire, je ne sais.....

— Et le restaurateur de l'*Écu-de-France*, ajouta gaiement l'Empereur, fait-il toujours ces excellents pâtés, grâce auxquels son établissement ne désemplissait pas? Ah! ah! Faure est une des célébrités de Valence, et, à ce titre je ne l'ai pas oublié.

Après cette plaisanterie faite avec l'aménité que Napoléon savait mettre dans sa conversation, lorsqu'il le voulait, il posa à la députation d'importantes questions, prouvant au maire et aux délégués de la Valence que les petits pâtés et les dîners de l'*Écu-de-France* n'étaient pas les seuls souvenirs qu'il eût conservés du département de la Drôme.

Pendant son séjour à Valence, Napoléon voulut rédiger *une Histoire politique, civile et militaire de la Corse*, à laquelle il avait songé dès les derniers moments de son séjour à l'École de Brienne, ainsi que le prouve la lettre à son père que nous avons rapportée plus haut.

Nous avons dit que Napoléon était un détestable calligraphe, il n'était guère plus habile sur l'orthographe, ainsi que le prouve celle du billet suivant, écrit à un libraire de Genève, Paul Barde, à propos de l'ouvrage dont il s'occupait :

« Je vous *prirai* également de m'envoyer les 2 derniers volumes de l'Histoire des révolutions de la Corse, par l'abbé Germanes. Je vous serais obligé de me donner note des ouvrages que vous avez sur *lisle* de Corse, *ouque* vous pourriez me procurer promptement. *Jentent* votre *reponse* pour vous envoyer *largent* à quoi *celà* montera. Vous pouvez *madresser* votre lettre : A Monsieur de Buonaparte officier d'artillerie au régiment de la Fère, en garnison à Valence, en Dauphiné. »

Du reste, Bonaparte écrivait rarement lui-même et, dès qu'il

put avoir un secrétaire, il dicta. On connaît peu de lettres entières de sa main. Le roi Jérôme, dans la précieuse collection de ses documents historiques, n'a que deux lettres de quelques lignes écrites par son frère, et elles sont à peu près indéchiffrables.

Au mois d'août 1786, le second bataillon de la Fère-Artillerie, reçut l'ordre de se rendre à Lyon pour réprimer une émeute dite *des deux sous*. Ce bataillon dont Napoléon faisait partie, arriva à Lyon le 15 août, ainsi qu'un escadron de chasseurs du Gévaudan, et un bataillon du régiment Royal-la-Marine. Après une revue passée sur la place des Terreaux, les troupes furent envoyées : les chasseurs à la Guillotière, l'infanterie à la Croix-Rousse et l'artillerie à Vaise.

Les officiers furent logés militairement chez les principaux négociants de la ville. M. *de Buonaparte* reçut un billet de logement pour se rendre dans une maison située à la montée de Montriboul, maison que possédait encore, en 1840, madame Blanc. Cette dame Blanc, femme d'environ cinquante ans, en 1786, et fort aimable, était veuve d'un ancien fonctionnaire de la cour des monnaies de Lyon. Elle avait une assez jolie fortune, mais elle était mère de sept filles qu'il fallait élever et doter.

Le jeune officier se plut beaucoup chez sa nouvelle hôtesse. Il sortait peu, excepté pour son service, ou pour faire quelques promenades avec des Mazis. Il passait souvent ses soirées chez madame Blanc qui recevait peu de monde, mais des personnes fort bien. Au nombre des habitués de ce petit salon intime, dans lequel Napoléon avait été admis, se trouvait M. Lecamus, membre de l'Académie de Lyon, littérateur distingué.

Les troubles de Lyon paraissant apaisés, et la ville, qui avait ses franchises et ne recevait pas garnison, ayant paru désirer voir partir les troupes du roi, le deuxième bataillon de la Fère-

Artillerie reçut son ordre pour gagner Douai, ville sur laquelle le reste du régiment était en marche.

Napoléon quitta Lyon le 21 septembre, y ayant passé trente-six jours. En partant il écrivit à son oncle, plus tard cardinal Fesch, une longue lettre où l'on trouve ce passage :

« Je quitte Lyon avec plus de peine encore que Valence ; je me trouvais si bien dans cette ville, qu'il me semble que j'aurais voulu y passer ma vie; mais il faut suivre sa destinée, et surtout se plier aux exigences de son état : un soldat ne doit point s'attacher à autre chose que son drapeau. »

Napoléon, lorsqu'il écrivait cette dernière phrase, avait quelques jours de plus que dix-sept ans.

Le bataillon du lieutenant Bonaparte arriva à Douai le 17 octobre 1786.

Nous ne saurions dire combien de temps Napoléon resta à Douai ; mais, ce qu'il y a de positif, c'est qu'il était en Corse au commencement d'avril 1787, puisqu'il existe une lettre fort curieuse et pleine de fautes d'orthographe, écrite par lui le 1er de ce mois à un médecin célèbre de Lausanne, le docteur Tissot.

En passant à Paris pour se rendre dans son pays natal, le jeune officier descendit à l'hôtel de Cherbourg, rue du Four-Saint-Honoré, qui existe encore aujourd'hui, près des Halles, et il profita de ce passage dans la capitale pour aller voir l'abbé Raynal auquel il remit le commencement de son ouvrage sur la Corse.

Après avoir pris connaissance du manuscrit de Napoléon, intitulé : *Essais sur les révolutions de la Corse,* l'abbé Raynal le fit lire à Mirabeau, et écrivit à Bonaparte :

« Le comte de Mirabeau, auquel j'ai envoyé votre écrit, me charge de vous engager au voyage de Paris; et il ajoute : l'écrit que vous m'avez envoyé est parsemé de traits qui décèlent un esprit supérieur. »

Il est à remarquer que Mirabeau se trouvant, dans sa jeunesse, en garnison en Corse avec son régiment, avait composé lui-même un livre sur le même sujet et ayant un titre identique. L'un et l'autre de ces ouvrages, d'après le roi Joseph, auraient été perdus. Celui de Napoléon était écrit avec une grande chaleur patriotique et à la manière de Jean-Jacques Rousseau, alors son auteur favori.

Bourrienne a prétendu, dans ses Mémoires fort peu véridiques, que Louis Bonaparte, étant avec son frère, avait pris copie de ce petit ouvrage, mais le roi Louis, dans une réfutation manuscrite du livre de Bourrienne, affirme le contraire, faisant observer qu'à l'époque dont il est question, il n'avait encore que onze ans.

Napoléon s'arrêta à Valence, et passa quelques jours dans cette ville où il avait laissé de très-bons souvenirs et beaucoup d'affections. Mlle Bou, heureuse de revoir son ancien locataire, s'empressa de mettre à sa disposition la petite chambre qu'il avait occupée l'année précédente. Il se dirigea ensuite sur Marseille vers la fin de février, et s'embarqua pour Ajaccio. Il resta pendant l'année 1787, presque tout entière, dans son pays natal. Lorsqu'en avril 1788, il revint en France, son régiment, croyons-nous, avait quitté Douai et se trouvait à Auxonne. Après un court séjour à Valence, Napoléon y rejoignit son bataillon le 1er mai.

L'école d'Auxonne était alors commandée par le baron du Teil, l'un des officiers généraux les plus distingués de l'artillerie. Quelques jours après son arrivée, le jeune lieutenant étant chez le général, se trouva engagé dans une conversation sérieuse, dont l'arme de l'artillerie était le sujet. Bonaparte développa des idées fortes et justes avec tant de netteté, de lucidité, et avec une telle logique, que le général en fut frappé. Il le fit inviter à le venir voir et causa de nouveau longuement

avec lui. Le reconnaissant supérieur à tout ce qu'il avait rencontré jusqu'alors en officiers de son arme, il lui confia (bien que Napoléon fût encore un simple lieutenant), la direction du polygone.

Le baron du Teil était assez sévère. Un jour, n'ayant pas trouvé que des instructions données par lui eussent été exécutées à la lettre, il mit aux arrêts le lieutenant Bonaparte et en prison un sergent nommé Floret, son *souverges*, comme on dit en termes militaires. A la première campagne de Saxe, ce Floret était capitaine d'artillerie au 1er régiment à pied. Dans une manœuvre devant l'Empereur, sa batterie n'arrive pas assez rapidement pour entrer en ligne, Napoléon s'en aperçoit, et le reconnaissant : — M. Floret, lui crie-t-il, votre batterie est toujours en retard, je vous ferai arrêter à la tête de votre compagnie. — Sire, reprend avec beaucoup d'esprit et d'à-propos le capitaine Floret, si vous me faites arrêter, ce ne sera pas le moyen de me faire aller plus vite. Deux jours après, l'Empereur le trouvant au bivouac, s'approche, vient causer amicalement avec lui et lui demande s'il se souvient de la punition infligée par le général du Teil, à Auxonne. — Te rappelles-tu, lui dit-il, que le sergent Floret fut mis huit jours en prison, et le lieutenant Bonaparte vingt-quatre heures aux arrêts? — Oui, certes, reprend Floret, vous avez toujours été plus heureux que moi. »

Le général du Teil avait une telle estime pour Napoléon, que le prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, étant venu à Auxonne, le général désigna le lieutenant Bonaparte pour être attaché au prince pendant son séjour dans la ville, ce dont le jeune homme fut très-flatté et très-fier.

Plus tard, le général lui donna une nouvelle preuve de confiance en le prenant pour son aide de camp dans une circonstance grave, une émeute populaire qui avait éclaté les 19 et 20 juillet 1789.

C'est ce même général du Teil qui en 1790, se trouvant en face d'une sédition militaire, et menacé par des soldats, vociférant : — Tuons le général, ce ne sera qu'un aristocrate de moins, s'élança au milieu d'eux en s'écriant : — Oui, tuez le général, ce ne sera qu'un aristocrate de moins, mais vous serez mille jean f... de plus. Cette virulente apostrophe, fit rentrer les mutins dans le devoir. Quatre ans plus tard, du Teil, traduit devant la commission révolutionnaire de Lyon, devenait une de ses victimes.

Il ne faut pas confondre l'ancien commandant de l'école d'Auxonne, Pierre baron du Teil, avec son frère le chevalier Jean du Teil, comme lui lieutenant général d'artillerie et que nous trouverons au siége de Toulon en 1793.

Napoléon avait une profonde vénération pour le commandant de l'école d'Auxonne; il le voyait très-souvent. En 1791, revenant d'un congé dont il avait été jouir en Corse, il fut passer quelques jours au château de Pommiers près la côte Saint-André, propriété du général. Lorsque le jeune officier quitta le baron du Teil, qu'il n'oublia jamais, ce dernier dit : — C'est un officier de génie, il fera parler de lui, Dieu veuille que ce soit en bien ! Plus d'une fois Napoléon a répété à différentes personnes, même quand il était sur le trône impérial : — C'est le général du Teil qui m'a appris à obéir et à commander. Trente ans plus tard et malgré tous les événements qui s'étaient succédé pendant la prodigieuse époque comprenant la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième, Napoléon prouvait une dernière fois, dans un moment solennel combien il avait la mémoire du cœur. Il inscrivait au quatrième codicille de son testament daté du rocher de Sainte-Hélène, ces mots aussi honorables pour celui qui les a inspirés que pour celui qui les a écrits :

« Nous léguons au fils, ou petit-fils du baron du Teil, lieute-

nant général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne avant la Révolution, la somme de 100,000 francs, comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général a pris de nous, lorsque nous étions comme lieutenant et capitaine sous ses ordres. »

Pendant qu'il était en garnison à Auxonne, Napoléon habita avec les autres officiers de son bataillon, un pavillon situé en face l'ancien moulin appelé Béchau. Afin d'être moins dérangé dans ses études et dans ses méditations, il avait en outre loué un cabinet très-retiré dans une maison Phal, chez un M. Lombard, professeur à l'école d'artillerie, lequel dit un jour en parlant de lui : — Ce jeune officier ira loin. Il mangeait chez un M. Aumont, en face le cabinet de la maison Phal.

Quand vint la belle saison, il adopta comme lieu de promenade, le joli village situé à quelques kilomètres de la ville, Villers-Rôti. Il aimait à se reposer sous un très-beau tilleul planté à l'époque du ministère du duc de Sully et auquel on avait donné le nom de l'illustre ministre du Béarnais. Quelquefois aussi, il suivait une grande chaussée à l'extrémité du pont sur la Saône. Là se trouvait une chaumière pittoresquement située où il se faisait servir du laitage. Plus tard, cette chaumière fut appelée *Café Bonaparte*, nom qu'elle a conservé.

Le jeune lieutenant était fort studieux, fort rangé et très-sobre. Il écrivait en juillet 1788 à un ami de sa famille : — « Je n'ai d'autre ressource que mon travail, je m'habille seulement une fois la semaine. Je dors très-peu depuis ma maladie, c'est incroyable combien peu! Je me mets au lit à dix heures et me lève à quatre. Je ne fais qu'un repas par jour, ce régime convient très-bien à ma santé. »

Cette faculté de peu dormir semble commune aux grands hommes de guerre. Turenne, Condé, Frédéric la possédaient

également. Napoléon pendant ses campagnes, restait quelquefois des semaines entières sans se coucher autrement que tout habillé sur son petit lit de fer. D'autres fois il s'endormait deux heures près d'un feu de bivouac sur une chaise.

Napoléon se faisait habiller à Auxonne par un tailleur appelé Biautte qui lui fournissait alors des vêtements à des prix tellement modiques que la clientèle du futur maître de l'Europe n'était pas faite pour enrichir le brave homme. Nous trouvons à ce propos dans des documents inédits le compte suivant daté de 1790, et inscrit sur le registre de Biautte :

Doit M. Bonaparte, fait culotte de drap, 2 livres; — 2 caleçons, 1 livre 4 sous. Sur un second feuillet on trouve encore : doit M. Bonaparte fait anglaise bleue, 4 livres; — bordure, 1 livre; — fait culotte, 2 livres; — 2 caleçons, 1 livre. Tout cela est écrit ou plutôt *griffonné* de la main de Napoléon.

On voit que les prix des façons de vêtements, en l'an 1790, étaient loin d'atteindre aux proportions que nous leur voyons de nos jours. Il est vrai que la modeste chambre du tailleur d'Auxonne ne saurait probablement entrer en comparaison avec les magasins somptueux, les salons dorés et splendides des *artistes* du second Empire. Autres temps, autres mœurs, et surtout autres dépenses. Il faut bien que l'acheteur paye le talent du coupeur et le luxe du fournisseur.

Napoléon aimait tendrement sa famille et son pays natal, aussi avait-il un grand bonheur à se retrouver au milieu des siens. Chaque fois qu'il pouvait obtenir un congé il s'empressait de se rendre en Corse. Le 1er septembre 1789, un semestre lui permit de quitter Auxonne. Il passa par Valence, s'y arrêta quelques jours pour revoir toutes les personnes qui lui avaient témoigné de l'intérêt, puis il se rendit à Ajaccio. Il revint à son régiment le 1er juin 1790, ramenant son frère Louis, le futur roi de Hollande. Il le présenta à ses camarades en leur disant :

« C'est un jeune homme qui vient observer une nation tendant à se détruire ou à se régénérer. » On voit par cette phrase que Bonaparte envisageait la révolution sociale, commencée l'année précédente, sous son véritable aspect.

A partir de ce moment, Napoléon se voua à l'éducation de son frère Louis dont il fut le mentor. Il le faisait coucher au quartier d'artillerie, dans un cabinet occupé habituellement par un domestique et contigu à sa propre chambre. Il lui enseignait non-seulement les mathématiques mais encore le catéchisme qu'il lui faisait réciter. Il le menait tous les jours à deux heures après midi, faire sa prière à la chapelle du couvent des Ursulines d'Auxonne; enfin il présida à sa première communion.

Nommé lieutenant en premier au régiment d'artillerie de Grenoble, le 1er avril 1791, ainsi que cela résulte des états de service que nous avons fait connaître, Napoléon quitta le régiment de la Fère et Auxonne vers la même époque, pour aller rejoindre son nouveau corps à Valence. Il ne se sépara pas de Louis et tous deux vinrent dans cette ville chère au jeune officier.

La position pécuniaire des deux Bonaparte n'était pas des plus brillantes à cette époque, puisque malgré son ordre et son économie, qualités que Napoléon conserva même sur le trône lorsqu'il disposait des trésors de l'Europe, il laissa des dettes à Auxonne. Ainsi, il existe trois billets signés de lui, un de 100 livres donné à un marchand de draps pour fournitures d'étoffes; un autre de 15 livres pour l'acquisition d'une épée d'occasion à poignée de cuivre doré, enfin une reconnaissance pour livraison d'une petite fourniture de bois.

Napoléon laissait de bons souvenirs partout où il passait, aussi aimait-il à s'arrêter dans les villes où il avait tenu garnison. En allant de Valence à Grenoble, il voulut séjourner à Lyon. Il avait d'ailleurs à remettre une lettre à un M. Vouty,

avec le fils duquel il s'était lié lors de grandes manœuvres de l'artillerie à Auxonne.

M. Vouty le père accueillit avec beaucoup de bienveillance le jeune officier et l'amena passer quelques jours à sa propriété de la Tour près Lyon.

Il arriva à Valence vers le milieu de mai.

Pendant son second séjour à Valence, en 1791, Napoléon continua à vivre assez retiré, mangeant avec ses camarades, à l'hôtel des *Trois-Pigeons* et s'occupant beaucoup de l'éducation de Louis, dont il voulait faire un officier d'artillerie. Ce dernier ne pouvait vivre avec les officiers du régiment de Grenoble. Il prenait ses repas avec Mlle Bou, dans un salon-cuisine situé derrière le café. Dès son arrivée, le jeune officier s'était présenté chez Mlle Bou dans l'espoir de rentrer de nouveau en possession de sa petite chambre. Malheureusement cette chambre n'était pas disponible et il dut s'installer dans une autre pièce un peu plus grande située au premier étage, dans la même maison, et ayant vue sur la rue de l'Equerre. En 1801, ainsi que cela est inscrit sur les registres de la mairie de Valence, le conseil municipal prit une délibération en date du 2 novembre, en vertu de laquelle il fut décidé qu'une table de marbre formant plaque, avec une inscription en lettres dorées, serait placée au frontispice de la maison Bou, pour indiquer que Bonaparte y avait occupé un logement en 1785 et en 1791. Cette plaque n'a pas été détruite.

Le 14 juillet 1791, les troupes furent appelées à prêter le serment civique au Champ-de-Mars où toute la garnison de Valence fut réunie. Bonaparte s'y trouvait avec sa compagnie.

Non-seulement il prêta comme tous ses camarades le serment exigé, mais comme eux tous, il l'envoya écrit de sa main.

Voici ce curieux document encore aujourd'hui au bureau des archives du ministère de la guerre :

— « Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la patrie, et de maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors la constitution décrétée par l'Assemblée nationale; de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères, et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale. »

A quelques jours de là, les officiers du 4ᵉ d'artillerie ayant été invités à assister à une messe solennelle, à l'église Saint-Jean de Valence, Napoléon, au moment de franchir le seuil de la porte, fut accosté par une malheureuse femme qui lui demandait l'aumône. Elle tenait deux enfants. Le lieutenant lui donna un écu de trois livres, générosité qui parut si extraordinaire à la pauvresse, qu'elle lui dit : — Merci, mon officier, je vous souhaite une couronne. — C'est possible, répondit le jeune Bonaparte.

Le 1ᵉʳ octobre 1791, en vertu d'un congé de trois mois, il se rendit en Corse.

A peine arrivé dans sa famille, il eut la douleur d'assister à la mort de son grand-oncle, l'archidiacre Lucien, lequel servait de père aux enfants de Charles Bonaparte depuis la mort de ce dernier.

L'archidiacre, avant de mourir, fit approcher ses jeunes neveux et dit à Joseph qu'il était l'aîné, mais que Napoléon était le chef de la famille.

Ce fut pour l'officier d'artillerie une grande douleur que la mort de ce parent qu'il chérissait. Madame Bonaparte prit la direction de la petite fortune de ses enfants, et Napoléon, qui désirait être mis à la tête d'un des bataillons de volontaires nationaux que l'on formait en Corse comme dans toute la France, se rendit chez Paoli. Il en fut bien accueilli, et le célèbre général corse prédit à plusieurs reprises au jeune

me qu'il ferait un chemin brillant et extraordinaire.
Corse était alors commandée par le général Rossi, allié à
mille Bonaparte. Il demanda au ministre de la guerre
orisation de placer comme adjudant-major, à l'un des ba-
ons de volontaires nationaux, le lieutenant d'artillerie Na-
on, ce qui lui fut accordé.
usieurs ouvrages, entre autres les Mémoires de la duchesse
rantès, attribuent à Napoléon un discours démagogique
aurait prononcé le 2 décembre 1791 au club d'Ajaccio,
ours qui aurait attiré à son auteur les reproches de Paoli.
e roi Joseph, dans une de ses réfutations manuscrites des
oires de la duchesse, s'exprime ainsi :
Toute cette histoire du club d'Ajaccio, du séjour de Napo-
chez la comtesse Rossi, de son discours de démagogue au
; sa fuite, déguisé en matelot, sont dénués de l'ombre de
érité. Il n'est pas plus vrai que la famille Bonaparte se soit
giée à Cargèse. »
n'est pas plus vrai que, vers cette époque, Napoléon ait
porté, à l'académie de Lyon, le prix dans un concours sur
uestion suivante, posée par l'abbé Raynal : « Quels sont les
icipes et les institutions à inculquer aux hommes, pour les
re le plus heureux possible ? »
apoléon, concourant, envoya son manuscrit. Seize mémoires
ent déposés. Aucun de ces mémoires n'ayant été jugé digne
prix, il ne fut pas décerné cette année-là. On le prorogea
qu'en 1793, et le sujet fut modifié de la manière suivante :
Dans l'état actuel de nos mœurs, quelles vérités et quels
timents la philosophie et les lettres doivent-elles inculquer
développer avec force pour le plus grand bien de la géné-
ion présente ? »
L'auteur jugé digne du prix, en 1793, fut M. Daunou, qui
oitait alors le numéro 330 de la rue Saint-Honoré, à Paris.

Pendant cette même année, l'académie de Lyon fut dépouill de ses livres et monuments qu'on lui restitua plus tard. So l'Empire, Napoléon ayant parlé de ce concours à Talleyran ce dernier fit faire des recherches à Lyon, dans les cartons. retrouva le mémoire. On le lui expédia ; il le porta triompha à l'Empereur, qui le prit et le jeta au feu.

Voici maintenant le jugement porté sur le mémoire de Nap léon par deux des juges du concours. L'un, M. Vasselie poëte estimé de Voltaire, dit : « que c'était un songe trop pr longé. » L'autre, M. Champigneulles, membre de l'Académ s'exprime ainsi : « Le numéro 15 n'arrêtera pas longtemps l regards des commissaires ; c'est peut-être l'ouvrage d' homme sensible ; mais il est trop mal ordonné, trop disparat trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention. »

Napoléon à Sainte-Hélène a raconté l'histoire de ce concou et l'épisode relative à Talleyrand, ajoutant : « Comme on s'avise jamais de tout, M. de Talleyrand ne s'était pas donné temps d'en prendre copie. »

Néanmoins, soit que l'Empereur ait été induit lui-même erreur à cet égard, soit qu'on ait depuis fabriqué un faux mé moire, ce document vrai ou faux, mais ayant toute l'apparen de la vérité, se trouve imprimé aujourd'hui.

Pendant ce séjour en Corse, Napoléon allait souvent se rep ser et méditer dans une grotte située près d'Ajaccio et vulga rement appelée Milleli. C'est de cette grotte, devenue célèbr qu'il data, le 23 janvier 1793, une lettre des plus curieuses des plus virulentes adressée à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale.

On a voulu révoquer en doute l'authenticité de ce documen mais il paraît positif qu'il émane bien de Napoléon, que le clu patriotique d'Ajaccio applaudit aux sentiments qu'il exprim et en prescrivit l'impression.

Cependant Napoléon, au commencement de 1792, se trouvait toujours en Corse et en dehors des limites de son congé. Heureusement pour lui, le général Rossi, autorisé par le ministre de la guerre, le nomma adjudant-major à l'un des bataillons d'Ajaccio, le 17 février 1792, et quelques jours après, le 27 du même mois, ses compatriotes le choisirent pour être lieutenant-colonel de ce même bataillon qui devint, un peu plus tard, le 2e d'Ajaccio. Il avait été nommé capitaine en second au 4e régiment d'artillerie, le 6 février; mais il ignorait sa promotion, ayant cru devoir rester en Corse et dépasser, sans autorisation, le délai de son congé. Un fait, assez curieux, c'est que son brevet de capitaine est contresigné par M. Louis de Narbonne, alors ministre de la guerre, et qui devint par la suite un de ses aides de camp.

Le jeune officier, observateur rigoureux de la discipline, n'était pas sans inquiétude sur sa position, et, en effet, on fut sur le point de le rayer des contrôles à son régiment. Il avait alors à Valence un ami dévoué, M. de Sucy, commissaire des guerres, et qui obtint son maintien sur les cadres.

Napoléon lui écrivit d'Ajaccio une longue lettre afin d'expliquer pourquoi il était resté en Corse et pour lui demander s'il devait l'aller rejoindre à Valence. Cette lettre prouve que le nouveau capitaine éprouvait une sorte de remords à ne pas regagner son poste; elle contient cette phrase caractéristique : « Dans ces circonstances difficiles, le poste d'honneur d'un bon Corse est de se trouver dans son pays; c'est dans cette idée que les miens ont exigé que je (*restasse* probablement, le mot est illisible) parmi eux; cependant comme je ne sais pas transiger avec mon devoir, je me proposais de donner ma démission. Depuis, l'officier général du département (*M. Rossi*) m'a offert un *mezzo termine* qui a tout concilié. Il m'a offert une place d'adjudant-major dans les bataillons de volontaires corses.»

Cependant le bataillon, dont Napoléon était le commandant en second et dont M. Quenza était le commandant en premier, fut caserné au séminaire à Ajaccio. Dans les premiers jours d'avril 1792, un incident, fort minime d'abord, mais qui prit, en un instant, les proportions les plus fâcheuses, faillit compromettre la popularité du jeune Bonaparte. Quelques volontaires corses traversant une place de la ville, culbutent par mégarde les quilles d'un jeu auquel se livrent plusieurs habitants. Une dispute s'engage, un des officiers du bataillon accourt pour calmer les esprits, un enfant lui tire un coup de pistolet à bout portant, le tue et se sauve. Les volontaires furieux le poursuivent, puis gagnant en tumulte leur caserne, ils se mettent à tirer par les fenêtres sur les passants. La population exaspérée va chercher des canons qu'elle traîne devant les bâtiments du séminaire pour les jeter bas. Les choses en étaient à ce point lorsque Napoléon, qui logeait assez loin, chez sa mère, averti, arrive et parvient avec peine à calmer les esprits. Cinq jours plus tard le bataillon quitte Ajaccio pour se rendre à Corte et Napoléon, dénoncé par des membres de l'Assemblée législative, comme ayant fait tirer sur le peuple, est obligé d'aller à Paris pour se justifier.

Pendant ce long séjour en Corse, le jeune Bonaparte avait été plusieurs mois sans toucher de solde. Il n'osa réclamer son décompte qu'après la régularisation de sa position par sa nomination au grade d'adjudant-major. Le lieutenant-colonel d'artillerie, qui commandait alors le dépôt de son régiment, défendit au quartier-maître du 4e régiment d'obtempérer à la demande du capitaine Napoléon, disant, avec raison, que cet officier, en dépassant les limites de son congé sans avoir justifié, en *temps utile,* des motifs qui s'étaient opposés à son retour, avait perdu ses droits à tout traitement. Toutefois, le quartier-maître Gaudenard, malgré la défense de son chef, M. de Catelan, envoya sa solde à Napoléon.

Arrivé à Paris au commencement de mai, après avoir tra-
rsé Valence sans s'y arrêter, Napoléon vint descendre chez
marchand de vin de la rue Sainte-Avoye où il prit pension.
était alors tellement gêné qu'il dut un instant son mois en-
r à l'hôte chez lequel il vivait.

Il se justifia facilement de l'accusation portée contre lui. Il
ait souvent chez un restaurateur près du Palais-Royal, à
rtir du milieu de juin. Il s'y trouvait le 20 de ce même mois,
sque le bruit de l'insurrection qui grondait aux portes des
ileries parvint à ses oreilles : il se lève précipitamment et
rt du côté vers lequel se dirige le flot populaire. De la ter-
sse du bord de l'eau, il distingua parfaitement alors à l'une
s fenêtres du palais, l'infortuné Louis XVI que la populace
s faubourgs venait d'affubler d'un bonnet rouge, et à la face
quel elle vomissait l'injure.

Déjà l'officier d'artillerie détestait les démonstrations déma-
giques et tumultueuses. Ses idées de discipline, de respect
pouvoir ne pouvaient s'allier avec le spectacle ignoble qui
ppait ses regards. Il se prit à exprimer tout haut son dégoût
à blâmer la pusillanimité des conseillers et des défenseurs
roi. Il eut pu payer de sa tête une pareille audace, et des
roles qui faillirent du reste lui attirer un mauvais parti.

Napoléon était destiné à assister à une scène bien autrement
rrible quelques semaines plus tard. Au commencement de juil-
1792, il était venu occuper une petite chambre de l'hôtel de
etz, rue du Mail, et s'y trouvait le 10 août 1792, lorsqu'on vint
vertir que le peuple se portait de nouveau en masse sur les Tui-
ries. Il courut aussitôt chez le frère d'un des anciens élèves de
ienne, nommé Fauvelet de Bourrienne, demeurant au Carrou-
l. C'est de là qu'il assista aux sanglantes saturnales de cette
ouvantable journée, au massacre des Suisses et des autres
fenseurs de la famille royale. — Si le roi, s'écria tout à coup

le jeune capitaine d'artillerie, en employant des expressions par trop imagées pour que nous puissions les reproduire ici : si le roi avait autant de *courage* que moi, il n'en serait pas où il en est aujourd'hui.

Ces scènes terribles firent sur Bonaparte l'impression la plus vive, impression qu'il conserva toute sa vie et qu'il avait encore présente à la mémoire, à Sainte-Hélène.

Nous ne serions pas étonné même que le souvenir de ces deux journées des 20 juin et 10 août 1792 n'ait contribué à la répulsion qu'il montra toujours pour armer les masses, même quand on voulut, comme en 1815, les mettre à la disposition du trône.

Le lendemain du 10 août il écrivait à un de ses oncles une longue lettre dans laquelle il dépeignait ce qu'il avait vu la veille, et qu'il terminait ainsi : « Ne soyez pas inquiet de vos neveux, ils sauront se faire place. »

Napoléon ne tarda pas à avoir un légitime sujet d'inquiétude. Le 13 août, l'Assemblée nationale décréta l'évacuation de toutes les maisons royales. Or, sa sœur Elisa (Marianne), était alors à Saint-Cyr, où il allait de temps à autre la voir. Lui-même reçut à la même époque l'ordre de rejoindre en Corse son bataillon. Il ne pouvait laisser sa sœur, seule à la maison de Saint-Louis, et d'un autre côté il fallait bien obéir, et se mettre en route. De plus, il était dépourvu d'argent.

Assez embarrassé de sa situation, le capitaine se décida, le 1er septembre, à écrire aux administrateurs du district de Versailles pour leur demander l'autorisation de faire sortir de Saint-Cyr, sa sœur avant le 1er octobre, jour fixé pour l'évacuation, et pour solliciter une indemnité de route de vingt sous par lieue en faveur d'Elisa.

Il obtint, en effet, la sortie immédiate et un mandat de trois cent cinquante-deux francs pour le voyage. Après un très-court

jour à Paris, le frère et la sœur partirent pour Ajaccio. A
yon ils s'embarquèrent sur le Rhône. A Valence ils s'arrêtèrent
ne heure. La bonne M[lle] Bou, prévenue par Bonaparte, vint
oir son cher hôte et offrir un panier de fruits à Elisa.

Au milieu d'octobre, Napoléon et sa sœur arrivèrent dans
ur famille.

Vers cette époque, M. de Quensa ayant quitté le commande-
ent en premier du bataillon de volontaires, Bonaparte le rem-
laça et s'appliqua aussitôt à le bien organiser et discipliner.
comptait toujours au 4[e] régiment d'artillerie. Comme nous
avons dit, il avait l'horreur des scènes et du despotisme popu-
ires, de tous les despotismes le plus affreux et le plus ridicule,
éanmoins il ne put se garer entièrement des excentricités de
ngage généralement adoptées. Dans une lettre du 18 octobre,
crite par lui d'Ajaccio à un des officiers de son bataillon et
on ami, M. Costa, on trouve cette phrase : « La Savoie et
comté de Nice sont pris, et la Sardaigne sera bientôt atta-
uée. *Les soldats de la Liberté triompheront toujours des
sclaves stipendiés de quelques princes.* »

Joseph, Louis et Lucien étaient alors dans leur famille. Ce
ernier avait déjà les sentiments franchement républicains qu'il
montrés toute sa vie et qu'il a inculqués à l'aîné de ses fils, le
rince de Canino, mort il y a quelques années à Paris.

A la fin de la lettre de Napoléon à M. Costa, Lucien mit en
ost-scriptum. « Je vous envoie une relation imprimée de la
Société des amis du peuple de Corte, je vous l'envoie comme
mi, non comme *affilié* puisque vous n'avez pas voulu l'être. »

Quelques jours plus tard, Lucien ayant adressé à son frère
ne proclamation patriotique rédigée par lui, Napoléon, peu
artisan des mouvements populaires et de tout ce qui pouvait
eur donner un aliment, lui répondit : « J'ai lu votre pro-
clamation, elle ne vaut rien du tout. Il y a trop de mots, pas

assez d'idées. — Vous courez le pathos. — Ce n'est pas là la manière de parler au peuple. — Il a plus de jugement et d'esprit que vous ne pensez. — Votre belle prose fera plus de mal que de bien. »

Un des citoyens les plus distingués de l'île, le général Casabianca, venait de rentrer dans sa patrie, après avoir fait les campagnes du Nord, à l'armée du maréchal de Biron. Le célèbre Paoli était chargé d'organiser un corps de quelques milliers d'hommes destiné à conquérir la Sardaigne. Les troupes devaient être embarquées sur les bâtiments, déjà dans la rade, du contre-amiral Truguet, et faire l'expédition sous le commandement de Casabianca. Au nombre des troupes désignées, se trouvait la trop fameuse phalange des Marseillais, composée de brigands, de voleurs et d'assassins. Ces misérables, à peine débarqués à Ajaccio, se livrent à toute espèce de crimes. Les gardes nationaux essayent de réprimer leurs affreux désordres. Les Marseillais en saisissent trois qu'ils rencontrent sur le quai et les étranglent. Le général Casabianca prévenu de ces forfaits accourt. Il est entouré et va payer de sa vie sa généreuse intervention, lorsque Napoléon arrive et le dégage. La population d'Ajaccio furieuse pousse des vociférations et fait entendre des menaces contre les féroces et lâches Marseillais qui se hâtent de courir au rivage et de regagner l'escadre d'où ils ne voulurent plus descendre.

Napoléon cependant, désirait ardemment prendre part à l'expédition de Sardaigne. Il s'adressa d'abord pour obtenir ce qu'il considérait comme une faveur insigne, à Paoli ; mais Paoli alors aimait peu les Bonaparte, il refusa. Il eut recours à Casabianca dont il venait de sauver les jours et qui, par conséquent, n'avait rien à lui refuser.

Ils se rendent ensemble chez l'homme extraordinaire devenu le dictateur de la Corse. Napoléon reste dans l'antichambre, le

général pénètre dans le cabinet de Paoli et lui fait sa demande :

— Le jeune Bonaparte, lui répond Paoli, a beaucoup de talent, mais c'est une tête ardente; il est capable de te révolutionner ta petite armée. Je t'ai averti, je te laisse libre de l'emmener avec toi, à tes risques et périls.

On plaça Napoléon sous les ordres de Colonna Cesari qui devait, avec un bataillon de milices levé en Corse, s'emparer de l'île de la Madeleine, pour faire diversion et attirer de ce côté les forces de l'ennemi, tandis que le reste du corps expéditionnaire irait mettre le siége devant Cagliari. Paoli voulait aussi éviter une collision entre ces milices et la phalange marseillaise.

L'attaque dirigée contre la Madeleine, malgré les dispositions habiles de Napoléon, échoua par la faute de Colonna Cesari qui se hâta de ramener ses troupes à Bonifacio.

Le capitaine d'artillerie, dont les pièces se trouvaient en batterie, quand vint l'ordre de rembarquer, fut au désespoir, non-seulement de voir échouer ses combinaisons, mais d'être obligé d'abandonner son matériel, ce qui lui semblait une honte. Il ne put s'empêcher de faire tout haut des observations que Colonna Cesari prit très-mal. — Il ne me comprend pas, s'écria Bonaparte. — Vous êtes un insolent, reprit Colonna. L'officier d'artillerie se tut, mais ayant à s'exprimer sur le compte de Colonna, il dit de lui : — C'est un cheval de parade et voilà tout ; faisant allusion à sa haute taille et à sa belle figure.

Malgré le peu de succès de l'expédition contre la Madeleine, la flotte française poursuivit sa marche vers Cagliari. Le débarquement s'opéra sans obstacles à deux lieues de cette ville, le 14 février 1793. Le lendemain, l'armée composée de quatre mille hommes, presque tous volontaires indisciplinés, s'approcha de la place en suivant le littoral et en maintenant ses communications avec les vaisseaux. Elle ne rencontra que quelques

centaines de paysans sardes, à cheval, qui se dispersèrent aux premiers coups de canon. Le soir, lorsqu'on se disposait à bivouaquer sur les dunes, une fausse alerte jeta la terreur dans la phalange marseillaise, qui échangea dans l'obscurité plusieurs coups de fusil avec les soldats de la ligne; elle cria à la trahison et demanda à être rembarquée. Son exemple fut suivi par les volontaires. Ils ne répondirent aux remontrances du général Casabianca et du contre-amiral Truguet, qu'en les menaçant de la lanterne. La flotte ramena le corps expéditionnaire à Toulon.

Rentré en Corse, le général Casabianca traversa l'île avec Napoléon, le reçut dans sa maison de Vescovato, et l'accompagna jusqu'à Saint-Florent. C'est de là que ce dernier se rendit à Ajaccio.

La pensée de conquérir l'île de Sardaigne ne fut jamais abandonnée par Napoléon. Il reprit ce projet en 1806 et fit écrire, le 26 avril, au ministre de la marine. Lui-même traça, pour le ministre de la guerre, le plan d'une descente dont le général Baraguey-d'Hilliers, père du maréchal actuel, devait être chargé, descente qui n'eut pas lieu, nous ignorons pour quelle cause.

En 1811, au moment où le général Arrighi, duc de Padoue, parent de l'Empereur, se rendit en mission dans les départements annexés de l'ancien Piémont, le ministre de la guerre le prévint officieusement qu'il était destiné à prendre le commandement en chef d'un corps de troupe avec lequel il aurait à faire la conquête de la Sardaigne. Pour la seconde fois, l'Empereur avait tracé, de sa propre main, le plan de l'expédition, ainsi que cela résulte d'une note autographe qui existe encore, et en tête de laquelle on lit le nom du duc de Padoue comme commandant.

Cette note, écrite par Napoléon, est *traduite* à l'encre rouge par le baron de Menneval.

Toutefois il n'y eut pas d'expédition.

La condamnation et la mort de Louis XVI avaient modifié les sentiments et les opinions politiques de Paoli (1). Il conservait cependant encore une sorte d'attraction pour la France, lorsqu'il reçut l'ordre de prendre le commandement de l'armée d'Italie. Il avait près de quatre-vingts ans. Il comprit qu'on voulait le placer momentanément à la tête des troupes, pour lui faire subir, bientôt après, le sort des Biron et autres généraux en chef qui avaient porté leur tête sur l'échafaud. Il refusa. Dénoncé alors par les trois commissaires, Lacombe Saint-Michel, Delcher et Saliceti, il fut mandé à la barre de la Convention pour rendre compte de sa conduite. Paraître devant le tribunal révolutionnaire, c'était aller chercher sa condamnation à mort. Il préféra se jeter dans les montagnes, appeler à lui les populations des Piéves, sur lesquelles il exerçait une grande influence, et, au pis-aller, livrer son pays à l'Angleterre. Les habitants de l'île se partagèrent en deux camps. Quelques-unes des principales familles restèrent fidèles à la France, mais la majorité des Piéves soutint le vieux général Paoli, et consentit plus tard à livrer la Corse aux Anglais. Les Bonaparte durent une fois encore quitter Ajaccio et leur patrie, pour se réfugier sur le continent.

Au moment où Paoli convoquait une *consulta* à Corte, Joseph, l'aîné des Bonaparte, alors dans cette ville, s'embarquait avec les représentants du peuple sur les frégates françaises pour se rendre d'abord à Ajaccio, puis à Paris, afin d'obtenir la formation d'une petite armée qui permît de soumettre la Corse.

(1) Paoli, investi de la confiance particulière du roi, correspondait directement avec le souverain, ce dont il était très flatté; aussi en apprenant la mort de ce malheureux prince, il se déchaîna contre la Convention.

Paoli n'ignorant pas ce fait, était fort désireux de s'emparer des autres membres de la famille Bonaparte et de les conserver, en quelque sorte, comme des otages. Il donna des ordres en conséquence. Les Bonaparte étaient sur leurs gardes. Lucien était parti avec M. de Sémonville, ambassadeur de la République près la Porte, dont le bâtiment avait touché le port d'Ajaccio. Napoléon s'était emparé d'une tour dite de Capitello, où il avait réuni les partisans de la France, ses amis et les membres de sa famille. Ces derniers s'embarquèrent avec Joseph et les commissaires de la Convention, à la fin de mai, pour se porter sur Calvi et en assurer la possession. Les agents de Paoli, restés maîtres à Ajaccio, saccagèrent la maison et les propriétés des Bonaparte, qui furent contraints d'abandonner la Corse en pleine révolte, et de se réfugier sur le continent.

Débarquée à Toulon, la famille Bonaparte s'établit à la Valette.

Joseph partit pour Paris afin de réunir ses efforts à ceux des députés de la Corse qui demandaient l'envoi de troupes dans l'île. Napoléon rejoignit, à Nice, à l'armée d'Italie dont il faisait partie, le régiment d'artillerie dans lequel il était capitaine en premier depuis le 8 mars.

L'aîné des Bonaparte obtint, en effet, qu'un corps de six mille hommes serait embarqué à Toulon pour la Corse. On le nomma chef de bataillon attaché à l'état-major de cette petite armée, dont la destination ne tarda pas à changer, par suite des événements du midi de la France. Tout était en feu à cette époque terrible et néfaste de notre histoire. Les insurrections éclataient partout. Toulon n'était pas encore au pouvoir des Anglais, mais le général Carteaux, commandant un corps dans le Midi, était chargé de réprimer les révoltes suscitées par les gardes nationales insurgées.

Le régiment d'artillerie de Napoléon avait ses compagnies

disséminées sur divers points. Trois d'entre elles et le dépôt se trouvaient à Nice. Elles étaient commandées par MM. de Sugny, de Songis et de Pernety, tous trois, par la suite, généraux de division, et dont le dernier est mort à Paris, il y a peu d'années, à l'âge de plus de quatre-vingts ans.

Napoléon fut laissé à Nice pour prendre en main l'administration de ces compagnies et celle du dépôt. Il s'y trouvait à la fin de juin lorsqu'il reçut, pendant une nuit, l'ordre de partir en poste pour se rendre à la poudrière de Vonges, dans le département de la Côte-d'Or, entre Auxonne et Gray, afin de diriger des munitions sur l'armée. On lui compta douze mille francs en papiers, et il partit dans un cabriolet loué aux frais de la caisse du parc.

Le 5 juillet, en traversant Valence, il rencontra la brigade du général Carteaux, forte de 2,000 hommes et qu'on envoyait contre les fédérés du Midi.

Carteaux avait pour mission de descendre le Rhône par les deux rives pour s'opposer à la jonction des fédérés de Marseille et de Nîmes. Le représentant Albitte marchait avec la troupe. Il requit le capitaine Bonaparte, et ce dernier se trouva dès lors attaché à l'artillerie des troupes de Carteaux.

Le 9 juillet Napoléon partit de Valence; le 10, de Loriol. Le 11, il séjourna à Montélimart; le 12, au camp de la Palud.

La citadelle de Pont-Saint-Esprit était aux mains des gardes nationales du Gard, qui en avaient pris possession au nombre de 1,200. Le 14, cette forteresse fut évacuée, et le même jour les soldats de Carteaux y entrèrent.

Du Pont-Saint-Esprit la petite armée, continuant à descendre le Rhône par les deux rives, vint à Orange d'où elle se mit en route pour Avignon. Napoléon arriva à Bagnols (Gard), assista à un banquet donné aux troupes de la colonne de droite par les gardes nationaux, et le 25 il se trouvait devant Avignon insurgée.

Les révoltés, sommés, ayant refusé de recevoir les troupes de la République, Carteaux donna l'ordre à Napoléon d'attaquer la ville. Ce dernier mit en batterie, dans une position avantageuse, deux de ses pièces qu'il pointa lui-même. Du premier coup, il démonte une des bouches à feu de l'ennemi ; du second, il tue et blesse deux canonniers. Les insurgés se retirent et Carteaux pénètre dans la ville.

Le centre de la résistance des fédérés étant à Beaucaire, Bonaparte y est envoyé avec 2 pièces et 100 canonniers. Il entre à Tarascon le 28 juillet, et le lendemain, 29, fait annoncer aux autorités de Beaucaire qu'il marche sur leur ville.

Voyant un grand rassemblement, il allait commencer le feu, lorsqu'on lui dit que ce rassemblement, loin d'être hostile, est composé d'amis du gouvernement. — Ah ! c'est différent, dit tranquillement le jeune officier, et il empêche ses canonniers de tirer.

A ce passage de Napoléon à Beaucaire se rattache un fait assez curieux. Le soir, à souper, se trouvant avec plusieurs négociants des principales villes de la Provence, il eut une discussion politique qu'il rédigea quelques jours plus tard étant à Avignon, et qu'il intitula : *Le souper de Beaucaire*. Cette brochure résume les opinions des habitants du pays à cette époque. Elle fut écrite chez un M. Boucher, où le jeune capitaine se trouva logé pendant son séjour à Avignon.

Le souper de Beaucaire, envoyé par Napoléon aux représentants du peuple dans le Midi, fut imprimé par leur ordre aux frais de la République, ce qui eut lieu par les soins du rédacteur du *Courrier d'Avignon*, le nommé Sabin Tournal. Ce petit ouvrage a donc pu être conservé.

De Beaucaire, Napoléon fut dirigé sur Arles où il logea à l'hôtel des *Quatre-Rois*. Il dîna chez le capitaine du port, nommé Chabrier, resta trois jours dans la ville et rejoignit, le 8 août, les troupes de Carteaux à Saint-Martin de Crau. Tombé

malade, il revint à Avignon, logea chez M. Boucher, négociant, et c'est là qu'il rédigea sa brochure du *Souper de Beaucaire*, ainsi que nous l'avons dit.

Le 22 août, Napoléon partit en poste d'Avignon, passa à Valence, traversa Lyon, afin de remplir sa mission, arriva à Auxonne le 28 août 1793, pour de là se rendre à Vonges. Le 28, il dîna chez le professeur de mathématiques, M. Lombard, avec plusieurs officiers.

Le 27 août, Toulon fut livré aux Anglais ; les 6,000 hommes destinés à se rendre en Corse reçurent une autre destination. Cette petite armée, dont Joseph avait obtenu l'organisation, fut mise aux mains du général Carteaux pour reprendre notre premier port de guerre. Joseph était employé au siége. Napoléon se rendit d'Auxonne à Paris pour solliciter du comité de salut public d'être employé à cette opération, ce qu'il obtint. Il partit de Paris pour Lyon, s'embarqua pour Avignon et de là se fit mener à Ollioules, quartier général de l'armée.

Joseph et lui se décidèrent alors à faire venir leur famille à Marseille. Madame Lœtitia et ses enfants descendirent d'abord à l'hôtel *Cyprières,* rue Lafont. Bientôt après ils s'installèrent tous dans une jolie petite maison fort tranquille, située en dehors de la porte de Rome, rue Perrier, numéro 28. C'est là que les deux aînés des Bonaparte se rendaient, lorsque leur service le leur permettait, pour se réunir aux leurs.

Le 19 octobre 1793, Napoléon fut nommé chef de bataillon et attaché définitivement au commandant de l'artillerie du siége de Toulon.

L'histoire de ce siége, pendant lequel Bonaparte, à peine âgé de vingt-quatre ans, commença à montrer la puissance de son génie, est trop connue pour que nous en retracions les différentes phases. Nous raconterons seulement ici deux anecdotes qui s'y rattachent.

Lorsque Napoléon arriva devant Toulon, il trouva l'armée sous les ordres du ridicule général Carteaux, dont il avait reconnu déjà la fantastique ignorance. Aussi résolut-il de prendre en main le service de l'artillerie, en ce moment de beaucoup le plus important. On a dit et écrit que l'artillerie était alors commandée par le lieutenant général du Teil, frère cadet de celui sous les ordres duquel Napoléon avait été à Auxonne, et que l'on a confondu à tort, même dans les Mémoires du roi Joseph, avec son frère aîné, un des légataires dont le nom figure sur le testament de l'Empereur, comme nous l'avons dit.

Ce second général du Teil n'était pas au siége de Toulon lorsque Bonaparte y arriva ; il commandait alors l'artillerie à l'armée des Alpes sous Kellermann. Étant fort malade, il adressa, le 17 juin 1793, au citoyen Dupin, adjoint au ministre de la guerre, une demande pour être employé à une armée autre que celle des Alpes, le climat des hautes montagnes étant absolument contraire à sa santé. Kellermann appuya cette demande qui était accompagnée d'un certificat de médecin. Il fit plus : appréciant les services de Jean du Teil, il demanda et obtint pour lui le grade de lieutenant général. Le ministre de la guerre autorisa le chef de l'armée des Alpes à donner à du Teil un commandement sédentaire. On l'envoya à Grenoble ; mais Dugommier ayant été envoyé de l'armée des Alpes à celle de Toulon, où il remplaça le successeur de Carteaux, fit venir de Grenoble le général du Teil pour le mettre à la tête du service de l'artillerie devant Toulon.

Arrivé au siége, au commencement de décembre 1793, Jean du Teil y trouva le commandant Bonaparte. Émerveillé de l'aptitude et des talents du jeune officier, de son caractère et de ses qualités transcendantes, il écrivit au ministre de la guerre Bouchotte : « Je manque d'expressions pour te peindre le mérite de

Bonaparte : beaucoup de science, autant d'intelligence et trop de bravoure, voilà une faible esquisse des vertus de ce rare officier. C'est à toi, ministre, à le consacrer à la gloire de la République. »

Le général du Teil fit plus : il laissa le commandant Napoléon Bonaparte maître de diriger les opérations relatives à l'artillerie comme il l'entendrait. Noble et rare abnégation et qui prouve, de la part de cet ancien officier général, un bon sens et un patriotisme qu'on ne saurait trop reconnaître.

Du reste du Teil de plus en plus malade et voyant que le service était en bonnes mains, sollicita un congé pour aller respirer à Metz, l'air natal. Ce congé lui fut accordé par le général Dugommier sur la demande des représentants Saliceti et Ricord, avec un certificat constatant qu'il avait servi avec une grande distinction et que le repos lui était indispensable pour le rétablissement de sa santé.

Mis à la retraite à cette époque, le général du Teil fut replacé par le premier Consul, et nommé successivement commandant d'armes à Lille, puis à Metz. Il fut retraité de nouveau, et définitivement dans les premiers jours de 1814, et mourut en 1822 dans un âge très-avancé. Napoléon lui sut toujours gré de lui avoir accordé toute sa confiance, au siége de Toulon, et de l'autorisation tacite qu'il lui avait donnée d'agir comme il l'entendrait.

C'est pendant ce siége que Napoléon connut le sergent Junot, depuis duc d'Abrantès, qui dut à un bon mot et à un courageux sang-froid sa fortune future. C'est encore là que le jeune commandant contracta la maladie de la gale dont il se ressentit longtemps, et qui lui vint de ce qu'un de ses canonniers ayant été tué sur sa pièce, il voulut le remplacer et saisit le refouloir tenu un instant avant par le malheureux soldat galeux, mort à son poste d'honneur.

A Carteaux avaient succédé deux généraux; le dernier fut le brave Dugommier. Voici comment le roi Joseph, dans une lettre adressée de Londres au major Lee, le 30 novembre 1834, parle de cet officier général :

« Le général Dugommier et les troupes qu'il devait conduire en Corse furent employés au siége de Toulon. Napoléon y commanda dans le fait l'artillerie. J'étais souvent avec lui. Le général Dugommier avait conçu tant d'estime pour le jeune commandant d'artillerie qu'il voulut l'avoir avec lui, dans sa voiture, lors de son entrée solennelle dans la ville de Toulon. Le commandant ne le trouvant pas au quartier général, Dugommier voulut me faire remplacer mon frère dans sa voiture. Le souvenir de cette anecdote est resté dans mon cœur. J'espère que vous croirez sans peine que c'est un sentiment de juste reconnaissance pour deux illustres morts qui me fait entrer dans ce détail et non une puérile vanité. »

Le 30 novembre 1793, les représentants du peuple près l'armée de Toulon, parmi lesquels Robespierre jeune, prirent un arrêté pour nommer adjudant général (colonel), à titre provisoire le commandant Bonaparte. Le 18 décembre, les Anglais ayant évacué la place, les mêmes représentants nommèrent le surlendemain Napoléon général de brigade. Toutefois il ne fut confirmé dans ce grade que le 6 février 1794. A cette époque Dugommier écrivait de lui, au comité de salut public : « Récompensez ce jeune homme et avancez-le, car si on était ingrat envers lui, il s'avancerait tout seul. »

Bonaparte ne resta pas inactif après la prise de Toulon. Le 30 décembre il se rendit à Marseille dans sa famille et y reçut la mission d'inspecter les côtes de la Méditerranée et d'en effectuer l'armement. Il s'acquitta de ce soin avec le zèle, l'activité et la haute et puissante intelligence qu'il mettait en toute chose. Ses lettres imprimées récemment, et qui commencent la série de ces

cuments rendus publics, dénotent de la part du jeune officier
e force de volonté, une énergie incroyable (1). Elles sont
preintes d'un ton de commandement qui donne dès cette épo-
e à la correspondance de Napoléon un cachet inimitable.
Plus que tout autre il a prouvé la vérité de ce dicton :

LE STYLE, C'EST L'HOMME.

(1) Une grande partie des lettres publiées dans la *Correspondance de* *Empereur*, dont 21 volumes sont imprimés, avait paru déjà dans les volumes des Mémoires du roi Joseph et du prince Eugène.

LIVRE III

Napoléon officier général.

SOMMAIRE. — Napoléon cité à la barre de la Convention. — Il se rend à l'armée d'Italie.— Fait adopter son plan. — Robespierre lui fait offrir la place d'Henriot.— Anecdote.— Napoléon est mis en état d'arrestation à Nice.— Réfutation d'un passage des Mémoires de madame d'Abrantès par le roi Joseph. — La lettre de Junot. — Louis et Napoléon à Toulon.— Anecdotes.— Napoléon sauve vingt émigrés.— Reçoit l'ordre de se rendre à l'armée de l'Ouest.— Vient à Paris.— Sa lettre à Talma. — Lettre à Joseph.— Le maître de dessin de Louis Bonaparte. — Napoléon attaché au comité topographique. — Il a la pensée d'aller en Turquie.— Le 13 vendémiaire.— Napoléon général en second de l'armée de Paris. — Il vient habiter l'hôtel de la rue des Capucines.— Eugène Beauharnais.— Rectification d'un fait historique.— Sollicitude de Napoléon pour ses amis et les membres de sa famille.— Il est nommé général de division le 26 octobre 1795. — Anecdote. — Son mariage avec madame de Beauharnais.— Le notaire Raguideau.— Le contrat.— Anecdotes.— Lettre au Directoire. — L'hôtel de la rue Chantereine.— Napoléon envoyé à l'armée d'Italie en mars 1796.— Voyage de Paris à Nice. — Il prend le commandement de l'armée. — Anecdotes.— Rectifications de faits historiques.— Série de victoires.— Le gouverneur du duché de Parme.— Napoléon et Saliceti; anecdote, désintéressement de Napoléon. — Berthier.— Sa lettre à Clarke.— Lettre de Napoléon à Carnot (9 mai). — Lodi. — Anecdote. — Révolte de Pavie.— Anecdotes.— Lettre à Oriani.— La table du général en chef.— Institution des guides.—Lettre à Lannes. — Lettre au Directoire. — Anecdotes. — Investissement de

Mantoue.— Anecdote.— La maison de Castelnovo.— Louis envoyé au Directoire la veille de Castiglione.— Lettre à Carnot.— Lettre et instructions du Directoire à Napoléon.— Anecdote au village de Cismone. — Le chien du champ de bataille de Bassano.— Arcole.— Le drapeau.— Anecdotes.— Lettre de Napoléon à Lannes.— Le cylindre de l'espion autrichien.— Les drapeaux pris par Daumesnil. — Mantoue capitule.— Anecdote.— Les drapeaux des demi-brigades.— Anecdote. — Lettre du député Casabianca.— Bourrienne.—Gratifications.—Passage de la Piave, la cantinière Marie Dauranne.— Rome.— La lettre de Saliceti relative au Pape.— Traité de Tolentino. — Lettre de Napoléon à l'évêque de Côme.— Préliminaires de Léoben.— Anecdotes.— Lettre au Directoire. — Revue à Palma-Nova. — Affaire de Venise. — Motion d'ordre du député Dumolard contre Napoléon.— Lettre de Napoléon au président du Directoire (30 juin 1797).— Note sur les événements de Venise.— Napoléon mécontent demande à être remplacé dans son commandement.— Il le demande une troisième fois après les événements de fructidor. — Sa lettre du 25 septembre. — Le Directoire refuse. — Paix de Campo-Formio (17 octobre).— Lettre de Napoléon aux inspecteurs du Conservatoire de musique. — Distribution des sabres d'honneur (31 octobre).— Lettre de Berthier à l'ordonnateur Haller. — Napoléon quitte l'armée d'Italie le 16 novembre 1797. — Le drapeau de l'armée. —Lettre relative au général Joubert et au chef de brigade Andréossy.— Lettre de Rastadt au Directoire exécutif, en date du 26 novembre 1797. —Napoléon revient à Paris le 5 décembre 1797.— Projet d'une expédition contre l'Angleterre.— Lettre au président de l'Institut. — Assassinat du général Duphot.— Expédition d'Egypte. — Instructions données à M. Lascaris de Vintimille. — Ordre à l'amiral Brueys de faire entrer la flotte dans le Port-vieux.— Nouvel ordre à Brueys. — Expédition de Syrie.— St-Jean-d'Acre. — Larrey. — Daumesnil. — Arrighi. — Les pestiférés de Jaffa.— Anecdotes.— Bourrienne.— La mer Rouge.— Comédiens.— Armes d'honneur. — Napoléon quitte l'Egypte et arrive à Paris le 16 octobre 1799.— 18 brumaire.— Anecdotes. — Napoléon au Luxembourg.

Pendant le siége de Toulon, le commandant Bonaparte eut l'occasion de connaître Robespierre jeune, puis Barras, arrivé sur la fin des opérations.

Ainsi que nous l'avons dit, il revit sa famille à Marseille où Joseph épousa mademoiselle Clary, et il s'occupa très-activement de la mise en état de défense des côtes de la Provence.

A cette époque, les généraux commandant les armées actives avaient toujours auprès d'eux des représentants du peuple, presque tous fort ignorants des choses de la guerre et dont plusieurs étaient lâches et cruels. Sans cesse ces derniers dénonçaient les chefs militaires. Sur un simple rapport, sur une plainte du représentant, l'accusé était mandé à Paris à la barre de la Convention, où souvent on ne lui laissait pas même la faculté de se défendre.

Un des membres de la Convention, nommé Granet, dans la séance du 25 février 1794, dénonça le général Lapoype et le général Bonaparte comme ayant proposé à un de ses collègues, le représentant Maignet, alors à Marseille, de faire réparer les forteresses élevées jadis par Louis XIV autour de la ville, *crime de lèse-liberté*.

En effet, Napoléon, soldat avant tout et officier d'artillerie, voyant la fermentation qui régnait encore alors dans le Midi, et craignant que par un hardi coup de main le peuple ne s'emparât des poudres de guerre et des armes renfermées dans les forts, presque démolis au commencement de la Révolution, avait essayé de faire comprendre à Maignet l'utilité de remettre ces forts en état de défense. Cette proposition était au point de vue militaire des plus judicieuses ; le représentant l'avait immédiatement traduite en proposition attentatoire à la liberté.

Le général Lapoype et Bonaparte furent donc cités à la barre de la Convention. Le premier se rendit à Paris et parvint à se justifier en prouvant que Napoléon seul avait fait la proposition de relever les murs du fort Saint-Nicolas. Quant au second, il venait de partir pour l'armée d'Italie où il avait été nommé commandant en chef de l'artillerie, lorsque

l'ordre de se présenter devant la Convention arriva à Marseille.

Comme on avait besoin du jeune général, dont les talents étaient parfaitement reconnus depuis le siége de Toulon, on n'osa lui signifier l'ordre de partir. La Convention se borna à *suspendre* l'exécution de ce mandat d'amener, se réservant de le faire valoir par la suite, si elle le jugeait convenable.

Ainsi grâce à la circonstance de son départ, Napoléon n'eut pas à se justifier en ce moment.

Le général s'était rendu à l'armée dans les premiers jours de mars 1794 avec Junot, qu'il avait fait faire officier et pris pour aide de camp. Tous deux, après avoir visité Toulon et les côtes, avaient gagné Nice, quartier général de l'armée d'Italie commandée par Dumerbion. Ils arrivèrent dans cette ville le 11 du même mois. Les hostilités n'étaient pas commencées. Napoléon n'eut pas plutôt pris connaissance de l'état des choses qu'il comprit le vice des opérations effectuées jusqu'alors. Après avoir reconnu la position des adversaires pendant six jours (du 27 mars au 2 avril), il conçut un plan qui devait, en tournant l'ennemi, procurer d'immenses résultats. Il obtint de le soumettre à un conseil de guerre, qui eut lieu le 2 avril et qui fut composé des représentants du peuple Ricord et Robespierre jeune, des généraux Dumerbion, Masséna, Vial et Rusca.

Ce plan fut adopté et mis à exécution trois jours après. Il s'en suivit une série de victoires annoncées à la Convention dans le style pompeusement ridicule de l'époque par les représentants du peuple, en termes plus militaires par Dumerbion. Toutefois, ni les représentants, ni le général en chef ne firent alors mention de Bonaparte à qui l'on devait tous ces succès. Bien mieux, les premiers attribuèrent le plan suivi à la Convention elle-même. Ajoutons cependant que Robespierre jeune ne se trompa pas sur la valeur réelle de Napoléon, et qu'il lui voua une estime et une amitié qui ne se démen-

tirent pas et qui faillirent coûter bien cher au futur empereur.

Après le mariage de Joseph, la famille Bonaparte vint habiter quelque temps près d'Antibes ; mais bientôt elle se rapprocha de Nice et occupa une jolie maison de campagne non loin de cette dernière ville. Napoléon s'y rendait aussi souvent qu'il pouvait. Il poussait de tout son pouvoir à une expédition pour reprendre la Corse. Son frère aîné devait en faire partie et, en effet, Joseph s'embarqua à bord du vaisseau du contre-amiral Martin. Quelques troupes étaient sur la petite escadre et l'on se dirigea sur les atterrages de l'île; mais on fut bientôt en vue d'une flotte anglaise commandée par l'amiral Hood, et beaucoup trop supérieure pour pouvoir être combattue avec quelque chance de succès. L'expédition dut donc revenir dans le golfe Juan sans avoir pu prendre pied en Corse, à la grande contrariété de Napoléon et de sa famille, qui avaient un double intérêt à ce que leur île natale fut replacée sous le gouvernement de la France (1).

A cette époque, cependant, la famille, grâce aux démarches et à l'activité de Napoléon, était parvenue à rentrer dans une petite portion de sa fortune patrimoniale, plus que compromise après son départ d'Ajaccio.

Nous avons dit que le général de l'artillerie de l'armée d'Italie s'était lié avec Robespierre jeune dont il appréciait le caractère. Le représentant du peuple sollicita Napoléon, de la part de son frère, pour qu'il acceptât de se rendre à Paris et occupât le poste de commandant de la force armée, à la place de l'inepte Henriot. Un jour, vers le milieu de mai 1794, Napoléon arrive dans sa famille. Il paraissait fort préoccupé. Tout à coup prenant à part Joseph et Lucien, il leur dit qu'on lui propose cette

(1) On a prétendu à tort que Napoléon avait été chargé de cette expédition, c'est Joseph qui y prit part.

place d'Henriot, et qu'il doit donner sa réponse le soir même. Alors, avec sa force de logique habituelle et comme se parlant à lui-même, il suppute les avantages et les inconvénients de la position, puis il finit par conclure à ne pas prendre un rôle politique dans lequel il serait obligé de soutenir Robespierre aîné et le régime de la Terreur, ajoutant comme péroraison de son espèce de monologue : « Qu'irais-je faire dans cette maudite galère ? »

Napoléon resta donc à l'armée d'Italie. Robespierre jeune partit pour Paris, très-contrarié de n'avoir pu l'entraîner dans ses eaux.

Au commencement de juillet, et grâce aux plans du jeune officier général, nos troupes étaient en possession de toute la chaîne supérieure des Alpes-Maritimes et en communication avec la droite des corps campés sur ces hautes montagnes. On avait fait 4,000 prisonniers, pris 70 canons et deux places fortes : Saorgio et Oneille. On dominait jusqu'à l'Apennin. Ce fut alors que le vieux général Dumerbion se décida enfin à dire aux représentants du peuple près son armée : « C'est au talent de Bonaparte que je dois les savantes combinaisons qui ont assuré notre victoire. »

Les services rendus à la France républicaine par Napoléon étaient de nature à lui assurer la reconnaissance d'un gouvernement autre que celui qui existait alors; mais loin de lui tenir compte de ce qu'il avait fait pour sa patrie à Toulon et à l'armée d'Italie, le parti de Robespierre ne fut pas plutôt abattu, qu'on accusa le général Bonaparte de crimes imaginaires, de complicité avec Robespierre jeune pour trahir l'armée, faire connaître à l'ennemi les plans de campagne, etc. On trouve dans une lettre-rapport du 6 août 1794, signée Albitte, Saliceti, Laporte, ce passage curieux : « Tel était, citoyens collègues, le plan bien connu aujourd'hui de Robespierre et Ricord;

il cadre parfaitement avec tous les mouvements de l'ennemi. *Bonaparte était leur homme, Leur faiseur de plans* auxquels il nous fallait obéir. Une lettre anonyme, datée de Gênes, nous a prévenus qu'il y avait un million en route pour corrompre le général. Tenez-vous sur vos gardes, nous disait-on. Saliceti arrive. Il nous apprend que Bonaparte s'est rendu à Gênes, autorisé par Ricord. Qu'allait faire ce général en pays étranger? Tous nos soupçons se fixent sur sa tête, etc.; « et plus loin : » il importe d'abord d'écarter Ricord et Bonaparte; nous allons prendre sur nous de nous assurer de leurs personnes ainsi que de leurs papiers et de vous les envoyer à Paris, etc. »

Le 13 juillet précédent, en effet, Napoléon avait reçu la mission de se rendre à Gênes, ostensiblement pour traiter des affaires de la République française de concert avec le chargé du gouvernement, mais secrètement, pour visiter les forteresses, se procurer des renseignements sur le pays, sur ses ressources, pour faire rentrer à Nice un fort convoi de poudres et, en dernier lieu, pour s'assurer de la conduite du ministre français Tilly et de ses agents; car dans ces temps de dénonciations et de dénonciateurs, personne ne se fiait à personne.

Cette mission fut le prétexte qui servit aux représentants pour faire arrêter Napoléon au commencement du mois d'août. L'ordre est ainsi motivé : « Les représentants, etc., considérant que le général Bonaparte, commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, a totalement perdu leur confiance par la conduite la plus suspecte et surtout par le voyage qu'il a dernièrement fait à Gênes, arrêtent ce qui suit :

« Le général Bonaparte est provisoirement suspendu de ses fonctions. Il sera mis en état d'arrestation et traduit au conseil de salut public, à Paris, sous bonne et sûre escorte, etc. »

Loin que Bonaparte eût des adhérences avec le parti de Robespierre, on a vu qu'il avait refusé de servir de chef militaire

à ce parti ; en outre, lorsqu'il apprit la mort des deux Robespierre, de Couthon, de Saint-Just, etc., il écrivit au ministre de France à Gênes :

« L'artillerie était en avant et le tyran Sarde allait recevoir un grand coup ; mais j'espère que cela ne sera que retardé..... J'ai été un peu affecté de la catastrophe de Robespierre le jeune que j'aimais et que je croyais pur ; mais fût-il mon père, je l'eusse moi-même poignardé s'il aspirait à la tyrannie. »

Voici, à propos de cette arrestation du général Bonaparte, ce que nous trouvons dans le manuscrit par lequel le roi Joseph réfute plusieurs des passages des Mémoires de la duchesse d'Abrantès :

« Il n'est pas vrai que Napoléon ait été mis au secret ; il n'est pas vrai qu'il ait été conduit en prison. Il a eu un factionnaire à sa porte pendant quelques jours ; ses papiers furent visités par le commissaire ordonnateur Dennié qui fit un rapport favorable. Il fut mis en liberté et continua son service de commandant de l'artillerie.

« L'arrivée de la garnison de Calvi, qui avait obtenu d'être transportée en France à l'époque où le général Bonaparte était arrêté à Nice, lui fut favorable. Avec elle arrivèrent beaucoup de patriotes et d'officiers qui, ayant été témoins des sacrifices de toute espèce qu'avait faits sa famille en Corse, furent indignés de son arrestation. Ils ne purent pas croire à sa culpabilité. Parmi eux se prononça très-haut Barthélemy Arèna, membre de l'Assemblée législative et commissaire du gouvernement dans la ville de Calvi pendant le siége. Celui-ci, ancien collègue des représentants Laporte, Albitte au corps législatif, de Saliceti et de Joseph Bonaparte au directoire du département de la Corse, patriote ardent, à peine débarqué est instruit de l'arrestation de son compatriote. Avant d'arriver à l'hôtel occupé par les représentants du peuple, il trouva Joseph Bona-

parte et lui dit : « Je me charge de Laporte et d'Albitte, vois Saliceti. Ton frère est innocent. Il est arrêté parce qu'il avait trop de crédit sur Robespierre le jeune et que l'influence de celui-ci détruisait celle des autres représentants. Alors c'était de la jalousie; aujourd'hui c'est la peur qui les a mis contre ton frère. » Déjà un officier de gendarmerie avait exposé à Albitte que le club de Nice et les patriotes étaient indignés de l'arrestation du général Bonaparte. Arèna l'ébranle; il s'emporte contre Saliceti; Joseph le voit à son tour et Cipriani, mort au service de Napoléon à Sainte-Hélène, vient lui annoncer que son frère est libre.

« Napoléon avait obtenu du représentant Robespierre le jeune la non exécution, à l'armée d'Italie, de la loi qui chassait les nobles. Presque tous les anciens officiers d'artillerie étaient nobles, tels que Caffarelli, Marmont, Muiron, etc. Il avait lu plusieurs lettres de Robespierre l'aîné, par lesquelles il était évident qu'il pensait à arrêter le système de la Terreur. Il ne cessait d'écrire: « Nous avons dépassé les bornes, nous avons perdu l'opinion nationale; il faut revenir à la vraie liberté; il faut tourner le pouvoir du gouvernement contre ceux qui demandent sans raison l'arrestation et la mort de leurs concitoyens. » Ces opinions étaient celles de Robespierre le jeune. Ses collègues ne pensaient pas tous comme lui; cependant ils étaient comprimés par l'ascendant de son nom. Lorsque la nouvelle de sa mort arriva, ils crurent prouver leur affinité avec la faction victorieuse et supposèrent que l'arrestation du général Bonaparte serait une preuve de leur adhésion. »

Napoléon fut mis en liberté le 20 août, quatorze jours après avoir été arrêté. L'acte d'élargissement *provisoire* relate que les papiers du général, scrupuleusement examinés, n'ont rien appris de positif qui pût justifier les soupçons conçus sur sa conduite et ses dispositions; que les connaissances militaires

du commandant de l'artillerie peuvent être utiles à la République, que le général sera donc provisoirement élargi, et qu'il sera statué définitivement sur lui après la réponse du Comité de salut public.

La lettre par laquelle Saliceti et Albitte annoncent cette résolution au Comité de salut public, est plus curieuse encore, elle contient cette phrase : « Nous avons été convaincus de l'utilité dont nous peuvent être les talents de ce militaire qui, nous ne pouvons le nier, devient très-nécessaire dans une armée dont il a, mieux que personne, la connaissance, et où les hommes de ce genre sont extrêmement difficiles à trouver. »

Pendant sa courte arrestation, Napoléon reçut une lettre de son aide de camp Junot, lequel la lui fit tenir par un soldat de garde à la porte du général. Junot proposait à son chef de tenter sa délivrance. Napoléon répondit que sa conscience était le tribunal où il évoquait sa conduite, de ne rien faire, qu'il le compromettrait.

La lettre de Napoléon à Junot a cela de particulier qu'elle est reproduite dans la *Correspondance de l'Empereur* (Ier volume, pièce n° 35), comme ayant été communiquée par M. Coston, ou tirée de son ouvrage, et qu'elle porte au-dessous de la signature *Buonaparte,* ces mots : *en arrestation au fort Carré à Antibes;* or, dans l'ouvrage de Coston, la lettre ne porte ni date, ni les mots que nous venons de citer; d'un autre côté, on voit que Joseph Bonaparte, qui se trouvait à Nice au moment de l'arrivée de la garnison de Calvi, nie formellement que son frère ait été incarcéré. Il est donc plus que permis de douter que la lettre à Junot ait été écrite du fort Carré d'Antibes.

Napoléon passa le reste de l'année 1794 à l'armée d'Italie, aux victoires de laquelle il contribua de telle façon, qu'il est naturel de lui attribuer presque exclusivement les succès qu'elle obtint.

Il avait avec lui son frère Louis qui, né en 1778, n'avait encore que seize ans. Ce jeune homme se trouvait à Marseille avec madame et mesdemoiselles Bonaparte pendant le siége de Toulon. Napoléon, dans une de ses courses à Marseille, avait exigé qu'on le fît partir pour l'école d'artillerie de Châlons, disant qu'il était d'âge à commencer sa carrière. En traversant Lyon, alors en pleine fermentation, le jeune Louis Bonaparte avait couru des dangers réels. A cette époque l'enfance ne mettait ni à l'abri du soupçon, ni à l'abri de la mort. Prêt à arriver à sa destination, apprenant que l'école d'artillerie n'existait plus, il s'était empressé de rétrograder et de revenir dans sa famille. Napoléon l'avait alors attaché à son état major de l'artillerie de l'armée d'Italie. Ils avaient donc fait ensemble la campagne de 1794. A la fin de décembre, tous deux se rendirent à Toulon. Le général, pour qui tout était sujet d'étude, se trouvant, le 27, dans la ville dont le siége avait commencé sa gloire, voulut faire connaître sur les lieux à son jeune frère les points et le système d'attaque. Arrivé en un endroit où l'on avait perdu beaucoup de monde assez inutilement, lui indiquant les fautes commises et les pertes qu'on aurait pu éviter si le général qui dirigeait les troupes de ce côté, eût mieux connu son métier, il s'écria : « Si j'avais commandé ici, tous ces braves gens vivraient encore. Jeune homme, apprenez par cet exemple combien l'instruction est nécessaire et obligatoire pour ceux qui aspirent à commander les autres. »

Pendant la campagne de 1794, Louis Napoléon avait fait ses premières armes sous les ordres et sous les yeux de Napoléon. Le 29 avril, à la prise de Saorgio, le jeune officier, qui voyait le feu pour la première fois, loin de montrer aucune crainte, voulut servir de rempart à son frère. Le 21 septembre, au combat de Cairo, se trouvant avec Napoléon à une batterie en barbette sur laquelle l'ennemi dirigeait un feu des plus

vifs, le général vit avec plaisir Louis rester droit et la tête haute, tandis que la plupart des défenseurs baissaient la tête devant le boulet. Il lui fit son compliment : « Je vous ai toujours entendu dire, répartit Louis, qu'un officier d'artillerie ne doit pas craindre le canon. C'est notre arme ! »

A la fin de l'année, les représentants du peuple désirant faire quelque chose qui fut agréable à Napoléon, voulurent nommer Louis capitaine. Le général s'y opposa, trouvant son frère trop jeune pour une pareille faveur. Louis Bonaparte, très-brave de sa personne, n'aimait pas la guerre. Cela n'allait ni à ses instincts généreux, ni à ses goûts philosophiques, ni à ses idées dénuées de toute ambition.

Au commencement de 1795 Napoléon vint à Toulon où eut lieu un conseil de guerre auquel il assista, relatif à une expédition maritime qu'il désapprouva et qui n'eut pas lieu. L'escadre française sortit seule du port pour essayer de chasser les Anglais de la Méditerranée. Elle soutint quelques combats. Le 12 mars, un corsaire amena une prise espagnole sur laquelle se trouvaient une vingtaine d'émigrés appartenant aux premières familles; entre autres à celle des Chabrillan. Le peuple voulait égorger ces malheureux sans les laisser mettre en jugement. Le général Bizannet, qui commandait alors la ville, ayant demandé assistance au général Bonaparte pour tâcher de les sauver, tous deux coururent chez les représentants Mariette, Ritter et Chambon, sur l'esprit desquels Napoléon avait beaucoup d'empire. Ils obtinrent un arrêté qu'il rédigea et écrivit lui-même, en vertu duquel la translation des prisonniers devant le tribunal criminel du Var, à Grasse, était prescrite.

Napoléon fit plus : pour tromper la rage des assassins, il fit partir pendant la nuit, avec doubles attelages, des caissons d'artillerie remplis d'émigrés au lieu d'être chargés de munitions.

C'est ainsi qu'il parvint à arracher à la mort ces infortunés, dont plusieurs s'évadèrent et dont les autres furent acquittés comme n'ayant pas été arrêtés sur le territoire français.

Le 21 avril, le général Bonaparte reçut par le général Bizannet l'ordre de se rendre à l'armée de l'Ouest où l'envoyait le directeur du comité de la guerre, Aubry, ancien capitaine d'artillerie, qui s'était élevé, de sa propre autorité, au grade de général de brigade.

Il fut voir sa famille, embrasser sa mère, ses frères et sœurs, puis il partit pour Paris.

Aubry n'aimait pas Napoléon et ce dernier ne l'ignorait point.

Un jour de la fin du mois d'avril 1795, à la tombée de la nuit, une calèche couverte de poussière, traînée par deux grands et maigres chevaux, conduits par un cocher aux allures militaires s'arrêta à la porte de l'hôtel qui existait alors à Lyon, près la place des Célestins, rue Amédée. Trois hommes en descendirent. L'un, petit, maigre, aux longs cheveux et portant une capote bleue d'uniforme, des bottes à revers et un chapeau à ganse. C'était le général Bonaparte se rendant à Paris. Le second était un tout jeune homme, le frère de Napoléon, Louis, futur roi de Hollande. Le troisième, en uniforme de capitaine, beau garçon, était l'aide de camp Junot, futur duc d'Abrantès.

Tous trois voyageaient à petite journée dans la voiture du général. Ils séjournèrent à Lyon pour laisser reposer les chevaux. Pendant les trois jours qu'ils passèrent dans la ville, ils la parcoururent en curieux et en voyageurs ; puis ils reprirent leur route pour Paris. Ils se rendirent ensuite à Châtillon-sur-Seine chez le père de Marmont, où ils furent retenus quelques jours de plus qu'ils n'avaient l'intention de le faire à cause des troubles de prairial. Le jeune général, dont le nom avait acquis déjà un glorieux retentissement, descendit rue de la *Michodière*, où il prit un modeste appartement au numéro 6, le

23 mai 1795. Il est à présumer qu'il se souciait peu de faire connaître son adresse, car en écrivant le 24 juillet à son frère aîné Joseph, il le prie de lui envoyer ses lettres sous l'enveloppe du citoyen Casabianca représentant du peuple. Il était alors sans emploi, attendu que, nommé le 27 mars, au commandement de l'artillerie de l'armée de l'Ouest, il s'était peu soucié de ces nouvelles fonctions et n'avait pas été à son nouveau poste.

Bientôt après il reçut l'ordre de rejoindre cette même armée de l'Ouest, non plus comme commandant l'artillerie, mais comme commandant une brigade d'infanterie. C'est ce qui résulte de sa lettre écrite à Joseph, en date du 23 juin 1795 : « Je suis employé comme général de brigade dans l'armée de l'Ouest, mais non pas dans l'artillerie ; je suis malade, ce qui m'oblige à prendre un congé de deux ou trois mois ; quand ma santé sera rétablie, je verrai ce que je ferai. »

C'est alors, selon toute apparence et non au 15 septembre, comme l'indiquent probablement à faux les états de service de Napoléon, qu'il fut momentanément rayé de la liste des officiers généraux pour avoir refusé de rejoindre son poste.

A cette époque également, il est possible, jusqu'à un certain point, d'admettre qu'il écrivît à Talma la lettre suivante, dont on assure que l'original est entre les mains du comte Demidoff :

« Je me suis battu comme un lion pour la République, mon bon Talma, et en récompense elle me laisse mourir de faim. Je suis au bout de mes ressources ; ce misérable Aubry me laisse sur le pavé lorsqu'il pourrait faire de moi quelque chose ; je me sens de force à primer les généraux Santerre et Rossignol ; et l'on ne trouvera pas un petit coin dans la Vendée ou ailleurs pour m'employer ?

« Tu es heureux, ta réputation ne dépend de personne. Deux heures passées sur des planches te mettent en présence du pu-

blic qui dispense la gloire ; nous autres militaires, il nous la faut chercher sur une plus vaste scène, et on ne nous permet pas toujours d'y monter. Ne regrette donc pas ta position ; reste sur ton théâtre ; qui sait si je reparaîtrai jamais sur le mien. J'ai vu hier Monvel ; c'est un parfait ami. Barras me fait de belles promesses ; les tiendra-t-il ? J'en doute. En attendant je suis à mon dernier sol, aurais-tu quelques écus à mon service ? je ne les refuserais pas, et je t'en assure le remboursement sur le premier royaume que je conquerrerai avec mon épée. Mon ami, que les héros d'Arioste étaient heureux ! Ils ne dépendaient pas d'un ministre de la guerre. Adieu, santé et bonheur. »

On est en droit de ne pas croire à l'authenticité de cette curieuse lettre par plusieurs raisons que nous allons déduire : Aubry n'avait pas encore pris le portefeuille de la guerre où il ne fut appelé que le 3 novembre suivant. — On ne refusait pas une position en Vendée à Napoléon, puisqu'on l'y envoyait. — Il est douteux, quoique les derniers vestiges du langage républicain n'eussent pas encore disparu complétement, que le général Bonaparte tutoyât un acteur et encore plus douteux qu'il comparât, même dans un moment d'humeur, la gloire acquise sur les planches avec celle que donne le champ de bataille.

Toutes ces raisons nous font douter, nous le répétons, d'une lettre dont nous n'avons pu voir l'original, surtout lorsque nous lisons dans la partie des mémoires du roi Joseph, écrits par lui-même, ce qui suit :

« Napoléon avait été chargé de l'armement de la côte de Provence, mission dont il s'était acquitté à la satisfaction du gouvernement. Il se trouvait alors à Paris. Un capitaine d'artillerie, président du comité militaire de la Convention nationale, nommé Aubry, s'était plu à le retirer de son arme et à

le faire passer dans la ligne avec son grade de général de brigade. Napoléon était en réclamation pour rentrer dans l'artillerie ; il n'est pas vrai qu'il ait été destitué et sans place à Paris. Il conserva toujours son grade et son traitement d'activité ; il était porté sur l'état de l'armée de la Vendée, et resta, par permission, à Paris jusqu'à sa réintégration dans son arme. Ainsi tombent toutes les fables du pain blanc dont le nourrissait Bourrienne, et les autres histoires fondées sur son dénûment à Paris. »

Napoléon resta donc à Paris en congé, pendant les mois de juin, de juillet et pendant les vingt premiers jours d'août. Le 21 de ce dernier mois, il fut requis par le comité de salut public pour prendre part aux travaux de la division chargée des plans de campagne et de la surveillance des opérations des armées.

Bien qu'à peine âgé de vingt-six ans, le général Bonaparte était en grandes relations avec les hommes de lettres et les savants de cette époque. Il voyait fréquemment Bernardin de Saint-Pierre, Daubenton, Volney. C'est chez ce dernier qu'il fit la connaissance de Talma. Il vivait en commun avec son aide de camp Junot. Tous deux aimaient à faire de longues promenades sur les boulevards, alors déjà le rendez-vous des *merveilleux* et des *incroyables*. Un des plaisirs des deux jeunes officiers était de heurter les élégants parfumés qui commençaient à se montrer dans les lieux publics, de déranger l'harmonie de leur toilette et de leurs cadenettes artistement tressées. On trouve dans une lettre, qu'il écrit à son frère Joseph, le 18 juillet, ce passage :

« Le luxe, le plaisir et les arts reprennent ici d'une manière étonnante. Hier, on a donné *Phèdre* à l'Opéra, au profit d'une ancienne actrice ; la foule était immense depuis deux heures de l'après-midi, quoique les prix fussent triplés. Les voitures, les

élégants reparaissent, ou plutôt ils ne se souviennent plus que comme d'un long rêve qu'ils aient jamais cessé de briller. Les bibliothèques, les cours d'histoire, etc., se succèdent. Tout est entassé dans ce pays pour distraire et rendre la vie agréable. L'on s'arrache à ses réflexions ; et quel moyen de voir en noir dans cette application de l'esprit et ce tourbillon si actif ? Les femmes sont partout : aux spectacles, aux promenades, aux bibliothèques. Dans le cabinet du savant, vous voyez de très-jolies personnes. Ici seulement, de tous les lieux de la terre, elles méritent de tenir le gouvernail ; aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles et ne vivent-ils que par et pour elles. Une femme a besoin de six mois de Paris pour connaître ce qui lui est dû et quel est son empire. »

On voit que le demi-monde ne date pas de notre époque.

Au mois d'août 1795, Bonaparte, sans doute pour se rapprocher du ministère de la guerre, quitta la rue de la Michodière et prit une chambre à l'hôtel Mirabeau, impasse du Dauphin. L'impasse et l'hôtel ont disparu depuis longtemps. Ils étaient situés vis-à-vis Saint-Roch, sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la rue du même nom.

Il n'y resta qu'un mois et vint s'installer à l'hôtel de la Concorde, dans la rue Neuve-des-Capucines.

Il avait ramené d'Italie son frère Louis, et avait sollicité vainement pour ce jeune homme, âgé de seize ans, une épaulette d'officier d'artillerie. Voyant qu'il ne pouvait l'obtenir, il résolut de l'envoyer passer des examens à Châlons pour le faire admettre dans un régiment. A cet effet, il lui fit reprendre ses études interrompues par la guerre, et principalement le dessin pour lequel il lui chercha un professeur de talent. Son choix tomba sur un excellent homme nommé Wandelincourt, qui logeait alors rue Joubert, n° 7, au quatrième. Très-souvent le général Bonaparte y conduisait son frère pour s'assurer par lui-même de ses progrès.

Louis aimait beaucoup le père Wandelincourt et avait en lui une confiance telle, qu'étant en Égypte, il lui écrivit du Caire la lettre suivante, datée du 3 septembre 1798 : « Je vous souhaite le bonjour, mon cher Wandelincourt, quoique d'un peu loin. Faites-moi le plaisir de remettre les lettres ci-jointes à mon frère (*Joseph*), rue des Saints-Pères. Vous m'obligerez. Vous devinez aisément pourquoi, lorsqu'il faut que mes lettres traversent les escadres ennemies, je les mets sous votre adresse. Je vous demande mille pardons. Adieu, donnez-moi de vos nouvelles et tenez votre parole. Les cahiers de mathématiques sont-ils achevés ? Pour Dieu, écrivez-moi. »

Le maître de dessin de Louis Bonaparte, homme de mérite, mais qui ne voulut jamais rien demander, entré dessinateur au dépôt des fortifications le 1er octobre 1791, à 3,000 francs d'appointements, conserva cette position jusqu'au 31 décembre 1838. Retraité à cette époque, à l'âge de soixante-seize ans, il mourut à quatre-vingt-quinze ans en 1857. Sur la fin de ses jours, il reçut de la munificence de l'empereur Napoléon III des secours qui lui furent fort utiles. Pendant la dernière année de sa vie, le père Wandelincourt faisait encore fort souvent à pied le trajet de Versailles à Paris.

Du 21 août au 2 octobre 1795 Napoléon fnt attaché au comité topographique de la guerre, chargé des plans de campagne. C'est alors qu'il donna le fameux projet sur la guerre en Italie, qu'il fut chargé de mettre lui-même à exécution l'année suivante.

Pendant les quelques semaines où le jeune général se trouva sans emploi, il eut la pensée d'aller servir en Turquie. Ses lettres écrites à son frère Joseph, à cette époque, en font toutes foi. Il demanda et obtint de se rendre en mission à Constantinople, avec quelques officiers, pour organiser l'artillerie du sultan. Sa nomination au comité de défense, qu'il reçut à la fin

d'août, modifia ses idées, sans cependant qu'il y renonçât entièrement, puisqu'il annonça sa nouvelle position à son frère aîné dans les termes suivants :

« Je suis attaché en ce moment-ci au bureau topographique du comité de salut public pour la direction des armées, à la place de Carnot. *Si je demande,* j'obtiendrai d'aller en Turquie comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'artillerie du Grand-Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très-flatteur, etc., etc. » Et plus loin, dans la même lettre : « La commission et l'arrêté du comité de salut public qui m'emploie pour être chargé de la direction des armées et des plans de campagne, étant très-flatteurs pour moi, je crois qu'ils ne veulent plus me laisser aller en Turquie : nous verrons, etc. Écris-moi toujours dans l'hypothèse que j'allasse en Turquie. »

Le 5 septembre, il mande de nouveau à Joseph : « Le comité a pensé qu'il était impossible que je sortisse de France tant que durera la guerre ; je vais être rétabli dans l'artillerie et probablement je continuerai à rester au comité. »

Donc Napoléon avait eu l'idée bien arrêtée d'aller à Constantinople ; il en avait touché quelque chose aux membres du comité et, sur leurs observations, il avait renoncé momentanément à ses projets à cet égard et les avait repris vers la fin de septembre, ainsi que cela résulte d'une lettre à son frère, en date du 26 de ce mois, dans laquelle il lui dit : « Il est question plus que jamais de mon voyage ; cela serait même décidé s'il n'y avait pas tant de fermentation ici ; mais il y a dans ce moment quelque bouillonnement et des germes très-incendiaires ; cela finira sous peu de jours. »

Cela finit en effet quelques jours plus tard, grâce à sa vigueur et aux dispositions qu'il n'hésita pas à prendre dans une circonstance critique.

Le 2 octobre 1795 Napoléon était à Feydeau, le théâtre alors à la mode et celui qu'il affectionnait, lorsqu'il apprit, par la conversation de ses voisins, que la garde nationale de la section Lepelletier, qui passait à juste titre pour royaliste, venait de repousser les troupes de la Convention, commandées par Menou. Il sortit aussitôt du théâtre et vint offrir ses services qui furent acceptés. Le lendemain, il écrasait les factions à coups de canon devant Saint-Roch, et quelques jours plus tard, sur la proposition de Barras, il était confirmé général en chef de l'armée de l'intérieur.

Un changement soudain s'opéra aussitôt dans les habitudes, jusqu'alors fort simples, de Napoléon; il quitta l'hôtel garni de la Concorde, vint occuper l'hôtel situé au coin du boulevard et de la rue des Capucines, et qui était alors celui de l'état major de la 17e division militaire, ayant Paris pour chef-lieu.

C'est ce bel hôtel, aujourd'hui détruit, où fut longtemps installé le ministère des affaires étrangères. Le nouveau commandant de la force armée prit un nouvel aide de camp, Lemarois; se donna un charmant équipage, des domestiques, une loge à Feydeau et une stalle aux concerts Garat, rue Saint-Marc. Ces concerts, soit dit en passant, étaient alors fort à la mode, et leur vogue ne peut se comparer qu'avec celle dont jouirent si longtemps, de nos jours, les anciens concerts Muzard.

C'est dans l'hôtel des Capucines qu'il reçut le jeune Eugène de Beauharnais, lorsque le fils de Joséphine vint réclamer l'autorisation de conserver l'épée de son père, qu'il devait rendre en vertu de la mesure sur le désarmement des sections. On sait que de cette visite du jeune enfant date la connaissance de Napoléon avec la future impératrice Joséphine. Les historiens et aussi les peintres ont commis une erreur historique qu'il est de notre devoir de rectifier. Tous représentent, soit dans leurs écrits, soit dans leurs tableaux, le jeune Eugène recevant

des mains de Napoléon l'épée de son père, enlevée de chez madame de Beauharnais, transportée avec les autres armes dans les arsenaux et redemandée par le général. Les choses n'ont pu se passer ainsi puisque dans la courte partie des Mémoires du prince Eugène, écrits par lui-même, on trouve ce qui suit :

« A la suite du 13 vendémiaire, un ordre du jour défendit, sous peine de mort, aux habitants de Paris, de conserver des armes. Je ne pus me faire à l'idée de me séparer du sabre que mon père avait porté, qu'il avait illustré par d'honorables et éclatants services. Je conçus l'espoir d'obtenir la permission de pouvoir garder ce sabre, et je fis des démarches en conséquence auprès du général Bonaparte. L'entrevue qu'il m'accorda fut d'autant plus touchante qu'elle réveilla en moi le souvenir encore récent de la perte que j'avais faite. Ma sensibilité et quelques réponses heureuses que je fis au général lui firent naître le désir de connaître l'intérieur de ma famille, et il vint lui-même le lendemain me porter l'autorisation que j'avais si vivement désirée, etc. »

De ce jour date la connaissance et la cour assidue de Napoléon près de Joséphine. Lorsque Hortense et Eugène qu'on avait éloignés sous prétexte de leur éducation à terminer, connurent le mariage de leur mère avec le général, ils en furent assez mécontents. De son côté Louis Bonaparte, revenu depuis peu de Châlons, où il avait passé ses examens, se montra peu enthousiasmé de cette union, qui lui paraissait ridicule pour son frère, vu l'âge de madame de Beauharnais.

A partir de vendémiaire, il ne fut plus question pour le général Bonaparte de se rendre en Turquie. Il se sentait en main le pouvoir. Il voulut en user et le faire tourner à son profit et à celui de son pays; il ne songea donc plus à quitter la France. Il chercha d'abord à placer les membres de sa famille et ses amis. il y parvint en peu de temps. Il fit nommer Chauvet commissaire

ordonnateur en chef; Lucien, commissaire des guerres; Ramolino, parent de sa mère, inspecteur des charrois de l'armée. Il fit ensuite revenir Louis de Châlons, où il l'avait envoyé passer ses examens et l'attacha à sa personne. Il fit venir de Corse le jeune Ornano, son parent, mort en 1863 maréchal de France et gouverneur des Invalides. Il termine ainsi une lettre du 17 novembre à Joseph : « Songis est mon aide de camp chef de brigade (*colonel*) ; Junot, chef de bataillon ; Louis et cinq autres que tu ne connais pas sont aides de camp capitaines. » Le 31 décembre, il mande encore à son frère : « Tu ne dois avoir aucune inquiétude pour la famille ; elle est absolument pourvue de tout. Jérôme est arrivé hier avec un général qui l'a amené ici (Augereau). je vais le placer dans un collége où il sera bien. » Le futur roi de Wesphalie dont l'existence, depuis le commencement jusqu'à la fin, devait être si agitée et si singulière, avait alors dix ans et quelques mois. Napoléon le mit en effet en pension près Paris. « Tu ne tarderas pas à avoir un consulat, dit-il encore à Joseph dans sa même lettre. Si tu t'ennuies à Gênes, je ne vois pas d'inconvénient à ce que tu viennes à Paris ; j'ai ici logement, table et voiture à ta disposition. Si tu ne veux pas être consul, viens ici ; tu choisiras la place qui pourra te convenir. »

Enfin dans plusieurs lettres de janvier 1796, le jeune général, devenu l'homme sur lequel tous les regards commencent à se fixer en France, écrit encore à Joseph : « J'ai envoyé à la famille 50 ou 60,000 francs. Je suis toujours content de Louis, il est mon aide de camp capitaine ; Marmont et Junot sont mes deux aides de camp chefs de bataillon. Jérôme est au collége, où il apprend le latin, les mathématiques, le dessin, la musique, etc. Tu seras immanquablement nommé consul à la première place qui te conviendra ; en attendant, reste à Gênes, prends une maison particulière et vis chez toi. Saliceti, qui est

commissaire du gouvernement à l'armée, et Chauvet, qui est ordonnateur en chef, t'emploieront à Gênes, de manière à ne pas rendre ta demeure, dans cette ville, onéreuse à ta fortune et inutile à la patrie. Lucien part après-demain pour l'armée du Nord, il y est commissaire des guerres. Ramolino est ici directeur des vivres. Ornano est lieutenant de la légion de police. La famille ne manque de rien, je lui ai envoyé tout ce qui peut lui être nécessaire. Fesch sera ici dans une bonne position. Saliceti s'empresse de t'être utile ; il a été fort content de moi (1). »

Napoléon avait eu raison d'écrire à son grand oncle : « Vos neveux sauront se faire place. »

Quelques jours après l'affaire de Saint-Roch, Napoléon, nommé général de divsion le 26 octobre, passait à cheval, suivi de son état-major, dans un quartier populeux ; les femmes se mirent à l'entourer en lui demandant du pain. L'une d'elles, d'un embonpoint remarquable, l'apostrophe en disant : — Tout ce tas d'épaulettiers se moque de nous ; pourvu qu'ils s'engraissent, il leur est fort égal que le peuple meure de faim. — La bonne, répond Napoléon en riant, regarde-moi bien, quel est le plus gras de nous deux ? »

Il était d'une maigreur extrême. « J'étais un vrai parchemin, » disait-il plus tard en racontant lui-même cette anecdote.

La foule se prit à rire et on le laissa continuer sa route.

Napoléon passa à Paris, comme commandant de la 17e division militaire, la fin de l'année 1795 et le commencement de celle qui lui succéda.

Le 9 mars 1796, à la suite de circonstances connues de tout le monde et qu'il n'entre pas dans notre cadre de raconter, le

(1) On voit que Napoléon ne garda pas rancune à Saliceti de son arrestation à Nice l'année précédente.

général Bonaparte épousa Joséphine-Marie Tascher de la Pagerie, veuve du général de Beauharnais.

Lorsque tout fut convenu entre les deux futurs époux, Joséphine se rendit, le 1er mars, avec le général, accompagné de l'aide de camp Lemarois, chez le notaire de la famille Tascher, maître Raguideau, demeurant rue Saint-Honoré, numéro 348, près la place Vendôme.—« Il faut que je parle un instant seule à mon notaire, » dit-elle, et elle passa dans le cabinet de ce dernier, laissant Napoléon avec Lemarois. Par étourderie, elle oublia de fermer la porte. Sans le vouloir peut-être, ou à dessein, le général entendit le notaire, homme fort dévoué aux La Pagerie, faire des remontrances à la belle Joséphine et lui dire : — « Quoi ! vous voulez épouser Bonaparte qui n'a que la *cape et l'épée ?*

Napoléon ne dit rien ; mais lorsque le notaire, en lisant le soir le contrat, prononça ces mots : « Le futur déclare ne rien posséder. — Effacez cela, monsieur, reprit avec véhémence le général en lançant un coup d'œil significatif au notaire. — *Je possède mon épée.* » En effet, la phrase fut biffée et elle est restée telle dans le contrat.

On sait que Bonaparte avait bonne mémoire. Après la cérémonie du couronnement à Notre-Dame, passant devant le corps municipal, dont le notaire de Joséphine faisait partie, et s'adressant à ce dernier : « Eh bien, monsieur, lui dit-il en riant, trouvez-vous que Joséphine a épousé un homme qui n'a que la cape et l'épée ?

Le lendemain, maître Raguideau est mandé aux Tuileries. Malgré l'air souriant avec lequel l'Empereur lui avait adressé la parole la veille, il se rend avec une certaine crainte au palais. — Je vous ai nommé, lui dit Napoléon, notaire de la famille impériale.

Ce Raguideau, excellent homme, dévoué aux Bonaparte,

comme il l'avait été aux La Pagerie, mourut en 1805. L'Empereur écrivit à sa veuve une lettre de condoléance, et l'étude passa aux mains de M. Noël qui vit encore. Cela résulte d'une lettre de Napoléon à Daru, en date du 28 juillet 1805 et ainsi conçue : M. Daru vous ferez connaître à la veuve Raguideau que je prendrai M. Noël pour mon notaire. Cette étude est aujourd'hui celle de M. Mocquard, fils de l'ancien chef du cabinet de Napoléon III. Elle est située rue Saint-Honoré, dans la même maison où elle se trouvait pendant le Consulat et le premier Empire.

Le mariage de Napoléon et de Joséphine eut lieu à la mairie du 2e arrondissement. L'acte fut passé à dix heures du soir. Au moment où les futurs entrèrent avec leurs témoins, Barras, Lemarois, Tallien et Calmelet, dans la salle de la municipalité, le maire dormait profondément. Le général impatienté, allant droit au brave magistrat, lui frappa sur l'épaule en lui disant d'un air d'autorité : — Allons, réveillez-vous donc, monsieur le maire et venez vite nous marier.

Le 11 mars, Napoléon écrivit au citoyen Le Tourneur, président du Directoire : « — J'avais chargé le citoyen Barras d'instruire le Directoire exécutif de mon mariage avec la citoyenne Tascher-Beauharnais. La confiance que m'a montrée le Directoire dans toutes les circonstances me fait un devoir de l'instruire de toutes mes actions. C'est un nouveau lien qui m'attache à la patrie; c'est un gage de plus de ma ferme résolution de ne trouver de salut que dans la République. »

Napoléon demeurait alors rue d'Antin, et Joséphine, rue Chantereine. Le premier avait abandonné l'hôtel de la rue des Capucines, resté le siége de l'état-major général de sa division.

En sortant de la mairie, Joséphine et Napoléon se rendirent chez madame la comtesse Fanny de Beauharnais, tante de la future impératrice, laquelle habitait le petit hôtel de la rue

Chantereine, devenu célèbre. C'est là qu'ils passèrent la première nuit de leurs noces. La comtesse de Beauharnais avait la manie de se dire poëte. Lebrun fit sur elle ces deux vers :

Fanny, belle et poëte, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Le petit hôtel de la rue Chantereine, bientôt après rue de la Victoire, mérite qu'on lui consacre quelques mots.

Il avait été bâti pour une danseuse de l'Opéra, Mlle Dervieux. Le 9 janvier 1798, un arrêté du département de la Seine changea le nom de Chantereine en celui de rue de la Victoire, pour rendre hommage au général Bonaparte qui habitait alors l'hôtel dont il avait fait l'acquisition. Après son élévation au Consulat, Napoléon vint se fixer aux Tuileries, cependant il conserva ce modeste pied à terre. Ce fut là que descendit Mme Lætitia, lorsqu'elle vint à Paris. Le 3 janvier 1802, le mariage de Louis et d'Hortense y fut célébré en présence des familles Bonaparte et Beauharnais. Les églises étant encore fermées, tandis qu'on négociait le concordat, sur la demande des deux époux, le cardinal Caprara vint leur donner la bénédiction nuptiale dans le salon de l'hôtel affecté par Napoléon à la résidence des nouveaux époux. Le même jour, Caroline déjà mariée à Murat profita de la circonstance pour faire bénir son union.

Nous avons dit que Napoléon avait donné au gouvernement un plan de campagne pour chasser les Autrichiens de l'Italie. Il avait blâmé les opérations faites par Schérer, alors commandant en chef l'armée française sur cette partie de nos frontières. Schérer, mis en demeure par le Directoire d'exécuter les projets conçus par le général Bonaparte, ou ne s'était pas soucié de le faire, ou n'avait pas cru pouvoir prendre l'offensive avant que

son armée, qui manquait alors de tout, eut été réorganisée et mise sur un pied respectable.

Le Directoire avait sous la main deux hommes, l'un timide, réclamant sans cesse, non sans raison, et disant : j'agirai dès que vous m'aurez mis en position de le faire; l'autre, plein d'activité et de génie, disant : il faut prendre à l'ennemi tout ce dont on manque.

Schérer ayant demandé à être remplacé, on s'empressa de choisir pour général en chef de l'armée d'Italie, Bonaparte qui, nommé le 16 mars 1796, sept jours avant son mariage, se mit en route le 21 du même mois.

Il traversa Troyes, s'arrêta un instant chez le père de son aide de camp Marmont, à Châtillon-sur-Seine, écrivit de là une lettre à sa femme, et arriva à Lyon le 24. Il descendit de voiture près la porte de la citadelle le même jour, à Valence, et voulut traverser la ville à pied. Il fut d'abord faire une visite à Mme Sucy, dont il allait revoir le fils et le frère, puis il fût voir son ancienne hôtesse, Mlle Bou, et la famille Aurel. Sa voiture était allé l'attendre, en relayant au faubourg Saunière. Pour la rejoindre, il longea la place des Clercs, y rencontra M. Desplaces, avocat, qu'il avait connu en Corse et à Valence, causa avec lui, et lui fit des offres de service qu'il réalisa étant premier consul, en lui donnant la présidence du tribunal civil. M. Desplaces se promenait alors avec M. l'abbé Bosc qui, le premier, reconnut le général. Napoléon, de Valence vint à Marseille le 25, descendit à l'hôtel Beauvau, fut voir sa famille, logée rue Paradis et qui se composait en ce moment, dans la ville, de sa mère, de ses trois sœurs et de son frère Lucien. Il dina chez le représentant Fréron, alors un des prétendants à la main de la jolie Pauline Bonaparte, et avec le général Leclerc, commandant à Marseille, et bientôt après le mari de Pauline. Le 26, il s'arrêta à Toulon pour passer la revue de la garnison,

6

et le 27, il prit, à Nice, le commandement effectif de l'armée d'Italie.

Sa réputation avait grandi très-vite. Cependant les officiers, et même les soldats de l'armée d'Italie, étaient loin de partager l'admiration qu'il excitait à Paris, parmi les membres du nouveau gouvernement. On avait beau dire et répéter qu'on lui devait Toulon, le 13 vendémiaire, et la défaite des sections; que c'était un esprit sérieux et positif, un homme plein de talent, d'austérité, de vertu; un officier audacieux, un général habile, on ne pouvait admettre qu'il valût les anciens officiers généraux, alors à cette armée, et parmi lesquels Masséna, Augereau, Berthier, Andreossy, Laharpe, Serurier, etc.

Les armées actives sont généralement peu admiratrices des officiers ou des corps qui n'ont pas combattu dans leurs rangs. A cette époque, ce sentiment de mesquine jalousie dominait. L'amalgame entre les différentes armées de la République fut difficile à obtenir. Longtemps celles du Midi et d'Italie conservèrent vis-à-vis celles du Nord et du Rhin, une défiance, une sorte de sentiment hostile que les dernières leur rendaient avec usure. — Il vient du Rhin, disait-on à l'armée d'Italie. — Bah! c'est un Italien, disait-on aux armées d'Allemagne, et cela équivalait à : — *C'est peu de chose.* La fraternité était un vain mot entre les corps de troupes qui ne vivaient pas au même bivac.

On comprendra facilement, d'après cette disposition d'esprit, que Bonaparte ne pouvait avoir un grand relief à l'armée d'Italie. Son principal mérite, pensait-on à Nice, est d'avoir dirigé quelques batteries avec adresse au siége de Toulon; d'avoir écrasé à coups de canons de pauvres diables à Paris; il ne faut pas de bien grands talents pour opérer pareils miracles, disaient les soldats, et cette réputation repose sur des faits qu ne sauraient entrer en ligne de compte avec ceux d'hommes

aux prises avec l'ennemi depuis quatre ans, et ayant gagné des batailles rangées.

Drapées dans leur misère, combattant pieds nus, quelquefois sans vivres, toujours sans argent, les troupes étaient d'autant plus fières qu'elles faisaient montre de leur misère. On eut pu dire de chacun des officiers et des soldats, comme jadis du philosophe de l'antiquité : — Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau.

Le nouveau général en chef n'avait pas un physique capable d'imposer. Sa grêle et chétive personne, son visage maigre et pâle, ses cheveux plaqués sur les tempes, sa gaucherie à cheval, ne prévenaient pas en sa faveur.

Il est juste de dire cependant que si tels étaient les sentiments généraux de l'armée d'Italie à l'égard de Bonaparte, ces sentiments n'étaient pas ceux de quelques officiers qui, ayant eu occasion d'approcher le jeune général, ou de le voir à l'œuvre au siége de Toulon, avaient, de son mérite, la plus haute opinion.

De ce nombre était un officier général qui, après avoir entendu en souriant, une foule de propos plus ou moins acerbes, de critiques plus ou moins méchantes dans une réunion, dit un jour, à l'état-major de Masséna, dont il faisait partie, à ses camarades réunis en grand nombre : — Je crois connaître mieux que vous le général qu'on nous envoie de Paris, et, si vous voulez que je vous parle franchement, je suis convaincu que vous changerez d'avis sur son compte avant très-peu de temps. — Eh! quelle grande vertu lui attribuez-vous donc, s'écria tout à coup un jeune adjudant général qui devint, par la suite, un des plus passionnés admirateurs de Napoléon. — Je résumerai ainsi ses qualités, si tu veux bien le permettre, ajouta aussitôt le général : conception facile, prompte, complète, de l'ensemble et des détails d'une opération de guerre;

concision et clarté dans la façon de donner ses ordres; activité à nulle autre pareille, et sang-froid imperturbable pendant l'action; coup d'œil sûr; résolution rapide et énergique; connaissance des hommes; habileté à se servir de tout élément devant aider au succès; sagacité dans l'emploi des ressources; esprit toujours prêt; ne se laissant pas décourager.

Ce panégyrique fait tout haut, avec simplicité, mais avec con viction, produisit une impression assez vive sur tous ceux qui l'entendirent. Il n'était que vrai.

Comme est singulière la destinée des hommes, l'officier qui avait attaqué Napoléon sans le connaître, devint plus tard un des favoris de l'Empereur, si toutefois on peut dire que Napoléon eût des favoris. Il fut comblé de bienfaits par le grand capitaine, tandis que celui qui l'avait défendu, après le consulat fut disgrâcié.

L'ordre fut donné à toutes les troupes de se rendre à Nice, pour recevoir le nouveau général, auquel les officiers furent présentés. Son accueil fut poli, mais froid. Il ne perdit pas une minute en vaine étiquette. Il lui tardait d'être à la tête des troupes et de se rapprocher de l'ennemi. Une heure après son arrivée au quartier général, il avait entre les mains les états de situation que son chef d'état-major-général Berthier, avait eu soin de placer sur sa table ; il était au courant des forces et des ressources dont il disposait, et avait pris sa résolution. En partant, il avait demandé 500,000 francs espèces, on lui en donna vingt-quatre mille, c'est tout ce que coûta la conquête de l'Italie, qui procura plus de 60,000,000 au Directoire. On lui avait annoncé, à Paris, une armée de soixante mille hommes, il trouva trente mille combattants nus et affamés. Pour tout matériel, l'armée possédait trente bouches à feu, mal attelées; pour toute cavalerie, trois mille chevaux à moitié morts faute de nourriture. Rien de tout cela

ne put décourager Napoléon, mais il vit bien qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour remporter des victoires. Il se décida à marcher immédiatement à l'ennemi.

Voulant porter son quartier général de Nice à Albenga, il donna ordre de rassembler sur la place de la première de ces deux villes toutes les troupes présentes. Après les avoir rapidement passé en revue, il se plaça au centre, et d'une voix claire, nette, accentuée, avec une expression convaincue, il s'écria : « Soldats, vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu des rochers sont admirables ; mais ils ne vous procurent aucune gloire ; aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ; de riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; vous y trouverez honneur, gloire et richesse. Soldats d'Italie, vous ne manquerez ni de courage ni de constance. »

Ces belles et nobles paroles ne produisirent nullement, comme on l'a dit à tort, sur le soldat, l'effet qu'en attendait Bonaparte. Les demi-brigades voyant arriver un nouveau général qu'on disait être le favori des membres du Directoire, avaient espéré un instant que leurs privations et leurs maux allaient finir. Les soldats, les officiers eux-mêmes pensaient que le général en chef leur parlerait d'abord de la solde non alignée, des vivres dont on manquait, des effets dont on était privé depuis si longtemps. Au lieu de cela, un jeune homme venait dire à ces vétérans d'une armée qui se regardait comme sacrifiée : je vais vous mener dans de riches provinces, et leur faire de vagues promesses.— « Sacrebleu, s'écria un grenadier qui commençait peut-être la série de ces rudes soldats qu'on a appelé par la suite les grognards, il nous la f… belle, l'enfant, avec ses plaines fertiles, nous n'avons pas besoin de lui pour y des-

cendre. — Qu'il nous donne donc des souliers pour y aller, dans ces plaines, dit un autre. — Oui, et de l'eau-de-vie pour remplir nos gourdes, ajouta un troisième.

Les officiers entendaient ces propos et fermaient les oreilles, parce qu'il leur était impossible de faire autrement. D'ailleurs, presque tous étaient de l'avis des soldats dont ils partageaient les souffrances.

On donna l'ordre du départ, Napoléon prit la route d'Albenga, sans dire un seul mot, sans laisser rien paraître sur son impassible figure; mais, lorsqu'on voulut mettre les troupes en marche, plusieurs demi-brigades se mutinèrent, déclarant qu'elles ne quitteraient Nice qu'après avoir obtenu la solde arriérée et des vêtements. Les officiers de ces corps réprimaient mollement les plaintes; les généraux voulurent agir avec un peu plus de vigueur, ils ne furent pas écoutés. Masséna envoya un des officiers de son état-major à fond de train, pour informer le général en chef de ce qui se passait. — « Dites aux généraux de division, répondit froidement Napoléon à l'aide de camp, de faire arrêter et garder à vue les officiers des demi-brigades révoltées, » puis il continua à marcher dans la direction d'Albenga.

Les généraux divisionnaires étonnés, se regardèrent, puis exécutèrent l'ordre qu'ils venaient de recevoir. — « Voilà un citoyen qui n'y va pas de main morte, » dit Masséna au chef d'état-major de sa division. Les officiers ayant été arrêtés, les soldats, privés de leurs chefs, se trouvèrent fort embarrassés. — « Il faut qu'on nous les rende, s'écria tout à coup une voix. — Oui, oui, qu'on nous les rende, il nous les faut, » répétèrent les révoltés ayant rompu leurs rangs, et dont les vœux avaient déjà changé d'objet. C'était ce que voulait Napoléon.

Les soldats se précipitaient sur la route, sur laquelle marchait en silence le général en chef, entouré de son état major

ne pensant plus à demander leur solde que l'on ne pouvait leur donner, et réclamant leurs officiers qu'il était facile de leur rendre.

Le général était parvenu à rompre les chiens; il connaissait bien le troupier français.

Entouré des demi-brigades lui demandant leurs chefs, il adressa aux soldats une nouvelle et chaleureuse allocution qu'il termina par ces mots : — « Je vous rends vos officiers, ils vous conduiront contre les ennemis de la République. »

L'enthousiasme succéda à la froideur et à la révolte; il ne fut plus question, parmi les troupes, que de gloire, de combats, du petit général, dont bientôt les grenadiers firent le *petit caporal*.

Une demi-heure auparavant, on était assourdis des cris de haine et de révolte, on le fut alors des cris d'enthousiasme : *Vive Bonaparte ! vive notre général en chef !* répétaient à qui mieux mieux toutes les demi-brigades marchant sur la route d'Albenga. De ce moment date la confiance de l'armée d'Italie pour son jeune chef.

Deux jours plus tard, Augereau, un de ceux qui avaient vu avec le plus de déplaisir l'arrivée de Bonaparte, lui écrivait de la Pietra : « J'ai reçu votre lettre, mon général, en date du 8 courant (28 mars), par laquelle j'apprends que vous venez de prendre le commandement en chef de l'armée; je me félicite d'être sous vos ordres connaissant votre civisme et vos talents militaires. Je ferai mon possible pour remplir vos vœux ; dans tous les ordres que vous me donnerez, comptez sur mon zèle, mon activité et mon dévouement à la chose publique, etc. »

Tel fut l'entrée en fonction du général en chef de l'armée d'Italie en 1796.

Le 6 avril, les hostilités commencèrent. Napoléon avait rendu, au Directoire, un compte fidèle de l'état dans lequel il avait

trouvé l'armée. Le 12, le jeune général gagna la bataille de Montenotte, et, deux jours après, le 14, celle de Millesimo. Le soir de cette grande et belle affaire, un grenadier, d'une des demi-brigades de ligne, blessé au bras, et dont l'habillement était dans le plus triste état, voyant passer le général en chef, s'avance vers lui et lui demande, sans plus de façon, s'il n'y aurait pas moyen d'avoir un autre uniforme. — Tu en auras un, répond Napoléon avec bonhomie, puis, comme il connaissait bien le caractère français, il ajoute, en s'adressant au commissaire ordonnateur qui l'accompagne : — Une chose me fâche, c'est que quand ce brave qui, quoique encore jeune, n'en est pas moins un vieux soldat, sera habillé à neuf, on le prendra pour un *conscrit*. Aussitôt le grenadier de déclarer qu'il préfère garder son uniforme usé. C'est ce que voulait Napoléon qui n'avait pas encore de vêtements à donner à ses troupes en remplacement des leurs.

Le 22 avril eut lieu la bataille de Mondovi. Le 23, le général piémontais, Colli, demanda une suspension d'armes qui lui fut accordée, et à la suite de laquelle, le 29, Napoléon signa, avec le général Latour et le marquis de Costa, l'armistice de Chérasco. Lorsque les plénipotentiaires du roi de Sardaigne se rendirent auprès de lui, ils le trouvèrent sous la tente, entouré de son état-major et au milieu des bivacs de son armée. Déjà les promesses qu'il avait faites à ses soldats un mois auparavant, en prenant à Nice le commandement, commençaient à se réaliser, car ce jour-là il y eut fête au camp français. Le troupier eut du vin, de la viande, du tabac, de l'eau-de-vie, et, ce dont il manquait depuis bien longtemps, du pain blanc à discrétion. Depuis plus d'une année l'armée d'Italie n'avait pas joui d'une abondance pareille.

Le lendemain 30, Napoléon était à Acqui, le 2 mai à Bosco, le 4 à Tortone et le 7 à Plaisance, dirigeant tous les services

avec une activité dévorante, faisant face à tout, écrivant à tous les chefs de service, aux membres du Directoire, à sa propre famille, ainsi que sa volumineuse correspondance en fait foi. Le 6, il avait mandé au gouverneur du duché de Parme de se rendre au quartier général avant deux heures du matin, attendu qu'il devait monter à cheval à cette heure. L'entretien fut court. L'Infant, duc de Parme, dut donner à la France 2,000,000 en numéraire, dont 500,000 francs immédiatement, seize cents chevaux de selle ou de trait, les approvisionnements nécessaires à la consommation de l'armée, et vingt tableaux des meilleurs maîtres, au choix des commissaires français. Au nombre de ces tableaux se trouva *la Communion de saint Jérôme*, par le Corrége. On offrait un million pour le racheter.— Non, répondit le jeune général, car ce million on l'aurait bientôt dépensé, et nous en trouverons bien d'autres à conquérir. Un chef-d'œuvre est éternel; il parera notre patrie. »

Deux semaines plus tard, le 20 mai, Napoléon était à Milan, dans son cabinet, attendant les envoyés du duc de Modène qui avait demandé un armistice. Saliceti, le représentant qui l'avait fait arrêter à Nice, deux années auparavant, entre et lui dit : « Le commandeur d'Est, frère du duc, est là avec 4,000,000 en or dans quatre caisses; il vient, au nom de son frère, vous prier de les accepter, et moi je vous en donne le conseil. Je suis de votre pays, je connais vos affaires de famille; le Directoire et le Corps législatif ne reconnaîtront jamais vos services. Ceci est bien à vous, acceptez-le sans scrupule et sans publicité. La contribution du duc sera diminuée d'autant, et il sera bien aise d'avoir acquis un protecteur. — Je vous remercie, répondit froidement Napoléon, je n'irai pas, pour une pareille somme, me mettre à la disposition du duc de Modène. Je veux demeurer libre. »

Les représentants du peuple près l'armée d'Italie, Ritter,

Saliceti et autres, n'osaient plus guère s'attribuer, comme ils l'avaient fait les années précédentes, les succès de l'armée, dominés qu'ils étaient par l'ascendant du génie du général en chef; mais Berthier, qui n'était pas encore le Berthier du premier Consul et de l'Empereur, avait quelque tendance à se croire le promoteur des victoires qui couronnèrent les premières opérations. Ceci nous paraît ressortir assez clairement de la lettre suivante que le chef d'état-major de Napoléon écrivit à Clarke, son ami, alors directeur du cabinet topographique au ministère de la guerre, à Paris, après les premiers succès contre les Austro-piémontais.

« Je reçois votre lettre, mon cher général; je prends un moment de la nuit, pour vous répondre quelques mots: oui, mon cher ami, nos succès sont brillants, et ils le sont d'autant plus que l'art et la valeur des troupes ont rivalisé et ont eu une égale part au succès. Je crois qu'on y a rien à se reprocher ni militairement ni politiquement. — « Il est vrai, mon cher Clarke que l'on a oublié de parler de moy, mais j'ay la satisfaction d'avoir contribué efficacement à nos succès et de conseil et d'action; j'ay été à toutes les affaires, je me suis porté partout, j'ay fait toutes les reconnaissances, j'ai passé presque toutes les nuits et cela souffrant beaucoup de ma jambe (1) mais vous jugez qu'on oublie tout quand on sent qu'on peut être utile à sa patrie. — Je vous parle en peu de mots de tout ce qui regarde cette armée. — « 1° Les Autrichiens ont rendu justice à notre défensive de la dernière campagne ; Wallis, général estimé a dit en voyant notre ligne de Borghetto, et la manière dont elle a été prise, je croyais que les Français n'avaient plus de généraux, et je conviens qu'ils ont encore de grands talents. — Je me suis convaincu que Schérer n'a pas profité de son avantage à la dernière

(1) Berthier avait eu la jambe démise par une chute de cheval.

campagne. La valeur des troupes a tout fait et luy n'en a pas profité. La terreur était telle qu'il s'emparait de Céva et de là on peut calculer. A la vérité, il manquait de tout; mais nous venons de prouver que cela n'est pas un obstacle. — Je suis certain qu'en témoignant le désir de me conserver il pensait le contraire, il a dit : si Berthier vient et que je réussisse, on dira que c'est luy qui a tout fait, il était de bonne foi dans sa dernière demande. — Bonaparte me témoigne une grande confiance, *il ne s'occupe que des dispositions principales de l'armée de concert avec moy*; il m'abandonne absolument tout le détail de l'armée. — A Savone j'ai fort insisté pour l'attaque de l'ennemi quoique nous manquions de tout, j'ai dit : nous n'aurons pas plus de ressources dans quelques jours, l'ennemi peut forcer demain la redoute du Mont-Cenis, *il faut le prévenir et l'attaquer pendant la nuit, en le tournant, ce qui a procuré la victoire à Montenotte, à Dégo, à Conaria, à Ceva et Mondovy, Cherasco, la marche sur Carmagnole*; j'ai toujours été de l'avis de suivre avec acharnement.

« Vous me demandez des plans, vous me citez, mon cher ami, que l'armée de Sambre-et-Meuse les envoie exactement, croyez que je n'ai pas besoin de stimulants. Vous connaissez à cet égard mes idées, mais depuis mon départ de Chambery, je n'ay pas couché deux nuits au même endroit, sans équipages, sans état-major. Toujours à cheval; quelques mauvais mulets qui n'arrivent jamais; pas un seul ingénieur géographe, pas un dessinateur ni ingénieur, point d'adjudants généraux actifs et intelligents, excepté Vignolle qui me seconde parfaitement, des adjoints sans connaissances et sans chevaux, à peine le temps de donner des ordres à l'armée. Où voulez-vous que l'on dessine quand on a pour bureau un porte-feuille de poche. — Nous marchons sur Plaisance, nous harcelons les Autrichiens en même temps que nous frapperons Plaisance, Modène et tous nos ennemis de

l'Italie; mais notre armée est bien fatiguée, étant continuellement au bivac. Je ne peux rien vous dire encore de décisif sur le passage du Pô. — Le pillage est un de nos plus affreux fléaux, cependant j'espère que bientôt l'ordre sera rétabli. — Kellermann nous envoye neuf mille hommes; son fils est icy pour concerter la marche; appuiez la demande que j'ai faite de l'avoir pour adjudant général, c'est un excellent sujet et rempli de talent. — Nous levons des contributions; bientôt la solde sera payée en numéraire, mais il nous faut des souliers et des armes. La dilapidation malgré nous est affreuse en ce genre. Les ennemis prisonniers ont pour principe de briser leurs fusils. — Je ne peux vous envoïer l'état de nos pertes, c'est en vain que je l'ai demandé vingt fois aux corps qui toujours en marche et au bivouac ne peuvent trouver le moïen d'écrire. J'estime le tout à 2000 blessés et à environ 600 tués au plus et peut-être 300 prisonniers. Il est réel que l'ennemi a perdu environ 10, 000 prisonniers ou déserteurs et de tués et de blessés que j'estime à environ 3, 000 hommes et 2000 tués.

« J'ai tous les matériaux pour vous envoïer ce que vous désirez, mais que puis-je faire seul et occupé de tous les détails d'une armée qui se bat et marche à grandes journées d'étape, et où les administrations sont toujours à 4 lieues en arrière de l'armée. Je suis chef d'État major et commissaire ordonnateur, ce dernier est peu propre à son travail. — *Je suis très-content de Bonaparte et de* Saliceti. *Peut-être le premier veut-il avoir la gloire à lui seul*, cependant je crois franchement qu'il y a plus oubli qu'autre chose; je vous répète que j'en suis très-content. Je ne lui en veux pas, le but est rempli puisque l'ennemi est battu.»

Le 9 mai, Napoléon qui aimait beaucoup Carnot avec lequel il s'était trouvé au comité topographique, et qui venait d'apprendre sa nomination à la présidence du Directoire, lui écrivit

de Plaisance une lettre où l'on trouve les passages suivants :

« Nous avons enfin passé le Pô. La seconde campagne est commencée. Beaulieu est déconcerté ; il calcule assez mal, il donne constamment dans les piéges qu'on lui tend..... J'ai accordé une suspension d'armes au duc de Parme ; le duc de Modène m'envoie des plénipotentiaires. Si nous avions un ordonnateur habile, nous serions aussi bien qu'il est possible de l'imaginer. Nous allons faire établir des magasins considérables de blé, des parcs de six cents bœufs sur les derrières. Dès l'instant que nous arrêterons nos mouvements, nous ferons habiller l'armée à neuf ; elle est toujours à faire peur, mais tout engraisse. Le soldat ne mange que du pain de Gonesse, bonne viande et en quantité, bon vin, etc. La discipline se rétablit tous les jours, mais il faut souvent fusiller, car il est des hommes intraitables qui ne peuvent pas se commander. — Ce que nous avons pris à l'ennemi est incalculable, etc. Je vous fais passer vingt tableaux des premiers maîtres, du Corrége et de Michel-Ange. Je vous dois des remercîments particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme, je vous la recommande ; elle est patriote sincère et je l'aime à la folie. — J'espère, si les choses vont bien, pouvoir vous envoyer une dizaine de millions à Paris ; cela ne fera pas de mal pour l'armée du Rhin. — Je ne vous cache pas que depuis la mort de Stengel je n'ai plus un officier supérieur de cavalerie qui se batte. Je désirerais que vous puissiez m'envoyer deux ou trois adjudants généraux, sortant de la cavalerie, qui aient du feu et une ferme résolution de ne jamais faire de savantes retraites. »

Le jour suivant, 10 mai, eut lieu le passage de l'Adda à Lodi. Le soir Napoléon était à son bivac, lorsqu'on vint lui annoncer qu'une députation de l'armée demandait à lui parler. Il la reçut. C'étaient de vieux soldats envoyés par leurs camarades pour offrir au général en chef, vu sa jeunesse et ses ta-

lents, les galons de caporal. De là le nom de *Petit caporal*, qui, dans les conditions où il était offert à Napoléon, était un des plus beaux qu'on pût donner à ce grand capitaine.

L'armée d'Italie entra à Milan le 15, on lui offrit des fêtes magnifiques ; mais, le 24, la ville de Pavie se mit en pleine insurrection. Le général revint à Lodi et chargea le chef de brigade, Lannes, de marcher sur la ville. Il donna également l'ordre à son frère Louis, un de ses aides de camp, quoique encore fort jeune, de monter à cheval et de se rendre à la tête des grenadiers devant Pavie pour assister à l'attaque, reconnaître la situation de l'ennemi dans la place et ses dispositions, et revenir en rendre compte au plus tôt. « Trois fois, dit Napoléon dans son rapport au Directoire, trois fois l'ordre de mettre le feu à la ville expira sur mes lèvres, lorsque je vis arriver la garnison du château qui avait brisé ses fers et venait, avec des cris d'allégresse, embrasser ses libérateurs. Je fis faire l'appel, il se trouva qu'il n'en manquait aucun. Si le sang d'un seul Français eût été versé, je voulais faire élever, des ruines de Pavie, une colonne sur laquelle j'aurais fait écrire : *Ici était la ville de Pavie*. J'ai fait fusiller la municipalité, arrêter deux cents otages que j'ai fait passer en France, etc. »

C'est de Milan que Napoléon écrivit au célèbre astronome, Oriani, la lettre suivante : « Les sciences qui honorent l'esprit humain, les arts qui embellissent la vie et transmettent les les grandes actions à la postérité, doivent être spécialement honorés dans les gouvernements libres. Tous les hommes de génie, tous ceux qui ont obtenu un rang distingué dans la république des lettres, sont Français, quel que soit le pays qui les ait vus naître, etc. Tous ceux qui voudront aller en France, seront accueillis avec distinction par le gouvernement. Le peuple français ajoute plus de prix à l'acquisition d'un savant mathématicien, d'un peintre de réputation, d'un homme distin-

gué, quel que soit l'état qu'il professe, qu'à celle de la ville la plus riche et la plus populeuse.

« Soyez donc, citoyen, l'organe de ces sentiments auprès des savants distingués qui se trouvent à Milan. »

Pendant son séjour à Milan, Napoléon exigea de la municipalité de cette ville de lui fournir chaque jour une table de quarante couverts pour lui et les personnes qu'il voulait inviter. Cette table devait être approvisionnée de manière à ce que la dépense n'excédât pas *quatre francs* par tête, argent de France.

Le dîner ne devait avoir qu'un seul service, et toute réquisition de généraux ou autres personnages devait être énergiquement refusée.

Le 29 mai, tandis qu'on célébrait à Paris la fête des Victoires, en réjouissance des succès merveilleux de l'armée d'Italie, Napoléon passait à Brescia une grande revue de ses troupes leur rappelant leurs hauts faits, et distribuait aux douze plus braves douze sabres d'honneur, qu'on lui avait envoyés de France.

Le lendemain eut lieu le passage du Mincio. Le soir, le général en chef faillit être pris avec son état-major. Afin d'éviter qu'une pareille surprise se renouvelât, il institua la compagnie des guides, qui devint si célèbre par la suite, et il chargea un des plus braves colonels de l'armée, Lannes, de veiller sur le quartier général, en vertu de l'ordre suivant, daté de Valeggio, 30 mai :

« Le chef de brigade Lannes est destiné à être employé près du général en chef. Il est particulièrement chargé de la sûreté du quartier général ; il fera, en conséquence, toutes les dispositions nécessaires, suivant les circonstances et les positions de l'ennemi. Il est prévenu que les 6e et 7e bataillons de grenadiers sont destinés à la police du quartier général, ainsi que cinquante guides à cheval et un piquet de cinquante chevaux, etc., etc. »

Le 1er juin, rendant compte au Directoire des affaires qui avaient eu lieu depuis le passage du Pô, il termine son rapport de la manière suivante : — « Voilà donc les Autrichiens entièrement expulsés de l'Italie ! Nos avant-postes sont sur les montagnes de l'Allemagne. Je ne vous citerai pas les hommes qui se sont distingués par des traits de bravoure, il faudrait nommer tous les grenadiers et carabiniers de l'avant-garde. Ils jouent et rient avec la mort ; ils sont aujourd'hui parfaitement accoutumés avec la cavalerie dont ils se moquent. Rien n'égale leur intrépidité, si ce n'est la gaieté avec laquelle ils font les marches les plus forcées ; ils chantent tour à tour la patrie et l'amour. Vous croiriez qu'arrivés à leurs bivacs ils doivent au moins dormir ; point du tout. Chacun fait son conte ou son plan d'opérations du lendemain, et souvent on en rencontre qui voient très-juste. L'autre jour, je voyais défiler une demi-brigade ; un chasseur s'approcha de mon cheval : « Général, me dit-il, il faut faire cela. — Malheureux, lui dis-je, veux-tu bien te taire ! » Il disparaît à l'instant ; je l'ai fait en vain chercher. C'était justement ce que j'avais ordonné que l'on fît. »

L'armée d'Italie, arrivée le 2 juin sur l'Adige, entra dans Vérone le 3, et se portant sur Mantoue enleva le 4 le faubourg Saint-Georges. Il arriva là un fait assez singulier. Il existait dans ce faubourg de Mantoue un couvent de femmes dont les religieuses avient fui à l'aspect des troupes françaises. Les soldats y pénètrent. Tout à coup ils entendent des cris partant d'une basse-cour. Ils enfoncent la porte d'une cellule et y trouvent une jeune fille fort belle, assise sur une mauvaise chaise, et les mains garrottées par des chaînes de fer. Depuis quatre ans elle était dans cet état, en punition de ce qu'elle avait voulu s'échapper du couvent. Les grenadiers en eurent le plus grand soin. On brisa ses fers, elle demanda la grâce de respirer l'air pur.

On lui fit observer que la mitraille pleuvait autour du couvent. « Ah ! dit-elle, mourir, c'est rester ici ! »

Après avoir fait compléter le blocus de Mantoue, Napoléon revint à Milan le 7 juin ; puis à Tortone, à Modène, à Bologne, à Pistoia, occupé à traiter avec le duc de Modène, à réprimer les insurrections, à réduire le gouvernement du Saint-Siége, et enfin à combiner une expédition secrète contre la Toscane pour s'emparer, dans le port de Livourne, de la flotte anglaise qui, prévenue à temps, parvint à s'échapper. Le 30, il se trouvait à Florence. La tranchée fut ouverte devant Mantoue le 17 juillet. Le 25, le général en chef eut le bonheur d'embrasser à Brescia Joséphine, arrivant de France pour se réunir à lui. La majeure partie des pays italiens étaient heureux de voir l'armée française dans leurs provinces ; cependant de temps en temps de lâches assassinats étaient commis sur les soldats isolés. C'est ce qui arriva à Castelnovo, entre Peschiera et Vérone. Un homme fut tué. Napoléon, après le passage du Mincio, fit brûler la maison où le crime avait été commis et, sur son emplacement, on plaça cette inscription : *Ici a été assassiné un Français.*

Le 2 août, Napoléon expédia son frère Louis Bonaparte, alors lieutenant et un de ses aides de camp, à Paris, pour expliquer au Directoire la situation des choses. On était prêt à en venir aux mains dans les champs de Castiglione. « Maintenant, dit-il à son frère, tout est réparé. Demain, je livrerai la bataille. Le succès sera des plus complets puisque le plus difficile est fait. On doit être entièrement rassuré. Je n'ai pas le temps de faire de longues dépêches. Dites ce que vous avez vu. » — Louis ayant témoigné son regret de quitter l'armée dans un pareil moment : « Il le faut, ajouta Napoléon : il n'y a qu'un frère que je puisse charger de cette mauvaise commission ; mais avant de revenir, vous présenterez les drapeaux que nous con-

querrons demain. » Le lendemain avait lieu le combat de Lonato, puis la bataille de Castiglione ; et, en effet, peu de temps après Louis présentait au Directoire les trophées enlevés dans ces deux journées à l'ennemi, trophées portés à Paris par un des aides de camp de Berthier.

Peut-être Napoléon qui, quoi qu'on en ait dit, était bon, sensible, surtout pour ses frères et sœurs, voulut-il éloigner le jeune homme des champs de bataille dans lesquels il savait bien qu'il devait ou périr avec sa petite armée, ou remporter avec une poignée d'hommes la plus éclatante victoire.

Quelques jours plus tard et après sa rentrée à Vérone, Napoléon, soit qu'il fût un peu souffrant, soit qu'il fût choqué des nouvelles reçues de France, où l'on cherchait à faire suspecter ses intentions, écrivit à Carnot (9 août) : « Un de mes frères (*Lucien*), commissaire des guerres à Marseille, s'est rendu à Paris sans permission. Ce jeune homme joint à quelque esprit une très-mauvaise tête ; il a eu toute sa vie la fureur de se mêler de politique. Dans un moment où il me paraît qu'un grand nombre de personnes désirent me faire du tort et que l'on emploie toute l'intrigue pour accréditer des bruits aussi bêtes que profondément méchants, je vous prie de vouloir bien me rendre le service essentiel de lui faire ordonner de se rendre sous vingt-quatre heures à une armée. Je désirerais que ce fût l'armée du Nord. Je vous recommande celui qui est mon aide de camp (*Louis*), que je vous ai expédié la veille de la bataille de Lonato. Ce brave jeune homme mérite les égards que vous voudrez bien avoir pour lui (1).

« La chaleur est ici excessive, ma santé un peu affaiblie. S'il est en France un seul homme pur et de bonne foi, qui puisse suspecter mes intentions politiques et mettre du doute sur ma

(1) Louis obtint un grade.

marche, je renonce à cet instant même au bonheur de servir ma patrie. Trois ou quatre mois d'obscurité calmeront l'envie, rétabliront ma santé et me mettront à même d'accepter avec plus d'avantage les postes que la confiance du gouvernement pourrait vouloir me confier. Ce n'est que pour être sorti de Paris à temps que j'ai pu rendre de grands services à la République. Quand le moment sera venu, ce ne sera qu'en sortant à temps de l'armée d'Italie que je pourrai consacrer le reste de ma vie à la défense de la République. Ne pas laisser vieillir les hommes doit être le grand art du gouvernement, etc. »

Si Napoléon, empereur et aux derniers jours de sa puissance, se fût souvenu de ce principe si vrai que le général Bonaparte posait au Directoire, s'il eût mis en pratique ce principe, peut-être n'eût-il pas succombé dans la lutte.

A cette époque le faible gouvernement du Directoire, auquel les victoires rapides de l'armée d'Italie avaient donné du courage, commençait à craindre peut-être un peu plus Napoléon que les ennemis de la République. Le sans-façon avec lequel le général en chef agissait, malgré quelques lettres aigres-douces des membres du Directoire, la supériorité de ce jeune officier, qui écrasait de la puissance de son génie les hommes appelés à lui donner des ordres, commençaient à indisposer à Paris, où l'on aurait volontiers dit dans les hautes sphères : « Il faut des victoires, pas trop n'en faut. » Les directeurs résolurent d'essayer de modérer la fougue du jeune vainqueur en lui envoyant, pour le guider dans les opérations militaires et diplomatiques à venir, le long et alambiqué mémoire que voici :

« Le Directoire a reçu, citoyen général, vos intéressantes nouvelles des 8, 9 et 10 floréal et le duplicata de celle du 7 du même mois qui lui annonçait la prise de Mondovi, etc.

« Quels succès glorieux! la joie est générale, les espérances

sont immenses, encore une victoire sur les Autrichiens et l'Italie est à nous.

«Vous avez rendu d'éclatants services à votre patrie ; vous en trouvez, citoyen général, la plus douce récompense dans l'estime de tous les amis de la République et dans celle du Directoire. Il vous félicite de nouveau, il vous charge de féliciter pour lui la brave armée qui fait réussir vos plans heureux par son intrépidité et par son audace. Gloire à tous les Français qui par des victoires et une conduite respectable contribuent à asseoir la république sur des bases inébranlables.

« Le Directoire approuve l'armistice provisoire que vous avez conclu avec les plénipotentiaires du roi sarde, il est avantageux sous tous les rapports et le Directoire ne peut que louer les mesures vigoureuses que vous avez prises en l'accordant et en faisant exécuter sur-le-champ ses conditions les plus essentielles. Il a vu avec plaisir que le citoyen Saliceti, son commissaire près l'armée d'Italie, *avait été consulté* avant la conclusion de l'armistice. Ces sortes de transactions dans des cas urgents et où le Directoire ne peut être consulté lui-même, sont particulièrement du ressort des Commissaires du Gouvernement près les armées. Les généraux français doivent cependant être les seuls agents directs que les généraux ennemis reconnaîtront; mais il convient que les premiers ne puissent arrêter aucune transaction ou négociation dans les circonstances désignées ci-dessus que d'après les ordres du Directoire ou les conditions que les Commissaires du Gouvernement leur transmettent.

« Au moment où le Directoire vous écrit, vous êtes sans doute dans le Milanais. Puissent les heureux destins de la République y avoir porté quelques colonnes françaises avant que l'Autrichien ait pu repasser le Pô! puissent-ils vous mettre en situation de couper ses communications directes avec Milan et la cour de Vienne. Votre lettre du 9 annonce le dessein de marcher le

10 contre Beaulieu; vous l'aurez chassé devant vous; ne le perdez pas un instant de vue. Votre activité et la plus grande célérité dans vos marches peuvent seules anéantir cette armée autrichienne qu'il faut détruire. Marchez, point de repos funeste, il vous reste des lauriers à cueillir et c'en est fait des restes de la perfide coalition, si vous profitez, comme vous annoncez devoir le faire, des avantages que nous donnent les victoires éclatantes de l'armée républicaine que vous commandez.

« Le plan de campagne que vous esquissez dans votre lettre du 9 est digne des Français et de l'armée que vous conduisez à la victoire; mais il présente des obstacles majeurs et des difficultés pour ainsi dire insurmontables. Croyez cependant, citoyen général, que le Directoire sait accueillir tout ce qu'on lui présente de grand et de profitable à la République. Il doit toutefois se circonscrire dans un cercle moins étendu que celui que vous lui proposez de parcourir et auquel le ramène la nécessité impérieuse de terminer la guerre pendant cette campagne. Il doit craindre d'ailleurs, tout ce qu'un insuccès peut entraîner de désastres. Il compte sur les victoires de l'armée d'Italie; mais quelles ne seraient pas les suites fâcheuses d'une entrée en Bavière par les montagnes du Tyrol et quel espoir pourrait-on concevoir d'une retraite honorable en cas de revers? Comment d'ailleurs contenir avec les forces que vous commandez et quelques mille hommes que le Directoire pourra seulement y ajouter, tant de pays soumis à nos armes et impatients de se dérober au voisinage et à l'action de la guerre?... et quels seraient nos moyens de résistance si la cour de Turin que nous forçons à la paix se laissait circonvenir de nouveau et reprenait les armes pour couper vos communications?

« Les puissances de l'Italie nous rappellent vers votre droite, citoyen général, et cette marche doit nous débarrasser des perfides Anglais si longtemps les maîtres de la Méditerranée. Elle

doit nous mettre à même de recouvrer la Corse et d'arracher ces départements français à l'ambitieuse maison de Brunswick-Lunébourg qui s'y est établie avec tant d'orgueil. Voilà à cet égard les intentions du Directoire.

« Faites d'abord la conquête du Milanais, soit qu'il doive retourner à la maison d'Autriche comme cession nécessaire pour assurer notre paix avec elle, soit qu'il convienne de le donner par la suite aux Piémontais ou comme récompense des efforts que nous pourrons les engager à faire pour aider à cette conquête, ou comme un dédommagement des départements du Mont-Blanc et des Alpes maritimes constitutionnellement réunis à la République. Repoussez les ennemis jusques aux montagnes du Tyrol et mettez-les en crainte de s'y voir forcés.

« Partagez ensuite l'armée d'Italie en deux : que la plus faible partie reste dans le Milanais et en assure la possession par sa présence : elle y sera secondée par des troupes piémontaises si le roi de Sardaigne accepte l'alliance offensive et défensive dont on traitera incessamment avec ses agents, et ces dernières seront particulièrement chargées de la conservation des gorges du Tyrol et de pousser plus avant les succès dans le cas où les circonstances le permettraient: notre intérêt commande de les laisser agir et de les amener même à être audacieuses, mais les troupes républicaines resteront dans le Milanais, y lèveront des contributions, et vivront dans ce pays fertile dont la possession a été si précieuse aux Autrichiens pendant cette guerre. Vous y arrivez au moment de la récolte. Faites que l'armée d'Italie n'ait plus besoin des secours de l'intérieur. Le Directoire destine au général en chef Kellermann le commandement des forces françaises dans le Milanais au moment où vous aurez opéré la séparation de l'armée d'Italie grossie par celle des Alpes, et son intention est de laisser subsister dans ce nouvel état de hoses l'arrêté qu'il a pris le 9 floréal, qui confère aux commis-

saires Garreau et Saliceti le droit de requérir des mouvements de troupes, etc. Ces dispositions assureraient l'union entre les deux généraux si l'amour de la République et le désir de faire triompher nos armes ne les liaient plus intimement encore.

« La seconde colonne qui sera la plus forte possible, côtoyera en partie la mer après que vous vous serez assuré du libre passage à travers Gavi, s'il est nécessaire, ou que vous aurez même occupé cette place. Elle se portera d'abord sur Livourne et menacera ensuite Rome et Naples.

« Voici la conduite à tenir vis-à-vis de Livourne et dans la Toscane. Il faut y arriver soudainement et au moment où vous y serez le moins attendu. La République n'est point en guerre avec le Grand-Duc et il importe de maintenir nos liaisons avec lui. Son ministre à Paris n'a pas dissimulé la contrainte dans laquelle les Anglais tenaient son pays et la tyrannie qu'ils exercent dans le port de Livourne. Il est digne de la République de l'affranchir de cette sujétion, et il importe surtout que les couleurs nationales soient respectées dans les ports de Toscane. Que les troupes françaises arrivent donc à Livourne avec cet ordre qui commande la confiance et qui est indispensable dans un pays neutre. Prévenez le Grand-Duc par un courrier de la nécessité où nous nous trouvons de passer sur son territoire et de mettre garnison dans Livourne. Calculez l'envoi de ce courrier et l'arrivée des troupes républicaines dans cette ville, de telle sorte que le courrier entre dans Florence au moment, ou très-peu avant que les troupes françaises entreront dans Livourne. Prenez-en possession avec les mêmes formalités que celles qui furent jadis employées en occupant Vado. Rendez-vous maître des vaisseaux anglais, napolitains, portugais et autres bâtiments ennemis que vous trouverez dans le port. Emparez-vous en un mot de tout ce qui appartient aux différents États qui sont en guerre avec nous, et mettez même le séquestre sur

ce qui appartient aux particuliers de ces États ; faites-en sur-le-champ dresser des inventaires ; veillez surtout, citoyen général, veillez à ce que ces richesses ne deviennent point la proie de la cupidité et des dilapidateurs. Le Grand-Duc ne pourra se refuser à ces mesures vigoureuses. Le Directoire ne présume pas qu'il veuille y apporter des obstacles qui ne pourraient être élevés que par une perfidie qu'il est de notre intérêt d'anéantir. Vous lui déclarerez, citoyen général, au nom du Directoire exécutif, qu'il faut qu'il donne sur-le-champ des ordres pour que tout ce qui appartient dans ses États à nos ennemis soit immédiatement remis à notre puissance, et qu'il se porte garant du séquestre, sans quoi la République française se verrait forcée de traiter la Toscane comme une alliée de l'Angleterre et de l'Autriche. Le Grand-Duc sera responsable du succès et de l'accomplissement de ces mesures. Vous exigerez, en outre, dans ces pays, les secours qui seront indispensables à l'armée que vous commandez, et il y sera délivré des bons ou billets d'État acquittables après la paix générale, en payement des denrées et autres objets qui nous seront fournis.

« Les bruits que vous aurez adroitement semés sur le nombre que vous exagérerez des troupes françaises en Italie augmenteront la crainte de nos ennemis et doubleront, en quelque manière, nos moyens d'agir.

« En passant sur le territoire de la République de Luques, vous lui déclarerez, au nom du Directoire exécutif, que la République française n'a aucune intention hostile à son égard.

« Il convient d'ajourner nos débats avec Gênes jusqu'après l'expédition de Livourne : contentons-nous d'abord d'en tirer, sur des récépissés, les subsistances et moyens de transport dont l'armée française a besoin, sauf à traiter par la suite du mode de remboursement ; mais ce qui vous a été prescrit relativement à Livourne, peut s'appliquer à la République de

Gênes, quoiqu'il soit de notre intérêt de ne la pas pousser au désespoir, et de s'assurer que sa neutralité nous deviendra aussi utile qu'elle l'a été jusqu'ici à nos ennemis. La conduite qu'elle a suivie dernièrement à notre égard n'est pas propre à nous faire oublier le trait de perfidie dont la frégate *la Modeste* a été victime dans des temps qui nous étaient moins favorables. Le moment va venir où nous devrons en demander une réparation éclatante, et que ceux qui ont fait brûler *la Modeste*, et appelé les Autrichiens soient jugés comme traîtres à la patrie.

« On peut dire, en effet, aux Génois : Ou vous avez laissé prendre cette frégate et massacrer son équipage par inimitié pour la France, ou vous l'avez sacrifiée par faiblesse. Dans le premier cas, nous réclamons une vengeance légitime ; dans le second, nous devons exiger que vous traitiez nos ennemis comme vous nous avez traités nous-mêmes. Il faut que l'indemnité qui nous sera accordée soit suffisante. Il faut que les parents des Français qui ont péri à bord de *la Modeste* y participent ; il faut que la réparation d'un tort si grave soit prononcée, soit solennelle.

« C'est aussi après l'expédition de Livourne que nous essayerons de lever un emprunt dans la ville de Gênes ; mais nous nous garderons de la vexer ; nous lui ferons sentir que nous sommes plus généreux que nos ennemis qui s'étaient proposés de la livrer au roi Sarde ; nous demanderons, de manière à n'être pas refusés, que tout ce qui appartient à nos ennemis, aux Anglais surtout, tant dans le port et la ville de Gênes, que dans le reste des États de cette république, nous soit immédiatement remis ; nous ferons séquestrer les propriétés et les fonds des négociants et particuliers des pays qui nous font la guerre, et le gouvernement génois répondra de la fidélité du séquestre. Nous continuerons à donner, en échange de ce que Gênes nous fournira, des bons au rachat desquels on traitera après la paix

générale; enfin, nous exigerons que les émigrés soient tous chassés, sans exception, des États de Gênes et de ceux de la Toscane, comme vous les avez, sans doute, fait expulser de la partie du Piémont que vous occupez, dans le cas où ils auraient été assez osés pour y rester.

« Quant à la conduite que nous devons tenir à l'égard du duc de Parme, il est juste qu'il paye son entêtement à ne pas se détacher de la coalition ; ses États devront nous fournir tout ce dont nous avons besoin et des secours en numéraire ; mais nos liaisons avec l'Espagne nous commandent de n'y faire aucune dévastation inutile, et de les ménager beaucoup plus que les autres possessions de nos ennemis. C'est le Milanais surtout qu'il ne faut pas épargner : levez-y des contributions en numéraire sur-le-champ et pendant la première terreur qu'inspirera l'approche de nos armes. Que l'œil de l'économie en surveille l'emploi. Il faut que les canaux et les grands établissements publics de ce pays, que nous ne conserverons pas, se ressentent un peu de la guerre ; mais soyons prudents.

« Vous trouverez, sous le numéro 1, une note intéressante et qui vous mettra à même de prendre quelque mesure salutaire. N'oubliez rien de ce qui peut contribuer à la santé des défenseurs de la République.

« Venise sera traitée comme une puissance neutre; mais elle ne doit pas s'attendre à l'être comme une puissance amie. Elle n'a rien fait pour mériter nos égards.

« Si Rome fait des avances, la première chose à exiger est que le pape ordonne immédiatement des prières publiques pour la prospérité et les succès de la République française. Quelques-uns de ses beaux monuments, ses statues, ses tableaux, ses médailles, ses bibliothèques, ses bronzes, ses madones d'argent et même ses cloches, nous dédommageront des frais que nous coûtera la visite que vous lui aurez faite.

« Dans le cas où la cour de Naples, effrayée de votre approche, ferait faire quelques propositions à la France, il faudrait exiger qu'elle nous livrât sur-le-champ les vaisseaux et tout ce qui appartiendrait aux nations en guerre avec nous. Elle nous répondrait de l'exécution immédiate de ces mesures ; elle s'engagerait solennellement à ne plus recevoir, pendant cette guerre, aucuns vaisseaux anglais ou ennemis de la République dans ses ports, et surtout à n'en permettre l'entrée à aucun sous pavillon neutre.

« L'armée des Alpes a ordre de vous fournir immédiatement quatre demi-brigades et vous verrez, par l'état ci-joint, quelles sont les dispositions qui ont été faites par le ministre de la guerre pour faire filer plusieurs compagnies d'artillerie légère sur celle d'Italie par le chemin le plus court. Il a fallu les prendre où elles étaient, et c'est à regret que le Directoire voit que quelques-unes d'elles vous arriveront bien tard.

« Le ministre de la guerre a également donné des ordres pour qu'un quatrième commissaire ordonnateur, le citoyen Foulet qui était à l'armée des Alpes, se rendît à celle que vous commandez. Vous avez, en outre, les citoyens Lambert, Sucy et Gosselin. Dans le cas où l'un des deux derniers, ou le citoyen Foulet conviendrait mieux que le citoyen Lambert pour la place de commissaire ordonnateur en chef, le Directoire autorise, par la présente, le citoyen Saliceti à nommer à cette place celui des trois que vous lui indiquerez.

« Si l'armée des côtes de l'Océan peut vous fournir quelque cavalerie, le Directoire la fera diriger sur l'armée d'Italie et s'occupera de vous en procurer. Il va traiter de la paix avec la Sardaigne et vous tiendra au courant des négociations. La République française sera généreuse et cherchera à se faire une alliée qui, par intérêt et par amitié, lui soit toujours attachée.

« Le Directoire attend avec impatience la nouvelle de vos

succès contre l'armée autrichienne; frappez et frappez vivement. »

Le Directoire cependant ne commit pas la faute, qui eût été irréparable, d'accepter la demi-proposition de retraite de Napoléon, il le maintint à la tête de l'armée d'Italie et parut lui accorder plus de confiance encore qu'auparavant.

Le jeune général, continuant le cours de ses succès, marcha au-devant de toutes les armées autrichiennes qui, descendant du Tyrol, vinrent tenter de débloquer Mantoue. Le 7 septembre, après la prise de Primolano et le passage de la Brenta, il s'avança, presque sans suite et sans bagages, jusqu'au petit village de Cismone. Mourant de faim, il demanda à un grenadier de l'avant-garde un morceau de son pain. Il s'assit alors par terre et se mit à manger avec le soldat. Ce dernier, au camp de Boulogne, rappela à l'Empereur, qui s'en souvint, cette circonstance. On a fait de ce trait le sujet d'une jolie gravure.

Le 8 septembre eut lieu la bataille de Bassano, pendant laquelle le brave Lannes, nommé général quelques jours auparavant, enleva de sa propre main deux drapeaux à l'ennemi. Le soir Napoléon, suivi de quelques officiers supérieurs, parcourut le champ de carnage. La lune éclairait cette scène d'horreur. Quelques cris de blessés, le râle lugubre des mourants troublaient seuls le silence profond de la nuit. Tout à coup un chien, couché sur un officier tué, s'élance en gémissant. Il avance et recule tour à tour ; il semble partagé entre le désir de venger son maître bien-aimé et la crainte de laisser refroidir le cadavre qu'il s'efforce de réchauffer. Le général en chef s'arrête; une larme mouille sa paupière, et, comparant l'amitié de l'animal à la froideur des hommes, il s'écrie : Quelle leçon pour nous! L'impression fut si forte chez lui, que vingt-cinq ans plus tard, sur le rocher de Sainte-Hélène, il en parlait encore. Napoléon avait l'habitude de visiter les champs de bataille

après les actions sérieuses. Un jour, en Égypte, il recueillit un malheureux enfant pleurant sur le cadavre de son père. Cet enfant acquit une certaine célébrité par la suite, sous le nom de Roustan le mameluck. L'Empereur le combla de bienfaits, et, en 1814, à Fontainebleau, au moment de partir pour l'île d'Elbe, il lui donna, ainsi qu'au valet de chambre Constant, une somme de 50,000 francs. Tous deux l'abandonnèrent. Le chien du champ de bataille de Bassano, s'il se le fût attaché, serait mort à ses pieds à Sainte-Hélène.

Le trait du chien a été illustré par le pinceau de Charlet.

Le roi Joseph, dans une des réfutations qu'il écrivit quand parurent les *Mémoires* de Bourrienne et autres, s'exprime ainsi : « Nous croyons juste d'instruire le public d'une anecdote qui est à notre connaissance, sur M. Constant et le mameluck Roustan, qu'il avait ramené d'Égypte. Il autorisa l'un et l'autre, qui avaient leurs familles à Paris, à s'y rendre ; il leur fait donner à chacun 50,000 francs, qu'il les charge de laisser à leurs familles pour subvenir à leurs besoins jusqu'à ce que, arrivés à l'île d'Elbe, ils puissent reconnaître par eux-mêmes le pays et se déterminer à y appeler leurs familles. Constant et Roustan arrivés à Paris y restèrent et oublièrent leur bienfaiteur. »

Les 15, 16 et 17 novembre eurent lieu les trois journées d'Arcole, journées glorieuses s'il en fut, et où les généraux, Napoléon lui-même, payèrent de leurs personnes comme de simples grenadiers.

« Le village d'Arcole, dit Napoléon dans son rapport au Directoire, arrêta l'avant-garde de l'armée pendant toute la journée. Ce fut en vain que tous les généraux, sentant l'importance du temps, se précipitèrent à la tête pour obliger nos colonnes à passer le petit pont ; trop de courage nuisit ; ils furent presque tous blessés. Les généraux Verdier, Bon, Verne et Lannes

furent mis hors de combat. Augereau, empoignant un drapeau le porta jusqu'à l'extrémité du pont, etc., etc. Je m'y portai moi-même, je demandai aux soldats s'ils étaient encore les vainqueurs de Lodi. Ma présence produisit sur les troupes un mouvement qui me décida encore à tenter le passage, etc. »

Napoléon, en effet, prenant à son tour un drapeau, guida lui-même, sur le redoutable pont, les grenadiers ; il fut culbuté et tomba dans les marais fangeux. Deux de ses aides de camp, Elliot et Muiron, furent tués à ses côtés. Un sergent de grenadiers de la 4e demi-brigade de ligne, le nommé Boulay, aida, avec Louis Bonaparte et Marmont, à tirer le général en chef du marais où il allait périr. Plus tard cet homme, ayant rappelé ce fait au premier consul, en demandant une pension de retraite, Napoléon voulut qu'il entrât comme sous-lieutenant dans la garde consulaire.

Il se produisit, à la troisième journée d'Arcole, un fait des plus curieux. — La gauche de l'ennemi, dit Napoléon, était appuyée à des marais, et, par la supériorité du nombre, imposait à notre droite. J'ordonnai au citoyen Hercule, officier de mes guides, de choisir vingt-cinq hommes de sa compagnie, de longer l'Adige une demi-lieue, de tourner tous les marais qui appuyaient la gauche des ennemis, et de tomber ensuite, au grand galop, sur le dos de l'ennemi, en faisant sonner plusieurs trompettes. Cette manœuvre réussit parfaitement ; l'infanterie ennemie se trouva ébranlée, etc.

Cette bataille d'Arcole, dit par la suite Napoléon, fut celle des dévouements militaires.

Le Corps législatif, en apprenant la belle conduite d'Augereau et de Napoléon, décréta que les deux drapeaux qui avaient servi à ces deux intrépides généraux pour guider leurs troupes, seraient la récompense de leur vertu militaire. Le ministre de la guerre leur écrivit en conséquence, le 31 janvier

1798, pour les informer de cette résolution. Le 6 février de la même année, Napoléon répondit de Paris, où il se trouvait alors, au ministre de la guerre : « Je reçois avec reconnaissance le drapeau et le sabre que vous m'avez envoyés. — C'est l'armée d'Italie que le gouvernement honore dans son général. — Agréez en particulier mes remercîments sur la belle lettre qui accompagne votre envoi. »

Le même jour, 6 février 1798, Napoléon écrivit au général Lannes : « Le Corps législatif me donne un drapeau en mémoire de la bataille d'Arcole, où la victoire incertaine eut besoin de l'audace des chefs.

« Plein de sang et couvert de trois blessures, vous quittâtes l'ambulance, résolu de mourir ou de vaincre. Je vous vis constamment, dans cette journée, au premier rang des braves. C'est vous également qui, le premier, à la tête de la colonne infernale, arrivâtes à Dego, passâtes le Pô et l'Adda. C'est à vous à être le dépositaire de cet honorable drapeau, qui couvre de gloire les grenadiers que vous avez constamment commandés. Vous ne le déploierez désormais que lorsque tout mouvement en arrière sera inutile, et que la victoire consistera à rester maître du champ de bataille. »

Le gain de la bataille d'Arcole permit de resserrer Mantoue. Napoléon revint à Vérone où il resta jusqu'au 24 novembre.

On prétend que, le 18, parcourant les positions occupées par l'armée, il trouva une sentinelle endormie, prit son fusil et fit sa faction à sa place. Cette histoire n'est pas assez authentique pour que nous y ajoutions foi.

Le 22 décembre, le général Dumas, qui était au corps du siége, surprit un espion entrant dans la ville. C'était un cadet autrichien, expédié de Trente par Alvinzi. Il avait des dépêches importantes, et voici comment Napoléon, dans une lettre du 28 au Directoire, raconte le fait : « Après de grandes façons, il

avoua qu'il était porteur de dépêches, et, effectivement, il rendit, vingt-quatre heures après (allant à la garde-robe), un petit cylindre où était enfermée la lettre ci-jointe de l'Empereur. Si cette méthode de faire avaler les dépêches n'était pas parfaitement connue, je vous enverrais des détails, afin que cela soit envoyé à nos généraux, parce que les Autrichiens se servent souvent de cette méthode. Ordinairement les espions gardent cela dans le corps pendant plusieurs jours; s'ils ont l'estomac dérangé, ils ont soin de reprendre le petit cylindre, de le tremper dans l'élixir et de le réavaler. Ce cylindre est trempé dans la cire d'Espagne délayée dans du vinaigre. »

Après avoir séjourné quelque temps à Milan, Napoléon revint devant Mantoue le 15 janvier 1797. Le lendemain eut lieu la bataille de la Favorite. Un des guides du général, homme d'un courage à toute épreuve et dont le nom est devenu justement populaire en France, le brave Daumesnil, prit au commencement de l'action un drapeau qu'il vint présenter à Napoléon. Ce dernier, absorbé en ce moment, n'y ayant pas fait attention, Daumesnil se précipita de nouveau dans la mêlée et en prit un second. Ce dernier était celui donné par l'impératrice d'Autriche aux volontaires de Vienne et richement brodé de sa propre main. Ayant enlevé la cravate toute couverte d'or, Daumesnil présente son trophée au général, qui lui fait remarquer que la cravate manque. « Mon général, répond avec son accent méridional prononcé le brave guide, vous ne m'avez rien accordé pour le premier, je me suis payé pour le second. » C'est ce même Daumesnil qui, à Aboukir, s'empara de l'étendard du capitan pacha. Voici un autre fait qui se passa à cette bataille de la Favorite. Un chef d'escadron de hussards autrichiens s'avance avec sa troupe devant un escadron du 9[e] de dragons français en lui criant de se rendre. Le commandant Duvivier répond à l'officier : « Si tu es brave, viens me prendre. » Il

ordonne alors à ses cavaliers de ne pas bouger et un combat singulier s'engage entre les deux chefs. L'Autrichien reçoit bientôt deux coups de sabre, les dragons chargent et font ses soldats et lui prisonniers.

Le 2 février 1797 Mantoue fut obligée de capituler. Wurmser ayant envoyé la veille son aide de camp Klenau au quartier général français, Sérurier le reçoit et les pourparlers commencent. Klenau déclare que la place a encore pour trois mois de vivres. Napoléon arrive enveloppé dans son manteau. Klenau, qui ne le connaît pas, le prend pour un aide de camp de Sérurier et continue la discussion. Pendant ce temps, le général en chef, sans prononcer une parole, prend une plume et écrit. Tout à coup il se lève et interrompant brusquement Klenau : « Si Wurmser, dit-il, avait seulement pour dix-huit ou vingt jours de vivres et qu'il parlât de se rendre, il ne mériterait aucune capitulation honorable... Mais je respecte l'âge, la bravoure et les malheurs du maréchal... Voici les conditions que je lui accorde s'il ouvre ses portes demain... S'il tarde quinze jours, un mois, deux mois, il aura les mêmes conditions ; il peut attendre jusqu'à son dernier morceau de pain... Je pars à l'instant pour passer le Pô et je marche sur Rome. Vous connaissez mes intentions, allez les dire à votre général. »

Non-seulement les conditions accordées étaient généreuses, mais le jeune vainqueur, pour ne pas humilier les cheveux blancs de son respectable ennemi, renonça à son triomphe et, comme il l'avait dit, partit pour Forli et Bologne. Il était le 8 février à Rimini, lorsque le vieux maréchal Wurmser le fit prévenir qu'un complot se tramait en ville pour l'assassiner.

A la fin de l'année 1796, Napoléon prit, pour l'armée d'Italie, où il agissait à peu près en maître absolu, une mesure qui fut suivie dans toutes les armées françaises et qui a mis fin à un usage tourné en abus. Voici cet usage :

Avant la Révolution de 1789, chaque régiment d'infanterie avait trois drapeaux : un blanc et deux de la couleur distinctive du régiment. Sur l'un des côtés de ces drapeaux était inscrit le nom des corps auquel appartenaient les insignes ; sur l'autre, la série des faits de guerre dans lesquels la troupe s'était distinguée. Tous avaient pour ornement une cravate richement brodée. La cavalerie présentait également un étendard blanc et un autre dans chaque escadron de la couleur de l'uniforme. La réunion des trois couleurs blanche, bleue et rouge étant devenue le signe adopté pour les couleurs nationales, une loi du 10 juillet 1791 prescrivit la disparition du drapeau et de l'étendard blancs, son remplacement par le drapeau et l'étendard tricolores ; mais les bataillons et les escadrons n'en conservèrent pas moins les autres insignes affectant les couleurs distinctives des divers corps. A l'amalgame des bataillons de volontaires et de ceux des régiments de ligne qui formèrent les demi-brigades, les différentes fractions de corps voulurent garder leurs insignes, en sorte que chaque demi-brigade en eut grand nombre ; ainsi la fameuse 32e demi-brigade de l'armée d'Italie, dont Napoléon avait écrit : « J'étais tranquille, la 32e était là, » formée de neuf éléments, avait en 1796 neuf drapeaux différents. Les inconvénients d'un pareil débordement d'enseignes n'échappèrent pas au général Bonaparte qui, le 14 décembre, d'un trait de plume, remplaça tous ces emblèmes par un seul dans chaque demi-brigade. « Vous voudrez bien, citoyen général, écrivit-il à Berthier, son chef d'état-major, faire faire, avec les emblèmes ordinaires, des drapeaux pour chacune des demi-brigades de l'armée. Vous ferez écrire sur chacun d'eux le nom des affaires où les différents corps se sont trouvés, en distinguant par de plus gros caractères celles où ils ont contribué le plus. »

Six mois plus tard, le 7 juin 1797, Napoléon écrivait de nouveau à Berthier, de Montebello :

« Mon intention, citoyen général, est que l'on fasse célébrer une fête générale pour la réception des drapeaux. Annoncez à chaque général de division qu'il va recevoir l'ordre, mais qu'en attendant, s'il reçoit les drapeaux, il les garde sans les donner aux corps, jusqu'au moment de la fête. »

Cette fête, d'abord fixée au 28 juin, fut avancée de deux jours et célébrée le 26. Au moment du défilé, un caporal du 9e de ligne, vieux soldat blanchi sous le harnais, se détachant de son rang, s'avança vers le jeune général en chef et lui dit : « Tu as sauvé la France, ses enfants, glorieux d'appartenir à cette invincible armée, te feront un rempart de leurs corps. »

Pendant son séjour à Milan, Napoléon écrivit à son aide de camp Lemarois, qu'il avait envoyé à Paris, la curieuse lettre suivante :

« Je vous prie, 1° de m'abonner à toutes les gazettes ; 2° d'aller voir le député Casabianca et de lui donner 240 francs (deux cent quarante livres) que je lui dois pour des livres ; 3° d'aller dans la maison de ma femme. Vous examinerez le tout et si elle est finie et meublée, et de parler aux ouvriers pour qu'ils la finissent.

« Ne m'oubliez pas auprès de madame Letourneur et de son mari. »

M. de Casabianca, qui fut plus tard titulaire de la sénatorerie d'Ajaccio, répondit le 11 janvier 1797 à Lemarois :

« Je regrette bien, citoyen, de ne m'être pas trouvé chez moi lorsque vous vous êtes donné la peine d'y passer. Je ne suis sorti ce matin qu'après deux heures dans l'espoir que vos affaires ne vous auraient pas empêché de repasser suivant votre billet. J'ai reçu les 240 francs dont vous avez bien voulu vous charger de la part du général Bonaparte ; mais je vous avoue

que la chose me paraît avoir rudement fructifié dans ses mains. On voit bien que dans les petites choses comme dans les grandes, la fortune seconde toujours parfaitement toutes ses combinaisons. Je vous prie de laisser votre adresse chez le portier pour que j'aie le plaisir de vous voir avant votre départ. Salut. »

Après la reddition de Mantoue, Napoléon, qui n'oubliait pas ses braves compagnons d'armes, accorda de sa propre autorité une pension de 100 francs sur le Mantouan à tous ceux qui avaient des sabres d'honneur, et il donna des sommes de 5, de 10, de 20,000 francs en gratification à plusieurs généraux et chefs de brigade. Il fit distribuer 20,000 livres aux guides qui étaient avec le capitaine Hercule à la bataille d'Arcole, lorsque le détachement avait tourné le marais ; 5,000 au capitaine Hercule lui-même. En outre, des pensions de 250 francs au maréchal des logis des guides Bernichon, et aux deux soldats qui avaient aidé à le tirer du marais d'Arcole ; une de 150 francs à un trompette des guides, blessé dans cette circonstance.

Ce fut également à cette époque que, par un ordre de Judenberg, en date du 8 avril 1797, Napoléon fit venir auprès de lui, de Sens où il se trouvait, son ancien compagnon de Brienne, Fauvelet de Bourrienne, dont il fit son secrétaire, après l'avoir fait rayer de la liste des émigrés, comme nous l'avons dit déjà.

Le prince Charles, réputé le plus habile général de l'Autriche, avait pris en personne le commandement d'une armée destinée à arrêter les progrès de celle d'Italie. Le 12 mars 1797, cette dernière franchit la Piave en présence des Autrichiens. Un militaire de la division Guieu, entraîné par le courant, est sur le point de se noyer. Une cantinière du 51e de ligne, nommée Marie Dauranne, n'hésite pas, se jette à la nage et sauve le soldat. Napoléon, témoin de ce fait héroïque, lui fait présent d'un collier d'or, auquel il décide que sera suspendue une cou-

ronne civique. Il lui fait écrire par Berthier, de Passariano, le 28 août suivant :

« Le général en chef, aimable citoyenne, en faisant connaître le trait civique et intrépide que vous avez fait au passage de la Piave, en sauvant au péril de votre vie un de nos braves frères d'armes, vous a décerné une couronne civique, et il vient de me charger de l'exécution de ses intentions. Je m'empresse, citoyenne, de vous faire remettre cette couronne par le général qui commande la division. Vous verrez qu'on a gravé le trait qui honore également vous et votre sexe ; vous y ferez ajouter votre nom et celui du brave que vous avez sauvé et que nous ignorons. »

Napoléon, lorsque la reddition de Mantoue lui avait paru certaine, s'était retourné immédiatement contre Rome. Un des représentants du peuple près l'armée d'Italie, Saliceti, ne voulait pas entendre parler de traités avec le Saint-Père. Voici ce qu'il avait écrit au Directoire, quelques mois plus tôt, après les succès qui avaient porté l'armée française dans le cœur de l'Italie :

« Lorsque je fus envoyé à cette armée en qualité de commissaire, le Directoire me chargea, conjointement à Ritter, par son arrêté du 15 pluviôse, de négocier la paix avec le Pape. Je vous prévins dès mon arrivée à Nice qu'il n'y avait rien à faire pour cette négociation, pour laquelle aucune ouverture n'avait été faite de la part du Pape ; que toutes les propositions mises en avant par mon collègue Ritter n'étaient que l'ouvrage d'un intrigant, qui avait abusé de sa bonne foi. Le voisinage de notre armée des États du Pape, le danger qui le menace pourraient le porter à nous faire des propositions. *Je vous préviens que je n'en écouterai aucune*, et que je regarde comme non avenu l'arrêté qui me chargeait de ces négociations politiques, à moins de nouveaux ordres de votre part. Il conviendrait mieux, je pense, au Directoire, de renverser tout à fait le *tyran*

des consciences, cet apôtre de l'ignorance, que de lui accorder la paix à des conditions même les plus avantageuses pour la République. »

Tel ne fut pas l'avis de Napoléon qui, maître de la situation, jugeant avec une plus haute intelligence que Saliceti, ne voulut pas renverser le *tyran des consciences*; et après avoir fait des ouvertures au Saint-Père, le 11 février, lui accorda, le 19, la paix de Tolentino. C'était chose d'autant plus méritoire à lui qu'il connaissait l'intention d'un assez grand nombre de Romains de rétablir la forme républicaine et de lui élever une statue au Capitole. Nous avons déjà dit que Napoléon fut toujours porté à accorder une protection éclairée à la religion. C'est ce que prouve encore la lettre suivante écrite par lui de Milan, vers cette époque (6 mai 1797), à l'évêque de Côme : « J'ai reçu, monsieur l'évêque, la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire, avec les deux imprimés. J'ai vu avec déplaisir la devise qu'un zèle mal entendu de patriotisme a fait mettre au-dessus d'un de vos imprimés. Les ministres de la religion ne doivent, comme vous l'observez fort bien, jamais s'émanciper dans les affaires civiles; ils doivent porter la teinte de leur caractère qui, selon l'esprit de l'Évangile, doit être pacifique, tolérant et conciliant. Vous pouvez être persuadé qu'en continuant à professer ces principes la République française ne souffrira pas qu'il soit porté aucun trouble au culte de la religion et à la paix de ses ministres. Jetez de l'eau et jamais de l'huile sur les passions des hommes ; dissipez les préjugés et combattez avec ardeur les faux prêtres qui ont dégradé la religion en en faisant l'instrument de l'ambition des puissants et des rois. La morale de l'Évangile est celle de l'égalité, et, dès lors, elle est la plus favorable au gouvernement républicain que va avoir votre patrie. »

Maître de l'Italie jusqu'à l'Adriatique, Napoléon résolut de

porter la guerre au cœur de l'Autriche pour forcer le gouvernement de l'Empereur à la paix. Le 31 mars, il fit des ouvertures au prince Charles ; le 7 avril, il autorisa une suspension d'armes de cinq jours, bientôt prolongée jusqu'au 20 avril. Le 17, ont lieu les préliminaires de paix à Léoben, et bientôt ces préliminaires, accueillis par le cabinet aulique, permettent au général de tourner ses armes contre la Vénétie et le Véronais, où beaucoup de nos soldats avaient été assassinés lâchement.

C'est pendant les préliminaires de Léoben que, dans un mouvement calculé de *colère à froid* comme Napoléon en eut à plusieurs reprises dans sa carrière politique, jetant violemment par terre un précieux cabaret de porcelaine, donné par l'impératrice Catherine au plénipotentiaire du comte de Cobenzel, il dit à ce dernier : « Je briserai votre monarchie comme je brise cette porcelaine ! »

C'est également le jour même (19 avril 1797), où il annonça la signature des préliminaires à son armée, dans un ordre du jour de cinq lignes, qu'il écrivit au Directoire une longue et belle lettre dans laquelle on trouve le curieux passage suivant :

« Si je me fusse, au commencement de la campagne, obstiné à aller à Turin, je n'aurais jamais passé le Pô ; si je m'étais obstiné à aller à Rome, j'aurais perdu Milan ; si je m'étais obstiné à aller à Vienne, peut-être aurais-je perdu la République. Le vrai plan de campagne, pour détruire l'empereur, était celui que j'ai fait, mais avec 6,000 hommes de cavalerie et 20,000 hommes d'infanterie de plus ; ou bien si avec les forces que j'avais, on eût passé le Rhin dans le temps que je passais le Tagliamento, comme je l'avais pensé, puisque deux courriers de suite m'ont ordonné d'ouvrir la campagne.... Je n'ai pas, en Allemagne, levé une seule contribution ; il n'y a pas eu une seule plainte contre nous. J'agirai de même en évacuant et,

sans être prophète, je sens que le temps viendra où nous tirerons parti de notre sage conduite ; elle germera dans toute la Hongrie et sera plus fatale au trône de Vienne que les victoires qui ont illustré la guerre de la liberté. D'ici à trois jours, je vous enverrai, par le général Masséna, la ratification de l'empereur ; je placerai alors mon armée dans tout le pays vénitien où je la nourrirai et entretiendrai jusqu'à ce que vous m'ayez fait passer vos ordres. Quant à moi, je vous demande du repos. J'ai justifié la confiance dont vous m'avez investi ; je ne me suis jamais considéré pour rien dans toutes mes opérations et je me suis lancé aujourd'hui sur Vienne, ayant acquis plus de gloire qu'il n'en faut pour être heureux, et ayant derrière moi les superbes plaines de l'Italie, comme je l'avais fait au commencement de la campagne dernière en cherchant du pain pour l'armée que la République ne pouvait plus nourrir. La calomnie s'efforcera en vain de me prêter des intentions perfides ; ma carrière civile sera comme ma carrière militaire, une et simple. »

Le général se rendit, le 23 avril, à Palma Nova, y passa en revue la division Sérurier, fut satisfait des soldats, mais peu de quelques officiers supérieurs et généraux. L'un de ces derniers fut mis à l'ordre de l'armée et placé à la suite pour y rester un mois jusqu'à ce qu'il eût appris à commander et à faire manœuvrer sa brigade. Les généraux de division, disait l'ordre, feront souvent commander les officiers à leurs ordres, généraux, officiers supérieurs et des compagnies, et sous-officiers. L'armée est prévenue que le général en chef passera de fréquentes revues et qu'il fera indistinctement commander les demi-brigades, bataillons de compagnies, en désignant nominativement tel ou tel officier.

Le lendemain de cette revue, Napoléon, de retour à Gratz, reçut l'offre de l'empereur d'Autriche, par M. de Gallo, d'une

souveraineté de 350,000 âmes en Allemagne, offre qu'il repoussa avec dédain.

Au commencement de mai, Napoléon fait connaître au Directoire la conduite de Venise et les dispositions qu'il prend contre le perfide gouvernement ; puis, comme déjà sa vaste intelligence embrasse facilement les plus grands comme les plus petits objets ; comme d'un autre côté il a pris, depuis le commencement de la guerre, l'habitude de commander en maître et d'agir en chef du gouvernement, il écrit, le 6 mai, au général Gentili, en Corse, pour lui témoigner son mécontentement du mauvais emploi des sommes envoyées dans l'île pour le service de sa division.

Bientôt la ratification de l'empereur aux préliminaires arrive à Léoben (27 mai 1797) ; le gouvernement de Venise est contraint de se soumettre ; des républiques sont établies dans la Péninsule ; de Mombello, petite ville située non loin d'Alexandrie (1), le jeune général en chef de l'armée d'Italie dicte pour ainsi dire des lois à l'Europe. Entouré lui et sa femme de tous les ministres des puissances étrangères, il est déjà le véritable souverain de la France. Il écrit au doge de la république de Gênes, où des assassinats ont été commis contre des Français, « que si vingt-quatre heures après la réception de sa lettre, portée par un de ses aides de camp, on n'a pas mis en liberté et à la disposition du ministre de France les citoyens de ce pays et désarmé la populace, l'aristocratie génoise aura cessé d'exister et que les têtes des sénateurs lui répondront de la sûreté de ses concitoyens, etc. » A l'administration générale de la Lombardie, il prescrit de lui présenter le plus promptement possible un plan de règlement pour la fédération des gardes nationales et des troupes ; il dicte à la république Cis-

(1) Mombello ou Montebello, qu'il ne faut pas confondre avec un autre Mombello, situé à neuf lieues nord-ouest d'Alexandrie.

padane les mesures à prendre pour l'organisation de sa force armée ; il fait prescrire à l'amiral Brueys, alors à Vado avec la flotte française, de n'en pas partir sans prendre ses ordres et de lui envoyer en poste un officier de marine ; il attache, de son autorité privée, de l'artillerie à sa compagnie des guides ; il indique au Directoire le moyen de maintenir la cour de Naples, dont il se défie ; il fait arrêter un commissaire des guerres, et enfin dispense en souverain le blâme ou l'éloge, les récompenses et les punitions.

Napoléon, en quelques mois, avait rendu son nom tellement redoutable en Europe, qu'il en imposait même aux puissances barbaresques, à cette époque encore en guerre journalière avec tout ce qui n'était pas de leur religion. C'est ainsi que, sur la recommandation qu'il adressa à notre consul à Alger, Jean-Bon Saint-André, un négociant du Piémont, Louis Impératori, obtint sa liberté.

Le 14 juin, le général en chef, qui avait reçu plusieurs demi-brigades de renfort, donna une nouvelle organisation à l'armée d'Italie. Il forma 8 divisions d'infanterie de bataille, 8 brigades légères et 2 divisions de cavalerie ; total : 32 demi-brigades de ligne, 16 légères et 10 régiments de cavalerie. Les généraux de division étaient : Masséna, Augereau, Bernadotte, Sérurier, Joubert, Baraguay-d'Hilliers, Delmas, Victor pour l'infanterie ; Dugua et Dumas pour la cavalerie. Quelques autres généraux de division, tels que Brune, Bon, Fiorella, Gentili, etc., remplaçaient les titulaires en cas d'absence. Il réorganisa également l'artillerie de l'armée, et deux jours plus tard il assigna des limites nouvelles au Brescian, au Véronais, au Vicentin, au Bassanais et aux autres provinces de cette partie de l'Italie.

Ces graves occupations avaient mené Napoléon jusqu'à la fin de juin, lorsqu'il eut connaissance d'une motion d'ordre faite contre lui par un député du Corps législatif, *Dumolard*, e

accueillie par la Chambre. Aussitôt il écrit au président du Directoire exécutif, le 30 juin 1797.

« Je reçois à l'instant, citoyen Directeur, *la motion d'ordre de Dumolard*. J'y trouve la phrase suivante : « Que plusieurs écri-« vains aient, depuis, élevé des doutes sur les causes et la gravité « de ces violations criminelles du droit des gens, l'homme im-« partial ne fera point un reproche au Corps législatif d'avoir « accordé sa croyance à des déclarations aussi précises, aussi so-« lennelles et garanties avec autant d'éclat par la puissance exé-« cutive. » Cette motion a été imprimée par l'ordre de l'Assemblée; il est donc clair que cette phrase est toute contre moi. J'avais le droit, après avoir conclu cinq paix et donné le dernier coup de massue à la coalition, sinon à des triomphes civiques, au moins à vivre tranquille, et à la protection des premiers magistrats de la République : aujourd'hui je me vois dénoncé, persécuté, décrié par tous les moyens, bien que ma réputation appartienne à la patrie. J'aurais été indifférent à tout ; mais je ne puis pas l'être à cette espèce d'opprobre dont cherchent à me couvrir les premiers magistrats de la République.

« Après avoir mérité d'avoir un décret d'avoir bien mérité de la patrie, je n'avais pas le droit de m'entendre accuser d'une mesure aussi absurde qu'atroce ; je n'avais pas le droit d'attendre qu'un manifeste, inspiré par un émigré et soldé par l'Angleterre, acquît au conseil des Cinq-Cents plus de créance que le témoignage de quatre-vingt mille hommes, que le mien.

« Eh quoi ! nous avons été assassinés par des traîtres, plus de quatre cents hommes ont péri, et, dans la première magistrature de la République, on s'excuse de l'avoir cru un moment ! L'on a traîné dans la boue et autour d'une grande ville plus de quatre cents Français ; l'on est venu les assassiner à la vue des gardes du fort ; on les a percés de mille coups de stylets, pareils à celui que je vous envoie ; et des représentants du peuple

français font imprimer « que, s'ils crurent ceci un instant, ils étaient excusables! » Que des hommes lâches, et qui sont morts au sentiment de l'amour de la patrie et de la gloire l'aient dit, je ne m'en plaindrais pas, je n'y eusse pas fait attention; je sais bien qu'il y a des sociétés où l'on dit : *Ce sang est-il donc si pur!* mais j'ai le droit de me plaindre de l'avilissement dans lequel les premiers magistrats de la République traînent ceux qui ont agrandi, après tout, la gloire du nom français.

« Je vous réitère, citoyen Directeur, la demande que je vous ai faite de m'accorder ma démission. J'ai besoin de vivre tranquille, si les poignards de Clichy veulent me laisser vivre.

« Vous m'aviez chargé des négociations, j'y suis peu propre. »

Non content d'envoyer cette lettre au président du Directoire, Napoléon, le même jour, expédia le rapport qu'on va lire, intitulé : *Note sur les événements de Venise.*

« Bonaparte s'arrêtant aux portes de Turin, de Parme, de Rome, de Vienne, offrant la paix alors qu'il était sûr de n'avoir plus que de nouveaux triomphes à remporter; Bonaparte, dont toutes les opérations montrent le respect pour la religion, les mœurs et la vieillesse ; qui, au lieu du déshonneur dont il pouvait accabler le vieux, malheureux et illustre Wurmser, l'accable de bons traitements et prend un soin si grand de sa gloire, est-il le même que Bonaparte détruisant le plus ancien des gouvernements, démocratisant Gênes, et même le plus sage des peuples, les cantons suisses? Bonaparte avait passé le Tagliamento et entrait en Allemagne, lorsque les insurrections se manifestèrent dans les États de Venise : donc elles étaient contraires aux projets de Bonaparte ; donc il n'a pas pu les favoriser. Lorsqu'il était dans le cœur de l'Allemagne, les Vénitiens assassinent plus de quatre cents Français, chassent ceux qui étaient dans Venise, assassinent l'infortuné Laugier, et offrent l'exemple d'un peuple fanatisé et en armes. Il revient en Italie,

et, à son aspect, à peu près comme les vents de Virgile à l'aspect de Neptune, toute l'Italie qui s'agite, qui était en armes, rentre dans l'ordre et reconnaît la voix du vainqueur redouté. Arrivé à l'Almanova, Bonaparte fit le manifeste si connu.

« Arrivé à Mestre, où il plaça ses troupes, le gouvernement vénitien lui envoya deux députés (1) avec un décret du grand conseil, de la teneur suivante, sans que Bonaparte l'eût sollicité et eût même songé à faire aucun changement dans le gouvernement de ce pays.

« Le gouverneur de Venise était un vieillard de quatre-vingt-dix-neuf ans, qui vivait en soutenant dans son appartement une atmosphère tempérée, mais qui est mort à la première secousse. Tout le monde ressentait la nécessité de rajeunir ce gouvernement de douze cents ans, d'en simplifier le rouage pour en sauver l'indépendance. Honneur et gloire à la masse des nobles du grand conseil! ils montrent dans cette occasion un patriotisme, un zèle que leur Patrie admire. « Je perds tout, disait tout éper-« due l'aristocratie ; mais le gouvernement est très-faible, très-« vieux ; sans la démocratie notre nation est perdue. » De sorte que l'aristocratie avait vécu, et elle était détruite dans toutes les têtes, et le peuple perdait l'espoir de s'organiser. On délibère : 1° sur la manière de réorganiser le gouvernement ; 2° sur les moyens d'apaiser les mânes des Français dont chacun se sentait coupable.

« Bonaparte, après avoir attendu les députés à Mestre, leur dit que, pour apaiser les mânes de ses frères d'armes assassinés aux Pâques de Vérone, il voulait que le grand conseil fît arrêter les inquisiteurs ; il leur accorda ensuite un armistice et leur donna rendez-vous à Milan. Les députés arrivèrent à Milan le... L'on acheva la négociation pour rétablir l'union entre les gou-

(1) Francesco Donato et Leonardo Giustiniani.

vernements ; mais la misère et toutes ses horreurs affligeaient la ville de Venise : 10, 000 Esclavons menaçaient de piller les boutiques ; l'agonie du gouvernement se manifestait par les symptômes les plus terribles. Mû par la compassion, Bonaparte acquiesca à la demande des députés qui lui demandaient de faire connaître la protection qu'il accordait aux nobles : Bonaparte envoya au Doge le manifeste ci-joint. Cependant, les députés et Bonaparte arrangèrent différents articles conformément à la situation du pays ; et afin d'empêcher non pas une révolution dans le gouvernement, il était mort, et mort de mort naturelle, mais d'empêcher le carnage et de sauver la ville de Venise de la dévastation, du meurtre et du pillage, Bonaparte accorda une division de son armée pour faire la police et la sûreté de Venise. Tous les habitants étaient dans leurs demeures. On les fit tous armer et les nobles secondèrent le peuple. Le (mot illisible) fut sauvé lorsque le général Baraguey-d'Hilliers, à la tête de ses troupes, entra dans Venise. Bonaparte, comme à son ordinaire, épargna le sang et fut encore le protecteur de Venise. Depuis qu'elles y sont, l'on y vit tranquille, et l'armée ne se mêle que de donner mainforte au gouvernement provisoire.

« Bonaparte ne pouvait pas dire aux députés de Venise qui venaient lui demander sa protection et son secours contre la population qui voulait piller : Je ne puis me mêler de vos affaires, puisque Venise et tout son territoire était restée sur le théâtre de la guerre, et s'était trouvée sur les derrières de l'armée. La République de Venise était voisine de l'armée d'Italie ; le droit de guerre donne la grande police au général sur les pays qui en sont le théâtre. Comme le disait le grand Frédéric : « il n'y a point de pays libre où il y a la guerre. Les avocats ignorants et bavards ont demandé, dans le club de Clichy, pourquoi nous occupons le territoire de Venise? Messieurs les orateurs, apprenez donc la géographie, et vous saurez que l'Adige, la Brenta,

le Tagliamento, sur lesquels nous nous battons depuis deux ans, sont des États de Venise. Ah ! certes, nous voyons bien votre idée ! Vous reprochez à l'armée d'Italie d'avoir surmonté tous les obstacles et d'avoir traversé l'Italie, deux fois les Alpes, et de s'être jetée sur Vienne obligée à reconnaître cette République que vous, messieurs de Clichy, vous voulez détruire. Vous mettez en accusation Bonaparte, je le vois bien, pour avoir *fait faire la paix.*

« Mais je vous prédis, et je parle au nom de 80,000 soldats ; le temps où de lâches avocats et de misérables bavards faisaient guillotiner les soldats est passé ; et, si vous y obligez, les soldats d'Italie viendront à la barrière Clichy avec leur général ; mais malheur à vous ! »

Ce moment d'irritation bien naturelle de Napoléon n'eut pas de suite. Il dominait trop la situation, à cette époque pour que le Directoire osât autre chose que le craindre. Le jeune général était déjà assez puissant et sur un piédestal assez élevé pour braver la colère du faible gouvernement qui essayait alors de se maintenir en France. C'est ce qu'il fait sentir durement aux membres de ce gouvernement par la dernière phrase de sa note sur les événements de Venise, note que nous venons de donner *in extenso* et dont la péroraison est une véritable menace.

Cependant, après les événements de fructidor, il demanda de nouveau au Directoire d'être remplacé dans son commandement. « Il est constant d'après tous ces faits, dit-il, dans une lettre du 25 septembre 1797 adressée aux Directeurs, que le Gouvernement en agit avec moi à peu près comme envers Pichegru après vendémiaire. — Je vous prie, citoyens, de me remplacer et de m'accorder ma démission. Aucune puissance sur la terre ne serait capable de me faire continuer après cette marque horrible de l'ingratitude d'un gouvernement à laquelle

j'étais bien loin de m'attendre. — Ma santé, considérablement altérée, demande impérieusement du repos et de la tranquillité. — La situation de mon âme a aussi besoin de se retremper dans la masse des citoyens. Depuis longtemps un grand pouvoir est confié dans mes mains. Je m'en suis servi dans toutes circonstances, pour le bien de la patrie; tant pis pour ceux qui ne croient point à la vertu et pourraient avoir suspecté la mienne! Ma récompense est dans ma conscience et dans l'opinion de la postérité. ».

Cette fois encore la démission de Napoléon ne fut pas acceptée et il eut la gloire quelques jours après, le 19 octobre, de conclure enfin la paix de Campo-Formio dont il fit porter la nouvelle à Paris, par celui qui devait être bientôt le vice-roi d'Italie et son fils adoptif, Eugène de Beauharnais. Le 20 octobre, le général en chef avait reçu du Directoire une lettre l'assurant de sa confiance et de son estime.

Napoléon connaissait bien le cœur du soldat français. Il savait que l'espoir d'obtenir une distinction honorifique parlant aux yeux, était de nature à engendrer plus d'actions héroïques que toutes les récompenses pécuniaires. N'ayant pas encore à sa disposition l'ordre de la Légion d'honneur dont il sut tirer un si grand parti sous son règne en ne le prodiguant pas, il voulut avoir une marque d'estime à donner à ses compagnons de gloire. Ayant donc donné l'ordre de confectionner cent armes d'honneur, il résolut de les distribuer dans une cérémonie solennelle. Il avait eu l'intention d'abord de profiter de l'anniversaire de la fondation de la république le 1er vendemiaire (22 septembre), pour faire cette distribution, mais quelques retards ayant été apportés à la répartition des armes, elle eut lieu le 31 octobre, après la cérémonie funèbre célébrée en l'honneur de Hoche. Quatre-vingt-dix sabres de grenadiers et dix de cavalerie avec lames de damas, moulures dorées et

ciselées furent fabriquées. Sur un côté de la lame on inscrivit le nom de la division, le numéro de la demi-brigade avec ces mots : Donnés de la part du Directoire exécutif de la République française par le général Bonaparte au citoyen (le nom et la date). Sur l'autre côté de la lame, le récit, en deux mots, de l'action d'éclat pour laquelle le sabre avait été donné. Afin que la plus stricte justice présidât aux choix, chaque soldat croyant avoir droit à un de ces sabres remit au Conseil d'administration de son corps le détail de l'action d'éclat. Le Conseil d'administration après s'être assuré de la vérité du fait, dressa procès-verbal et l'envoya au général de division qui, ayant réuni les procès-verbaux des actions les plus méritoires, les soumit au général en chef lequel prononça le 1er vendémiaire. Le sabre d'honneur donna droit à double paye.

Comme nous l'avons dit, ces armes furent distribuées le 31 octobre 1797 avec beaucoup de pompe par les généraux de division. L'ordre du jour de Napoléon daté du 17 octobre porte un article ainsi conçu : « Les généraux rendront cette pompe *religieuse* et militaire. »

Lorsqu'on voit les graves sujets de préoccupations de Napoléon à cette époque de son existence en Italie, on n'est pas peu étonné de trouver dans sa volumineuse correspondance des lettres du genre de celle-ci datée de Milan le 26 juillet 1797 et adressée aux inspecteurs du Conservatoire de musique à Paris.—« J'ai reçu, citoyens, votre lettre du 16 messidor, avec le mémoire qui y était joint. On s'occupe dans ce moment-ci, dans les différentes villes d'Italie, à faire copier et mettre en état toute la musique que vous demandez. Croyez, je vous prie, que je mettrai le plus grand soin à ce que vos intentions soient remplies et à enrichir le Conservatoire de ce qui pourrait lui manquer. — De tous les beaux-arts, la musique est celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législa-

teur doit le plus encourager. Un morceau de musique morale et fait de main de maître, touche immanquablement le sentiment et a beaucoup plus d'influence qu'un long ouvrage de morale qui convainc la raison sans influer sur nos habitudes. »

Napoléon avait porté son quartier-général à Passeriano le 1er septembre. Il resta dans cette ville jusqu'au 20 octobre pour la conclusion définitive du traité de paix, qui fut sur le point d'être rompu le 16 octobre. Le général, pour se distraire, ainsi que les personnes de son intimité, pendant son séjour à Passeriano, fit écrire, le 9 septembre, par Berthier, au citoyen Haller, Commissaire ordonnateur, la lettre suivante :

« Le général en chef vient de me prier de vous faire les demandes ci-après et de lui faire passer à son quartier-général les objets qui en font partie, soit par terre, soit par eau, suivant ce que vous croirez le plus convenable : trois tables de jeu, assorties en fiches, jetons, etc. ; un tric-trac garni de ses fichets, dames, dés et bougeoirs ; un jeu d'oie et d'hombre, si vous avez occasion de vous en procurer à Venise. Je vous recommande cette commission et de me répondre sur ces objets. »

Napoléon quitta à Milan, le 16 novembre 1797, son armée d'Italie pour se rendre au congrès de Rastadt. En partant, il donna l'ordre d'envoyer, par le chef de brigade Andréossy, au général Joubert, à Mâcon, le drapeau de l'armée. Ces deux officiers devaient ensuite remettre ce drapeau à Paris au Directoire, avec la lettre ci-dessous :

« Je vous envoie le drapeau dont la *Convention* fit présent à l'armée d'Italie par un des généraux qui ont le plus contribué aux différents succès des différentes campagnes, et par un des officiers d'artillerie les plus instruits de deux corps savants qui

jouissent d'une réputation distinguée dans l'Europe, etc. Un État n'acquiert des officiers, comme le citoyen Andréossy, qu'en soignant l'éducation et en protégeant les sciences dont le résultat s'applique à la marine, à la guerre, comme aux arts, à la culture des terres, à la conservation des hommes et des êtres vivants. »

Nous ne saurions mieux rendre compte du voyage de Napoléon à Rastadt qu'en donnant ici la lettre qu'il écrivit de cette ville au Directoire, le 26 novembre 1797 (6 frimaire an VI).

« Je suis parti le 27 de Milan ; j'ai passé de nuit à Turin. Je suis arrivé à Chambéry ; je me suis fait rendre compte de l'approvisionnement des étapes pour le retour de l'armée ; elles sont toutes dans une désorganisation telle que le service de l'armée manque. J'ai, en conséquence, donné l'ordre dont vous trouverez la copie ci-jointe. Arrivé à Genève, le nommé Casatti, Milanais de naissance, qui avait des propriétés à Lyon, est venu me trouver et m'a déclaré le contenu dans l'interrogatoire ci-joint. J'ai fait arrêter le nommé Bontems à trois heures après minuit ; il a comparu devant le résident et moi, et, après un tas de mensonges, il est convenu qu'il avait amené de Paris à Genève le représentant Bornes et un autre député appelé Charles qui, d'après les renseignements qu'il en donne, paraît être Carnot. J'ai fait mettre les scellés sur les papiers de l'un et de l'autre. J'ai fait conduire M. Casatti à Carouge ; le résident s'est chargé de faire lever les scellés de dessus leurs papiers. L'un et l'autre seront conduits à Paris. Vous pouvez tirer des renseignements précieux de ces deux hommes.

« Je suis passé, la nuit tombante, à Berne, à Soleure. Je suis arrivé de jour à Bâle, où MM. les magistrats m'ont donné à dîner. Immédiatement après je suis parti, traversant le Brisgaw, et je suis arrivé hier ici. J'ai, comme vous voyez, voyagé en casse-cou, et je n'ai pas été peu étonné de voir que ces

ganaches de plénipotentiaires de l'Empereur n'étaient pas encore arrivés, hormis le général Merweldt. Le général Berthier m'a remis le traité de paix qui, cette fois-ci, contentera MM. les plénipotentiaires de l'Empereur, parce qu'il est bien beau et bien doré sur tranches. Il paraît que ce n'est pas sans quelque fondement que l'on a dit, dans le parlement d'Angleterre, que l'Empereur devient jacobin : il a supprimé tout le cérémonial pour le congrès de Rastadt.

« J'espère que M. de Cobenzl arrivera bientôt ; il me tarde fort de pouvoir échanger promptement les ratifications.

« Le général Joubert et le chef de brigade Andréossy doivent être arrivés à Paris avec le drapeau de l'armée d'Italie. Les drapeaux des différentes grandes armées sont les véritables oriflammes de la République ; leur aspect fera trembler les ennemis extérieurs comme les ennemis intérieurs. »

Napoléon revint à Paris le 5 décembre 1797, après une guerre qui n'était comparable à aucune autre dans les fastes des nations anciennes et modernes. On a vu que les prodigieux succès du jeune général n'avaient pas laissé que d'alarmer, à différentes reprises, les membres du Directoire exécutif. Bonaparte dont la réputation méritée, comme homme de guerre, comme homme d'État, comme négociateur, laissait loin derrière elle les réputations des plus grands généraux, des plus habiles politiques, des plus fins diplomates, pouvait être d'autant plus dangereux pour le Gouvernement, que sa popularité en France, mettait alors sa tête au-dessus de toute atteinte.

A la fin de 1796 déjà, le Directoire avait envoyé en Italie, un homme fort adroit, le général Clarke depuis duc de Feltre, avec mission de sonder les intentions de Napoléon, et de donner sur le jeune chef de l'armée des notions certaines.

Voici la lettre très-curieuse, qu'en exécution de son mandat,

Clarke écrivit de Milan le 7 décembre 1796 au Directoire.

Après avoir donné des détails sur l'état des troupes il ajoute :

« Le général en chef Bonaparte a rendu les plus importants services. Placé par vous au poste glorieux qu'il occupe, il s'en montre digne. Il est l'homme de la République. Le sort de l'Italie a plusieurs fois dépendu de ses combinaisons savantes. Il n'y a personne ici qui ne le regarde comme un homme de génie, et il l'est véritablement. Il est craint, aimé et respecté dans l'armée et en Italie. Tous les petits moyens d'intrigue échouent devant sa pénétration. Il a un grand ascendant sur les individus qui composent l'armée républicaine parce qu'il devine ou connaît d'abord leur pensée et leur caractère et qu'il les dirige avec science vers le point où ils peuvent être le plus utile. Un jugement sain, des idées lumineuses le mettent à portée de découvrir le vrai du faux. Son coup d'œil est sûr, ses résolutions suivies par lui avec énergie et vigueur. Son sang-froid, dans les affaires les plus vives est aussi remarquable que son extrême promptitude à changer ses plans lorsque les circonstances imprévues le commandent. Sa manière d'exécuter est savante et bien calculée.

« Bonaparte peut parcourir avec succès plus d'une carrière. Ses talents supérieurs et ses connaissances lui en donnent les moyens. Je le crois attaché à la République et sans autre ambition que celle de conserver la gloire qu'il s'est acquise. On se tromperait si l'on pensait qu'il fût l'homme d'un parti. Il n'appartient ni aux royalistes qui le calomnient, ni aux anarchistes qu'il n'aime pas; la Constitution est son guide. Rallié à elle et au Directoire qui la veut, je crois qu'il sera toujours utile, et jamais dangereux pour son pays. Ne pensez point, citoyen Directeur que j'en parle par enthousiasme; c'est avec calme que j'écris, et aucun intérêt ne me guide que celui de vous faire connaître la vérité.

« Bonaparte sera mis par la postérité au rang des plus grands hommes.

« Je me suis assuré ici que le Commissaire du Gouvernement n'avait point eu l'intention de laisser soupçonner que ce général eût été infidèle à la probité. Il est trop soigneux de sa gloire, trop insouciant pour les petites choses, pour s'être occupé de s'enrichir. Les personnes avec lesquelles j'en ai conféré, telles que le commissaire Garrau et le général Berthier, m'ont confirmé dans cette opinion. Le Commissaire en chef, qui passe ici pour *très-probe*, m'en a parlé dans le même sens. J'ai interrogé moi-même Bonaparte à cet égard. Il m'a répondu d'une manière qui m'a semblé franche, et qui exile au loin le soupçon. Il m'a paru ne pas ignorer que quelques hommes avaient trop profité de la conquête. Mais je sais qu'il n'accorde, à ceux qu'il soupçonne, que l'estime que d'autres qualités plus utiles peuvent leur mériter.

« J'ai entendu murmurer ici que le général en chef de l'armée d'Italie avait eu des prête-noms dans les entreprises, que Collot était son homme, et le temps ne m'a pas permis d'approfondir ces inculpations. Je les ai cependant examinées et elles m'ont paru sans fondement. Le Commissaire ordonnateur Leroux, que le ministre de la guerre a envoyé en Italie, a en mains les comptes de ce Collot, qui au premier aperçu lui paraissent clairs et bons, mais qu'il recherchera avec scrupule.

« Des caisses ont été enlevées d'une manière irrégulière. Je sais que le général Bonaparte a disposé du contenu de quelques-unes pour des objets de service, et notamment de celle de Trente, qu'avait déplacée le général Masséna, et dont une partie a payé les dépenses de l'armée qui était en marche, pendant que l'autre acquittait quelques gratifications que le général en chef a cru devoir faire à différents officiers, des frais d'espionnage (leur montant était de 30 et quelques mille livres). Le géné-

ral Berthier, avec lequel j'en ai causé, m'a assuré qu'il existait des procès-verbaux ou déclarations des faits et les notes de dépenses qu'on retrouvera au besoin.

« Si le général Bonaparte avait dilapidé, je vous rappellerais, citoyen Directeur, les cent mille écus de vinaigre du maréchal de Villars, car ce général serait difficilement remplacé au poste qu'il occupe ; mais je le crois pur et il parle trop haut contre les fripons ; il les vexe trop pour ne pas être indépendant de leur récrimination.

« On l'a accusé de se mêler d'administration. S'il s'en est mêlé, c'est qu'il y a été forcé parce que les Commissaires du Gouvernement ne pourvoient à rien ; parce que la mauvaise santé et peut-être la faiblesse du Commissaire ordonnateur en chef l'empêchent de faire aller une machine aussi vaste et aussi mal montée que le sont les administrations de l'armée d'Italie. Que des gens habiles soient à leur tête, jamais le général en chef ne se mêlera des détails administratifs. Je tiens cette déclaration de lui-même.

« Le général Bonaparte n'est cependant pas sans défauts. Il n'épargne pas assez les hommes. Il ne parle pas toujours aux individus de l'armée qui l'approchent avec la mesure qui convient à son caractère. Il est quelquefois dur, impatient, précipité ou impérieux. Souvent il exige avec trop de vivacité des choses difficiles, et sa manière d'exiger ce qui *peut être bien*, interdit aux personnes qui ont des rapports avec lui, de lui proposer des moyens de *faire mieux* que ce qu'il propose lui-même.

« Il n'a pas assez ménagé les Commissaires du Gouvernement. Il devait du ménagement à leur caractère. Je le lui ai reproché. Il m'a répondu qu'il lui était impossible d'honorer des personnes qui avaient contre elles le mépris universel et mérité par leur immoralité et leur incapacité. »

Arrivé à Paris le 5 décembre 1797, comme nous l'avons dit,

à cinq heures du soir, Napoléon descendit à son hôtel de la rue Chantereine. Le corps municipal, l'administration départementale, les Conseils cherchèrent à l'envi, tous les moyens de lui faire connaître combien était grande la reconnaissance nationale. Un comité du conseil des Cinq-Cents fût jusqu'à rédiger un acte qui lui donnait la terre de Chambord et un grand hôtel à Paris. Le Directoire s'alarma de cette proposition qui fut écartée. Une délibération de la municipalité de la capitale plus indépendante que les Conseils, décida que le nom de *la Victoire* remplacerait celui de *Chantereine* pour la rue où était située la modeste habitation du général. Cet arrêté est du 30 décembre. Napoléon, sans paraître remarquer les craintes du Directoire, s'empressa de rendre ses devoirs aux membres du Gouvernement et aux ministres de la République. Il reçut aussi plusieurs députations. Malgré toute la réserve que les Directeurs cherchèrent à mettre dans leur accueil au vainqueur de l'Italie, force leur fut bien de sauver les apparences et de donner au général une audience solennelle. Elle fut fixée au 10 décembre, et dès le soir même commencèrent, en l'honneur des victoires remportées et du traité de Campo-Formio, une série des fêtes les plus brillantes.

Napoléon comprit bien vite qu'il ne pouvait rester inactif à Paris. Aussi proposa-t-il au Directoire de se mettre à la tête d'une expédition pour aller en Orient, combattre l'influence anglaise. Afin de donner le change aux flottes de la Grande-Bretagne, et pour les retenir dans les eaux de la Manche, on simula un projet de descente en Angleterre.

Berthier était resté en Italie avec le titre de général en chef. Il reçut des instructions émanées directement de Napoléon, et bientôt tout fut préparé secrètement pour porter une armée française en Egypte, tandis qu'on annonçait partout, pompeusement et à son de trompe, la formation d'une armée expédi-

tionnaire destinée à faire la conquête de la Grande-Bretagne, et prenant le nom *d'armée d'Angleterre,* tandis que pour mieux tromper la vigilance du cabinet de Saint-James, on donnait l'ordre à une partie de nos vaisseaux de passer de la Méditerranée dans l'Océan et de se concentrer à Brest.

Au milieu de tous ces préparatifs qui n'absorbaient pas assez entièrement son temps pour qu'il ne s'occupât pas en outre de mille autres détails, Napoléon reçut un titre qui flatta agréablement son amour-propre et fut une des plus grandes et des plus légitimes satisfactions qu'il ait éprouvées dans sa vie, celui de membre de l'Institut. Il s'en prévalut toujours. Le 11 décembre, en raison de sa nomination, il dîna avec les membres de ce corps savant chez le président François de Neufchâteau, auquel il écrivit quelques jours plus tard (le 26 décembre) la lettre suivante :

« Le suffrage des hommes distingués qui composent l'Institut m'honore. Je sais bien qu'avant d'être leur égal je serai longtemps leur écolier, s'il était une manière plus expressive de leur faire connaître l'estime que j'ai pour eux, je m'en servirais. Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance. L'occupation la plus honorable, comme la plus utile pour les nations, c'est de contribuer à l'extension des idées humaines. La vraie puissance de la République française, doit consister désormais à ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle qu'elle ne lui appartienne. »

Pendant les quelques mois qui s'écoulèrent entre son retour à Paris et son départ pour l'Egypte, Napoléon s'occupa lui-même de cette expédition avec un soin, et surtout avec une autorité dont rien ne saurait donner une idée exacte, si ce n'est la lecture de sa volumineuse correspondance. On ne sait, en l'étudiant, de quelle chose on doit le plus s'étonner, ou des dé-

tails dans lesquels il entre, pour l'organisation de cette immense entreprise, ou de l'ascendant qu'il a su conquérir sur tout le monde, même sur les membres du Gouvernement et sur les ministres, puisqu'il ose leur dicter ses volontés d'une façon nette, précise, pour ne pas dire impérieuse, et qu'ils lui obéissent aveuglément. Il est clair que dès cette époque, Napoléon est le vrai souverain de la France. Il a soumis à la puissance de son génie tous ceux qui l'entourent, et les personnes les plus haut placés dans l'État s'empressent de condescendre à ses moindres désirs.

Une nouvelle circonstance vint établir mieux encore, si la chose est possible, cet irrésistible ascendant de Napoléon. Des troubles sérieux éclatèrent à Rome, le général Duphot y fut tué dans une émeute populaire, Joseph Bonaparte, ambassadeur, ministre de France près du Saint-Père, Eugène de Beauharnais, le futur vice-roi d'Italie, le jeune Arrighi de Casanova, futur duc de Padoue et parent des Bonaparte, coururent des dangers réels. Or, les rapports sur cette affaire furent envoyés non-seulement aux Directeurs, mais encore à Napoléon, et nous voyons ce dernier, écrire le 24 janvier 1798 à Berthier qu'il a laissé en Italie :

« J'ai reçu, mon cher général, votre lettre qui m'annonce votre départ pour Rome. Il faut arriver le plus vite que vous pourrez. L'on tient l'armée de Mayence sur un pied très respectable, afin de pouvoir en imposer à l'Empereur. Tout va bien ici. Réprimez toute espèce d'excès, et ne souffrez pas que quelques polissons de Français ou d'Italiens se constituent patriotes par excellence et cherchent à vous en imposer. Il ne faut pas les menacer, mais les fourrer tout bonnement en prison. Il sera possible qu'un de ces jours j'aille à Rastadt. »

Les vastes projets de Napoléon sont contenus dans une note

qu'il remit au Directoire le 23 février 1798 et où l'on trouve les passages significatifs qu'on va lire :

« Quelques efforts que nous fassions, nous n'acquerrons pas d'ici à plusieurs années la supériorité des mers. Opérer une descente en Angleterre sans être maître de la mer, est l'opération la plus hardie et la plus difficile qui ait été faite. Si elle était possible, c'est en surprenant le passage, soit en échappant à l'escadre qui bloquerait Brest ou le Texel, soit en arrivant sur de petits bateaux, pendant la nuit, après une traversée de sept à huit heures sur un des points de la province de Kent ou de Sussex. Pour cette opération, il faut de longues nuits, et dès lors l'hiver. Passé le mois d'avril, il n'est plus possible de rien entreprendre...... S'il n'est pas possible de se procurer exactement l'argent demandé par le présent mémoire, ou si, vu l'organisation actuelle de notre marine, l'on ne pense pas qu'il soit possible d'obtenir cette promptitude dans l'exécution, que les circonstances exigent, il faut alors renoncer à toute expédition d'Angleterre, se contenter de s'en tenir aux apparences, et fixer toute son attention sur le Rhin, afin d'essayer d'enlever le Hanovre et Hambourg à l'Angleterre. On sait bien que, pour parvenir à l'un et l'autre de ces buts, il ne faudrait pas avoir une armée nombreuse éloignée de l'Allemagne. — *Ou bien faire une expédition dans le Levant, qui menaçât le commerce des Indes.* — Si aucune de ces trois opérations n'est faisable, je ne vois plus d'autre moyen que de conclure la paix avec l'Angleterre. Je me persuade qu'ils accepteraient aujourd'hui les propositions auxquelles Malmesbury n'avait pas voulu adhérer. — Dans ce cas, nous pourrions tirer de plus grands avantages de nos négociations de Rastadt. — Si la paix avec l'Angleterre survenait pendant la durée du Congrès, l'on se trouverait tout naturellement en position d'exiger beaucoup d'autres choses de l'Empire Germanique. »

Dans cette note se trouve tout le secret de la politique de l'époque, comme la comprenait Napoléon, avec son incomparable génie. — Faire une descente en Angleterre dans de certaines conditions. — Amoindrir la puissance anglaise en Europe en lui enlevant ses possessions continentales. — Ruiner son commerce dans l'Inde au moyen d'une expédition dans le Levant, ou bien enfin, traiter avec le cabinet de Saint-James et obtenir au moyen de la paix avec lui, des conditions plus avantageuses de l'Allemagne.

Le Directoire, en cela d'accord, croyons-nous avec Napoléon, donna la préférence à l'expédition dans le Levant. Le débarquement en Egypte fut résolu, ainsi que l'enlèvement de Malte.

Vers la même époque, et lorsque nul doute n'exista plus sur l'exécution d'une entreprise dans le Levant, Napoléon confia une mission qui s'y rapportait, à un M. Lascaris de Vintimille, auquel il donna lui-même l'instruction suivante : 1° partir de Paris pour Alger. — 2° Y chercher un Arabe dévoué et se l'attacher comme drogman. — 3° Se perfectionner dans sa langue. — 4° Aller à Palmyre. — 5° Pénétrer parmi les Bédouins. — 6° En connaître tous les chefs et gagner leur amitié, connaître la force de chaque tribu. — 7° Les réunir tous dans une même cause. — 8° Leur faire rompre tout pacte avec les Osmanlis. — 9° Reconnaître tout le désert, les haltes, les endroits où l'on trouve de l'eau et des pâturages jusqu'aux frontières de l'*Inde*. — 10° Revenir en Europe après avoir accompli cette mission. — Le but, après avoir réuni toutes les tribus éparses dans une même alliance, est d'arriver avec le secours de leurs moyens de transport, jusque dans l'Inde avec une armée de cent mille hommes et y anéantir la puissance anglaise pour s'approprier le commerce de cet immense pays et saper jusque dans ses fondements l'Empire Britannique.

Cette instruction que nous avons trouvée dans les papiers du

roi Joseph, rapprochée des notes écrites par Napoléon au Directoire, au commencement de 1798, ne laisse plus aucun doute sur le but qu'il a poursuivi toute sa vie. Ainsi sont expliqués : 1° L'Expédition d'Egypte en 1798. 2° Les préparatifs de descente en Angleterre et le camp de Boulogne de 1803 à 1805 ; la guerre de Russie en 1812. Ce but c'était celui-ci : porter le coup mortel à la Grande-Bretagne en frappant son commerce dans l'Inde.

Les précautions les plus minutieuses pour que personne ne pût deviner sur quel point l'expédition préparée devait être portée, Napoléon les prit avec un soin qui ressort à chaque ligne de sa correspondance. Aux uns il fait croire que l'armée dite d'*Angleterre* va faire une descente dans les îles Britanniques ; aux autres, il laisse supposer qu'on va s'embarquer pour Rome. Ni l'amiral Brueys, ni Berthier son chef d'état-major, ni l'ordonnateur en chef, ni ses frères ne sont dans le secret que connaissent seuls les membres du Directoire. Tous les arrêtés pris par le Gouvernement et dictés par lui-même sont tenus cachés et on a soin d'indiquer à la fin de chacun d'eux *qu'il ne doit* pas être imprimé.

A cette époque, Louis Bonaparte qui allait souvent visiter sa sœur Caroline, à la célèbre pension de madame Campan à Saint-Germain, s'était fortement épris d'une amie intime de la future reine de Naples. Un soir il fit la confidence de sa passion à Casabianca officier supérieur de la marine, ami de Napoléon. Casabianca fut effrayé de cette passion naissante, attendu que celle qui l'avait inspirée à Louis, était fille d'un émigré, effrayé surtout des conséquences qu'elle pouvait avoir pour le général dont il était si facile de faire suspecter les sentiments politiques par un gouvernement ombrageux. Le lendemain Napoléon fit appeler son frère et lui donna l'ordre de partir immédiatement avec ses trois autres aides de camp pour Toulon où il devait l'attendre. Casabianca n'avait rien eu de plus pressé que de

conter la confidence de Louis, au général Bonaparte, et ce dernier sans perdre son temps à essayer de persuader à un jeune homme amoureux de rompre brusquement avec ses affections, trouva plus simple de le faire partir pour l'armée. Louis attendit quelque temps à Lyon, son frère, que le Directoire avait retenu à Paris quelques jours, dans la crainte de voir se rallumer la guerre avec l'Autriche, à la suite d'une imprudence de Bernadotte, ambassadeur à Vienne.

Enfin, le 12 avril, le Directoire prit un arrêté portant formation d'une armée dite d'Orient, commandée par Napoléon, et prescrivit à ce dernier de s'emparer de Malte.

Toutefois et ainsi que nous l'avons dit plus haut, quoique l'on fût prêt pour l'embarquement, une maladresse de Bernadotte ayant failli ranimer la guerre sur le continent, Napoléon eut ordre d'attendre quelques jours à Paris, à son grand regret. Il ne put quitter la capitale que le 4 mai 1798. Il arriva à Toulon le 8, passa, le lendemain 9, la revue des troupes de l'expédition, leur adressa une proclamation pour leur annoncer de nouveaux combats, sans leur dire cependant encore sur quels parages ils allaient être conduits.

Le 19 mai, la flotte appareille; Napoléon monte à bord du vaisseau *l'Orient* et s'éloigne des côtes de France. Nous ne suivrons pas l'armée s'emparant de Malte, débarquant à Alexandrie, traversant les déserts de l'Égypte, s'établissant au Caire, poursuivant les Beys jusqu'au fond des mers de sable qu'ils croient inaccessibles, se portant en Syrie et revenant après cent combats ou batailles, après mille privations héroïquement supportées sur les bords du Nil. Nous préférons, dans cette histoire anecdotique, mettre en lumière divers événements mal ou faussement présentés dans quelques ouvrages, parus depuis la chute du premier Empire.

On a beaucoup critiqué différentes actions du général Bona-

parte pendant cette belle campagne d'Égypte. Un des faits les plus malheureux, la bataille navale d'Aboukir, a été l'objet du blâme de Bourrienne dans ses Mémoires. S'adressant à ses lecteurs, l'auteur leur fait cette question : « Que serait-il arrivé si l'amiral Brueys avait écouté Bonaparte ? » Voici comment le roi Joseph répond à cette question de l'ancien secrétaire de Napoléon, alors en Égypte avec le général en chef :

« Nous ne pouvons nous empêcher de répondre comme il suit, après avoir feuilleté soigneusement les registres volumineux des lettres, rapports, etc., de l'expédition d'Égypte, qui ont été plusieurs jours entre nos mains : *La catastrophe du 1er août n'aurait pas eu lieu,* puisque l'ordre du général Bonaparte, du 3 juillet, était ainsi conçu :

« Article premier. L'amiral Brueys fera entrer dans la journée « de demain son escadre dans le port vieux d'Alexandrie si le « temps le permet et s'il y a le fond nécessaire. — Art. 2. S'il « n'y avait pas dans le port le fond nécessaire pour mouiller, « il prendra des mesures telles, que dans la journée de demain « il ait débarqué l'artillerie et d'autres effets de terre, ainsi que « tous les individus composant l'armée de terre, en gardant « seulement cent hommes par vaisseau de guerre et quarante « par frégate, ayant soin qu'il ne se trouve parmi les troupes « ni grenadiers ni carabiniers. — Art. 7. L'amiral fera dans « la journée de demain connaître au général en chef, par un « rapport, si l'escadre peut entrer dans le port d'Alexandrie, « ou si elle peut se défendre embossée dans la rade d'Aboukir « contre une escadre ennemie supérieure, et dans le cas où ni « l'un ni l'autre ne pourraient s'exécuter, il devra partir pour « Corfou, l'artillerie débarquée. »

« Le capitaine Barré, commis par l'amiral pour reconnaître cette passe et en faire le rapport, le lui adressa *ainsi qu'au général en chef* qui le reçut au Caire. En voici l'extrait :

« La passe du milieu, qui est la meilleure, est celle où il y
« a le plus d'eau. Elle a 200 toises de large dans l'endroit le
« plus étroit sur 860 de long et donne, dans toute son étendue,
« 6 à 7 brasses, etc. Mon avis, en dernier résultat, est que les
« vaisseaux peuvent passer avec les précautions d'usage que
« vous connaissez mieux que moi. » (*Alexandrie*, 13 juil-
« let 1798.)

« Bourrienne ne parle pas de ce rapport qui est la pièce importante qui dut faire croire au général Bonaparte que l'escadre serait en sûreté dans le port d'Alexandrie. Pourquoi cette réticence ? Est-ce pour remplir la tâche qui lui a été donnée de décrier Napoléon par tous les moyens ? Il ne dépend de personne de détruire les documents officiels. L'amiral ne crut pas devoir entrer dans le port ; on en trouve les motifs dans sa lettre du 7 juillet :

« Quand on trouverait, dit-il, le moyen de faire entrer l'es-
« cadre dans le port d'Alexandrie, je serais bloqué par un seul
« vaisseau, et je deviendrais spectateur oisif de votre gloire,
« sans pouvoir y prendre la moindre part. »

« Ces motifs sont honorables, ils sont chevaleresques si l'on veut, mais ils ont contribué à amener la catastrophe du 1er août. L'exécution de l'article premier de l'ordre du général Bonaparte l'eût prévenue, et dès que la reconnaissance du capitaine Barré fut faite et que son rapport lui fut parvenu au Caire le 25 juillet, on conçoit bien comment il se crut autorisé à écrire à l'amiral le 27 juillet : « Je suis instruit d'Alexandrie
« qu'enfin vous avez trouvé une passe telle que l'on pouvait la
« désirer et qu'à l'heure qu'il est vous êtes dans le port avec
« votre escadre. »

« Quoi qu'en dise l'auteur des *Éclaircissements historiques*, rien n'est plus clair et plus convenable que la lettre du général Bonaparte au Directoire : « Il me paraît que l'amiral Brueys

« n'a pas voulu aller à Corfou avant qu'il eût été certain de ne « pouvoir entrer dans le port d'Alexandrie, et que l'armée, « dont il n'avait pas de nouvelles depuis longtemps, fût dans « une position à n'avoir plus besoin de retraite : si dans ces « funestes événements il a fait des fautes, il les a expiées par « une mort glorieuse. »

« On reconnaît dans ces expressions, après un événement désastreux, le caractère fort et généreux qui n'a jamais permis à Napoléon d'accabler les malheureux lorsque leurs intentions furent toujours pures, etc. »

Deux autres faits, l'évacuation des pestiférés de Jaffa et la visite à l'hôpital, que Gros a pris pour le sujet d'une de ses plus belles compositions, ont été également dénaturés par Bourrienne. Le comte d'Aure, ancien ordonnateur de l'armée d'Orient, a relevé les erreurs contenues dans le récit de l'ancien secrétaire par deux lettres curieuses, dont nous allons extraire quelques passages :

« Lors du retour de l'armée à Jaffa, après que le siége d'Acre eût été levé, dit-il, le général en chef, voulant faire entièrement évacuer par terre et par mer tous les malades sur l'Égypte, m'ordonna de me rendre dans la place afin d'y prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire partir les blessés et les pestiférés soit par mer sur Damiette, soit par terre sur El-Arich. L'évacuation par mer, sur Damiette, se fit par l'embarquement sur sept bâtiments qui se trouvaient dans le port de Jaffa.

« Ces bâtiments furent approvisionnés par les magasins de la place..... Quant aux officiers de santé, comme il n'en restait pas un seul des trente-quatre que nous avions laissés dans la place pour le service des hôpitaux, qu'ils étaient tous morts de la peste, MM. Larrey et Desgenette désignèrent MM. Rosel, André, Lugiet, Javanat, Leclerc, Gleze et Morangers, tous

officiers de santé appartenant aux ambulances et aux corps de l'armée. Le convoi mit à la voile sous la conduite du Commissaire des guerres, Alphonse Colbert.

« Quant à l'évacuation par terre, elle se fit sur El-Arich, notre première place forte sur la frontière d'Égypte, etc. »

Bourrienne, dans ses Mémoires, a prétendu qu'il n'y avait pas eu d'évacuation de Jaffa par mer. Il affirme encore que Napoléon ne fit pas la visite à l'hôpital des pestiférés. Or, voici comment dans sa seconde lettre, M. d'Aure, témoin oculaire, raconte le fait : « La visite à l'hôpital de Jaffa eut lieu le 21 ventôse (11 mars 1799), cinq jours après notre entrée dans cette ville. Le général en chef, accompagné du docteur Desgenette, médecin en chef de l'armée, et d'une partie de son état-major, visita cet hôpital dans le plus grand détail ; il fit plus que de toucher les bubons : aidé d'un infirmier turc, le général soulève et emporte un pestiféré qui se trouvait au travers de la porte d'une des salles. Cette action nous effraya beaucoup, parce que l'habit du malade était couvert d'écume et des dégoûtantes évacuations d'un bubon abcédé. Le général continua avec calme sa visite, parla aux malades, chercha, en leur adressant des paroles de consolation, à dissiper l'effroi que la peste jetait dans les esprits, et termina sa longue visite en recommandant aux soins des officiers de santé les pestiférés auxquels il avait témoigné tant d'intérêt. Je dois ajouter ici que ces officiers de santé remplirent leurs fonctions avec un courage, un zèle, un dévouement au-dessus de tout éloge, et qu'ils suivirent en cela l'exemple qui leur était donné par leurs dignes chefs : MM. Larrey et Desgenette, etc. »

Lorsqu'un auteur, témoin oculaire, dans des *mémoires* écrits par lui, nie des faits de cette nature, affirmés par mille personnes ayant également vu de leurs yeux, on comprend le peu de créance qu'il est possible d'accorder à son ouvrage.

Cette visite aux pestiférés de Jaffa, une des plus belles pages de la vie de Napoléon, eut une influence considérable sur le moral des soldats.

L'armée se dirigeait alors sur Saint-Jean-d'Acre pour en commencer le siége. Il était urgent de ranimer la confiance parmi les troupes. Le général en chef n'hésita pas à faire montre de ce courage nouveau dont les femmes, ainsi que nous l'avons vu récemment par la visite de l'Impératrice aux cholériques d'Amiens, sont plus aptes peut-être encore que les hommes à donner le généreux et noble exemple.

Bourrienne prétend aussi que l'armée ne ramena pas de Syrie en Égypte un seul prisonnier, qu'elle ne rapporta pas un seul lambeau de drapeau : ce sont encore là des erreurs. Berthier remit les drapeaux conquis pendant l'expédition de Syrie au commandant Boyer, plus tard général de division, lequel fit son entrée au Caire à la tête d'un bataillon de la 69e demi-brigade, dont les soldats portaient les drapeaux enlevés à l'ennemi. Cette entrée eut lieu quelques jours avant celle de Napoléon, le 14 juin 1799.

M. d'Aure, après avoir constaté ces erreurs du livre de Bourrienne, dit avec raison : « Ne pourrait-on engager les écrivains qui font de *l'histoire* avec leurs souvenirs, des *mémoires* avec le secours de la plume de leurs amis, et sur des *on dit*, à consulter les personnes qui, étant munies de pièces authentiques, donneraient à l'histoire la vérité qu'elle réclame, et aux mémoires l'exactitude exigée et si souvent outragée de nos jours ? »

La campagne d'Égypte et l'expédition de Syrie commencèrent à mettre en relief et à faire connaître à Napoléon un chirurgien dont il a, par la suite, fait le plus bel éloge qu'il soit donné à un homme d'inspirer, en disant de lui à Sainte-Hélène : « Larrey est le plus honnête homme que je connaisse, » et en inscri-

vant son nom dans son testament. Quelques jours avant sa mort, l'Empereur, parlant au docteur anglais Arnott, lui demanda : « Connaissez-vous Larrey ? Quel homme, quel brave et digne homme que Larrey ! que de soins donnés par lui à l'armée en Égypte, dans la traversée du désert, soit après Saint-Jean-d'Acre, soit en Europe ! J'ai conçu pour lui une estime qui ne s'est jamais démentie. Si l'armée élève une colonne à la reconnaissance, elle doit l'ériger à Larrey. »

Ces paroles sont rapportées textuellement dans la préface d'un ouvrage de Marchand, écrit à Sainte-Hélène.

L'armée n'a pas élevé une colonne à la reconnaissance, mais le pays natal de Larrey a élevé une statue à l'ancien et illustre chirurgien en chef de la grande armée.

Au siége de Saint-Jean-d'Acre, Larrey, plus tard baron de l'Empire et dont nous aurons encore à parler en 1813, sauva de la mort un parent de Napoléon, Arrighi, plus tard duc de Padoue, et qui, étant à côté du général en chef, le 10 mai 1799, dans le batterie de brèche où il rendait compte d'une mission, fut frappé d'une balle au cou. Le projectile coupa la carotide externe à la séparation de l'interne et à son passage dans la carotide. « Ah ! mon Dieu, s'écria Napoléon en voyant tomber son jeune cousin, ce pauvre Arrighi, il est mort ! » Et il envoya chercher le chirurgien en chef de l'armée. Heureusement pour Arrighi, un canonnier, nommé Pélissier, eut la présence d'esprit de porter promptement les doigts dans les ouvertures de la plaie, ce qui arrêta l'hémorrhagie et donna le temps à Larrey d'arriver et de panser le blessé. Néanmoins, en le pansant, il ne dissimulait pas qu'il n'avait aucun espoir de lui sauver la vie. Un mois après, le jeune capitaine était sur pied.

Pendant ce siége si long, si désastreux, mais si glorieux, Napoléon reçut une marque d'un dévouement qu'on peut appeler sans bornes. Étant près de la tranchée, dans une masure,

une bombe tomba à ses pieds. Un des soldats de sa compagnie des guides se jeta entre lui et le projectile, levant ses bras au-dessus de sa tête pour mieux couvrir le général. La bombe, en éclatant, les respecta tous les deux, blessant à la tête Eugène de Beauharnais et couvrant de terre Bessières et Duroc. Napoléon, saisi d'admiration pour l'action de ce guide, oubliant le danger, s'écria seulement : « Quel soldat ! »

Ce trait rappelle celui de Saint-Hilaire disant à son fils qui se lamentait en voyant la blessure de son père, dont un boulet venait d'emporter le bras : « Ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer, mais sur ce grand homme, » et il montrait Turenne étendu sans vie par le même coup de canon.

Le guide du siége de Saint-Jean-d'Acre était ce Daumesnil, qui avait enlevé deux drapeaux à la bataille de la Favorite, qui eut une jambe emportée à Wagram, et dont le nom, si populaire en France, rappelle la belle réponse qu'il fit en 1814, lorsque général de division et commandant de Vincennes, il fut sommé par les alliés de capituler : « Je vous rendrai la place lorsque vous m'aurez, vous, rendu ma jambe. »

Les troupes qui composaient l'armée d'Égypte avaient presque toutes fait les campagnes de 1796 et 1797 en Italie avec Napoléon, aussi adoraient-elles leur jeune général et fallait-il l'espèce de culte qu'elles avaient voué au *petit caporal* pour ne s'être pas révoltées à plusieurs reprises, surtout lorsque traversant les mers de sable du désert, elles souffraient de la faim, de la soif, de la chaleur. Souvent les soldats se consolaient de leurs maux par des lazzis. Des savants suivaient leurs colonnes, montés sur des ânes ; ils avaient surnommé les ânes des demi-savants, comme aujourd'hui les troupiers appellent en Afrique les mulets du train les *ministres* parce qu'ils *sont chargés des affaires de l'État.*

Les grognards d'Italie, devenus Égyptiens malgré eux, di-

saient du général Cafarelli, qu'ils croyaient un des instigateurs de l'expédition et qui avait une jambe de bois : « Celui-là, peu lui importe, quelque chose qu'il arrive, il est toujours bien sûr *d'avoir un pied en France.* » Napoléon avait, avant le départ, promis de distribuer sept arpents de terre à chaque soldat dans le pays qu'on allait conquérir. « Le général n'a pas été généreux, dirent-ils en voyant les sables de l'Égypte, il pouvait nous en promettre beaucoup, il est bien sûr que nous n'en abuserons pas. »

Quelquefois aussi la nostalgie gagnait les officiers et les généraux eux-mêmes. Berthier voulut un jour revenir en France. Il demanda et obtint un congé, puis y renonça, disant qu'il ne pouvait pas se séparer de son général.

Dans une autre circonstance, Kléber tint quelques propos qui furent rapportés à Napoléon. Ce dernier, marchant droit au groupe de généraux au milieu duquel se tenait Kléber, remarquable par sa grande taille, et l'apostrophant vivement : « Général, lui dit-il, qui de nous ici est au-dessus de l'autre ? Vous n'avez de plus que moi que la tête, encore un acte d'insubordination et cette différence pourra disparaître. Allez ! » Quelques jours plus tard, Kléber, arrivant sur le champ de bataille où Napoléon venait de remporter, avec six mille hommes, une victoire éclatante sur quinze mille Turcs retranchés, protégés par vingt chaloupes canonnières embossées, Kléber, plein d'admiration, se précipite vers le général en chef et lui dit en l'embrassant : « Vous êtes grand comme le monde ! »

Le 24 décembre 1798, Napoléon étant au Caire en partit de grand matin avec la commission de l'Institut pour visiter les restes du canal de Suez. Arrivé dans cette ville le 27, après avoir bivouaqué dans le désert, il visita la place et le port ; puis le lendemain, 28, la fontaine Moïse au mont Sinaï et traversa la mer Rouge à pied sec, à marée basse. Le soir, il s'é-

gara en voulant franchir de nouveau la mer Rouge, dont le flot commençait à monter. Il gagna avec peine la rive opposée, ayant manqué de périr, comme jadis Pharaon. « Si je fusse mort ce jour-là, disait-il, cela eût fourni à tous les prédicateurs de la chrétienté un texte magnifique contre moi. »

Un des moyens que Napoléon employa avec succès pour combattre la nostalgie dans son armée fut le théâtre. En Italie il n'y avait pas eu recours parce que les troupes étaient rarement en station et que d'ailleurs le climat, le pays, la guerre, les combats incessants ne laissaient pas aux soldats le temps de porter leurs regards en arrière. Aussi un des meilleurs acteurs de cette époque, Baptiste, de la Comédie-Française, ayant sollicité, au commencement de 1797, l'autorisation de se rendre à Milan, il lui écrivit, le 12 avril, pour l'engager à rester à Paris, ajoutant toutefois que s'il se déterminait à venir en Italie, il serait charmé de lui prouver son estime pour les artistes du théâtre de la République. Pour l'Égypte, il n'en fut pas de même. De retour en France, Napoléon, qui ne perdait pas de vue son armée, écrivit, après le 18 brumaire, au ministre de l'intérieur Laplace, le 15 novembre 1799 : « Les Consuls de la République me chargent de vous inviter à vous occuper de suite des moyens de rassembler une troupe de comédiens pour l'Égypte. Il serait bon qu'il y eût quelques danseuses. Le ministre de la marine vous fournira les moyens de transport. »

On dit : là où il y a des Français, il y a des spectacles ; la chose est bien plus vraie encore lorsque ces Français sont des soldats. Pas d'agglomération de troupes françaises sur un point quelconque du monde où l'on ne voie surgir un théâtre. Au besoin, le soldat se fait lui-même acteur et *actrice* pour la plus grande satisfaction de ses camarades et la sienne propre.

C'est encore agissant en vertu de cet autre principe que non-seulement il faut distraire le soldat français, mais que pour lui

faire faire de grandes choses, on doit lui donner des distinctions honorifiques, qu'à son retour d'Égypte et une fois à la tête du Gouvernement, il rendit l'arrêté du 25 décembre 1799, qui attribuait des armes d'honneur aux militaires ayant fait une action d'éclat. Aux fantassins, un fusil garni en argent; aux tambours, des baguettes; aux cavaliers, des mousquetons et des carabines; aux trompettes, des trompettes. Ces armes portaient l'inscription du nom et de l'action d'éclat. Aux canonniers les plus adroits, on orna de grenades d'or les parements de l'habit, et chaque militaire ayant obtenu une de ces récompenses reçut une haute paye de cinq centimes par jour. « Tout militaire, dit l'arrêté, qui prendra un drapeau à l'ennemi, fera prisonnier un officier supérieur, arrivera le premier pour s'emparer d'une pièce de canon aura droit par cela seul, chacun selon son arme, à ces récompenses. » En outre, des sabres d'honneur furent accordés aux officiers et aux soldats qui se distinguaient par des actions d'une valeur extraordinaire ou rendant des services extrêmement importants. Une double paye leur fut accordée. Le nombre des récompenses de ce genre était limité à trente par demi-brigade d'infanterie et régiment d'artillerie, à quinze par régiment de cavalerie.

Napoléon quitta l'Égypte sur la frégate *la Muiron* le 22 août 1799, débarqua à Fréjus, le 9 octobre suivant, et arriva à Paris le 16, ayant traversé Aix, Avignon, Valence, Lyon au milieu des fêtes et de l'enthousiasme des populations.

Après la chute du premier Empire, on a voulu bien souvent faire un crime à Napoléon de son départ de l'Égypte. Nous ne saurions mieux donner la clef de cet événement qu'en publiant les extraits suivants d'une lettre inédite, écrite le 20 mai 1826 d'Amérique par le roi Joseph et relative à l'Égypte.

« Je n'ai point trouvé, dit le frère de l'Empereur, d'instructions écrites du Directoire. Par ses lettres au général Bona-

parte, on voit qu'il avait été autorisé, avant son départ, à ordonner, en son nom, aux ministres, toutes les dispositions nécessaires à son expédition. Le général Bonaparte m'avait dit qu'il était autorisé à faire tout ce qui lui semblerait bien, le Directoire ne voulant d'autre garantie que celle qu'il trouvait dans la gloire future du vainqueur d'Italie. Le général Bonaparte était autorisé à rester ou à quitter la conquête, selon les nouvelles qu'il recevrait de l'Europe et la situation des pays occupés par son armée ; c'est ce que le général Bonaparte m'a dit plusieurs fois avant son départ et que je lui ai entendu dire à des membres du Directoire, lesquels, m'ayant un jour proposé l'ambassade de Prusse, lui dirent en ma présence : que peut-être ferais-je mieux d'y renoncer étant mieux placé au conseil des Cinq-Cents pour correspondre avec lui, sur tout ce qui pourrait déterminer ses résolutions par la suite. Je me décidai à rester à Paris, et je puis assurer que mon frère me dit plusieurs fois : « Je suis libre de rester en Orient ou de revenir « en Europe. Si l'on peut se passer de moi ici, je resterai en « Orient; si l'on a encore la guerre en Europe, si l'opinion me « rappelle, je reviendrai ; si la République peut véritablement « s'affermir, tant mieux ; si nos vieilles habitudes monar- « chiques, en contradiction avec nos lois actuelles, mettent « aux prises l'opinion et le Gouvernement républicain et qu'il « faille une main unique et forte pour soutenir nos institutions « nouvelles, jusqu'à ce qu'elles soient soutenues par les « mœurs et par elles-mêmes ; si l'opinion m'appelle, je revien- « drai. Si l'on peut aller sans moi, tant mieux. Un assez « vaste champ de gloire est ouvert devant moi en Égypte : « d'un côté, Constantinople; de l'autre, l'Inde. » Je promis de correspondre avec lui et j'ai tenu parole. Lorsque le Directoire, répondant aux plaintes portées sur son administration par les deux Conseils, dont les membres étaient réunis en comité gé-

néral dans la bibliothèque, fit la faute d'accuser le général Bonaparte de la perte de l'Italie, je ne pus me contenir, et renonçant à la réserve que je m'étais imposée, je répliquai au citoyen Garat, qui portait la parole,d'une manière qui me sembla applaudie par tous les députés. Ne comptant plus sur la bonne volonté du Directoire pour aller au secours du général Bonaparte, je dépêchai un Grec nommé Bourbaki en mandant à mon frère la vérité. Il vint lui-même solliciter les secours qu'on ne lui envoyait pas. Talleyrand avait dû être envoyé à Constantinople par le Directoire, et il n'était pas parti de Paris. Dans ses dépêches au Directoire, le général Bonaparte parle plusieurs fois de son retour éventuel, et l'on ne voit jamais que le Directoire s'y oppose. »

La frégate *la Muiron*, sur laquelle Napoléon revint en France, tenait son nom de l'aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie, tué à Arcole en le couvrant de son corps. En 1807, le 4 juin, le ministre de la marine écrivit, à propos de ce bâtiment, au préfet maritime de Toulon, le contre-amiral Émériau :

« Monsieur le contre-amiral, la frégate *la Muiron* a ramené d'Egypte en France l'empereur Napoléon. Elle ne doit plus être exposée aux événements de la mer et aux chances de la guerre. Elle sera conservée comme monument. Veuillez donc la faire placer dans tel lieu du port où elle frappera davantage tous les regards, et où il sera le plus facile de perpétuer sa conservation. Vous me préparerez un règlement particulier pour la garde de cette frégate. Le chef des gardiens devra être un marin vétéran, décoré de la Légion d'honneur. Il sera nommé par le ministre sur la proposition du préfet maritime. L'inscription suivante sera gravée en lettres d'or sur la poupe de la frégate et sur un marbre noir placé dans la chambre du conseil :

LA MUIRON,

PRISE

EN 1797

DANS L'ARSENAL DE VENISE

PAR LE CONQUÉRANT DE L'ITALIE.

ELLE RAMENA D'ÉGYPTE

EN 1799

LE SAUVEUR DE LA FRANCE.

Arrivé à Paris le 16 octobre 1799, à six heures du matin, Napoléon descendit à son petit hôtel de la rue de la Victoire, qui fut bientôt littéralement assiégé par tous les généraux et par les personnages les plus haut placés de l'État. Chacun sentait que la France retrouvait le seul homme qui pût dominer la situation. Le peuple accueillit la nouvelle de ce retour du vainqueur de l'Italie par des transports qui firent comprendre au Directoire que son règne touchait à sa fin. On annonça le soir dans tous les théâtres le grand événement du jour, et le 1er novembre, le général s'étant rendu au théâtre Français, fut reçu aux cris de *Vive Bonaparte*. Ce jour-là, en entendant ces vers de Cinna, déclamés par l'acteur Monvel :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Napoléon dit à son frère Joseph, alors à côté de lui dans sa loge : — « Quel précepteur que ce Corneille ! Il faut se figurer que dans un siècle éloigné un poëte tel que lui nous fasse agir et parler comme nous aimons à voir ces Romains; tels qu'il nous représente le grand César en Égypte, la fière Cornélie et l'impassible Auguste. Il faut être tels que nous aimons à les voir; tels que nous voudrions nous voir et nous entendre si une partie de nous nous survit. Nos enfants ne sont-ils pas au reste une partie de nous-mêmes ? »

Le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre) était prévu par tous les hommes sérieux. Les partis commençaient à se dessiner pour ou contre une dictature probable de Napoléon. La grande majorité des hommes politiques et des militaires haut placés vint faire son adhésion aux projets entrevus de l'idole du jour ; un petit nombre chercha à les entraver et même à les combattre.

Le 5 novembre 1799, quatre fois vingt-quatre heures avant l'instant qui devait décider du sort de la France et de celui de la République, Napoléon et Talleyrand furent dîner chez un des ministres du Directoire, brave et honnête homme avec lequel l'un et l'autre étaient fort liés, et qui, tout occupé des travaux de son ministère, se maintenait en politique dans une ignorance quasi candide. L'intention de Napoléon et de Talleyrand était de faire part du coup d'État projeté à leur ami commun. Après le dîner, ils le prient de leur donner un instant pour causer, et tous trois passent dans un salon où ils se trouvent seuls. Avant d'entamer la conversation sur le sujet important, Talleyrand, comme entrée en matière, fait une sorte de reproche à l'amphytrion de l'isolement auquel il se condamne vis-à-vis de ses collègues. Le ministre s'excuse en objectant les devoirs de sa charge, son ardeur à les remplir et son habitude de ne s'en rapporter qu'à lui seul pour les nombreuses affaires qui lui incombent. — « Sans doute, reprend le futur prince de Bénévent, mais le soir, pourquoi ne vous voit-on plus ? — Oh ! répond en souriant le collègue de Talleyrand, vous *jouez trop gros jeu pour moi.* » A ces mots, Napoléon prend ce dernier par le bras et l'entraîne en lui disant qu'ils ont un rendez-vous. Tous deux sortent pour monter en voiture, accompagnés de l'amphytrion qui ferme lui-même la portière en leur faisant mille amitiés. — « Ce diable d'homme, s'écrie le général Bonaparte une fois la voiture partie, il eût été capable de tout compromettre. »

Quelques jours plus tard, la révolution du 18 brumaire effectuée et le Directoire remplacé par le Consulat, le ministre dont nous parlons s'étant retiré des affaires : « Pourquoi, lui dit Talleyrand, n'avez-vous pas voulu être des nôtres ? — Mais vous ne m'avez pas dit un mot de votre projet et je l'ignorais complétement. — Comment, vous l'ignoriez ? Le jour où nous avons dîné chez vous, Bonaparte et moi, vous avez répondu à nos ouvertures que nous jouions trop gros jeu pour vous. — Sans doute, le jeu du *quinze* que l'on fait chaque soir dans vos salons est bien trop cher pour ma bourse. » Le quiproquo avait été complet. — « Du reste, ajouta avec beaucoup de naturel l'ancien ministre, il est fort heureux que vous ne m'ayez pas initié à votre projet, car je vous aurais fait arrêter l'un et l'autre. »

Le matin du 18 brumaire, tous les officiers alors à Paris encombraient les avenues et les rues voisines de l'hôtel de Napoléon, et des troupes étaient échelonnées tout autour de la rue de la Victoire.

Le 14 novembre, le général Bonaparte, quittant son hôtel, vint s'installer au Luxembourg avec ses deux collègues. Ils y restèrent jusqu'au 25 décembre. Ce jour-là ils prirent possession du palais des Tuileries, occupé depuis le commencement de la Révolution par la représentation nationale. Un fait assez curieux, c'est que le cortége, au milieu duquel les Consuls se rendirent du Luxembourg aux Tuileries, était composé des représentants des grands corps de l'État, qui suivaient leur voiture dans des fiacres dont on avait caché les numéros avec du papier blanc, tant étaient rares encore à cette époque les équipages, que firent bientôt renaître le Consulat et l'Empire.

Napoléon occupa d'abord le pavillon de Flore ; mais après sa nomination comme premier Consul, ses deux collègues, Lebrun et Cambacérès, lui laissèrent le palais des Tuileries et furent loger dans des hôtels particuliers.

LIVRE IV.

Napoléon Consul.

Napoléon quitte le Luxembourg pour venir habiter les Tuileries, le 25 décembre 1799. — Les revues sur la place du Carrousel. — Anecdotes. — Hommages rendus à toutes les gloires sous le premier Consul. — Le vieux maréchal de Ségur. — La marquise de Bonchamp. — Lettre à Lucien. — La colonne du chef-lieu des départements. — Napoléon quitte Paris le 6 mai. — La carte d'Italie. — Passage du Saint-Bernard. — Le guide Dorsaz. — Le déjeuner au couvent. — Anecdotes. — La lettre aux consuls. — L'adjudant-général Girard. — Reconnaissance du fort de Bard. — Napoléon à Milan (2 juin 1800). — Arrivée de Desaix. — Anecdotes. — Desaix à Marengo. — Honneurs rendus à sa mémoire et à celle de la Tour-d'Auvergne. — Le tableau d'Appiani. — La lettre du sergent Léon Aune et la réponse de Napoléon. — Le général Kellermann à Marengo. — Napoléon revient en France. — Son arrivée à Lyon, le 29 juin. — Anecdotes. — Le déjeuner à la préfecture. — Anecdotes. — Dijon. — La voiture versée à la descente de Montereau. — Il faut rendre à César ce qui est à César. — Le cocher du premier Consul et la machine infernale. — Fulton. — Anecdotes. — Réflexions. — Napoléon dans les rues de Paris. — Anecdotes. — Le déjeuner au restaurant. — Napoléon à Lyon pendant le mois de janvier 1802. — Anecdotes. — Ses lettres à ses collègues. — Retour à Paris le 31 janvier. — Les vieux soldats et les jeunes élèves des lycées. — Les centenaires. — Anecdotes. — La dotation de l'hôtel des Invalides. — Visite au Prytanée militaire. — L'habit relique. — Le duel du général Reynier. — Le suicide du grenadier Gobain. — La création de l'ordre de la Légion d'honneur. — Projet de loi du 14 mai 1802. — Dîner du 9 mai. — Paroles de Napoléon. — Voyage en Normandie. —

Le champ de bataille d'Ivry. — Hommage à Henri IV. — La colonne d'Ivry et ses inscriptions. — Création des camps de Boulogne.

La première chose que fit Napoléon, devenu premier Consul, en arrivant aux Tuileries après avoir quitté le Luxembourg, le 25 décembre, fut de monter à cheval pour passer, dans la cour du Carrousel, une grande revue des troupes à Paris. Cette cour du Carrousel était alors fermée par des planches mal jointes, et la place, petite, irrégulière, présentait un assez triste aspect. Des ordres furent donnés pour la pose d'une grille et pour l'élargissement d'une place destinée aux revues que Napoléon voulait passer tous les dimanches pendant ses séjours dans la Capitale.

Ce jour-là, la foule était immense pour assister à ce spectacle militaire. Le premier Consul parla à quelques officiers et principalement à d'anciens soldats de l'armée d'Italie. Ayant demandé à l'un d'eux s'il était satisfait, s'il ne lui manquait rien, le grenadier répondit : « Il me manque une épaulette d'officier. — Qu'as-tu fait pour cela ? reprit Napoléon. — J'ai passé, moi quatrième, le pont de Lodi sous le canon des Autrichiens. —Envoie-moi les états de tes services. Berthier, dit-il ensuite en se retournant vers le chef d'état major général, il faut avoir soin de ce brave homme. Tous ces vieux soldats sont dignes de toutes les faveurs. »

Ces revues étaient très-brillantes ; Napoléon, dès qu'il avait eu pris en main les rênes du Gouvernement, s'était environné, lui et ses deux collègues, d'une pompe militaire depuis bien longtemps oubliée en France. Il avait formé une garde consulaire nombreuse et toute composée d'anciens et braves soldats. Renforcée bientôt d'un grand nombre d'hommes de l'armée d'Égypte, puis d'un corps de mamelucks et de régiments de cavalerie et d'artillerie, cette garde présenta aux habitants de Paris une image imposante de la force et de l'ordre. Ce n'était

plus, comme au temps du jacobinisme, des généraux revêtus d'uniformes simples, usés ou ridicules, des représentants du peuple le sabre au côté et le plumet en tête, des bataillons mal vêtus, des escadrons mal montés, mais bien de brillants états-majors, des régiments admirablement armés, habillés, équipés; des escadrons aux casques étincelants, aux cuirasses resplendissantes, des chevaux couverts de housses et de harnais magnifiques. Napoléon, lui-même, ainsi que nous le montre une des belles gravures de l'époque, faite d'après le tableau du premier peintre du temps, portait alors un uniforme consulaire des plus riches. La population se pressait pour assister à ces spectacles qui se prolongeaient souvent pendant plusieurs heures.

Une des grandes pensées du premier Consul était alors de prêcher la réconciliation par l'exemple, entre tous les partis, et de rendre hommage à toutes les gloires.

Ayant appris qu'à la suite des désastres de la Révolution, le vieux maréchal de Ségur, réduit à la misère, s'était retiré au petit village de Chatenay, il le fit appeler aux Tuileries. — « Monsieur le maréchal, lui dit-il, la France consulaire récompense tous les services honorables qui lui ont été rendus, quelle que soit l'époque où on l'a servie. Le Gouvernement vous accorde votre pension de retraite. Je me félicite d'avoir à vous annoncer cet acte de justice. » Le vieux maréchal remercie et sort. Napoléon avait donné des ordres à Duroc. La garde prend les armes et le tambour bat aux champs. Ségur croit que le premier Consul est derrière lui, il se range pour le laisser passer; mais voyant que personne ne le suit, il demande étonné pour qui on a pris les armes. — « J'ai reçu l'ordre, monsieur le maréchal, lui dit l'officier de service, de vous rendre les honneurs qui vous sont dus. »

M. de Ségur, plein d'émotion, arrive chez lui, ne peut sup-

porter sa joie et s'évanouit. Son fils se hâte d'aller remercier le premier Consul. — « J'ai fait bien peu de chose pour votre père, dit Napoléon, puisque le service que je lui ai rendu le trouve sur le bord de la tombe ; mais je puis faire davantage pour vous qui êtes dans la force de l'âge et du travail : demandez-moi. » Le comte de Ségur ne cache pas que lui-même, loin d'être heureux, n'a pour vivre que le produit de ses ouvrages. Le premier Consul le fait entrer au Corps législatif, au conseil d'État ; place son jeune fils dans un régiment d'élite et bientôt après dans sa propre maison.

Plus tard, étant Empereur, Napoléon agit tout aussi noblement envers la veuve d'un Vendéen, madame de Bonchamp. Elle vivait dans la pauvreté avec sa fille. Une de leurs amies, madame de Valence, leur conseilla d'avoir recours à l'Empereur. La mère et la fille se rendent à Saint-Cloud, sollicitent et obtiennent une audience. Napoléon les accueille avec une bienveillance toute particulière.—« Madame, lui dit-il, cherchez dans mon armée un officier recommandable et qui convienne à mademoiselle votre fille ; je lui donnerai un grade au-dessus de celui qu'il aura et cent mille francs de dot ; en attendant, voici un bon de vingt mille francs pour subvenir à vos premiers besoins. »

Madame de Bonchamp revient à Paris, écrit une lettre à son amie pour la remercier du bon conseil et termine cette lettre par ces mots : *Vive l'Empereur*. Elle reçoit en outre un titre de pension de six mille francs. Malheureusement, devenue plus difficile pour le choix de son gendre, elle tarda trop ; les jours de désastres arrivèrent pour l'Empereur, et mademoiselle de Bonchamp n'épousa pas un officier de l'armée impériale. Il paraît qu'après la chute de Napoléon, madame de Bonchamp ne parla pas toujours en termes reconnaissants de l'*usurpateur* ; mais le fait le plus bizarre, c'est que le Gouvernement royal ne tint

nul compte à la veuve du général vendéen du sang versé par son généreux mari. La pension accordée par l'Empereur lui fut retirée. Ainsi, le souverain sorti de la Révolution eut seul le mérite d'apprécier en ennemi loyal la belle conduite de celui qui, au lit de mort, sauvait la vie aux républicains prisonniers.

Napoléon poussait si loin le respect, le culte de toutes les gloires de tous les temps, de tous les pays, qu'à peine arrivé au Consulat, en février 1800, il prescrivit à son frère Lucien, ministre de l'intérieur, de faire placer dans la grande galerie des Tuileries les statues de Démosthènes, d'Alexandre, d'Annibal, de Scipion, de Brutus, de Cicéron, de Caton, de César, de Gustave-Adolphe, de Turenne, du grand Condé, de Duguay-Trouin, de Malborough, du prince Eugène, du maréchal de Saxe, de Washington, du grand Frédéric, de Mirabeau, de Dugommier, de Dampierre, de Marceau et de Joubert.

Le 7 du même mois de février 1800, il mit à l'ordre de l'armée : « Washington est mort. Ce grand homme s'est battu contre la tyrannie. Il a consolidé la liberté de sa patrie. Sa mémoire sera toujours chère au peuple français comme à tous les hommes libres des deux mondes, et spécialement aux soldats français qui, comme lui et les soldats américains, se battent pour l'égalité et la liberté. En conséquence, le premier Consul ordonne que, pendant dix jours, des crêpes noirs seront suspendus à tous les drapeaux et guidons de la République. »

C'est encore pour obéir au même sentiment et dans l'espoir de faire passer à la postérité le nom des hommes morts en combattant pour la France, qu'il prit le 20 mars 1800, au moment de son départ pour la campagne de Marengo, l'arrêté en vertu duquel une colonne devait être élevée dans chacune des villes chefs-lieux de département sur la plus grande place. Sur cette colonne devaient être gravés les noms de tous les militaires domiciliés dans le département, qui, après s'être distin-

gués par des actions d'éclat, seraient morts sur le champ de bataille. C'était en quelque sorte la monnaie de l'arc de triomphe de l'Étoile. A Paris, deux colonnes de ce genre devaient être érigées : une, place Vendôme ; l'autre, place de la Concorde.

Cet arrêté, fruit d'une pensée noble et généreuse, n'eut qu'un semblant d'exécution. Paris seul fit construire une sorte de monument en bois, qui figura à la fête du 14 juillet 1800.

Le 6 mai, Napoléon quitta Paris pour aller prendre le commandement effectif de l'armée d'Italie, dont Berthier était le chef nominal, les Consuls ne pouvant, d'après la nouvelle constitution, commander les armées de la République. Le 7, il passa la revue d'une partie de ses troupes réunies à Dijon.

Le 8, à minuit, il entre à Genève. Il a, le 9, une entrevue assez longue avec l'ancien ministre Necker ; reste les journées des 8, 9, 10, 11 et 12 mai à Genève et gagne, le 13, la ville de Lausanne, où il voit l'avant-garde de son armée.

Pendant les trois journées qu'il fut à Lausanne, Napoléon, retiré dans ses appartements, étudia avec soin le terrain qu'il allait faire parcourir à ses troupes et traça sur une belle carte la marche de ses divers corps d'armée.

Cette carte, qui, du cabinet de l'Empereur aux Tuileries, fut emportée à Sainte-Hélène, devint la propriété de Noverraz, premier piqueur de Napoléon, qu'il avait suivi en exil, en qualité de valet de chambre. Noverraz, natif de Lausanne, ayant fait don à cette ville des objets qu'il tenait du grand homme, la carte de la campagne de Marengo se trouve aujourd'hui au musée, sous une vitrine placée au centre de la principale salle.

Le 20 mai, Napoléon, monté sur un mulet, gravissait les pentes abruptes du Saint-Bernard. Il était arrivé tout près du petit bourg de Saint-Pierre, à 4 kilomètres du plateau où se trouve l'hospice des religieux, lorsqu'un faux pas du mulet

faillit le précipiter dans un abîme. Son guide, habitant du Valais. nommé Dorsaz, le sauva d'une chute imminente. Le Premier Consul, qui, jusqu'alors, absorbé dans ses pensées et le front soucieux, n'avait pas proféré une parole, entra en conversation avec cet homme et lui adressa différentes questions dont il n'oublia pas les réponses. En effet, on trouve dans la correspondance de l'Empereur, sous la date du 20 juillet 1801, la note suivante : « Le citoyen Reinhard, ministre plénipotentiaire de la République française en Helvétie, transmet les renseignements qui lui ont été demandés sur le Valaisan qui a tenu la mule du Premier Consul au passage du mont Saint-Bernard. Il résulte de ces renseignements que cet individu s'appelle Pierre-Nicolas Dorsaz, et qu'il habite le bourg de Saint-Pierre-Montjoux. » Napoléon écrivit en regard de cette note : « *Décision*. Le premier Consul ayant demandé à cet homme ce qu'il lui faudrait pour être heureux, il lui a répondu qu'il faudrait que la maison qu'il habite fût à lui. Le Premier Consul désire que le citoyen Reinhard fasse acheter du propriétaire la maison qu'il habite. » Un arrêté, en date du 27 octobre suivant, et signé Bonaparte, porte : « Le ministre des relations extérieures fera remettre à Pierre-Nicolas Dorsaz, habitant de Saint-Pierre-Montjoux, en Suisse, et qui a servi de guide au Premier Consul au passage du mont Saint-Bernard, une somme de 1,200 francs, en récompense de son zèle et de son dévouement dans cette circonstance. »

En 1851, *Jean*-Nicolas Dorsaz, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, frère du guide *Pierre*-Nicolas, vivait encore et occupait au bourg de Saint-Pierre la maison que Napoléon avait fait acheter pour celui qui lui avait peut-être sauvé la vie.

Le 20 mai 1800, le Premier Consul arriva dans ce bourg de Saint-Pierre, descendit chez le bourgmestre, vis-à-vis l'église, dans une maison fort jolie, où l'on conserva longtemps les

meubles de la chambre occupée un instant par lui. Il gagna ensuite l'hospice du mont Saint-Bernard et accepta le déjeûner frugal que le supérieur ou procureur de la communauté, le révérend père Giroux, lui offrit. Il était à table avec une demi-douzaine de généraux, lorsque l'un d'eux tenta une insinuation pour connaître quels étaient ses projets pour la campagne. « Messieurs, dit Napoléon en montrant son chapeau, si je savais qu'une seule de mes idées se fût communiquée à ce chapeau, je le jetterais du haut des Alpes au fond d'un précipice. »

Napoléon tirait une grande force, pour ses opérations militaires, du silence qu'il gardait lorsque cela lui paraissait nécessaire. On a vu comment il avait su tromper, en 1798, la vigilance de l'Angleterre en faisant croire à un projet de descente sur les côtes de la Grande-Bretagne. Il n'abusa pas moins l'Autriche en 1800. On trouve dans sa lettre du 19 mai, écrite de Martigny et adressée à ses deux collègues, la phrase suivante : « Je lis dans les journaux que l'on me fait écrire à ma mère une lettre dans laquelle je dis que je serai à Milan dans un mois. Cela ne peut pas être dans mon caractère. Bien souvent je ne dis pas ce que je sais, mais il ne m'arrive jamais de dire ce qui sera. Je désire que vous fassiez mettre à ce sujet une note dans le *Moniteur* sur le ton de la plaisanterie. » Dans cette même lettre, Napoléon écrit : « Le ministre de l'intérieur (*Lucien*) m'avait témoigné le désir de venir me rejoindre pour se distraire de la mort de sa femme; mais outre que d'ici à deux ou trois jours les opérations vont commencer avec une grande activité, je crois nécessaire que dans ces circonstances il reste à Paris. »

La descente du Saint-Bernard était difficile et pénible. Dorsaz fut fort utile au Premier Consul et le décida à se laisser aller à a ramasse sur la neige. Le 21, Napoléon logea au palais de

l'évêque d'Aoste. Il n'oublia pas plus les religieux de l'hospice du Saint-Bernard, que son guide. Frappé de l'utilité de l'établissement qui se trouvait sur le sommet des Alpes, il prit, le 21 février 1801, un arrêté pour instituer sur le Simplon et au mont Cenis, un hospice pareil à celui du Saint-Bernard. Il voulut que ces établissements fussent desservis par les mêmes religieux, qu'ils eussent au moins quinze personnes dans chacun d'eux, que les trois maisons n'en formassent qu'une seule, et que chacun des gouvernements Piémontais et Cisalpin les dotât de vingt mille francs de rente.

Napoléon écrivait presque chaque jour à ses deux collègues, leur donnait des nouvelles de la guerre, et dirigeait en outre, pour ainsi dire, du champ de bataille, leur conduite à Paris. Il descendait quelquefois dans des détails non-seulement relatifs aux généraux, mais encore aux simples officiers ; ainsi, dans son bulletin daté de Novare 1er juin, sur le passage du Tessin, il dit : « L'ennemi essaya différentes charges de cavalerie qui ne lui réussirent pas.

« *L'adjudant général Girard s'est couvert de gloire.* (1) »

Le petit fort de la ville de Bard qui commandait la route par laquelle l'artillerie devait passer, fit éprouver un moment d'angoisses au Premier Consul. Il fut reconnaître lui-même ce fort en se portant le 23 mai sur la montagne d'Albarèdo qui domine la position. Lorsqu'il eut bien observé à l'aide de sa lunette d'approche les dispositions de l'ennemi, qu'il se fut assuré qu'elles étaient fautives, et que la place ne tarderait pas à tomber en son pouvoir, il s'étendit plus tranquille au pied d'un sapin et s'endormit d'un profond sommeil, que son entourage

(1) Nous aurons à revenir en 1813 et en 1815 sur ce Girard, un des plus jeunes et des plus brillants divisionnaires de l'Empire, tué à Ligny en enlevant le village de Saint-Amand.

respecta. A son réveil, il continua sa marche et vint coucher le soir à Ivrée.

Le 2 juin, Napoléon arrivait à Milan, où ses troupes faisaient une entrée brillante, à la plus grande stupéfaction des habitants, fort éloignés de s'attendre au hardi mouvement tournant de l'armée française et à son passage à travers les glaciers des Alpes. Le général autrichien Melas qui avait rétrogradé sur Alexandrie où il avait concentré ses forces, ne pouvait pas croire aux rapports qu'on lui faisait sur la marche de son ennemi.

Le 11, tandis que le Premier Consul visitait le champ de bataille de Montebello, illustré par le beau combat livré trois jours avant par le général Lannes, on lui annonça l'arrivée d'un des hommes qu'il avait en plus grande estime, le général Desaix.

Desaix, après la capitulation d'El-Arich, en Egypte, s'était embarqué avec ses aides de camp, Rapp, Clément et Savary, sur un vaisseau parlementaire. Retenu prisonnier à Livourne pendant un mois, au mépris des engagements les plus sacrés, échappé aux mains des Anglais pour retomber dans celles des Turcs, il avait pu enfin gagner la France. Il s'y trouvait à peine, qu'il reçut une lettre par laquelle Napoléon lui disait, qu'à la tête de l'armée de réserve, il marchait sur Milan par le Saint-Bernard. — « Il ne nous laissera rien à faire ! » s'écrie Desaix, et dès qu'il est libre de sa quarantaine, il court en Italie.

Les deux généraux passèrent la nuit ensemble sous un mauvais abri de bivouac, et le lendemain, Napoléon donna le commandement de la réserve de l'armée à Desaix. « Voilà longtemps, dit ce dernier, que je ne me bats plus en Europe, les boulets ne me connaissent plus, il m'arrivera malheur. » Il ne se trompait pas. Le 14 juin, au moment où l'armée française opère un mouvement rétrograde en pivotant sur

son aile droite, établie à Castel-Cériolo, Desaix arrivant à la tête de son petit corps d'armée se précipite vers l'ennemi, qui se croit déjà sûr de la victoire, et tombe frappé d'une balle au front dans les bras de son aide de camp. « — En perdant Desaix, dit Napoléon, la France a payé cher les lauriers de Marengo. » Dans le cours de sa vie, celui que les Arabes avaient surnommé le *Sultan juste*, avait eu quatre chevaux tués sous lui, et reçu trois blessures. Lorsqu'on vint au plus fort du feu annoncer au Premier Consul la mort de ce brave général, il n'échappa à Napoléon que ces seuls mots : « Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer ? » Le corps fut transporté en poste à Milan pour y être embaumé. Bonaparte, qui l'aimait sincèrement et l'estimait par-dessus tout, donna des témoignages non douteux de l'affection qu'il lui portait ; cependant, après la chute de l'Empire, il se rencontra des gens qui dirent et écrivirent, qu'il l'avait fait tuer à Marengo, par jalousie de ses talents! Il fut ordonné que les honneurs funèbres seraient rendus, sur le sommet du mont Saint-Bernard, au général Desaix, que son corps y serait transporté, et qu'on lui érigerait là un tombeau, pour attester sur les lieux mêmes où il s'était couvert de gloire, les regrets de la France et ceux du Premier Consul. Denon fut chargé de remplir ce dernier devoir. — « C'est à la mémoire de votre ami que vous rendrez hommage, lui écrivit Napoléon, n'en séparez pas la pensée que cet ami était le mien, et que je présiderai à la cérémonie. »

Deux monuments furent en outre élevés à Paris, à la mémoire de Desaix : l'un, une statue équestre, sur la place des Victoires, avec bas-reliefs relatifs à la conquête de l'Egypte, sur le piédestal ; l'autre, un buste couronné par la victoire. La statue équestre, confiée au sculpteur Dejoux, par arrêté du 1er octobre 1802, disparut sous le gouvernement de la Restauration ; le buste est encore place Dauphine, mais couvert de mousse, à

moitié brisé, dans un état tel qu'il faut savoir à quel homme il a été érigé, pour y attacher le souvenir du héros de Marengo et d'Héliopolis. Napoléon commanda en outre au célèbre peintre Appiani, un tableau allégorique, dont le sujet est celui-ci : « Desaix reçoit la lettre du premier consul, qui l'appelle au champ d'honneur. A ses côtés, sont les deux petits nègres du Darfour qui l'accompagnent habituellement. Sur le second plan, une Victoire portant une couronne vole vers lui, mais elle est devancée par la Mort. » Ce tableau resta dans le cabinet de l'Empereur, jusqu'au retour des Bourbons.

Le premier soin de Napoléon, à son arrivée à Paris, fut de faire rendre un décret pour que 3,000 francs et une pension viagère d'une somme pareille, fussent donnés immédiatement à la mère de Desaix. Jamais homme, jamais souverain ne sut aussi bien que Napoléon rendre hommage à la valeur militaire et aux services éminents.

Le 6 septembre, un arrêté régla l'érection d'un monument à la mémoire des généraux Kléber et Desaix, morts le même jour et à la même heure, l'un en Europe, l'autre en Afrique. La veille, un autre arrêté avait autorisé les habitants du Finistère à élever sur la place de Carhaix, sa ville natale, une statue à Latour-d'Auvergne, le premier grenadier de France. Cette statue s'y trouve aujourd'hui. Déjà, par ordre du Premier Consul, le sabre du héros avait été suspendu à la voûte du temple de Mars. Un hommage d'un autre genre, le plus grand peut-être, et le plus singulier qui ait jamais été rendu à un militaire, fut imaginé par Napoléon pour frapper l'esprit du soldat. Le 15 juillet 1803, il rendit un arrêté en vertu duquel le cœur de Latour-d'Auvergne, mort à la bataille de Neubourg, continuerait à être porté ostensiblement par le fourrier de la compagnie de grenadiers de la 46e demi-brigade dans laquelle il servait, que le nom de Latour d'Auvergne serait

maintenu sur les contrôles et dans les revues ; qu'il serait nommé dans tous les appels, et que le caporal de l'escouade dont il faisait partie, répondrait par ces mots : *Mort au champ d'honneur !*

Lorsque Napoléon revint d'Égypte en France, un brave soldat nommé Léon Aune, sergent de grenadiers à la 32[e] demi-brigade, lui écrivit de Toulon, le 6 décembre 1799 :

« Citoyen Consul, votre arrivée sur le territoire de la république a consolé toutes les âmes pures, principalement la mienne ; n'ayant plus d'espoir qu'en vous, je viens à vous, comme à mon Dieu tutélaire, vous priant de donner une place dans votre bon souvenir à Léon, que vous avez tant de fois comblé d'honneurs au champ de bataille. N'ayant pu m'embarquer pour l'Égypte, y cueillir de nouveaux lauriers sous votre commandement, je me trouve au dépôt de notre demi-brigade, en qualité de sergent. Ayant appris par mes camarades que vous aviez souvent parlé de moi en Égypte, je vous prie de ne pas m'abandonner, en me faisant connaître que vous vous souvenez de moi. Il serait inutile de vous rappeler les affaires où je me suis montré comme un républicain, et mérité l'estime de mes supérieurs ; néanmoins, à l'affaire de Montenotte, j'ai sauvé la la vie au général Rampon et au chef de brigade Masse, comme ils vous l'ont certifié eux-mêmes ; à l'affaire de Dégo, j'ai pris un drapeau à l'ingénieur en chef de l'armée ennemie ; à l'affaire de Lodi, j'ai été le premier à monter à l'assaut, et j'ai ouvert les portes à nos frères d'armes ; à l'affaire de Borghetto, j'ai passé le premier sur des pontons, le pont étant rompu ; j'ai foncé sur l'ennemi, et pris le commandant de ce poste ; à l'hôpital, étant fait prisonnier, j'ai tué le commandant ennemi, et par cet acte de bravoure, quatre cents hommes, prisonniers comme moi, ont été rejoindre leurs corps respectifs. En outre, j'ai cinq blessures sur mon corps. J'ose tout espérer de vous,

et suis bien persuadé que vous aurez toujours égard aux braves, qui ont si bien servi leur patrie. » Napoléon répondit à cette lettre, le 15 janvier 1800 : « J'ai reçu votre lettre, mon brave camarade ; vous n'avez pas besoin de me parler de vos actions. Vous êtes le plus brave grenadier de l'armée, après la mort du brave Benézette. Vous avez un des cent sabres sur ceux que je distribue à l'armée. Tous les soldats étaient d'accord que vous étiez le modèle du régiment. Je désire beaucoup de vous voir ; le ministre de la guerre vous en envoie l'ordre. — Je vous aime comme mon fils. » Au-dessous de cette lettre, et en forme de décision, le Premier Consul avait écrit : « Le général Murat lui donnera un brevet de sous-lieutenant dans la garde des consuls et lui écrira. »

Napoléon, dans le bulletin de l'armée de réserve du 15 juin 1800, lendemain de la bataille de Marengo, dit : « Le général Kellermann, qui, avec sa brigade de grosse cavalerie, avait toute la journée protégé la retraite de notre gauche, exécuta une charge avec tant de vigueur et si à propos, que six mille grenadiers et le général Zach, chef d'état-major général, furent faits prisonniers, et plusieurs généraux ennemis tués. Le chef de brigade Bessières, à la tête des *casse-cous* et des grenadiers de la garde, exécuta une charge avec autant d'activité que de valeur, et perça la ligne de cavalerie ennemie ; ce qui acheva l'entière déroute de l'armée, etc. » On voit que le général en chef ne dit pas que ce fut lui qui envoya l'ordre à Kellermann et à Bessières de charger. Longtemps on attribua au premier de ces deux intrépides officiers l'initiative d'un mouvement, auquel on dut en partie la victoire. Il paraît toutefois que Napoléon fit bien réellement porter l'ordre à Kellermann de charger. Ce fut le capitaine Arrighi, alors un des aides de camp de Berthier, qui eut cette mission et qui a, depuis, toujours affirmé qu'il l'avait remplie. Du reste, dans ses bulletins, Na-

poléon s'effaçait alors volontiers pour faire ressortir le mérite des autres.

Le 18 juin, quatre jours après Marengo, et à la suite d'une suspension d'armes convenue avec le général autrichien Melas, le Premier Consul entendit le *Te Deum* dans la cathédrale ou *dôme* à Milan, et le 24, il partit pour la France, en prenant la route du mont Cenis. Le 29, il était à Lyon. La réception que lui fit la population tenait du délire. Il entra dans la seconde ville de la France, au milieu d'une foule ivre de joie, et vint descendre à l'hôtel des *Célestins*. Pendant la Terreur, la plupart des beaux édifices avaient été détruits. Napoléon ordonna d'accélérer les travaux de la magnifique place de Bellecour, que l'on commençait à reconstruire, et il posa lui-même, le lendemain 30 juin, à dix heures du matin, la première pierre de l'angle nord-ouest. La cérémonie à laquelle donna lieu cette circonstance, fut imposante. Les troupes étaient en bataille sur la place, le Premier Consul les passa en revue, s'arrêtant devant la quinzième demi-brigade, qui avait, en 1797, franchi le Tagliamento l'arme au bras, sous le feu de l'ennemi. Il rappela tout haut ce fait d'armes, adressa la parole à plusieurs officiers et soldats qu'il appela par leur nom, en sorte que l'enthousiasme éclata dans les rangs de ces braves gens, et n'eut bientôt plus de bornes.

Napoléon connut mieux que tout autre général l'art de tenir aux troupes le langage qui leur convient. Aussi les revues qu'il passait n'étaient pas de simples et inutiles spectacles parlant simplement aux yeux, n'excitant qu'un enthousiasme factice, et pour ainsi dire réglé; les revues du général Bonaparte, celles du Premier Consul, comme plus tard celles de l'Empereur, eurent toujours un cachet grandiose et un but d'utilité.

Pendant un splendide déjeuner à l'hôtel de la Préfecture alors situé rue Boissac, déjeûner auquel le Premier Consul ad-

mit la plupart des autorités présentes à la cérémonie, une conversation intéressante s'engagea entre lui et monsieur Boissieux père, commissaire du gouvernement près le tribunal civil. Napoléon rappela qu'il était venu à Lyon, pour la première fois avec son bataillon d'artillerie, où il était alors lieutenant, pour la répression d'une émeute populaire. « —Puisque vous connaissez notre ville, lui dit monsieur de Boissieux, vous savez qu'elle est toute industrielle et manufacturière. Pour prospérer, elle a besoin de la paix : vous devriez la donner à nos ennemis. —C'est bien mon intention, répliqua Bonaparte en souriant, pourvu qu'ils ne veuillent pas nous faire trop petits. — Mais il ne faut pas vouloir non plus nous faire trop grands, reprit vivement le magistrat. » Pourquoi l'Empereur ne s'est-il pas souvenu à temps de l'observation judicieuse, adressée à Lyon au Premier Consul ? Après le déjeûner à la préfecture, beaucoup de présentations eurent lieu. On remit des demandes à Napoléon. Un monsieur Decomble d'Anton sollicita un sauf-conduit pour son fils, afin de faire réviser un jugement qui le condamnait à mort. Le jeune homme avait tué un nommé Turge qui avait brûlé son château en 1789. On accordait alors si généralement la puissance absolue au Premier consul, qu'on le plaçait pour ainsi dire au-dessus des lois. Napoléon, plein de sagesse, répondit au père : « Je ne puis accéder à votre demande ; ou votre fils est coupable, ou il ne l'est pas. Dans le premier cas, il doit rester où il est, et tâcher de faire oublier son crime ; dans le second cas, qu'il se présente à la cour qui l'a jugé, on lui rendra justice. »

Le père du général Joubert fut aussi reçu par Napoléon qui l'entretint longuement avec une émotion visible et termina son entretien par ces mots dits avec attendrissement : « Joubert et Desaix, voilà deux grandes pertes. »

Dijon accueillit, le 1er juillet, Napoléon, avec non moins d'en-

thousiasme que Lyon, et lui fit une réception magnifique. Le lendemain, à la descente du pont de Montereau, illustré en 1814 par le fait d'armes du général Pajol, vis-à-vis l'emplacement choisi aujourd'hui pour la statue équestre de l'Empereur (1), entre Villeneuve-le-Roi et Sens, les chevaux de la chaise de poste du Premier Consul, lancés à fond de train, emportaient la voiture avec une rapidité effrayante, lorsque l'écrou d'une roue de devant se détacha. Les habitants qui bordent la route, effrayés de l'accident, crient aux postillons d'arrêter ; mais ces derniers ne peuvent retenir leurs chevaux, et au bas de la côte, la voiture verse lourdement. Par un hasard providentiel, Napoléon n'éprouve aucun mal, Berthier a seulement le visage un peu écorché, et un valet de pied est assez sérieusement blessé.

Le Premier Consul, pressé d'arriver à Paris, monte aussitôt dans une autre voiture, et continuant sa route, descend dans la nuit du 2 au 3 juillet aux Tuileries. Le bruit de son retour, répandu dès le matin dans la capitale, excita une émotion générale des plus vives. Cet accident de voiture, en rappelle un autre arrivé au camp de Boulogne à Napoléon. Ayant avec lui, dans sa voiture attelée de quatre bons chevaux, le consul Cambacérès, il lui prend fantaisie de mener lui-même à grandes guides, cet attelage qui lui avait été donné par les habitants d'Anvers. Il fait passer sur le siége de derrière César, son premier cocher, et prend les rênes. Mais bientôt il s'aperçoit qu'il est plus habile à mener le char de l'État que le sien propre. En vain, le fidèle César lui crie : A droite ! à gauche ! les chevaux se sentant sous une main incertaine, s'emportent, et la voiture accrochant une borne, culbute sans qu'il en résulte heu-

(1) Statue faite par le fils du général Pajol, lui-même officier général dans l'armée du deuxième Empire.

reusement d'accident grave. Cambacérès en fut quitte pour quelques contusions, et Napoléon, lancé à dix pas, sur le ventre, resta évanoui quelques instants. En revenant à lui, il remit à son cocher le fouet, *insigne de sa dignité*, en disant gaiement : « Allons, allons, rendons à César ce qui est à César. Qu'il garde son fouet, et que chacun fasse son métier. »

Puisque nous avons été amené à parler du cocher César, ne le quittons pas encore. Ce César, dont le vrai nom était Germain, avait suivi en Égypte le général Bonaparte. Dans une bagarre, il tua de sa main, sous les yeux de son maître, un Arabe. Napoléon de s'écrier aussitôt : « Diable, voilà un brave ! *c'est un César*. » Le nom lui en resta. Mais si l'automédon du Premier Consul avait de grandes qualités, il avait aussi ses petits défauts. Comme la plupart des *Chevaliers du fouet*, il aimait la dive bouteille, il se grisait assez volontiers. Le 24 décembre 1800, il était complétement ivre, lorsque débouchant du château des Tuileries par la rue Saint-Nicaise, il lança la voiture du Premier Consul à fond de train dans cette courte rue, au moment où la machine infernale éclatait, tuant cinquante-six personnes et en blessant vingt-deux. Cette circonstance sauva la vie de Napoléon. Nul doute que si César ou Germain n'eût pas été, ce soir-là, dans l'état où il se trouvait, il eût mené ses chevaux moins vite. Quelques secondes de perdues, et le chef de l'État était mort. Huit jours après cet épouvantable accident, les cochers de Paris au nombre de cinq cents se cotisèrent pour offrir un banquet à César, à vingt-quatre francs par tête. Dieu sait si l'on y but à la santé du Premier Consul !

L'année 1800, si glorieuse pour la France, se fût écoulée fort heureusement sans cette conspiration qui ouvrait en quelque sorte l'ère aux épouvantables entreprises de ce genre. Vers la même époque, un simple citoyen des États-Unis, Robert Fulton fut sur le point de changer la face du monde. Il proposa

au Premier Consul l'emploi de la vapeur pour la navigation. Le 4 décembre, le ministre de la marine soumit au chef de l'État les propositions que Fulton avait fait parvenir par l'intermédiaire du sénateur Volney, pour des expériences sur le *Nautilus*, que l'on peut considérer comme le premier bâtiment à vapeur qui ait existé. Napoléon accablé de travaux et de propositions de toute nature, mit en marge de la demande : « Le ministre traitera cette affaire avec Fulton, Volney et autres. » Quelques mois plus tard, le 20 mars 1801, le ministre proposa de nouveau d'allouer une somme de dix mille francs à Fulton pour le mettre à même de faire, à Brest, une expérience complète du *Nautilus* et de lui accorder certaines sommes à titre de récompense. Napoléon écrivit : « Le Premier Consul souscrit à cet arrangement. » Donc, on ne saurait attribuer à Napoléon ni à son ministre de la marine la faute d'avoir retardé de trente ans la mise à exécution de l'admirable procédé de Fulton. La fatalité et l'Institut, tels sont les deux grands coupables. Que par la pensée on suppose une flotte française à vapeur dans les eaux de la Manche en 1803 et en 1804, et que l'on calcule les conséquences qui eussent forcément découlé de ce fait, pour la Grande-Bretagne !

Quoi qu'il en soit, le projet de Fulton envoyé à l'Institut pour être examiné, ou ne le fut pas, ou le fut avec prévention et fut rejeté. Napoléon qui n'en entendit plus parler, vraisemblablement l'oublia, et ne se le rappela qu'en 1815 lorsqu'étant à bord du *Bellérophon*, il vit manœuvrer un petit vapeur dans les eaux de l'Angleterre. Il était trop tard. Que de regrets la vue de ce navire dut jeter dans l'âme de l'auguste proscrit se rendant à Sainte-Hélène ! Peu de souverains, cependant, ont jamais été plus accessibles que lui aux grandes choses, et plus portés à les admettre. Un rapport favorable, un individu haut placé s'intéressant à Fulton, quelques instants con-

sacrés par le ministre de la marine ou par un de ses aides de camp à l'examen d'une expérience, et la face du monde était changée !

L'année 1801 s'écoula sans guerre, le traité de Lunéville fut élaboré par Joseph, frère aîné de Napoléon ; celui d'Amiens ne devait pas tarder à le suivre, laissant une petite trêve aux deux grandes nations rivales. Napoléon toujours à Paris ou à la Malmaison, organisa l'Institut, rendit le décret pour l'exposition annuelle des produits de l'industrie (4 mars) et commença à songer à la création de l'ordre de la Légion d'honneur. Il sortait alors souvent à cheval avec une faible escorte, visitait ainsi les quartiers les plus populaires de la capitale. Il put se convaincre facilement par lui-même de l'affection vraie dont il était l'objet. De toutes les rues voisines de celles où il passait, accouraient des flots populaires entourant son cheval et lui laissant à peine l'espace nécessaire pour avancer.

De temps en temps il sortait aussi le matin, à pied, simplement vêtu, un chapeau rond sur la tête, et seul avec Duroc, se promenait, visitait les chantiers, les ateliers dont les chefs prévenus à l'avance, avaient ordre de respecter son incognito. Il recueillait alors de la bouche même des ouvriers des renseignements précieux; puis il revenait aux Tuileries. Le 17 avril 1802, à la suite de quelques visites de cette nature, il éprouva le besoin de déjeûner. Il entra chez un restaurateur du Palais-Royal avec Duroc, qui n'avait pas un moindre appétit. Après s'être fait servir quelques douzaines d'huîtres, des œufs, des côtelettes et une excellente bouteille de vin, Napoléon demanda la *carte*, aujourd'hui l'*addition*, et la passant à Duroc : « — Paye, lui dit-il, j'ai oublié ma bourse. » La note s'élevait à neuf francs. « — Et moi, je n'ai pas le sou, » répond Duroc. En disant cela il sonne et fait venir le maître de l'établissement: — « Monsieur, et moi, nous avons oublié de

prendre de l'argent avant de sortir ; voici ma montre ; gardez-la, je vous prie, jusqu'à ce que je vous aie envoyé la somme que vous demandez. » Le restaurateur refuse la montre. — « Messieurs, dit-il, vous me paraissez trop honnêtes gens pour que je reçoive un tel gage. » Le jour même, grande fut la stupéfaction du brave homme en voyant un valet de pied lui apporter 500 francs en or pour prix d'un déjeûner et récompense de sa politesse envers deux individus qu'il ne connaissait pas.

Le 8 janvier 1802, Napoléon quitta Paris à minuit, pour se rendre à Lyon où l'attendaient les députés de la Cisalpine réunis en Consulte pour lui décerner le titre de Président de la république italienne. Joséphine accompagnait son mari. Ils arrivèrent le 11 janvier, à huit heures du soir, et le lendemain 12, le Premier Consul se mit au travail. Le 14, la ville offrit une fête au théâtre à lui et à sa femme. Dès que Napoléon eut pris la place qui lui était réservée, le fond de la salle s'ouvrit, laissant voir une magnifique et ingénieuse décoration, la place Bellecour entièrement terminée, au milieu de laquelle s'élevait une pyramide surmontée de la statue du général, la main appuyée sur un lion. Au milieu des transparents, des allégories qui décoraient la ville, on remarqua celui d'un café nommé Casati, situé près du Collége. Il représentait Diogène éteignant sa lanterne à la vue de Napoléon conduit par Minerve, et disant à un lion couché sur des ruines : *Enfin je trouve un homme, Lyon, réveille-toi !*

Le 25 janvier eut lieu la revue des troupes de la garnison. Sept demi-brigades d'infanterie, deux régiments de cavalerie y figurèrent. Il faisait un temps superbe mais assez froid, quoique la température se fût adoucie. Le Premier Consul après avoir parlé à un grand nombre de soldats et d'officiers, distribua des armes d'honneur, récompense qui précédait de quelques mois

celle de la décoration au moyen de laquelle Napoléon obtint tant et de si grandes choses.

Le 26, eut lieu la séance de la Consulte italienne, la nomination de Napoléon à la présidence, celle de Melzi à la vice-présidence, et le surlendemain, 28, il quitta Lyon, après avoir donné la veille aux trois maires de la ville des écharpes de distinction. Le 31 janvier, à 6 heures du soir, le Premier Consul était de retour à Paris. On serait dans l'erreur si l'on croyait que Napoléon, à cette époque, ne laissait pas une certaine part dans le gouvernement à ses deux collègues. Sans doute, il se considérait déjà et était de fait le chef de l'État, mais il avait l'habitude de tenir toujours Lebrun et Cambacérès au courant de ses résolutions. Étant à Lyon, il leur écrivit presque chaque jour. Dans la lettre du 18 janvier à Cambacérès on trouve ces passages curieux : « Votre lettre du 25 (15 janvier) m'a instruit des délibérations du Sénat. Je vous prie de tenir la main à ce qu'on nous débarrasse exactement des vingt et des soixante mauvais membres que nous avons dans les autorités constituées. La volonté de la nation est que l'on n'empêche point le Gouvernement de faire le bien, et que la tête de Méduse ne se montre plus dans nos tribunes ni dans nos assemblées. — La conduite de Sieyès dans cette circonstance prouve parfaitement qu'après avoir concouru à la destruction de toutes les constitutions depuis 1791, il veut encore s'essayer contre celle-ci. Il est bien extraordinaire qu'il n'en sente pas la folie. Il devrait faire brûler un cierge à Notre-Dame, pour s'être tiré de là si heureusement et d'une manière si inespérée. Mais plus je vieillis et plus je m'aperçois que chacun doit remplir son destin. »

Dans une autre lettre du 20 janvier, adressée aux deux consuls, on lit : « Si le froid revenait, il faudrait, comme en 89, faire allumer du feu dans les églises et autres grands établissements, pour chauffer beaucoup de monde. » Dans celle du

lendemain : « Portez une grande attention à ce que les vingt mauvais membres du Tribunat soient ôtés. Vous pouvez très-certainement assurer que tant que des hommes comme Thiessé, Chazal, Chénier et Garat seront au Tribunat, je ne présenterai aucun projet de loi. » Sa lettre du 25 janvier parle de la revue passée par lui place Bellecour ; celle du 26 donne un compte-rendu fidèle de la séance de la Consulte extraordinaire. Enfin, le même jour, il envoie à ses deux collègues le procès-verbal de tout le Congrès de Lyon.

Quelque temps après son retour à Paris, Napoléon fut informé qu'il se trouvait à l'Hôtel des Invalides un militaire amputé âgé de *quinze ans*. Il prit aussitôt un arrêté en vertu duquel le jeune soldat, qui avait perdu une jambe sur le champ de bataille et dont le nom est *Noguès*, reçut une place d'élève au Prytanée militaire. Aucune position intéressante, quand il venait à la connaître, et il faisait tous ses efforts pour y arriver, n'échappait aux bienfaits du Premier Consul. Il aimait les vieux soldats comme il aimait les enfants appelés plus tard à servir la patrie. Il se rendait souvent à l'hôtel fondé par Louis XIV comme aux lycées et aux prytanées impériaux.

En 1806, un nommé *Vilcot*, ancien soldat, âgé de cent deux ans, adressa à Napoléon une pétition pour se recommander à sa bienveillance. Sa demande fut inscrite au rapport du 20 septembre, rapport que l'on remettait presque chaque jour à l'Empereur, et celui-ci écrivit en marge : « Il me sera présenté dimanche, il aura 2,400 fr. pour indemnité de voyage et une pension annuelle de 600 fr. » Trois autres centenaires, sous le premier Empire, furent l'objet de la bienveillance de Napoléon. Le premier, nommé *Thurel*, né en 1699, blessé d'un coup de feu en 1733 au siége de Kelh, et de sept coups de sabre à la bataille de Minden, reçut une pension de 1,200 francs et la croix de la Légion d'honneur ; le second, *Marocki*, né en 1690,

mort en 1807, à l'âge de cent dix-sept ans, présenté à l'Empereur, reçut également le don d'une forte pension et la croix ; enfin le troisième, *Serres*, mort en 1809, à cent quatorze ans accomplis, fut l'objet des mêmes faveurs et le sujet d'un article curieux inséré au *Moniteur universel* par ordre de l'Empereur.

Le 23 juin 1810, Napoléon écrivit à son ministre directeur de l'administration de la guerre : « Monsieur le comte de Cessac, j'ai lu avec attention votre rapport du 20 : j'approuve les motifs qui vous font proposer de doter l'Hôtel des Invalides. Il est évident que tant que ces recouvrements se feront sur des fonds de l'État, il arrivera que dans des moments de guerre, qui sont des moments de désordre, plusieurs parties de cette dette importante pourront être négligées. Il me semble que le meilleur moyen serait d'adopter le système de la marine. Ainsi, on ferait sur les traitements de réforme une retenue de 3 °/₀ qui serait versée dans la caisse des Invalides. Les saisies de marchandises anglaises, le séquestre sur les villes, les contributions imposées sur pays ennemi supporteraient une égale retenue de 3 °/₀ qui serait versée dans la caisse des Invalides. Les traitements des agents militaires que payent le ministre de la guerre et le major général, supérieurs à 2,000 francs, pourraient supporter la même retenue de 3 °/₀, lesquels seraient également versés dans la caisse des Invalides. Il me semble que tout cela pourrait produire un revenu de 7 à 8 millions d'extraordinaire ; et comme les dépenses de l'Hôtel des Invalides ne se montent qu'à 4 millions, ce serait 3 à 4 millions qu'on mettrait sur le grand-livre et qui en peu d'années augmenteraient considérablement le revenu de cet établissement. Faites-moi un rapport là-dessus. »

A la fin du Consulat, le 29 mars 1804, il se rendit au Prytanée militaire, situé alors rue Saint-Jacques, où se trouve aujourd'hui le lycée Louis-le-Grand. Les élèves, fractionnés en vingt-

deux compagnies, étaient armés de fusils proportionnés à leur taille. Il y avait des enfants depuis l'âge de neuf ans. Beaucoup étaient connus personnellement du Premier Consul, qui allait de temps à autre dans les établissements de ce genre. C'était toujours une grande joie parmi les élèves quand on annonçait sa visite. Ce jour-là, le petit bataillon était sous les armes. En passant devant la dernière compagnie, Napoléon reconnaît un pensionnaire avec la famille duquel il est très-lié. L'enfant baissait la tête, le Premier Consul passe son doigt dans son col pour lui relever le visage, et voyant que le col le serre beaucoup, il se retourne vers le directeur, M. Champagne : « Est-ce que vous croyez, lui dit-il, que vous me ferez des hommes en étriquant ainsi ces enfants ? » Puis s'adressant directement à l'élève : « — Alphée, lui dit-il, cours au magasin, va changer d'uniforme et reviens te présenter à moi ; je veux te voir avec un nouvel habit. » Bientôt celui que Napoléon avait appelé Alphée (c'était son nom de baptême) accourt, se place devant le Premier Consul en lui présentant les armes. « — A la bonne heure ! » dit Napoléon en pinçant l'oreille de l'élève. Il était à peine hors du Prytanée, que tous les enfants se précipitent en courant vers le magasin, demandant à grands cris qu'on leur livre l'habit touché par le Premier Consul. Ce vêtement fut en effet partagé en vingt-deux portions, une par compagnie, et chaque élève eut un petit morceau de ce vêtement passé à l'état de relique. Il est difficile, on en conviendra, d'inspirer un sentiment plus dévoué à la jeunesse que celui qu'elle avait alors pour ce grand homme.

Par suite des guerres qu'il soutint, qu'il provoqua, ou dans lesquelles il fut fatalement entraîné, personne ne fit faire une plus grande consommation de soldats, puisqu'on assure que les campagnes de l'Empire entraînèrent la mort de deux millions et demi d'hommes ; mais personne n'était plus avare du sang des

Français en dehors du champ de bataille. Il ne pouvait souffrir l'idée du duel. Au camp de Boulogne, il malmena sa garde qui s'était laissée aller à des querelles sanglantes avec des régiments de la ligne. Le 7 mai 1802, il écrivit au ministre de la guerre Berthier : « Je vous prie, citoyen ministre, de faire connaître au général Reynier que le duel qu'il a eu et qui a privé la patrie d'un de ses plus braves généraux (le général *Destaing*,) est un deuil public ; qu'il est à craindre que de pareilles scènes ne se renouvellent encore, et que l'intention du Gouvernement est qu'il s'éloigne de Paris de plus de trente lieues. Il serait également convenable de connaître le nom des témoins qui ont assisté à ce duel, et de les mettre aux arrêts chez eux, pour dix jours.» En plusieurs autres circonstances, Napoléon fut inflexible et punit très-sévèrement des combats de ce genre. Quant au suicide, il ne pouvait admettre qu'un soldat s'en rendît coupable. Le 12 mai 1802, il mit à l'ordre : « Le grenadier *Gobain*, s'est suicidé par des raisons d'amour; c'était d'ailleurs un très-bon sujet. C'est le second événement de cette nature qui arrive au corps depuis un mois. — Le Premier Consul ordonne qu'il soit mis à l'ordre de la garde : Qu'un soldat doit savoir vaincre la douleur et la mélancolie des passions; qu'il y a autant de vrai courage à souffrir avec constance les passions de l'âme qu'à rester fixe sous la mitraille d'une batterie. S'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu. »

C'est à la même époque que Napoléon décida la création de la Légion d'honneur. Le 14 mai 1802, il rédigea le projet de loi et annonça le 15 par un message au Corps législatif que trois orateurs seraient envoyés dans son sein pour présenter et développer ce projet. Bien qu'on fût déjà revenu alors, en France, à des idées d'ordre, de pouvoir nécessaire ; que pour beaucoup de gens l'égalité fût une chimère et la fraternité un vain mot,

d'autres cependant, élevés dans la pensée qu'un gouvernement républicain sage et ferme n'avait nul besoin, pour entretenir et exciter l'émulation, de distinction honorifique, étaient contraires à la création d'un ordre de chevalerie. Le Premier Consul tenait à son projet comme à toutes les grandes choses mûries dans sa pensée profonde. La nouvelle institution fit jeter les hauts cris aux républicains, et personne ne douta plus qu'elle ne fût le précurseur du rétablissement d'un pouvoir monarchique, en sa personne, d'autant que la mesure arrivait précisément après celle qui donnait à Napoléon le pouvoir pour dix ans. Critiqué par les amis de l'égalité politique, l'ordre de la Légion d'honneur obtint l'assentiment des troupes qui placent toute marque distinctive et honorifique bien au-dessus des récompenses pécuniaires.

Le 7 mai 1802, trois jours avant que le projet ne fût devenu public, Napoléon donna un grand dîner d'hommes. Parmi les grands personnages qui se trouvaient à la table, étaient ses frères Joseph, Lucien et Louis, Berthier, Murat, Bessières, Davoust, Lannes, Junot, Masséna, Augereau, Fontanes et quelques conseillers d'État. Au dessert, le Premier Consul fit adroitement tomber la conversation sur l'ordre de Saint-Louis. — « En instituant, dit-il, cet ordre de chevalerie, Louis XIV ne s'occupait guère de ce qui fait la force des armées, je veux dire de cette émulation qui change souvent de simples soldats en autant de héros. Il ne voyait dans ses troupes que des nobles et des officiers, comme si les officiers et les nobles remportaient les victoires. Cette institution, quoique bonne en elle-même, était donc défectueuse et l'Assemblée constituante a bien fait de la supprimer. Ne serait-il pas possible, aujourd'hui, d'établir une espèce d'ordre, éloigné de toute ombre de féodalité, et dont la marque distinctive ne serait accordée qu'aux actions d'éclat sur les champs de bataille ou

à de grands services rendus à la société dans l'ordre civil ? Jusqu'à présent, je n'ai eu à donner que des sabres, des fusils et des pistolets d'honneur. Vous comprenez que toutes les manufactures d'armes ne suffiraient pas si nous avions encore quelques campagnes à faire. Un brave qui a reçu un sabre d'honneur n'est point obligé de le porter au régiment, encore moins à l'armée, et souvent il l'envoie à la maison paternelle comme un précieux monument qui doit être religieusement conservé dans sa famille. Ses camarades savent bien qu'il a reçu un sabre d'honneur, mais ils ne voient pas ce sabre. Or, vous n'ignorez pas que c'est la vue qui inspire l'émulation. Une marque distinctive attachée à la boutonnière, comme une étoile suspendue à un ruban rouge, et portant la figure d'un aigle avec ces mots : *Honneur et Patrie,* attirerait les regards de tous ses camarades sur le brave qui en serait décoré ; et les honneurs qui lui seraient rendus les enflammeraient tous du désir de la mériter par les mêmes moyens que lui. » Les convives applaudirent à la pensée de Napoléon, et l'un d'eux, comme mû par une inspiration soudaine, mais de fait, d'accord en cela avec le Premier consul dit : « Il me semble que cet ordre, serait bien nommé *Légion d'honneur,* avec une pension pour chaque membre, proportionnée à son grade. » Aussitôt Masséna, se levant, dit : « Je vous propose de porter un toast à la Légion d'honneur. » On remplit les verres de vin de Champagne, et Napoléon, le premier, but à la prospérité du nouvel ordre.

A la fin de 1802, le Premier Consul entreprit en Normandie un voyage qui, du 29 octobre au 14 novembre, le conduisit à Évreux, à Rouen, au Havre, à Dieppe, à Gisors et à Beauvais. Le 29 octobre, en venant d'Evreux, il se rendit sur le champ de bataille d'Ivry : « Honneur, dit-il, à la mémoire du meilleur Français qui se soit assis sur le trône de France ! » Puis il ajouta,

en s'adressant aux personnes qui l'entouraient : « Henri IV a rempli le devoir d'un roi et d'un grand capitaine. S'il n'avait été qu'un monarque ordinaire, et qu'il eût chargé un de ses généraux de faire la guerre à sa place, il y a longtemps que la maison de Lorraine serait sur le trône de France. » Après avoir visité le terrain sur lequel l'action avait eu lieu, il prescrivit le remplacement de la colonne commémorative tombant en ruines, par une autre, sur l'emplacement même où le roi avait couché la veille du combat. Par son ordre, on grava sur cette colonne les inscriptions suivantes : — Napoléon Bonaparte, Premier Consul, à la mémoire de Henri IV, victorieux des ennemis de l'État, au champ de bataille d'Ivry, le 14 mars 1590. Au dessous : —Les grands hommes aiment la gloire de ceux qui leur ressemblent.— Deux autres inscriptions furent encore inscrites sur le front de la colonne, les voici : -- L'an XI de la République française, le 7 brumaire, Napoléon Bonaparte, Premier Consul, après avoir parcouru cette plaine, a ordonné la réédification du monument destiné à conserver le souvenir de Henri IV, et de la victoire d'Ivry. –Les malheurs éprouvés par la France, à l'époque de la bataille d'Ivry, étaient le résultat de l'appel, fait par les différents partis français, aux nations espagnole et anglaise. Toute famille, tout parti qui appelle les puissances étrangères à son secours, a mérité et méritera, dans la postérité la plus reculée, la malédiction du peuple français. Le gouvernement de la Restauration, eut la maladresse de faire effacer ces inscriptions.

Le 30 octobre 1802, à Rouen, on présenta à Napoléon un vieil officier de soixante-quinze ans. » — Combien d'années de service avez-vous ? lui dit le Premier Consul. — Cinquante-cinq ans, général, répondit-il. — Cinquante-cinq ans ! » reprit Bonaparte; puis s'adressant au général La Roche, qui commandait la division, il lui fit des questions pour savoir

si la pension de ce respectable vétéran des armées françaises était exactement payée.

La paix d'Amiens avait été négociée, conclue et signée par Joseph Bonaparte, mais c'était une trêve plutôt qu'une paix, et Napoléon, dès la fin de 1803, songea sérieusement au projet qu'il avait laissé entrevoir au Directoire, au moment de la campagne d'Égypte, d'une descente sur le territoire de la Grande-Bretagne.

Alors fut résolu l'établissement des camps de Boulogne, origine de la Grande-Armée.

LIVRE V

Napoléon Empereur.

Le camp de Boulogne et la Grande Armée. — Napoléon au milieu de ses soldats. — Ses lettres à Cambacérès. — Distribution des croix, le 15 août. — Couronnement à Paris, couronnement à Milan. — L'Empereur prend le nom de Napoléon dans ses actes. — Les titres nobiliaires. — La protestation du comte de Lille. — Anecdote. — La prise de tabac. — Les dunes de Vissant. — Le prisonnier anglais. — La liberté de la presse. — Les théâtres. — Anecdotes. — Lettres. — L'Opéra.— Les bateleurs.— Réserve de Napoléon à l'égard des affaires ecclésiastiques. — Anecdotes relatives à Lebrun. — Lettres à Fouché. — Lannes. — Pensions aux artistes. — Les monuments publics. — Le temple de la Gloire. — La fontaine de l'Éléphant. — L'éclairage de Paris. — Les routes. — Les boîtes stratégiques. — Le conseil d'État. — Le couronnement en Italie et Fouché. — La campagne d'Austerlitz. — La concision dans les lettres de l'Empereur. — La veille d'Austerlitz. — La grande bataille. — Les empereurs d'Autriche et de Russie. — La chasse. — Anecdotes. — La dignité militaire. — Anecdotes. — M. Davilliers. — Anecdote. — Générosité de Napoléon. — Sa bonté pour le soldat. — Anecdotes. — Campagne de Prusse. — La veille d'Iéna. — Anecdote. — La duchesse de Weimar. — Anecdotes. — Postdam. — L'épée du Grand Frédéric. — La princesse de Hastfeld. — Lettres. — Bonté de Napoléon. — Anecdotes. — Tilsitt. — Anecdotes. — Arrighi. — Noblesse de l'Empire. — Napoléon à Angers. — Anecdotes. — Erfurth. — Aérostat. — Anecdote sur Vandamme. — Campagne de 1809. — Mort du duc de Montebello. — Dangers que Napoléon a courus. — Larrey et le bouillon de cheval. — Stabs à Schœnbrunn. — Soult, roi d'Oporto. — Lettre de l'Empereur. — Le

divorce. — La baronne Girard. — Mariage. — Avarice et générosité. — Anecdotes. — Napoléon veut marier plusieurs grands personnages. — Le roi de Rome. — Guerre de Russie. — Anecdote de la Bérésina. — 1813. — Lutzen. — Girard. — Anecdotes. — Les mutilés. — Larrey. — Le médecin Pugnet. — Duroc et Bessières. — 1814. — Influence de la trahison d'Essonne sur les affaires politiques et sur la détermination de l'Empereur.

Napoléon, une fois maître de la situation en France, et avant même d'avoir ceint la couronne impériale, reprit le gigantesque projet qu'il poursuivit pendant toute sa carrière, depuis le jour où il eut voix prépondérante dans les affaires de la France; celui de forcer l'Angleterre à donner la paix à l'Europe. Pour atteindre ce but il voulut ou bien ruiner dans l'Inde le commerce de la Grande-Bretagne, ou bien l'attaquer directement et corps à corps, ou bien enfin lui fermer les ports du continent.

Le désastre naval d'Aboukir, la levée du siége de Saint-Jean d'Acre, l'insuccès de l'expédition de Syrie, la mauvaise impulsion donnée par le Directoire aux affaires intérieures, son retour en France, conséquence des événements politiques et militaires en Europe, ayant fait échouer les tentatives sur le commerce des Indes, Napoléon devenu Consul à vie, résolut d'aller porter la guerre à Londres même, puisque l'Angleterre se refusait à l'accomplissement du principal article du traité d'Amiens, l'évacuation de Malte.

Longtemps quelques écrivains ont cherché à mettre en doute le projet d'une descente en Angleterre; mais aujourd'hui, ce doute n'est plus permis et il est bien avéré que l'établissement des camps, sur les côtes de la Manche, en face de la Grande-Bretagne n'était pas une vaine menace et une simple démonstration sur une vaste échelle.

La descente n'eut pas lieu par suite d'événements maritimes, et de la levée de boucliers des puissances du Nord, à la fin

de 1805, mais les camps rendirent à la France l'immense service de contribuer puissamment à donner une cohésion admirable à cette Grande-Armée, modèle le plus parfait en ce genre, dont l'histoire nous puisse retracer le souvenir.

L'armée française couverte de gloire, à cette époque, n'avait pas encore l'ensemble, l'instruction théorique, la discipline exacte, en un mot la régularité qu'elle pouvait acquérir. Napoléon avait été frappé de cette espèce d'anarchie de principes, de vague dans l'instruction, effet inévitable d'une activité continuelle. Il résolut de faire disparaître toutes ces aspérités en créant une vaste école d'instruction.

La rupture de la paix d'Amiens ayant eu lieu, le premier Consul entreprit un voyage sur les côtes, dans les provinces du Nord; avant son départ il jeta les bases des camps du Nord dans une lettre en date du 14 juin 1803, adressée au ministre de la guerre. Six camps, en Hollande, à Gand, à Saint-Omer, à Compiègne, à Saint-Malo et à Bayonne. Chaque camp organisé comme une armée pouvant se suffire à elle-même, telles étaient ces bases premières.

Bientôt, des modifications furent apportées dans le projet. Les emplacements furent resserrés, concentrés en face de la Grande-Bretagne, et les troupes décidément organisées en quatre corps commandés par Lannes, Soult, Ney et Davoust, campés à Boulogne, Etaples, Ambleteuse et Ostende.

C'est là que se fit, on peut le dire, la fusion des armées d'Allemagne, du Nord, d'Italie et d'Égypte; c'est là que vinrent confondre leurs souvenirs encore récents les vainqueurs de Valmy, de Fleurus, de Nerwinde, de Lodi, de Castiglione, des Pyramides, d'Hohenlinden et de Marengo.

Empereur le 18 mai 1804, Napoléon ne tarda pas à se rendre aux vœux de ses soldats. Après avoir, le 15 juillet, distribué, à l'Hôtel des Invalides les premières croix de la Légion d'honneur,

il partit quatre jours plus tard pour Boulogne, et s'occupa immédiatement à organiser les magnifiques troupes au milieu desquelles il passa le mois de septembre. Déjà l'année précédente, il était venu au camp, et avait fait établir sa baraque en un point élevé d'où l'on dominait la mer, sur le sommet des falaises. Là se trouve aujourd'hui une colonne commémorative.

Jamais Napoléon n'était plus heureux que lorsqu'il vivait entouré de ses soldats; on peut dire qu'il se sentait alors dans son élément. Le 5 novembre 1803, il écrivit du camp de Boulogne à Cambacérès : — « J'ai été vendredi (la veille), à une heure, au milieu du port de Boulogne, où je suis arrivé tout à fait à l'improviste. — J'ai mis le plus grand intérêt à visiter tous les travaux et tous les préparatifs de cette grande expédition, puisque à minuit j'y étais encore. — J'ai été toute la journée (le 5) en rade, où nous avons plus de cent bâtiments embossés. Nous avons engagé une vive canonnade avec les ennemis qui avaient une douzaine de bâtiments, dont plusieurs vaisseaux à deux ponts. Une frégate a été dématée. Nous les avons vus porter du secours à une frégate où nous avons tout lieu de croire qu'une bombe est tombée à bord; et l'ennemi ayant pris le large, une division de caïques portant une pièce de 24 s'est mise à leur poursuite, en les suivant d'un grand nombre de coups de canon, etc. — Je suis baraqué au milieu du camp et sur le bord de l'Océan, où, d'un coup d'œil, il est facile de mesurer la distance qui nous sépare de l'Angleterre. »

Le surlendemain, 7 novembre, il écrivit de nouveau à Cambacérès : « J'ai passé la journée de dimanche (la veille) à visiter les nouveaux ports d'Ambleteuse et Wimereux, et à faire manœuvrer les troupes qui s'y trouvent. Les travaux marchent. — Après le combat que nous avons eu, l'ennemi a disparu ; il paraît qu'il est allé se ravitailler en Angleterre. —

J'ai été visiter aujourd'hui dans le plus grand détail tous les ateliers de la marine ; cela est aussi pitoyable qu'il est possible de l'imaginer. Je viens de transformer une caserne en arsenal de la marine. Il faut que j'ordonne tout dans le plus petit détail. — J'ai passé plusieurs heures à inspecter les troupes, homme à homme, et à m'assurer par moi-même de la situation des différentes parties. — J'ai encore ici de la besogne pour plusieurs jours. »

C'est au camp de Boulogne que, le 15 août 1805, il voulut faire lui-même la distribution des croix de la Légion d'honneur, dans une fête solennelle, dont beaucoup d'ouvrages ont donné une description complète.

Cette grande solennité militaire à Boulogne avait été précédée à Paris, le 29 novembre 1804, par le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine, auxquels le cardinal Fesch avait donné la bénédiction nuptiale dans la chapelle des Tuileries ; par le sacre à Notre-Dame suivi du couronnement de l'Impératrice, cérémonies pour lesquelles le Pape était venu de Rome en France ; enfin, le 26 mai 1805, par le couronnement en Italie à Milan. Ce jour-là, Napoléon prenant des mains du cardinal Caprara la couronne de fer des rois lombards et la posant sur sa tête, dit tout haut : « Dieu me la donne, malheur à qui la touche ! » Il revint le 11 juillet à Fontainebleau, après avoir visité une grande partie de l'Italie. Le 3 août, à trois heures du matin, il était au Pont-de-Brique, son quartier général.

Le jour même où il avait changé le glaive de consul pour le manteau impérial, Napoléon avait adopté son nom de baptême comme nom patronymique pour sa famille et pour lui. Les dernières lettres qu'il signa Bonaparte, sont adressées à ses deux collègues, datées du 18 mai 1804 et ainsi conçues : « Citoyen consul, votre titre va changer ; vos fonctions et ma confiance restent les mêmes. Dans la haute dignité (d'*archichancelier*

pour Cambacérès, et d'*architrésorier* pour Lebrun) dont vous allez être revêtu, vous manifesterez, comme vous l'avez fait dans celle de consul, la sagesse de vos conseils et ces talents distingués qui vous ont acquis une part aussi importante dans tout ce que je puis avoir fait de bien. — Je n'ai donc à désirer de vous que la continuation des mêmes sentiments pour l'État et pour moi. »

Les premiers documents signés *Napoléon*, sont des ordres datés du même jour 18 mai, pour faire dresser deux couronnes, l'une d'archichancelier, l'autre d'architrésorier; pour régler les titres des sénateurs et grands dignitaires, pour le serment à prêter par les ministres et les fonctionnaires du nouvel Empire.

Dix ans s'étaient écoulés depuis l'époque où le gouvernement républicain, après avoir brutalement culbuté l'antique monarchie, établit, sous prétexte de liberté, la plus odieuse tyrannie, ne permettant pas même que l'on portât le nom de ses pères s'il se trouvait entaché d'un titre, d'une particule, ou même s'il était précédé du mot *Saint*. Alors, on imposait à chacun, de la façon la plus ridicule et la plus grotesque, les appellations triviales et les formules d'une égalité dérisoire, ou, comme on disait alors, d'un *sans-culottisme* outré. Tout à coup revenant aux usages nobiliaires des anciens gouvernements les plus absolus et les moins égalitaires, un nouveau souverain, parvenu au faîte des grandeurs humaines par son génie, d'un trait de plume remit en vigueur tout l'arsenal des titres de noblesse : aux grands dignitaires, celui de *Grandeur*; aux sénateurs, celui d'*Excellence*; au souverain, celui de *Majesté*; aux membres de sa famille, celui d'*Altesse impériale*. Quatorze généraux furent créés maréchaux, qui, presque tous, par la suite, furent élevés au rang de prince, de duc ou de comte. Joseph Bonaparte fut grand-électeur; Murat, grand-amiral; Louis, grand-connétable; Eugène, archichancelier d'État; Tal-

leyrand, vice-grand-électeur. Aux formes populaires et d'un sans-gêne affecté, aux expressions triviales, succédèrent les expressions laudatives, même un peu serviles, et tel homme qui avait écrit *Je te salue*, ou *salut et fraternité*, trouva tout naturel de terminer ses lettres par : *Le sujet soumis et dévoué de Votre Majesté*.

Il n'y a pas que la terre qui tourne !

Cependant le comte de Provence, frère de Louis XVI, alors à Varsovie, en apprenant ce qui venait de se passer en France, adressa aux puissances de l'Europe une protestation contre le titre d'empereur que prenait Napoléon. Ce dernier était à Saint-Cloud avec un conseiller d'État, lorsque, le 14 juin, un courrier lui apporta ce document, daté du 6. Il le lut, puis il dit en parlant du futur roi Louis XVIII : « Il a fait ce qu'il devait faire ; j'en aurais fait autant à sa place. » Au moment où il prononçait ces mots, Cambacérès fut annoncé. L'Empereur descendit dans le parc, et ayant trouvé au bas de l'escalier Fouché rentré au ministère de la police, il donna la dépêche toute ouverte à son ancien collègue du consulat en lui disant : « *Tolle*, *lege*, lisez tout haut « Cette lecture faite, les trois personnes alors avec le souverain se regardèrent sans prononcer un seul mot. » — Ce n'est pas moi, fit l'Empereur, qui ai renversé le trône des Bourbons; je suis innocent de la mort de Louis XVI. Au reste, le trône sur lequel la nation m'a fait monter, n'est point le trône d'où ce prince a été précipité. Je ne suis qu'un chef républicain sous le titre d'empereur; mon droit, je le sais fort bien, n'est point celui que donne la possession de plusieurs siècles. Il n'y a rien de commun entre la vieille légitimité des Bourbons et la mienne. J'attends tout, non des années, mais de mon épée. Je veux que cette protestation soit au plus tôt insérée au *Moniteur*. Un tel acte doit être connu de tout le monde. *Il fait honneur au comte de Lille*. »

Mais revenons au camp de Boulogne.

Comme nous l'avons dit, Napoléon n'était jamais mieux qu'entouré de ses soldats. Non-seulement il se montrait familier avec eux, mais il ne trouvait pas mauvais qu'ils le fussent en quelque sorte avec lui. Le 21 août 1805, après une revue de détail de la flottille, il se promenait sur le bord de la mer accompagné de quelques ingénieurs. Un vieux marin se promenait également sur la plage. L'Empereur l'accoste; le loup de mer ne paraît nullement embarrassé. Napoléon, après quelques mots de conversation, tire de la poche de son gilet une tabatière en or et y prend une prise. Le marin fait un petit salut familier et plonge ses deux gros doigts goudronnés dans la boîte. « — Diable! dit le souverain quelque peu étonné, il paraît que le camarade en use. » Rappelé à lui par ces paroles, le pauvre camarade laisse tomber sa prise et balbutie une excuse. L'Empereur ferme la boîte : « — Tiens, mon brave, ajoute-t-il en la mettant dans la main du matelot, puisque tu aimes le tabac, prends la tabatière aussi. » Le marin n'eut rien de plus pressé que d'aller raconter son affaire. Toute la flotte voulut voir et toucher la tabatière impériale. Cette aventure rendit Napoléon plus populaire parmi les équipages que ne l'eût fait une grosse gratification accordée à ces braves gens.

On serait tenté de faire à la suite de cette anecdote une réflexion : c'est qu'il est bien facile à un souverain de devenir populaire, et qu'on doit blâmer ceux qui n'ont pas acquis la popularité, plutôt que de louer ceux qui ont su la mériter. C'est une erreur : les hommes ne sont pas tous assez bienveillants pour agir comme le fit l'Empereur; bon nombre de princes se fussent trouvés blessés de la familiarité de ce simple matelot, et n'eussent pas su tirer de cette aventure un parti aussi utile.

Un autre jour, c'était le 27 août 1805, Napoléon venait de

passer au camp d'Ambleteuse la revue du corps de Davoust. Il avait été reconnaître Vissant, pour s'assurer s'il n'y avait pas un moyen de rétablir le port, qui, situé près de la pointe la plus rapprochée de l'Angleterre, eût été un mouillage avantageux pour une division de la flottille. Voyant que son projet était impossible, il observait les progrès de l'envahissement des sables sur le village. Une vieille femme vient à passer, il l'interroge. — Oh ! monsieur, ça n'a pas toujours été comme ça. Ce n'est que depuis la Révolution, que le mal a commencé et qu'il va de jour en jour en s'augmentant.— Comment cela ? reprit l'Empereur ! —Avant la Révolution, les dunes étaient plantées de hoya, et il y avait des gardes pour empêcher les habitants d'y toucher : on a chassé les gardes, et ils n'ont point été remplacés. On s'est jeté sur les dunes pour y prendre les hoya, dont les racines donnent du bon feu. Tout fut bientôt arraché, et les sables n'étant plus contenus, ont déjà enseveli la moitié du village. Avant peu d'années, le reste y passera. — Pauvre femme, dit Napoléon, qui avait écouté la vieille avec une grande attention, ne doutez pas que le mal ne soit réparé ; mais où est votre maison ? — La voilà, monsieur, à moitié ensevelie, et je suis forcée de l'abandonner. « Le premier soin de l'Empereur, en rentrant à Boulogne, fut de donner des ordres pour qu'on fournît aux habitants du village de Vissant, les moyens de rebâtir leurs maisons, il fit replanter les hoya et rétablit les gardes. « — La morale de ceci, dit-il à Berthier, c'est que le peuple a besoin d'être contenu. Otez-lui le frein qui le guide, il se porte à des excès dont lui-même devient la victime. »

Vers la même époque, on parla beaucoup dans les camps autour de Boulogne, de l'entreprise hardie d'un prisonnier anglais qui, pour recouvrer sa liberté, avait construit, à l'aide de son couteau, avec des écorces d'arbre, un léger esquif, sur lequel il avait tenté de gagner un croiseur de sa nation. Arrêté au

moment de mettre à exécution son dangereux projet, on l'avait accusé d'abord d'être un espion. L'aventure étant venue aux oreilles de l'Empereur, il veut voir le bateau, en admire la construction, et faisant venir le jeune matelot anglais, il l'interroge. Le malheureux lui raconte naïvement comment il s'y est pris pour fabriquer sa barque, et, sur l'observation du danger qu'il eût couru si on l'avait laissé faire, il supplie qu'on lui permette de tenter de gagner les côtes de sa patrie sur cette coque de noix. « — Tu as bien envie de revoir ton pays, lui dit Napoléon. Y as-tu donc laissé ta maîtresse? — Non, répond le matelot, c'est ma mère pauvre et infirme que je voudrais revoir. — Tu la reverras! » s'écrie l'Empereur. Sur-le-champ, les ordres sont donnés pour que le matelot soit rendu à la liberté, et qu'une forte somme d'argent lui soit remise pour sa mère. « — Elle doit être bien bonne, ajoute le souverain, puisqu'elle a un si bon fils. »

Napoléon, avec sa prodigieuse activité de travail, d'esprit et corps, suffisait à tout. Au camp, il s'occupait d'organiser une armée formidable et de diriger les détails d'une entreprise tellement extraordinaire, qu'on a voulu mettre en doute qu'il y eût jamais pensé sérieusement. Pendant ses voyages dans les provinces, il s'enquérait de tous les grands intérêts, les saisissait et faisait droit aux justes demandes; à Paris, il présidait le conseil d'État, et s'occupait de mille objets divers. La presse, les théâtres, les églises, la sécurité de la grande ville, et mille autres détails attiraient son attention; et cela malgré toute la préoccupation que devait lui donner alors le projet de descente en Angleterre, aussi bien que les armements clandestins des puissances du Nord, commençant à céder à l'or et à l'influence du cabinet de Saint-James.

Quelque temps avant l'établissement de l'Empire, Cambacérès et Lebrun lui firent des observations sur le danger d'une

presse aussi libre que celle tacitement autorisée par le gouvernement consulaire. Ils dirent que l'on publiait sur les hommes et sur les choses tant de calomnies et de sottises, qu'il était bon d'y mettre ordre. « — Qu'importe! reprend aussitôt Napoléon, la presse guérit les blessures qu'elle fait. Veut-on que pour quelques inconvénients, je me prive des lumières que les journaux et les brochures peuvent me donner? Je veux connaître la vérité, je veux savoir jusqu'à quel point les Français sont dignes de la liberté. Il sera toujours temps d'arrêter la licence des écrits. » Ce temps ne tarda pas d'arriver en effet, et Napoléon sut bien, une fois sur le trône impérial, mettre un frein sévère à la presse.

Napoléon considérait les représentations théâtrales, pour lesquelles les Français ont toujours eu une véritable passion, comme ayant une grande influence sur les mœurs, sur les usages et sur la moralité des masses populaires et même sur les salons, sur la vie intérieure des familles. Il avait bien raison déjà à son époque, il serait encore bien autrement dans le vrai, de nos jours. Comme il ne négligeait aucun moyen de moralisation et de gouvernement, il s'occupait fréquemment des théâtres, mais il n'aimait pas que les princes de sa famille se montrassent dans d'autres salles qu'aux Français, à l'Opéra et aux Italiens.

Étant premier consul, il écrivit le 10 octobre 1801 au ministre de l'intérieur Chaptal : « Je vous prie de faire donner aux Bouffons italiens 10,000 francs, et de lever tous les obstacles qui s'opposent à ce qu'ils aient la salle des Italiens. Je désire que vous preniez des mesures pour que les principaux acteurs d'Italie se joignent à la troupe actuelle, vu qu'il est bon de perfectionner le goût du chant en France. Cela est surtout convenable *sous le point de vue politique*, à cause de notre grande prépondérance en Italie. »

En mars 1805, le ministre du trésor public présenta à Napoléon un rapport relatif à la situation de l'Opéra. Avant de faire droit aux demandes de son ministre, l'Empereur désira connaître ce qui se passait à l'Académie impériale de musique. Non content de s'y rendre de temps à autre avec une sorte de pompe, il voulut de son cabinet voir ce qu'on peut appeler les coulisses morales de ce vaste établissement. « Je prie M. Fouché, écrivit-il le 3 mars, de prendre des renseignements secrets, et de me mettre au fait des abus, des intrigues et des plaintes de l'Opéra. » Bientôt, en effet, Napoléon fut parfaitement au courant du tripotage intérieur auquel ce théâtre et son personnel ont donné lieu en tout temps. Il ne dédaigna pas à plusieurs reprises d'intervenir pour régler des différends, comme l'avait fait deux siècles auparavant le grand roi décidant entre la comédie française et la comédie italienne. Le 11 avril 1805, passant à Lyon pour aller se faire couronner à Milan, roi d'Italie, il écrivit à Cambacérès : « Mon cousin, je vous renvoie un mémoire qui m'est adressé par les chefs de la danse de l'Opéra. Il me paraît inconvenable, au premier aperçu, de laisser faire des ballets à Duport ; ce jeune homme n'a pas encore un an de vogue. Quand on réussit d'une manière aussi éminente dans un genre, c'est un peu précipité que de vouloir enlever celui de gens qui ont blanchi dans ce travail. Quant aux formes, faites-moi un rapport détaillé. Quant aux règlements, proposez-m'en une nouvelle rédaction, afin qu'ils se trouvent rafraîchis. »

Deux mois plus tard, de Bologne, il écrivait à Fouché, le 23 juin, avant de se rendre au bal qui lui était offert par la ville italienne : « Je vous prie de me faire connaître ce que c'est qu'une pièce de *Don Juan* qu'on veut donner à l'Opéra, et sur laquelle on m'a demandé l'autorisation de dépense. Je

désire connaître votre opinion sur cette pièce au point de vue de l'esprit public. »

Cet opéra de Mozart, repris il y a peu de temps sur notre première scène lyrique, fut fort goûté par Napoléon. Il le vit jouer pour la première fois le 3 octobre 1805, au théâtre de la cour de Wurtemberg, étant en marche sur Ulm à la tête de la Grande-Armée : « J'ai entendu hier, dit-il, dans sa lettre du 4, à Joseph, l'opéra allemand de *Don Juan* ; j'imagine que la musique de cet opéra est la même que celle de l'opéra que l'on donne à Paris ; elle m'a paru être fort bonne. » Le même jour, il mande aussi à M. de Champagny qu'il a entendu la veille de bonne musique, mais que le chant allemand lui avait paru un peu baroque.

« Je vous envoie mon approuvé de la dépense relative à la mise en scène du ballet du *Retour d'Ulysse*, écrivait-il de Postdam, le 25 octobre 1806, au ministre de la police à Paris; faites-vous rendre compte en détail de ce ballet, et voyez-en la première représentation pour vous assurer qu'il n'y a rien de mauvais, vous comprenez dans quel sens. Ce sujet me paraît d'ailleurs beau; c'est moi qui l'ai donné à Gardel. »

Napoléon ne souffrait pas que l'on représentât sur nos grandes scènes des pièces pouvant donner lieu à des allusions politiques, mais il ne voulait pas davantage des œuvres défectueuses- « Monsieur de Champagny, écrit-il de Berlin le 21 novem. bre 1806, j'ai lu de bien mauvais vers chantés à l'Opéra. Prend-on donc à tâche en France, de dégrader les lettres, et depuis quand fait-on à l'Opéra ce qu'on fait au Vaudeville, c'est-à-dire des impromptus? S'il fallait deux ou trois mois pour composer ces chants, il fallait les y employer. Témoignez mon mécontentement à M. de Luçay, et défendez qu'il soit rien chanté à l'Opéra qui ne soit digne de ce grand spectacle. Quant aux impromptus, il faut les laisser faire au Vaudeville. Il y avait une

circonstance bien naturelle, c'était de faire faire quelques beaux chants pour le 2 décembre. La littérature étant dans votre département, je pense qu'il faudra vous en occuper, car, en vérité, ce qui a été chanté à l'Opéra est par trop déshonorant. »

Et cependant les vers dont l'Empereur se plaint dans cette lettre étaient tous en son honneur. Mais il comprenait qu'une louange outrée était une chose fâcheuse, de mauvais goût, devant donner lieu à des plaisanteries de la part des salons de la capitale, dont beaucoup lui étaient hostiles, et que cela pouvait faire plus de tort que de bien à sa cause.

M. de Champagny se le tint pour dit et fit si bien qu'on composa pour l'Opéra une belle cantate avec allusion aux succès des armées françaises. Elle fut envoyée à Napoléon, qui la reçut à Varsovie et écrivit le 16 janvier 1807 : « — J'ai lu avec plaisir ce qui a été chanté à l'Opéra. Témoignez-en ma satisfaction à l'auteur. J'avais ordonné qu'on lui fît un cadeau pour sa pièce de *Joseph*. Rendez-moi compte de tout cela. Toutefois, donnez-lui une gratification. En général la meilleure manière de me louer est de faire des choses qui inspirent des sentiments héroïques à la nation, à la jeunesse et à l'armée. »

Rien ne déplaisait à l'Empereur comme l'intrigue. Il prenait tous les moyens pour la faire cesser ; ainsi nous le voyons, pendant son séjour au château de Finkenstein, au beau milieu de la campagne de Pologne, écrire le 12 avril 1807, à Fouché, à propos de celles de l'Opéra : —« Toutes les intrigues de l'Opéra sont ridicules. L'affaire de Mlle Aubry est un accident qui serait arrivé au meilleur mécanicien du monde, et je ne veux pas que M. Boutron profite de cela pour intriguer. Faites-le lui connaître de ma part ; qu'il vive bien avec son second ; ne dirait-on pas que c'est la mer à boire, que de faire mouvoir les machines de l'Opéra ! Je ne veux pas que M. Gromaire soit victime d'un

accident fortuit. Mon habitude est de soutenir les malheureux ; or, certainement, il n'y a là que du malheur. Trois mots de vous suffiront pour tout arranger, ou je mettrai M. Boutron à la porte, et je mettrai tout entre les mains de M. Gromaire. Les actrices monteront dans les nuages ou n'y monteront pas. Soutenez M. de Luçay ; je verrai ce que j'ai à faire quand je serai à Paris. Mais on pousse trop loin l'indécence. Parlez-en à qui de droit pour que cela finisse. » Six jours après, il écrit encore à Cambacérès, à propos de l'Opéra : — « Je vous envoie une lettre de M. de Luçay. Vous savez que quel que soit le plaisir que j'aie de m'occuper de tout ce qui concerne le bien de mes peuples, et des détails de l'administration, ce serait aller trop loin que de me mêler des querelles de ce théâtre. Je vous charge exclusivement de la surveillance de l'Opéra jusqu'à mon retour. Je ne veux plus en entendre parler. Faites-y régner une sévère discipline, faites-y respecter l'autorité, et que le spectacle qui intéresse les plaisirs de la capitale, soit maintenu dans toute sa prospérité, etc. » Enfin, le 2 mai, fatigué des réclamations qui lui arrivent encore pendant qu'il est occupé si sérieusement à l'armée, Napoléon mande de nouveau à Fouché : — « Je suis mécontent des menées de l'Opéra. Faites connaître au directeur Bonet, que ses moyens d'intrigue ne réussiront pas avec moi. Je ne vois pas pourquoi M. Boutron veut empêcher les autres de gagner leur pain, et est si exclusif. Je vous prie de faire finir tout cela. En suscitant des querelles à M. de Luçay et devenant persécuteurs, M. Bonet et M. Boutron se feront mettre à la porte. Vous savez que ces moyens ne réussissent pas avec moi. On n'est pas content à l'Opéra de M. de Luçay ; si cela ne cesse pas, je leur donnerai un bon militaire, qui les fera marcher tambour battant, etc. »

De retour en France, Napoléon eut en effet bientôt mis bon ordre à toutes les cabales ; et le 27 octobre 1807, il prit une

mesure générale, pour qu'à dater du 1er novembre de la même année, tous les désordres engendrés par les billets délivrés *gratis* n'aient plus lieu dans les quatre grands théâtres de Paris.

L'Empereur était très-généreux pour les bons acteurs. Il leur faisait souvent donner des gratifications. Le 24 mai 1806, il prescrivit à Duroc de distribuer 88,000 francs aux principaux artistes de Paris. Talma, Fleury, Mlle Duchesnois, Raucourt, eurent chacun 6,000 francs; d'autres, 2,000 et 3,000. En 1808, on lui rendit compte que plusieurs acteurs et actrices avaient quitté la France pour se réfugier en Russie, il dit à Fouché de feindre d'ignorer cette conduite. — « Ce n'est pas de danseuses et d'actrices, écrit-il, que nous manquerons à Paris. » Pendant qu'il était à Osterode, en février 1807, apprenant qu'une cantatrice célèbre, Mme Paër, première artiste de ses concerts, était obligée de se rendre en France pour ses couches, il l'y autorise en disant à Duroc de donner également congé aux autres chanteurs, elle manquant, les concerts n'ayant plus d'intérêt. Ce qu'il défendait principalement, c'est qu'on mît à l'étude des pièces nouvelles destinées aux grandes scènes, sans qu'il les eût approuvées. Pour le ballet de la *Mort d'Abel*, il voulut un rapport spécial.

Non-seulement l'attention de Napoléon se portait sur les grands théâtres, mais encore sur les scènes secondaires, qui commençaient alors à devenir plus nombreuses, principalement à Paris. Il voulait même qu'on lui rendît compte des spectacles de toute nature. Ainsi, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, lui ayant fait connaître, en Italie où il se trouvait, que des bateleurs représentaient à l'aide de figures mécaniques, les mystères de la Passion, depuis la conception et l'accouchement de la Vierge, jusqu'à la résurrection de Jésus-Christ, ajoutant que l'on s'y portait en foule, et que les prêtres les

avaient autorisés, l'Empereur écrivit de Plaisance, le 28 juin 1805, en regard du rapport : « Renvoyé au ministre de la police, pour faire insinuer aux évêques que cela est contraire à toute idée saine, et faire connaître à ces individus qu'ils cessent leur spectacle, sous peine d'être fustigés très-réellement. »

Ces bateleurs sont peut-être les derniers confrères de la Passion, qui inaugurèrent au quinzième siècle les premiers spectacles en France.

Napoléon, ne se mêlait, en général, des choses du culte qu'avec une grande réserve. Le 7 août 1806, il manda à Eugène : « Mon fils, je vous envoie un exemplaire du nouveau Catéchisme adopté pour toute la France; s'il pouvait sans inconvénient l'être pour l'Italie, ce serait un grand bien, mais ce sont des matières très-délicates, sur lesquelles il faut être très-circonspect. Consultez le ministre des cultes. Le mieux serait que quelque évêque le publiât dans son diocèse comme catéchisme diocésain ; mais il faut mettre à cela beaucoup de prudence et de secret. »

Napoléon aimait que les hommes employés par lui, eussent avant tout les vertus ou les qualités spéciales aux fonctions dont ils étaient investis, ou à leur profession. Au soldat, il demandait d'abord le courage, l'abnégation et la discipline; à l'artiste le talent; à l'ecclésiastique, l'amour de la paix et la charité. Étant à Bayonne en juin 1808, et ayant appris la mort du cardinal de Belloy, archevêque de Paris, il écrivit pour que les obsèques de ce vertueux prélat eussent lieu avec la plus grande solennité, et que dans son éloge funèbre, on eût soin d'appuyer sur son esprit de conciliation et sur sa charité. Mais s'il portait l'intérêt le plus vif aux ecclésiastiques imbus des vraies et saines doctrines de la religion, il ne souffrait pas plus l'intrigue chez les ministres du culte, quelque haut placés qu'ils fussent, que chez les artistes ou les militaires. — « Vous aurez vu par

mon décret, écrit-il le 19 juin 1809, de Schœnbrunn, au roi de Naples Murat, que j'ai fait beaucoup de bien au Pape; mais c'est à condition qu'il se tiendra tranquille. S'il veut faire une réunion de cabaleurs, tels que le cardinal Pacca, il n'en faut rien souffrir, et agir à Rome comme j'agirais envers le cardinal-archevêque de Paris. J'ai voulu vous donner cette explication. On doit parler au Pape clair, et ne souffrir aucune espèce de conteste. Les commissions militaires doivent faire justice des moines et agents qui se porteraient à des excès. — Une des premières mesures de la Consulte, doit être de supprimer l'Inquisition. »

Napoléon avait sur toute chose des idées et des doctrines trop élevées pour ne pas accorder aide et protection aux arts et aux artistes, et pour n'être pas généreux à l'égard de ces derniers. Toutefois il n'aimait ni les œuvres médiocres ni les artistes cherchant à sortir de leur spécialité. — « Monsieur Daru, écrit-il le 2 juillet 1806 de Saint-Cloud, je viens de voir le portrait qu'a fait de moi David. C'est un portrait si mauvais et tellement rempli de défauts, que je ne l'accepte point et je ne veux l'envoyer dans aucune ville, surtout en Italie, où ce serait donner une bien mauvaise idée de notre école. » Qu'eût donc dit l'Empereur, s'il eût pu voir le portrait en pied de sa personne, peint par l'illustre Ingres et aujourd'hui encore à la salle du conseil de l'hôtel des Invalides ?

Au mois de mai 1805, Napoléon envoya l'architrésorier Lebrun à Gênes, investi des pouvoirs les plus étendus pour la formation des départements de Gênes, de Montenotte et des Apennins. Cette mesure éprouvant des obstacles de la part des habitants de plusieurs cantons, Lebrun ne trouva rien de mieux que de leur adresser, au nom de l'Empereur, une proclamation dans laquelle on lisait : « — Ah! ne me forcez pas à dépouiller le caractère de l'indulgence et à frapper ceux que je veux rendre heureux. Songez aux dangers qui vous menacent; la force

armée vous environne ; si un seul mot est prononcé, innocents ou coupables vous serez tous frappés. » Cette proclamation ridicule et anti-politique ne fut pas plus tôt connue en France, que Napoléon écrivit de Strasbourg, le 24 janvier 1806, à Cambacérès : — « Mon cousin, je vous renvoie un bulletin de M. Lebrun. Dites-moi, en confidence, s'il a perdu la tête : je commence à le croire. Bon Dieu ! Que les hommes de lettres sont bêtes ! Tel qui est propre à traduire un poëme, n'est pas propre à conduire quinze hommes ! Rien ne m'étonne, depuis que je suis né, comme la conduite de M. Lebrun, à Gênes. »

Le même jour, Napoléon écrivit à Lebrun lui-même à propos d'un autre *factum :* — « Je viens de lire un bulletin de vous, intitulé, *Insurrection du Plaisantin.* Je ne puis que vous témoigner mon extrême mécontentement du peu de jugement qu'il y a dans cet écrit : il est aussi ridicule que déplacé. Vous n'avez point le droit de rendre compte au public, mais à moi seul. En vérité, je ne vous reconnais plus, permettez-moi de vous le dire avec franchise. Vous n'êtes point à Gênes pour écrire, mais pour administrer... je vous défends expressément de rien imprimer, de faire aucune espèce de proclamation : tout cela n'est que ridicule, etc. »

Il manda aussi à Fouché, à propos de cette affaire de Lebrun, et tant il craignait que ses ennemis de l'intérieur n'en tirassent parti contre son gouvernement : — « Veillez à ce qu'on ne mette point dans les journaux le ridicule bulletin de M. Lebrun sur les affaires de Parme, tant pour l'honneur d'un grand dignitaire que pour l'inconvénient d'un pareil bulletin. Bon Dieu ! que les hommes de lettres sont bêtes ! Ce n'est que d'aujourd'hui que je suis convaincu de l'incapacité d'un homme qui a d'ailleurs de si beaux talents et une si belle plume. »

L'ex-consul Lebrun, prince architrésorier, futur duc de Plaisance, n'était pas le seul grand dignitaire et personnage

élevé du premier Empire qui reçût de temps à autres quelque lettre de rappel, ce que nous appellerons au point de vue moral quelque *vigoureux coup de fouet de Napoléon*. On citerait bien peu de ses généraux, des personnes de sa propre famille, de de ses ministres qui n'aient subi un moment de mauvaise humeur du grand homme. Toutefois c'était un éclair fugitif, dont il ne restait nulle trace, et cela n'empêchait nullement les récompenses méritées, les dignités, les honneurs, la fortune de venir trouver celui dont le zèle, la capacité, les belles actions avaient frappé l'Empereur. Souvent même les faveurs impériales dépassaient le but. Un des ministres de Napoléon qui reçut le plus de *rebuffades*, si nous osons parler ainsi, fut le ministre de la police Fouché. Or, comme Fouché y était très-sensible, comme il pardonnait difficilement au maître dont il baisait servilement la main correctrice, nous sommes fort tentés de croire que le duc d'Otrante, auquel Napoléon inspirait un véritable sentiment de crainte, a trahi par peur et par rancune, plus que par tout autre motif celui près duquel il s'était si longtemps montré dévoué et rampant.

Quelques-unes des lettres de l'Empereur à Fouché sont trop curieuses pour ne pas trouver place ici :

Le 7 juin 1808, il lui écrit de Bayonne : « — J'apprends que vous avez suspendu la vente du commentaire de Racine par Geoffroy. C'est un acte arbitraire bien gratuit. Je suis étonné que vous ayez donné cet ordre sans avoir demandé mon autorisation, et sans même m'en avoir rendu compte. Ce sont des actes qui affligent plus les hommes de sens que les choses sérieuses. On dit que c'est en conséquence de quelques querelles de littérateurs, c'est bien pitoyable... Un acte comme celui que vous avez fait n'est tolérable que lorsqu'il y va de l'intérêt de 'État. »

Dix jours plus tard, le 27 juin, apprenant par sa contre-police,

ce qui se passe dans les réunions chez Fouché, Napoléon écrit à Cambacérès : — « On m'assure qu'on tient chez Fouché les propos les plus extravagants. Depuis les bruits de divorce, on dit qu'on en parle toujours dans son salon, quoique je lui aie fait connaître dix fois mon opinion là-dessus. Le résultat de tout cela est de déconsidérer le souverain et de jeter du vague dans les esprits. Prenez des informations, et si cela est vrai, parlez-en à Fouché, et dites-lui qu'il est temps qu'on finisse de s'occuper de cette matière-là, et qu'on est scandalisé de voir la suite qu'il y met..... Ce n'est pas que j'aie le moindre doute sur la fidélité de Fouché, mais je redoute la légèreté de sa tête qui, en propageant les idées, en fait naître d'autres et des projets que, par métier, ensuite il est obligé de réprimer. »

Le 13 juillet 1808, c'est à Fouché lui-même que Napoléon écrit de Bayonne : — « J'ai reçu votre lettre du 9 juillet. Je ne comprends plus rien à votre tête ! Est-ce qu'il fait trop chaud cette année à Paris ? Je mande à l'archichancelier de m'expliquer tous ces logogriphes. Tout ce que je vois est bien pitoyable; c'est encore pis que les scènes de l'automne passé. Soyez donc ministre de la police; réprimez les brouillons, et ne le soyez pas. Tranquillisez l'opinion, au lieu d'y jeter des brandons de discorde. Soyez le supérieur et non le rival de vos subordonnés. En deux mots, ne me donnez pas, à vous seul, autant d'occupation que toute la police de l'Empire, imitez tous vos collègues, qui m'aident au lieu de me fatiguer, et qui font marcher le gouvernement bien loin de le gêner de leurs passions privées. »

Cette dernière lettre avait trait aux rapports, souvent absurdes, que Fouché envoyait à l'Empereur, et à ses contestations personnelles avec le préfet de police et quelques personnages haut placés dans le gouvernement. On voit que Napoléon tançait son ministre avec assez de verdeur, mais un peu aussi en maître

qui écrit à un écolier. Le 30 juin 1809, il lui adresse de Schœnbrunn une lettre plus sérieuse, et relative à l'attitude de la Prusse, ainsi qu'aux rapports que le ministre de ce pays envoyait à sa cour. — « Faites donc voir, dit l'Empereur, qui dirige le ministre de Prusse. Les bêtises et les infamies qu'il envoie à la cour ne peuvent se concevoir. Cet homme est-il bête ou malin, ou est-il mystifié par un intrigant de Paris? Il écrit à Berlin que mes affaires sont désespérées, que le mécontentement en France est au comble, et le résultat de tout cela est pour faire que la Prusse ne me paye pas. Il faut que cet homme (1) soit bien bête ou bien malveillant. »

Les reproches que Napoléon adressait, ou faisait adresser par Cambacérès à son ministre de la police, rendaient ce dernier si malheureux que, maintes fois, voyant déjà poindre à l'horizon une disgrâce qu'il redoutait par-dessus toute chose, il s'adressa directement à l'Empereur pour se plaindre de ce qu'on cherchait à le calomnier, à prêter à sa conduite de fausses couleurs, etc. Napoléon ennuyé, fatigué de ces récriminations, lui écrivit de Munich, le 21 octobre 1809. — « J'ai reçu vos lettres; je réponds à celle du 15. Vous êtes comme Don Quichotte, vous vous battez contre des moulins à vent. Je n'ai entendu dire partout que du bien de vous. Les reproches que je vous ai faits viennent de mes observations, parce que j'aime que toutes les opérations de mes ministres soient légales, et du désir que j'avais que vous eussiez mis plus d'ordre dans tout ce que vous avez fait; mais cela est loin d'effacer le mérite de ce que vous avez fait pour mon service. Vous savez que lorsque j'ai lieu d'être mécontent je sais le témoigner; mais vous avez l'habitude de vous exagérer toujours ce que je vous dis. »

Du reste, les reproches adressés par Napoléon avaient le

(1) Le baron de Brokhausen.

privilége de jeter la crainte au cœur des hommes les plus intrépides. Un des généraux de la République et du premier Empire, auquel on contestera le moins la vigueur, la bravoure, l'audace, Vandamme, disait le 30 mars 1815, à son camarade le général d'Ornano, en montant l'escalier des Tuileries, et en parlant de l'Empereur : — « Ce diable d'homme, je ne crains ni dieu ni diable, eh bien ! je ne peux l'aborder sans un sentiment de crainte; quand il me parle ou me regarde, je ne suis plus dans mon assiette ordinaire ».

Nous ne connaissons peut-être que Lannes auquel Napoléon n'ait jamais adressé que des lettres flatteuses. On se souvient de celle qu'il lui écrivit en lui envoyant le drapeau d'Arcole. Nous allons en citer une autre qui n'est pas moins élogieuse. Lors de l'entrevue d'Erfurt en 1808, l'empereur Alexandre donna au maréchal duc de Montebello, le grand cordon de l'ordre de Saint-André. Lannes demanda à Napoléon l'autorisation de le porter, disant que c'était sans doute à sa bienveillance qu'il devait cet honneur. Napoléon, qui cependant aimait peu que l'on prît des décorations étrangères et encore moins les couleurs des puissances, même alliées, répondit, le 1er octobre, à son ancien compagnon d'armes d'Italie :—« Vous l'avez mérité aux champs de Friedland, comme à ceux de Pultusk. L'estime d'un des anciens ennemis, aujourd'hui notre intime allié, vous honore et me plaît. Tout à vous, mon cher Lannes. »

Cette lettre et celle d'Arcole sont deux titres de gloire comme peu de familles en peuvent produire de pareils.

Pour en revenir aux arts, aux sciences et aux lettres, nous dirons encore que Napoléon savait les utiliser, comme toute chose, au profit de la politique, de son gouvernement et de la France. Étant à Valladolid en Espagne, le 13 janvier 1809, et revenant de la poursuite de l'armée anglaise en retraite sur la Corogne, il écrivit à Fouché : — « Nous sommes en 1809. Je

pense qu'il serait utile de faire faire quelques articles bien faits qui comparent les malheurs qui ont affligé la France en 1709, avec la situation prospère de l'Empire en 1809. Il faut considérer la question au point de vue du territoire, de la population sous le point de vue de la prospérité intérieure, sous le point de vue de la gloire extérieure, sous le point de vue des finances, etc. Vous avez des hommes capables de faire, sur cette matière fort importante, cinq à six bons articles qui donnent une bonne direction à l'opinion. Louis XIV s'est occupé de faire bâtir Versailles et des maisons de chasse. On s'est occupé d'améliorer Paris, depuis les eaux jusqu'aux palais, depuis les marchés jusqu'au temple de la Victoire, jusqu'à la Bourse : tout était à faire, tout se fait. On peut partir de là pour parler de la perfection qu'ont acquise nos institutions ; leur simplicité et l'heureux cours des idées en 1809. En 1709, on révoquait l'édit de Nantes ; on persécutait les protestants ; le maréchal de Villars perdait ses talents dans les Cévennes ; le père Lachaise tyrannisait la conscience du vieux roi. En 1809, on relève les autels ; les religions sont tolérées. Pour les rapports avec les mœurs, les évêques ne vont ni au ...... ni dans les antichambres, mais restent dans leurs diocèses. Il y a de beaux articles à faire. Mais il ne faut pas entreprendre un long ouvrage qu'on ne finirait pas. On peut faire un article tous les mois, sous les mêmes titres 1709 et 1809. »

En 1810, Napoléon faisait, sur les journaux, des pensions, depuis 1,200 francs jusqu'à 6,000 francs, à 21 hommes de lettres ou savants.

Au mois de mars 1805, l'attention de l'Empereur fut appelée sur des vols et des actes de brigandages commis dans la capitale, en plus grand nombre que les années précédentes. Il ordonna au ministre Fouché, de s'occuper, avec le préfet de police,

des causes qui avaient pu occasionner ces désordres et de chercher les moyens d'y remédier.

Pendant l'année 1805, Napoléon voulut faire terminer le monument de la Madeleine, qu'il consacrait à la Gloire. Il écrivit le 10 janvier à M. de Champagny, ministre de l'intérieur, de réserver à cette dépense le produit de la vente du terrain des Capucines, et demanda qu'un projet lui fût présenté. Trois jours avant, il avait mandé au ministre des cultes, Portalis : « Mon intention est que ma paroisse soit en bon état, qu'elle soit, au moins, aussi bien établie qu'aucune autre. Vous pouvez, à cet effet, disposer d'une somme de cent mille francs sur le fonds appartenant aux dépenses des cultes, qui se trouve entre les mains de M. Estève ».

La Madeleine, la Bourse, l'achèvement du Louvre, qui ne devait être mené à bien que sous le second empire, un demi-siècle après le règne du grand homme, firent, à plusieurs reprises, le sujet d'une correspondance active et curieuse de Napoléon avec ses ministres.

Le 12 décembre 1806, il écrit de Posen à M. de Champagny : « Vous avez reçu le décret que j'ai rendu sur le monument de la Madeleine, et celui qui rapporte l'établissement de la Bourse, sur cet emplacement. Il est cependant nécessaire d'avoir une Bourse à Paris. Mon intention est de faire construire une Bourse, qui réponde à la grandeur de la Capitale et au grand nombre d'affaires, qui doivent s'y faire un jour. Proposez-moi un local convenable ; il faut qu'il soit vaste, afin d'avoir des promenades autour. Je voudrais un emplacement isolé. Quand j'ai assigné un fonds de trois millions, pour la construction du monument de la Madeleine, je n'ai voulu parler que du bâtiment, et non des ornements, auxquels, avec le temps, je veux employer une bien plus forte somme, etc. Il n'y aurait pas d'inconvénient à nommer le pont de l'École mili-

taire, *pont d'Iéna*. Proposez-moi un décret, pour donner aux nouvelles rues, les noms du général et des colonels qui ont été tués à cette bataille. »

En 1808, Napoléon revenant à son idée du Temple de la Gloire, eut un instant la pensée de le faire élever sur la hauteur, entre Montmartre et Mousseaux.

En 1808 et en 1809, il songea sérieusement à réunir les Tuileries au Louvre. Il fit envoyer à M. Crétet, alors ministre de l'intérieur, le 10 mars 1808, une première note dans laquelle une somme de 4 millions était accordée pour l'accomplissement de ce grand projet. Des ordres furent même donnés, pour que le duc de Bassano, abandonnât, le 1er janvier 1809, ses appartements, et fût loger chez l'archichancelier ; la maison de M. Maret, comme l'appelle l'Empereur, devant être démolie pour les travaux à effectuer. M. Fontaine, l'habile architecte, était chargé de proposer un plan, non-seulement pour le Louvre, mais pour la construction d'un nouvel Opéra. Ce projet, de réunir les Tuileries et le Louvre préoccupait tellement Napoléon, qu'il donna l'ordre de construire un relief et de l'exposer au public. « Mon intention, écrit-il de Madrid, à Crétet, le 21 décembre 1808, est que vous nommiez une commission pour examiner et *critiquer* ce plan. Vous ferez tenir note, non-seulement de ses observations, *mais encore de celles qui seraient faites par le public*, afin de m'en rendre compte. »

A Napoléon III était réservé l'accomplissement de ce beau travail, pour lequel cependant une nouvelle note fut envoyée le 18 mai 1809 de Schœnbrunn par l'Empereur. Dans cette note, le souverain prévoyait la nécessité d'abattre l'arc de triomphe placé devant le château, à moins qu'on ne parvînt à trouver le moyen de placer des monuments entre lui et le Louvre, de manière à dissimuler sa fausse direction. « Il faudrait chercher, dit la note, à conserver ce beau monument. Il sera facile

de partager par des grilles l'espace entre les deux palais que l'on trouve trop grand. On pourra en faire une partie en jardin. » Le projet de M. Fontaine, annoté et modifié par Napoléon, est des plus curieux à connaître, il se trouve tout entier au dix-neuvième volume de la correspondance de l'Empereur en cours de publication, et l'on peut reconnaître que ce premier plan a servi de base à celui mis à exécution pendant ces dernières années.

L'Empereur avait pour la ville de Paris, de grands projets d'embellissement, que les désastres de la fin de son règne ne lui ont pas donné le temps de réaliser complétement. La Bourse, l'Arc-de-Triomphe, la Gare-aux-Vins, les Magasins d'abondance, le pont d'Iéna, etc. Son ministre de l'intérieur crut lui faire sa cour, en proposant de changer le nom de la place de la *Concorde* en celui de place *Napoléon*. « Il faut lui laisser le nom qu'elle a, lui répond de Varsovie, le 11 janvier 1807, l'Empereur : la Concorde, voilà ce qui rend la France invincible. » Un des monuments les plus singuliers dont l'Empereur eut la pensée, et que l'on construisit en effet, fut celui de l'Éléphant de la place de la Bastille, à l'endroit où s'élevait le trop célèbre château-prison détruit au commencement de la Révolution. En vertu d'un décret du 9 février 1810, une fontaine monumentale sous la forme d'un éléphant en bronze, fondu avec les canons pris sur les Espagnols, fut élevée au centre de la place de la Bastille. Cet éléphant était chargé d'une tour et l'eau jaillissait de sa trompe. L'Empereur voulait que le monument fût terminé et découvert le 2 décembre 1811, anniversaire du couronnement et d'Austerlitz, jour dont la date est à jamais célèbre dans les annales napoléoniennes. En effet le 2 décembre 1804 a lieu le couronnement ; le 2 décembre 1805 la bataille d'Austerlitz ; en 1806, Napoléon, à Posen, signe le décret qui élève sur l'emplacement de la Madeleine, un monu-

ment à la gloire de son armée ; en 1808, il est devant Madrid, la ville est prête à lui ouvrir ses portes. Enfin, c'est au 2 décembre, que le prince Louis inaugure son pouvoir par un appel au peuple et un coup d'État qui sauve la France, et c'est encore au 2 décembre qu'il reprend la couronne impériale.

Denon, de l'Institut, fut chargé de la fontaine de l'Éléphant, et quelques jours après, des statues de plusieurs généraux tués à l'ennemi, et dont l'image devait être placée sur le pont de la Concorde. Tous ces projets eurent un commencement d'exécution, mais l'Empereur en vit bien peu d'achevés. Denon eut également la mission de tout préparer pour l'exécution de la colonne Vendôme. Dans le principe, cette colonne pour laquelle soixante quinze mille kilos de bronze tiré des pièces enlevées à Austerlitz, furent mis à la disposition du fondeur, devait être ornée de la statue de Charlemagne ; mais cette statue ayant été rendue à la ville d'Aix, celle de Napoléon surmonta la colonne trajane. Jetée par terre en 1814, replacée sous une autre forme pendant le règne du roi Louis-Philippe, la statue de l'Empereur a été remise, sous le second empire, telle qu'elle se trouvait à l'origine.

Napoléon ne s'occupait pas seulement des monuments qui pouvaient illustrer son règne ; l'incroyable activité de son esprit lui permettait d'étendre ses investigations même sur l'édilité de sa grande ville. A trois cents lieues de Paris, il savait ce qui s'y passait.

Le 1er mai 1807, il écrit de Finkenstein à Fouché : « J'apprends que la ville de Paris n'est plus éclairée, et que la police s'y fait plus mal que jamais. Témoignez-en mon mécontentement au préfet de police, et prenez des mesures pour obliger les entrepreneurs à mieux remplir les conditions de leur marché. Faites-leur connaître, que s'ils continuent à faire aussi mal leur service, je leur ferai retenir une somme notable sur

ce qui leur revient. » Vingt-trois jours plus tard, il écrit encore au même ministre : « Les entrepreneurs des lumières de Paris sont des fripons qui s'imaginent bien éclairer les rues de Paris lorsqu'ils ont payé les bureaux du préfet de police. Je vous prie de porter un grand soin, pour que cette partie importante du service de la Capitale soit bien administrée. »

Pendant ses voyages, principalement au commencement de son règne, Napoléon conserva l'habitude d'écrire presque journellement à ses anciens collègues du consulat, Cambacérès et Lebrun, surtout au premier. Non-seulement il les entretenait des affaires de l'État, de ce qu'ils devaient faire ou dire, mais encore de mille autres choses souvent personnelles. Il leur racontait ce qu'il avait fait ou comptait faire, les fêtes qu'on lui avait données, et rarement il oubliait de leur parler de la température qui, évidemment, était pour lui un sujet de constante préoccupation. Dans une lettre du 15 avril, il écrit de Lyon, qu'il a été entendre la messe de Pâques, en très-grande cérémonie, à la cathédrale. Le 28 avril, il demande pourquoi on a dépouillé de sa succession une jeune fille dont le père et la mère sont morts à l'hospice des Vieillards.

A peine de retour à Fontainebleau, il écrit pour se plaindre des routes comprises entre Lyon et Roanne. — « J'ai cru, dit-il, me retrouver à l'époque de la désorganisation de la France. Le chemin n'est pas meilleur que le reste de la route. On ne peut attribuer cela au défaut d'argent. Mes ordres sont positifs. Les chemins de Paris à Turin doivent être toujours tenus dans le meilleur état possible. Je n'ai trouvé de beaux chemins que pavés. Comment seront donc tous ces chemins l'hiver? » Le même jour, 12 juillet 1805, il mande à Fouché à propos d'un individu arrêté : — « Le garçon boulanger qui a insulté à la grille des Tuileries une sentinelle, mérite une sévère punition. La raison d'ivresse n'est pas une excuse. Il faut

le traduire devant les tribunaux. L'excès auquel il s'est porté est le plus grand crime que puisse commettre un citoyen. »

Le 31 août un décret impérial rendu du camp de Boulogne, institua des courses de chevaux, à dater de l'année suivante, dans les départements de l'Empire les plus remarquables pour la bonté de la race chevaline, avec des prix pour les chevaux les plus vites. L'Orne, la Corrèze, la Seine, le Morbihan ou les Côtes-du-Nord, la Sarre et les Hautes-Pyrénées furent les départements désignés.

Napoléon avait des idées autres que celles qui ont surgi si souvent à l'égard de certaines fonctions. Le ministre de l'intérieur lui avait demandé de nommer M. Moreau de Saint-Méry fils, à la place de secrétaire général de l'administration générale de Parme. — « Refusé, mit l'Empereur, à côté du rapport. Cette proposition est contraire au bien du service. Les secrétaires généraux, les payeurs ne doivent pas être parents des administrateurs et des préfets. » Depuis le premier Empire, on s'est quelque peu écarté de cette règle posée en principe par Napoléon.

Beaucoup de lettres, de simples décisions écrites en une phrase sont en quelque sorte des principes de la plus haute sagesse. Ainsi, le 18 septembre 1805, il répond à la proposition du ministre de la marine, de modifier la composition des conseils de guerre de la flottille : « Rejeté, on ne change pas la législation tous les jours. » Au même qui demande des gratifications en faveur de l'équipage et des blessés de la *Topaze*, il dit encore : — « Rejeté, on ne paye pas la bravoure avec de l'argent. »

L'Empereur tenait beaucoup à être toujours au courant des mouvements de troupes et de la situation des armées des puissances étrangères. Il imagina à cette époque (28 août 1805) un moyen des plus ingénieux pour avoir facilement et instantané-

ment sous les yeux la position et l'effectif des troupes contre lesquelles il allait faire la guerre. Il donna l'ordre à Berthier de faire fabriquer deux boîtes, une pour l'Empereur, l'autre pour le major général; boîtes portatives et partagées en autant de compartiments qu'il y avait d'armées. Un homme spécial, sachant bien la langue du pays contre lequel on faisait campagne, dut être chargé uniquement de tenir au courant les cartes ou tableaux placés dans les compartiments et sur lesquels tous les changements devaient être indiqués. La personne à laquelle cet important travail était confié, devait faire jouer les cartes dans la boîte, et dresser l'état de situation de l'armée ennemie tous les quinze jours. C'est probablement cette mesure qui a donné lieu à l'histoire des boîtes de soldats de plomb que Napoléon, a-t-on quelquefois raconté, emportait toujours avec lui en voyage.

Un peu avant de partir pour le couronnement à Milan, l'Empereur présida le conseil d'État, ce qui lui arrivait fréquemment. Dans ce cas, la séance avait lieu aux Tuileries. Chaque conseiller s'asseyait devant une petite table, selon le rang de la division à laquelle il appartenait. Les maîtres des requêtes et les auditeurs étaient tenus de s'y trouver comme les conseillers. Napoléon prenait place dans un fauteuil élevé de trois gradins, devant une table couverte d'un tapis et de tout ce qui était nécessaire pour écrire. L'archichancelier était à droite et au-dessous de lui, l'architrésorier à gauche à la même hauteur. M. Locré rédigeait les procès-verbaux de toutes les délibérations avec une admirable netteté. Les discussions étaient libres, l'Empereur tenait beaucoup à ce que chacun pût parler ouvertement. Il discutait avec force et tenacité ses propres idées, mais se rangeait toujours de l'avis de la majorité. Lorsqu'il voyait quelque conseiller d'État intimidé faire fausse route et se perdre dans des divagations, il reprenait doucement la question, ramenait son homme sur le terrain pratique, sans avoir

l'air de s'apercevoir de l'embarras dont sa seule présence était bien souvent cause. On lui faisait observer un jour qu'il avait introduit dans ce grand corps, alors peut-être le plus important, nombre de personnages ennemis du principe monarchique et très-ardents partisans de la République : — « Bah! répondit-il, je sais ce qu'ils pensent et quelle est leur marotte; mais ce sont des hommes probes et instruits, dont je puis me servir utilement, et qui rempliront bien les fonctions qui leur seront confiées. Je leur serrerai la bride, s'ils regimbent, je leur donnerai des coups d'éperons, et s'ils ne marchent pas assez vite, je les forcerai au galop. »

Le 17 mars 1805, dans un conseil, Napoléon fit part à ses ministres de sa résolution d'aller se faire couronner roi d'Italie dans la ville de Milan. Fouché observa aussitôt que s'il exécutait ce projet, l'Autriche, soutenue par l'Angleterre, lui déclarerait la guerre. — « Que m'importe, répond l'Empereur, une nouvelle guerre avec le gouvernement aulique? Si l'Autriche ose tirer l'épée contre moi, elle sera battue et ne s'en tirera pas à si bon marché qu'après la bataille de Marengo. Monsieur Fouché, mêlez-vous de votre police. De si grands intérêts ne vous regardent pas. Je veux être roi d'Italie, et nulle puissance au monde ne m'empêchera de mettre sur ma tête la couronne des rois lombards. » Après cette sortie, dont Fouché resta interdit, Napoléon expliqua avec le plus grand calme les raisons qui le portaient à agir comme il le faisait.

Vers la fin de juillet 1805, il ne fut plus possible de se faire illusion sur les projets des puissances du nord et sur leur alliance avec la Grande-Bretagne. Napoléon prit son parti ; des ordres furent envoyés directement aux troupes; le camp de Boulogne fut levé à la fin d'août, l'infanterie traversa la France de l'ouest à l'est sur des voitures menées en poste et vint se réunir avec les autres armes sur la rive gauche du Rhin.

Voici comment l'Empereur annonça le 1er septembre à Cambacérès la campagne que devaient terminer Ulm et Austerlitz : « Mon cousin, je vous dirai en grande confidence qu'il n'y a plus un homme à Boulogne, excepté les hommes jugés nécessaires pour la défense de la place et du port. D'ici à peu de jours nous verrons qui aura les rieurs de son côté, de la cour de Vienne ou de moi. »

Du reste, cette façon laconique de dire et de résumer les plus grands événements, était fort dans les habitudes de Napoléon. Voici comment le 19 octobre 1805, après Ulm et au moment de la marche sur Vienne et sur la Moravie, il annonçait à l'impératrice Joséphine la première partie de la campagne dont la seconde allait se terminer à Austerlitz : — « J'ai été, ma bonne Joséphine, plus fatigué qu'il ne le fallait. Huit jours, toute la journée l'eau sur le corps et les pieds froids m'ont fait un peu de mal ; mais la journée d'aujourd'hui où je n'ai pas sorti, m'a reposé. — J'ai rempli mon dessein ; j'ai détruit l'armée autrichienne par de simples marches ; j'ai fait soixante mille prisonniers, pris cent vingt pièces de canon, plus quatre-vingt-dix drapeaux et plus de trente généraux. — Je vais me porter sur les Russes. Ils sont perdus. Je suis content de mon armée. Je n'ai perdu que quinze cents hommes, dont les deux tiers faiblement blessés. — Adieu, ma Joséphine, mille choses aimables partout. Le prince Charles vient couvrir Vienne. — Je pense que Masséna doit être à cette heure à Vienne. Dès l'instant que je serai tranquille pour l'Italie, je ferai battre Eugène. Mille choses aimables à Hortense. »

L'année suivante, après Iéna, il écrivait (15 octobre) du champ de bataille même à l'Impératrice : « — Mon amie, j'ai fait de belles manœuvres contre les Prussiens. J'ai remporté hier une grande victoire. Ils étaient cent cinquante mille hommes ; j'ai fait vingt mille prisonniers, pris cent pièces de canon

et des drapeaux. J'étais en présence et près du roi de Prusse ; j'ai manqué de le prendre ainsi que la reine. Je bivouaque depuis deux jours. Je me porte à merveille, etc. »

En apprenant la victoire d'Auestædt, il manda de Weimar, le 16 octobre 1806, à Davout : « — Mon cousin, je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur votre belle conduite. Je regrette les braves que vous avez perdus ; mais ils sont morts au champ d'honneur. Témoignez ma satisfaction à tout votre corps d'armée et à vos généraux. Ils ont acquis pour jamais des droits à mon estime et à ma reconnaissance. Donnez-moi de vos nouvelles et faites reposer quelques moments votre corps d'armée à Naumburg. »

Parti le 2 septembre 1805 de Boulogne, après avoir fait mettre en route la Grande-Armée, Napoléon arriva le 3 à la Malmaison, vint s'installer le 5 à Saint-Cloud et se dirigea sur l'Allemagne le 24 du même mois, ayant employé ces vingt jours au règlement de toutes les affaires intérieures de la France. Le 25, il était à Strasbourg, où il resta jusqu'au 30, surveillant le passage du Rhin par ses troupes. Il franchit lui-même ce fleuve le 1er octobre, ayant répondu par une proclamation belliqueuse adressée à ses soldats, au manifeste politique de l'empereur d'Autriche. La campagne fut ouverte le 6 octobre à Nordlingen par la prise du pont de Donawerth, et par plusieurs combats dont celui de Wertingen du 8, dans lequel la cavalerie de Murat enleva huit drapeaux aux grenadiers hongrois, drapeaux envoyés à la ville de Paris, sauvés en 1814 et 1815, encore aujourd'hui dans les combles de la préfecture de la Seine. Le 20, c'est-à-dire quinze jours après le commencement des hostilités, l'armée autrichienne enfermée dans Ulm, déposait les armes devant Napoléon. Les divers corps français ayant ensuite traversé Augsbourg, Munich, franchi l'Inn, passé à Braunau, à Lembach, à Lintz, firent le 13 novembre leur

entrée à Vienne, où l'Empereur se rendit le soir du même jour, sans apparat. Continuant sa marche triomphale, l'armée remonta au nord pour aller au-devant des Russes menés par l'empereur Alexandre, et sous la protection desquels se retiraient en toute hâte les Autrichiens échappés aux combats et à la capitulation d'Ulm.

Le 1er décembre, les troupes françaises étaient en présence de celles des alliés. Ces derniers pleins d'une confiance maladroite, se croyaient déjà maîtres de leur redoutable ennemi. Le lendemain était le jour anniversaire du couronnement. Napoléon, vers minuit, quitte sa baraque. Il veut parcourir les bivouacs de ses soldats, reconnaître sa position et celle de ses adversaires ; il veut surtout s'assurer que les deux empereurs persévèrent dans leurs projets de combattre, et dans la fausse manœuvre tournante que lui-même, en quelque sorte, a inspirée à leurs généraux, en feignant de craindre d'être attaqué. Tout à coup, il est reconnu dans un bivouac ; aussitôt les soldats se lèvent, font des torches avec la paille sur laquelle ils sont couchés, placent ces torches en haut de grandes perches et accompagnent ainsi Napoléon. C'est, environné de cette illumination soudaine, au milieu des cris d'enthousiasme de ses braves, qu'il visite, non sans émotion, le camp tout entier. Au moment où il va regagner son quartier général, un des vieux grenadiers de la garde s'avance et s'adressant à lui : « — Sire, lui dit-il, tu n'auras pas besoin de t'exposer, je te promets au nom des grenadiers de l'armée, que tu n'auras à combattre que des yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe, pour célébrer l'anniversaire de ton couronnement. » En rentrant dans la mauvaise cabane de paille, sans toit, que lui avait fabriquée les soldats, Napoléon dit tout haut : « — Voilà la plus belle soirée de ma vie, mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves

gens. Je sens, au mal que cela me fait, que ce sont véritablement mes enfants ; et en vérité, je me reproche quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre. »

Jamais engagement ne fut mieux tenu que celui pris par les grenadiers d'Austerlitz pendant cette soirée qui précéda la grande bataille, car le lendemain les armées autrichienne et russe fuyaient en désordre, et les deux empereurs en étaient réduits à implorer la clémence de celui qu'ils s'étaient flatté d'écraser aux plaines de Moravie, laissant aux mains des troupes françaises tout leur matériel.

Le surlendemain de la bataille (4 décembre), Napoléon vit venir à son bivouac de Zioroschitz l'empereur d'Autriche avec lequel il eut une longue entrevue. « — Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois, dit le vainqueur à son adversaire, en le faisant approcher du feu. — Vous tirez si bon parti de cette habitation, reprit aussitôt en riant le souverain allemand, qu'elle doit vous plaire. » Napoléon après avoir agi envers les deux empereurs vaincus avec une générosité sans égale, après avoir permis aux troupes russes cernées de regagner par étape et librement leur pays, après avoir posé les bases de la paix, revint à Austerlitz. Le soir, et pendant plusieurs heures de la nuit qui avait suivi la bataille, il visita le champ de carnage, suivant son habitude, fit enlever les blessés, prodiguant l'or, les secours, les consolations et veillant à ce que les ennemis fussent également secourus et pansés aussitôt que possible.

La journée d'Austerlitz avait été fertile en traits héroïques. — Les 30e et 31e bulletins de la Grande-Armée en font connaître un grand nombre. Les armées des deux empereurs de Russie et d'Autriche étaient non-seulement abattues, démoralisées, mais aussi tournées par les troupes françaises. Les avant-

postes de Davout avaient, le 4 décembre, dépassé les têtes de colonnes russes. Aussi Napoléon, après sa conférence avec l'empereur d'Autriche, dit-il : « Cet homme me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma victoire et prendre toute l'armée russe et autrichienne ; mais enfin quelques larmes de moins seront versées. »

Les deux empereurs oublièrent promptement la noble et chevaleresque conduite de Napoléon à leur égard ; il fallut encore les vaincre plusieurs fois, et lorsque la France, épuisée par ses victoires, les vit dans sa capitale, les souvenirs du lendemain d'Austerlitz étaient bien effacés dans leurs cœurs, car leurs procédés, à ce moment, contrastèrent d'une singulière façon avec ceux dont le grand capitaine avait usé envers eux, en bien des circonstances.

Mais revenons à Austerlitz. Savary fut envoyé à Alexandre pour lui faire connaître ce qui avait été décidé entre l'empereur d'Autriche et Napoléon. Alexandre très-effrayé de sa position, demanda à Savary s'il pouvait se retirer avec sûreté. — « Oui, répondit le général, si Votre Majesté ratifie ce que les deux empereurs de France et d'Allemagne ont arrêté dans leur entrevue. — Et qu'est-ce ? — Que l'armée de Votre Majesté se retire chez elle par les journées d'étapes qui seront réglées par l'Empereur, et qu'elle évacue l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de l'Empereur de me rendre à nos avant-postes, qui vous ont déjà tourné, et d'y donner des ordres pour protéger votre retraite, l'Empereur voulant respecter l'ami du premier Consul. — Quelle garantie faut-il pour cela ? — Sire, votre parole. — Je vous la donne. »

Le 6 décembre 1805, trois mois après la levée du camp de Boulogne, Napoléon, à la suite des victoires inouïes remportées sur les deux plus belles et plus nombreuses armées de

l'Europe, revint à Brunn, où il passa cinq jours. C'est là que mettant le comble à sa générosité, il rendit la liberté, sans condition, au prince de Repnin et à la garde impériale russe prisonniers depuis le 2 décembre. Il arriva le 12 au château de Schœnbrunn, y séjourna jusqu'au 30, demanda et obtint la main de la princesse Auguste pour son fils adoptif Eugène, passa successivement en revue les corps de la Grande-Armée, signa la paix de Presbourg, fit des promotions parmi ses troupes, rendit plusieurs décrets importants, annonça à l'Europe que les Bourbons étaient déchus du trône de Naples, puis, traversant Passau le 30, il arriva à Munich, le 31.

Dans cette capitale de l'Electeur son allié, Napoléon décida : la formation des royaumes de Bavière et de Wurtemberg pour récompenser les princes qui avaient uni leur fortune à la sienne; le rétablissement du calendrier grégorien remplaçant le ridicule calendrier républicain (et cela à partir du lendemain. 1er janvier 1806.)

Le 14 janvier le mariage du prince Eugène, appelé d'Italie, fut célébré à Munich, et les troupes françaises commencèrent à évacuer Vienne.

Le 17 janvier, Napoléon quittant Munich, vint coucher à Augsbourg. Il continua sa route, passa à Stuttgard, avec le nouveau roi de Wurtemberg, les journées des 18 et 19 ; à Carlsruhe, celles du 20 et du 21 et arriva en France, à Strasbourg le 22 à huit heures du soir. Le 26, l'Empereur était à Paris et décrétait l'élévation de l'arc de triomphe encore aujourd'hui sur la place du Carrousel, contre la grille où il fait un si déplorable effet. La première pierre fut posée par lui, le 15 août suivant, jour de sa fête.

La paix de Presbourg ayant enlevé à la maison d'Autriche une partie du Tyrol, l'empereur Joseph fit demander l'autorisation de retirer, d'un des châteaux de ce pays, les armes qui s'y trouvaient. Napoléon écrivit à cette occasion à Berthier :

« J'espère que tout ce qu'il y a de curieux, et surtout l'armure de François Ier, ne lui aura pas été donné; j'attache surtout une grande importance à conserver cette armure. » L'armure de François Ier fut en effet envoyée à Paris.

Pendant le cours de l'année 1806, Napoléon, jeune encore puisqu'il n'avait que trente-sept ans, ayant besoin d'activité d'esprit et de corps, ne faisant plus la guerre, et considérant la chasse comme le meilleur moyen d'entretenir les facultés physiques, prit souvent ce plaisir, qu'il conseillait à son fils Eugène, ainsi que celui du cheval pour lui et ses ministres. Le 24 avril, étant en chasse dans la forêt de Compiègne, il descendit de cheval avec un des grands officiers de sa maison et s'approcha de deux bûcherons tranquillementassis sur un tronc d'arbre. Ces hommes étaient d'anciens soldats de l'armée d'Égypte. L'un d'eux reconnaît son général et se lève aussitôt; l'autre ne bougeant pas, le grand officier lui fait un signe. — « Non, dit l'Empereur, ne voyez-vous pas qu'ils sont fatigués? » En disant ces mots, lui-même prend place au milieu d'eux, sur le tronc d'arbre et se met à parler de l'expédition d'Orient. Il leur fait ensuite des questions sur leur position, sur leur famille, sur leur manière de vivre. Apprenant que le premier a sollicité vainement une pension, à laquelle il a des droits, il la lui accorde, et en les quittant il leur donne à chacun vingt napoléons, en leur disant : — « Cela fera bouillir la marmite. » Un autre jour, le 7 juin, chassant également avec Soult et Berthier dans les bois de Marly, il voit venir trois sangliers énormes qui les chargent avec furie. Ceux qui les accompagnent se cachent derrière des arbres ou se mettent à couvert en les laissant exposés au danger, criant à tue-tête : « A l'Empereur, sauvez l'Empereur. » Heureusement les trois intrépides chasseurs sont assez adroits pour tuer les trois bêtes fauves. Le danger passé, Napoléon se prend à rire, sans reprocher à sa

suite son peu de courage. — « C'était une vraie déroute d'armée » dit-il, le soir, en racontant cette aventure.

Encore une histoire de chasse. Le 10 juillet, rendez-vous est donné dans la forêt de Fontainebleau, Napoléon semble chercher des yeux, comme pour s'assurer que tous les gardes sont présents. N'y voyant pas le nommé Prudhomme, il demande s'il est malade ? L'inspecteur répond que depuis un mois, ce garde est rayé pour motifs graves. En même temps, l'Empereur se retourne, et apercevant une jeune personne de quinze ans qui tient un papier à la main, il s'informe de ce qu'elle désire. Murat semble encourager la pauvre enfant à s'approcher ; Napoléon lui fait signe de venir, prend sa pétition, la lit, et la remettant à l'inspecteur : — « Monsieur, lui dit-il sèchement, vous me rendrez compte de suite de cette affaire. » La chasse finie, on vint apprendre à l'Empereur le suicide de l'inspecteur. — « Il s'est fait justice lui-même, dit-il froidement, et il donne sa place au garde destitué. » L'inspecteur avait renvoyé Prudhomme, parce que ce dernier s'était opposé à une coupe de bois clandestine, commandée pour le propre compte du chef. Napoléon savait tout, et avait arrangé lui-même cette petite scène, dont le dénouement avait malheureusement son côté tragique.

Napoléon cherchait, par tous les moyens, à rehausser l'éclat et la dignité du noble métier des armes si honoré en France. Il ne voulait laisser à personne le soin de récompenser ses braves soldats. Grâce à sa prodigieuse mémoire, il connaissait non-seulement ses généraux, ses officiers supérieurs et une partie des autres officiers, mais encore beaucoup des hommes de troupe dont il savait, au besoin, rappeler les actions glorieuses qu'il récompensait toujours.

Un monsieur Élie Feuillant, enthousiasmé des victoires de la Grande-Armée, lui écrit pour demander la permission d'offrir

à l'un de ses braves soldats, une pension de 600 francs payée par lui : — « Il n'appartient qu'à l'Empereur de récompenser les braves, écrit le 7 mai 1806 Napoléon. » Dans une autre circonstance, le ministre de la guerre lui demande de l'avancement pour un lieutenant, aide de camp du maréchal Ney. Napoléon met, le 15 avril 1806, en regard du mémoire de proposition : — « Je ne puis que témoigner mon mécontentement au ministre, qui m'assure que cet officier a bien servi à la Grande-Armée, lorsqu'il est resté sur les derrières. » Le 29 août de la même année, il mande au général Dejean : — « On m'assure qu'un nommé Denis, capitaine, jouissant d'une pension de retraite de 1,500 francs, demeurant à Paris, rue du Martroi, vit d'une manière honteuse et propre à déshonorer l'habit militaire. Envoyez-le dans une petite ville de province, où il vive avec sa pension en honnête homme. » Quelques jours plus tard, le 5 septembre, il fait écrire au même général, qu'i a remarqué dans la feuille des *Petites Affiches*, la demande que fait un officier supérieur d'artillerie, pour assurer après lu quelques moyens de subsistance à ses trois enfants et à leur mère ; qu'il faut que l'on prenne des informations sur cet officier, afin de voir s'il serait possible de lui accorder de l'emploi, dont il a vraisemblablement un très-grand besoin, puisqu'il s'est déterminé à user d'une telle voie pour solliciter de la pitié publique. » Cet officier obtint en effet une place convenable.

Le Grand Frédéric, pour récompenser ses soldats mutilés ou hors de service, leur donnait le droit de *mendier*. En France, les souverains n'entendent pas de la même façon la dignité de l'état militaire. Henri IV eut le premier la pensée de créer un hôtel des invalides pour les défenseurs de la patrie ; Louis XIV mit à exécution sur une vaste échelle, le beau et noble projet de son aïeul ; Louis XVI fixa les pensions de retraite ; Napo-

léon Ier dota l'hôtel des vieux soldats, honora cet établissement de toute sa sollicitude éclairée, y fit de fréquentes visites, créa quatre succursales, voulut que les compagnons de sa gloire achevassent, dans l'aisance, une vie commencée sur les champs de bataille et consacrée à la France ; Napoléon III fait réserver aux anciens militaires, tous les emplois civils dont on peut disposer et qu'ils sont aptes à remplir. La pensée qu'un soldat peut mendier attristait le cœur du grand homme. Le 17 février 1808, il écrit à Clarke, son ministre de la guerre : « Il y a à Rennes un grand nombre de soldats qui attendent leur retraite. Je suppose qu'il en est de même dans d'autres départements. Il est bien nécessaire de se défaire de ces individus. Ne recevant pas leur retraite, et n'ayant plus de solde, ils demandent l'aumône. Prenez des mesures pour qu'ils reçoivent promptement leur retraite, et, en attendant, faites-leur fournir des vivres et la paye par les préfets. Vous sentez qu'il n'y a rien de plus malheureux que de voir d'anciens soldats mendier. Cela décourage et nuit beaucoup à l'esprit militaire. »

Si Napoléon aimait les braves soldats, il était toujours en garde contre ceux qui cherchaient à employer le charlatanisme pour se faire valoir. Pendant son voyage en Italie, à la fin de 1807, il lut dans le *Moniteur* du 14 décembre, qu'on avait présenté à l'impératrice un officier supérieur de cavalerie, ayant reçu cinquante-deux blessures dans une seule bataille. Ne croyant pas que la chose fût possible, l'Empereur écrivit à Talleyrand, pour dire qu'on ne devrait pas, sans consulter, écrire de pareilles choses. Toutefois, le fait était parfaitement exact. Au dossier de ce chef d'escadron du 4e de cuirassiers, nommé Chipanet, mort à Venise le 24 février 1809, et que l'Empereur fit immédiatement major du 6e régiment de chasseurs à cheval, à son dossier disons-nous, encore aux archives aujourd'hui, est jointe une note du général Espagne, constatant que cet officier avait été frappé au

combat de Heilsberg, le 10 juin 1807, de *cinquante-deux blessures par armes blanches*. Il existe au reste, dans l'armée du second empire, un brave général dont le visage, couvert des plus nobles cicatrices, ne porte pas peut-être un nombre moindre de blessures reçues glorieusement sur la terre d'Afrique, dans une circonstance terrible.

Napoléon montra bien souvent une grande indulgence pour les peccadilles de ses soldats. Nous pourrions à cet égard, raconter beaucoup d'anecdotes, nous nous contenterons des deux suivantes. Quelques jours avant la bataille de Friedland, l'Empereur qui se tenait au courant de toutes les affaires, au moyen de rapports envoyés journellement de Paris par ses ministres, apprit que l'on voulait ôter la croix de la Légion d'honneur à un caporal du 13e de ligne nommé Bernaudat, brave soldat décoré pour sa belle conduite à l'armée, mais qui avait la faiblesse de trop boire. Le 27 mai, il mande de Finkeinstein au grand chancelier Lacépède : — « Écrivez une lettre au caporal Bernaudat du 13e de ligne, pour qu'il ne boive plus et se comporte mieux..... Il ne faut pas, parce qu'il aime un peu le vin, la lui ôter (*la croix*). Faites-lui sentir, cependant, qu'il ne doit pas se mettre dans un état qui avilit la décoration qu'il porte. » En 1808, le grand chancelier rendit compte du renvoi en France, pour insubordination, d'un militaire alors en campagne avec son régiment, et qui avait été décoré pour action d'éclat. Napoléon écrivit le 3 février en regard du rapport : « Le faire venir en toute liberté à Paris, où le grand chancelier l'interrogera. Puisque cette décoration lui a été donnée pour une action d'éclat, je ne veux pas la lui ôter, mais tâcher de concilier les intérêts de ce brave avec la discipline. »

Lorsqu'il s'agissait de faits graves, ayant amené la mort d'un homme, Napoléon était inflexible. « Un soldat du 76e, écrit-il de Saint-Cloud, au duc de Feltre, le 15 septembre 1808, a tué

un paysan saxon. Donnez ordre au colonel de ce corps de le faire juger partout où il sera, et que la sentence soit affichée et imprimée dans le royaume de Saxe. »

Voici encore une anecdote qui prouve combien l'Empereur tenait à la bonne composition de ses armées en général, et de sa garde en particulier. Etant à Bayonne, en mai 1808, il trouva dans le paquet de dépêches qui lui était expédié de Madrid, par Murat, une lettre de Daumesnil, le guide de Mantoue et de Saint-Jean d'Arc, alors officier supérieur, lettre par laquelle ce brave soldat proposait à Napoléon de très-beaux hommes pour recruter l'escadron des mamelucks. — Je ne veux dans ma garde, écrit l'Empereur à Bessières, le 4 mai, aucun homme sortant des gardes Wallones ou autres troupes espagnoles ; s'il y en avait, qu'on les ôte sur le champ. Le corps des mamelucks est à quatre-vingt-six hommes ; qu'il reste à ce nombre. J'ai créé ce corps pour récompenser des hommes qui m'ont servi en Egypte, et non pour en faire un ramas d'aventuriers. Je suis étonné que Daumesnil aille s'aviser d'une pareille idée. »

Napoléon avait une sollicitude grande et éclairée pour l'armée et pour le peuple. Le 2 février 1806, ayant appris qu'il y avait en France des ouvriers malheureux parce que le travail leur manquait, il donne immédiatement l'ordre qu'on lui fasse connaître à quelle classe de métiers ils appartiennent afin de pouvoir leur porter secours. Il demande aussi quelles sont les principales manufactures et les ateliers qui ont suspendu leurs travaux. Il se hâte de faire des avances aux chefs des fabriques et les ouvriers peuvent bientôt être employés activement. A plusieurs reprises, il vint en aide aux classes ouvrières et aux hommes utiles qui occupaient beaucoup de bras.

Voici à ce propos, une anecdote du 4 décembre 1809. Ce jour-là, la ville de Paris offrait à l'Empereur qui les avaient acceptés, un banquet et un bal. Le Conseil municipal vint rece-

voir Sa Majesté à la porte de l'Hôtel-de-Ville. Napoléon après avoir adressé la parole à plusieurs membres du Conseil municipal, ne voyant pas l'un d'eux, M. Davillier, riche et honnête industriel employant beaucoup d'ouvriers, demande au préfet pourquoi il est absent. Le préfet de la Seine répond que M. Davillier est en ce moment fort gêné; que des embarras financiers ne lui permettent pas de payer ce qu'il doit, et que dans cette position il a cru devoir s'abstenir de paraître devant l'Empereur. « — Ces malheurs ne peuvent être mérités » dit aussitôt Napoléon; et il donne l'ordre à un de ses aides de camp d'aller chercher M. Davillier. — Monsieur, lui dit Napoléon, dès qu'il le voit paraître, un souverain ne peut laisser dans l'embarras un homme aussi utile à ses semblables que vous. Présentez-vous demain chez mon trésorier, il vous comptera la somme qui vous est nécessaire pour vos payements. » Le lendemain, en effet, M. Davillier va trouver M. Estève et lui déclare avec un peu de trouble qu'il a besoin de la somme énorme de six millions et demi pour faire face à ses affaires. M. Estève qui a des ordres formels lui compte la somme, M. Davillier veut donner des reçus et des garanties sur de bonnes valeurs; le trésorier refuse le tout, n'ayant mission que de lui remettre ce qu'il demandera, l'honnête manufacturier refuse alors à son tour de prendre l'argent, disant qu'il ne veut qu'un prêt, et qu'il espère pouvoir s'acquitter bientôt. On dut en passer par où il voulut. Grâce à la généreuse et noble initiative de l'Empereur, M. Davillier rétablit ses affaires et acquitta ce qu'il regardait comme une dette sacrée, mais sa reconnaissance ne se borna pas là ; sous la Restauration, il ne voulut jamais renier son bienfaiteur. Dans une circonstance grave, il déclara qu'il se ferait tuer plus tôt que de permettre qu'on touchât au portrait de Napoléon, copié du tableau de Gérard (le passage du Saint-Bernard), placé dans son salon. Sa femme, de son côté, dit tout haut qu'elle ne quitterait

jamais une bague sur laquelle se trouvait l'image du héros malheureux. Ils coururent des dangers réels, et furent sur le point d'avoir maille à partir avec un ancien partisan forcené du premier Empire, le duc de Caze, ex-secrétaire de Madame-Mère et alors à la tête de la police du roi Louis XVIII. Le duc de Caze était l'ami de M. Davillier, il usa mais en vain de tous les moyens de persuasion pour vaincre le noble entêtement de la femme et du mari. Ce dernier fit plus ; après Waterloo, il employa la majeure partie de sa fortune, qu'il considérait comme lui ayant été restituée par Napoléon, au soulagement des anciens compagnons d'armes du grand homme, tombés dans la gêne. Le bien que leur fit le bon et loyal manufacturier est incalculable. Il n'attendait pas que les serviteurs de la famille impériale vinssent le trouver, il allait au-devant d'eux.

On comprend que si Napoléon avait pour les ouvriers et pour leurs patrons honnêtes, cette sollicitude, celle qu'il portait aux militaires, les instruments de sa gloire, était au moins aussi active. Il s'enquérait de ce que disaient, pensaient ou écrivaient même de simples soldats. » — Vous avez dans les vélites, mande-t-il à Bessières le 30 janvier 1808, un nommé Galuppo de Chiavari, qui écrit à son père qu'il était maltraité dans la garde, qu'on lui donnait de la soupe et du pain noir comme aux chiens et, le soir, des fèves gâtées. Savoir ce que c'est que ce jeune homme. » Ayant appris que son beau-frère le roi de Naples, Murat, songeait à créer dans ses nouveaux États, des établissements de différentes espèces : — « Avant de faire des maisons d'éducation, lui écrit-il de Burgos, le 17 novembre 1808, faites donc payer à mes troupes l'arriéré qui leur est dû. »

Le 13 janvier 1809, au moment de quitter l'Espagne pour courir en Allemagne écraser les armées autrichiennes, à Wagram, Napoléon mande à son oncle le cardinal Fesch : « Ayant destiné pour cette année un fonds de 60,000 francs pour

soulager les pauvres veuves et enfants de mes soldats et autres pauvres de mon Empire, j'ai ordonné à mon grand Maréchal du palais de tenir à votre disposition un crédit de cinq mille francs par mois, les cinq mille francs seront distribués, sur vos mandats, aux personnes que vous désignerez. »

Le 21 juin 1809, Napoléon prescrivit de donner une bouteille de vin et une ration d'eau-de-vie par homme, chaque jour, à partir du lendemain, aux troupes bivouaquées dans l'île Lobau ou sur les bords du Danube. Le 26, cinq jours après l'ordre envoyé, l'Empereur se rend dans l'île et s'adressant à un grenadier, lui demande s'il trouve le vin bon. « — Sire, répond le soldat, nous n'avons pas vu la couleur du vin depuis un mois. » A cette révélation, Napoléon entre dans une juste et violente colère, fait appeler l'ordonnateur, et le soir même de retour à son quartier général de Schœnbrunn, il écrit à Berthier : — « Mon cousin, je viens de l'île; il n'y a ni vin ni eau-de-vie. Présentez-moi des mesures pour y faire mettre demain trois cent mille bouteilles de vin, six cent mille rations d'eau-de-vie, et une grande quantité de riz, etc. » Au mois de septembre de cette même année, le froid commençait à se faire sentir; Napoléon sut que plusieurs colonels, afin de ménager les effets des hommes, faisaient porter le pantalon de toile. Immédiatement il donne les ordres les plus sévères pour que le soldat soit toujours pourvu du pantalon ou de la culotte de drap. Afin qu'on ne pût enfreindre ses prescriptions, il passait lui-même des revues fréquentes, interrogeant un grand nombre de militaires de tous les corps; grâce à ce moyen de contrôle, il était rare qu'on cherchât à éluder ou à enfreindre une mesure importante prise par lui.

Napoléon, comme il l'a dit à Sainte-Hélène, passait, aux yeux des généraux, pour un homme terrible ; mais non aux yeux des soldats, qui n'étaient jamais plus heureux que quand

ils le voyaient. Cela tenait beaucoup à ses élans du cœur, à sa simplicité familière, à cette spirituelle promptitude de générosité qui lui fit toujours trouver le mot le plus vrai, le plus juste, ou le bienfait le plus délicat pour récompenser le mérite, ou le service rendu. Les inscriptions qu'il fit mettre sur les drapeaux des régiments : — *la Terrible* — *Un contre dix* ; une phrase jetée en passant devant le front d'une troupe de ligne : — « J'étais tranquille, la 32e était là ! » — au 9e de ligne : Ils ont *tous mérité la croix,* » au 28e de ligne le matin d'Austerlitz : — « J'espère que les Normands se distinguent aujourd'hui : « au 57e, — Souvenez vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé la *Terrible*, » tout cela enfantait des prodiges. En 1813, pendant la campagne de Saxe, un jeune soldat adressa à l'empereur une pétition lui demandant un congé pour aller remplir un engagement de cœur, et afin que Sa Majesté pût voir que ses soldats n'avaient pas mauvais goût, il lui envoya le portrait de l'objet aimé. L'objet aimé paraissait affreux. Napoléon rit beaucoup, accorda le congé, plus 2000 francs pour la dot du jeune ménage.

L'année suivante, en 1814, alors que le dernier soldat était nécessaire à la défense du sol, Napoléon longeait une colonne d'infanterie. Un soldat sort des rangs, présente les armes : l'Empereur arrête son cheval. — « Sire, lui dit-il, en remettant une pétition, ma mère est vieille et infirme, elle n'a plus que moi pour la faire vivre. » Ces paroles, et le ton dont elles sont prononcées frappent Napoléon qui, à peine rentré à son quartier général, lit la pétition. Il apprend que le fils qui soutenait la vieille mère vient de mourir, et que son frère ne demande un congé, que pour l'aider. Aussitôt, l'ordre est donné au préfet de faire connaître à la mère du bon fils qu'elle a une pension de 1200 francs sur la cassette impériale ; au colonel du régiment où sert le jeune homme, qu'il peut être

tranquille sur le sort de sa mère, mais que tous les soldats étant nécessaires à la défense de la patrie, le congé ne peut lui être encore accordé.

Napoléon passa plusieurs mois de l'année 1806 à Saint-Cloud et à Rambouillet. Vers le commencement de septembre, le parti de la guerre, en Prusse, se montra si hostile à la France, qu'on dut faire tous les préparatifs nécessaires à une campagne prochaine. Le cabinet de Berlin levait de toutes parts, et mettait en mouvement ses armées. Le 24 septembre, Napoléon écrit aux rois et princes de la Confédération, pour leur annoncer le commencement prochain des hostilités contre la Prusse. Le 24, la garde impériale quitte Paris, et l'Empereur se met le lendemain en route pour Metz. Du 28 au 1er octobre il reste à Mayence, du 1er au 5 à Wurtzbourg. Le 6, il reçoit à Bamberg l'*ultimatum* du roi de Prusse, que lui envoie de Paris, Talleyrand. Levant les épaules par un geste de dédain et se tournant vers Berthier: « On nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8, dit-il en riant ; jamais un Français n'y a manqué ; mais comme on assure qu'il y a une belle reine qui veut être témoin du combat, soyons courtois, et marchons, sans nous coucher, pour la Saxe. »

Il adresse ensuite une belle proclamation à son armée dont l'avant-garde entre à Bayreuth, et le 8 à Cobourg ; le 9, Hoff et ses magasins sont enlevés aux Prussiens ; le premier combat a lieu à Schleitz, le 10; et à celui de Saalfeld, le jour suivant, un maréchal des logis du 10me de hussards, *Guindé*, tue le prince royal de Prusse. Le 13, Napoléon bivouaqua au milieu de sa garde. La nuit, selon son habitude, il sortit de sa tente pour visiter les avant-postes. L'obscurité était complète, les feux des deux armées faisaient seuls reconnaître les emplacements. Après s'être approché des avant-postes ennemis, l'Empereur revint vers les siens. Soit qu'il n'entendît pas le *Qui*

15

vive ? de la première sentinelle avancée, soit qu'absorbé dans ses réflexions, lui et le major général n'y fissent pas attention, soit que la sentinelle voyant s'approcher à petit bruit quelques personnes, ait été effrayée, toujours est-il qu'elle tira son coup de fusil, et que les sentinelles voisines l'imitèrent. Napoléon et sa suite se jetèrent à plat ventre, et heureusement les avant-postes prussiens ne répondirent pas au feu des sentinelles françaises. L'Empereur eut beaucoup de peine, dans cette panique à se faire reconnaître, et courut un danger réel.

Tandis que les corps de l'armée française après avoir battu le 14 à Iéna et à Auerstaedt l'armée prussienne si pleine de jactance, poursuivaient ses débris en pleine déroute dans toutes les directions, Napoléon passait à Weimar les 15 et 16, à Naumbourg le 17, à Mersebourg le 18, à Halle les 19 et 20, à Dessau les 21 et 22, à Wittemberg le 23, et arrivait à Postdam le 24. A Weimar, il descendit au palais du duc où les grands appartements avaient été préparés pour lui. En haut de l'escalier d'honneur, il trouva une femme qui s'inclina respectueusement. — « Qui êtes-vous, madame ? lui dit-il d'un ton brusque. — La duchesse de Weimar, Sire. — En ce cas je vous plains, car votre mari a perdu son duché. » Le lendemain la duchesse fait demander une audience au vainqueur. Ce dernier répond qu'il prie la duchesse de lui donner à déjeuner. — « Comment votre mari, Madame, lui dit-il, a-t-il pu être assez fou pour me faire la guerre ? — Votre Majesté l'aurait méprisé s'il eût agi autrement. — Pourquoi cela ? — Mon mari a passé trente ans au service de la Prusse; ce n'est pas au moment où le roi a à lutter contre un ennemi aussi puissant que Votre Majesté, que le duc pouvait l'abandonner avec honneur. » Après une longue conversation, l'Empereur, se levant, dit à la duchesse : « — Madame vous êtes la femme la plus respectable que j'aie jamais connue. Vous avez sauvé votre mari, je lui

pardonne, mais c'est à vous seule qu'il le doit. » Un instant après, un aide de camp présentait à la duchesse un traité assurant l'existence de la Saxe-Weimar et que Napoléon envoyait par courrier au duc. Le lendemain, un général ennemi, Schmettau étant mort dans la ville, des suites de blessures reçues pendant la bataille du 14, Napoléon lui fit rendre les honneurs militaires par un régiment tout entier en grande tenue. Quatre officiers supérieurs portèrent le coin du drap mortuaire, et l'un d'eux prononça sur la tombe du brave officier prussien, quelques paroles d'éloge et de regret.

Dans le trajet qu'il fit pour se rendre de Wittemberg à Postdam, le 23 octobre, Napoléon fut surpris par une pluie si violente qu'il fut obligé de se réfugier quelques instants dans une pauvre cabane située près de la route. A peine y est-il entré, qu'il entend prononcer son nom par une femme que sa présence semble faire tressaillir. C'était une Égyptienne, veuve d'un officier de l'armée d'Orient. L'Empereur l'interroge, lui accorde une pension de 1200 francs et se charge de l'éducation et de la fortune de son jeune fils. — « C'est la première fois, dit-il en remontant à cheval, que je mets pied à terre pour éviter un orage; j'avais le pressentiment qu'une bonne action m'attendait là. »

Arrivé à Postdam, Napoléon s'empresse de visiter les positions autour de la place, le château de Sans-Souci et le palais du roi. C'est là qu'il trouve l'épée du Grand Frédéric, sa ceinture et le grand cordon de ses ordres. — « J'aime mieux cela que vingt millions, s'écrie-t-il, en prenant ces objets précieux par leur souvenir. Je préfère ces trophées à tous les trésors du roi de Prusse. Je les enverrai à mes vieux soldats des campagnes de Hanovre; j'en ferai présent aux invalides qui les garderont comme un témoignage mémorable des victoires de la Grande-Armée et de la vengeance qu'elle a tirée des désas-

tres de Rosbach. » Ces trophées furent envoyés à l'hôtel des Invalides comme l'avait dit Napoléon. On les y porta en grande pompe, mais en 1814, le jour de la bataille de Paris, le Gouverneur, au lieu de les faire disparaître, chose facile, craignant de les voir tomber aux mains de l'ennemi, les fit jeter dans un brasier allumé au milieu de la cour d'honneur de l'hôtel comme tous les drapeaux enlevés aux armées étrangères depuis deux siècles. Ainsi furent anéanties ces inappréciables reliques d'un grand capitaine.

Le 25 octobre, Napoléon resta à Postdam, pour pouvoir visiter avec un respect religieux le caveau renfermant la dépouille mortelle de Frédéric. Elle était déposée dans un cercueil de bois de cèdre, recouvert en cuivre, sans ornements, sans inscriptions fastueuses. Par un sentiment d'une délicatesse exquise, délicatesse ou noblesse de sentiment dont Napoléon a donné des preuves en toute occasion, il défendit que les drapeaux, canons, trophées conquis, traversassent les lieux où reposait la cendre du plus illustre des souverains de la Prusse. Il eût craint d'affliger ses mânes et d'insulter à sa tombe. Il y a loin de cette conduite si belle et si digne de l'Empereur, à celle qu'on tint envers lui en 1814 et en 1815, mais Napoléon avait l'âme grande et généreuse, les sentiments élevés. Chez lui, l'amour du beau, sous quelque forme qu'il se présentât, était inné. Il fit ramener en France la colonne de Rosbach, comme il avait fait revenir des arsenaux de l'Autriche, l'armure de François 1er prisonnier à Pavie. Il conserva seulement pour lui la grosse montre, ou réveil-matin de Frédéric. Lors du partage des objets ayant appartenu à l'Empereur, ce précieux souvenir des deux plus grands capitaines des temps modernes échut en partage à Lucien, prince de Canino.

Il paraît que l'intention de Napoléon était de faire déposer par la suite tous les trophées conquis dans le temple de la

Gloire dont nous avons parlé plus haut. Ce temple tout de marbre, de granit, et de fer, devait être simple mais fait avec des matériaux inaltérables. C'était une grande conception, qui aurait rappelé le Capitole, et qui eût été réellement le Panthéon de la France.

L'Empereur reçut le 26 octobre, à Spandau les clefs de Berlin. Il voulut que les troupes victorieuses à Auerstaedt entrassent les premières dans la capitale de la Prusse. Depuis, en 1859, Napoléon III imitant cet exemple, fit entrer à Milan, en tête de l'armée, le corps du duc de Magenta qui avait le plus contribué à la victoire dont le maréchal de Mac-Mahon porte le nom glorieux.

Le lendemain de son arrivée à Berlin, Napoléon donna une preuve de la bonté de son cœur. On avait saisi une correspondance prouvant que le prince de Hatzfeld trahissait celui dont il avait reconnu la loi et auquel il s'était empressé d'offrir ses services. Le prince allait être traduit devant une commission militaire, comme le veulent les lois inexorables de la guerre et sa condamnation n'était pas douteuse. La princesse sa femme fut introduite près de l'Empereur par le général Rapp, aide de camp de service et qui avait vraisemblablement des instructions à cet égard. Madame de Hatzfeld se jeta aux genoux de Napoléon qui lui remit la lettre interceptée de son mari, en lui disant : — « Vous connaissez son écriture, tenez, lisez, madame. » A la vue de cette pièce accablante, la princesse jette un cri d'effroi. Napoléon vivement ému, répond avec douceur : — « Calmez-vous, c'est ma seule preuve, vous pouvez l'anéantir. » La lettre jetée au feu, il dit au général Rapp de prévenir le conseil de guerre que le prince avait sa grâce (1).

(1) On a raconté de différentes manières le trait de bonté de Napoléon. On a prétendu que, malgré des ordres sévères, le prince Jérôme avait mené lui-même la princesse dans le cabinet de l'Empereur ; d'autres ont

Voici trois lettres curieuses relatives à cette affaire.

Napoléon répond le 28 octobre, après la scène touchante qui vient d'avoir lieu dans son cabinet, à la princesse Ferdinand de Prusse : « J'ai reçu la lettre de votre Altesse Royale. J'ai été touché de la position de madame de Hatzfeld. Je l'ai convaincue que son mari avait bien des torts et que les lois de la guerre le condamnaient à des peines capitales. Toutefois, je lui ai même évité le désagrément d'un jugement et lui ai remis sa peine et la pièce de conviction. Il est vrai que la douceur et la peine profonde de madame de Hatzfeld m'ont forcé à ce que j'ai fait : mais je serais fâché que vôtre Altesse Royale n'y vît pas aussi l'intention où j'ai été de lui être agréable. »

Ayant reçu une lettre empreinte de la plus profonde reconnaissance de madame de Hatzfeld, Napoléon lui répondit le 31 octobre : — « J'ai lu avec plaisir votre lettre. Je me souviens aussi avec plaisir du moment où j'ai pu finir vos peines. Dans toutes les circonstances qui pourront se présenter où je pourrai vous être utile, vous pouvez accourir à moi, et vous me trouverez aise de vous être agréable. » Enfin le 6 novembre, à propos de cette même princesse de Hatzfeld et de la reine de Prusse, une des plus belles personnes de son temps et sur le compte de laquelle Napoléon s'était exprimé avec humeur dans les bulletins de l'armée, il écrit à Joséphine : «J'ai reçu ta lettre où tu parais fâchée du mal que je dis des femmes. Il est vrai que je hais les femmes intrigantes, au delà de tout. Je suis accoutumé à des femmes bonnes, douces et conciliantes ; ce

dit que c'était Rapp qui avait introduit la malheureuse femme. La lettre du 28 octobre à la princesse Ferdinand de Prusse, en réponse à celle écrite en faveur de madame de Hatzfeld, nous paraît donner la clef de cette anecdote et prouver que Napoléon étant décidé à faire grâce, avait donné des ordres à son aide de camp pour qu'on introduisît la princesse.

sont celles que j'aime. Si elles m'ont gâté, ce n'est pas ma faute, c'est la tienne. Au reste, tu verras que j'ai été très-bon pour une qui s'est montrée sensible et bonne, madame de Hatzfeld. Lorsque je lui montrai la lettre de son mari, elle me dit en sanglotant avec une profonde sensibilité et naïvement : — « Ah ! c'est bien là son écriture. » Lorsqu'elle lisait, son accent allait à l'âme. Elle me fit peine ; je lui dis : — Eh bien, madame, jetez cette lettre au feu, et je ne serai plus assez puissant pour faire punir votre mari. Elle brûla la lettre et me parut bien heureuse. Son mari est depuis fort tranquille. Deux heures plus tard, il était perdu. Tu vois donc que j'aime les femmes bonnes, naïves et douces ; mais c'est que celles-là seules te ressemblent. »

On ferait un recueil touchant de traits pareils, et de grâces accordées par Napoléon. Ce prince était beaucoup plus accessible aux sentiments de l'âme, et plus enclin à la bonté qu'on ne l'a cru généralement. Le 23 juin 1804, il était enfermé dans son cabinet à Saint-Cloud, avec Corvisart, son médecin. Le général Rapp se fait annoncer; il est introduit :— « Sire, lui dit-il, Votre Majesté a donné sa médiation aux Suisses. Il se présente une occasion de leur prouver que vous êtes grand et généreux. Un de leurs compatriotes doit être exécuté aujourd'hui ; il tient à ce qu'il y a de mieux dans le pays. — Quel est cet homme ? — Russillon. — Y pensez-vous, cet homme est plus coupable et plus dangereux que Georges (*Cadoudal*). — Les Suisses, sa famille, ses enfants vous béniront, faites-lui grâce, non pour lui mais pour tant de braves gens. »—Le général présente alors la pétition de la famille, Napoléon la prend, signe la grâce et recommande à Rapp d'envoyer au plus vite un courrier pour suspendre l'exécution.

Le 21 avril 1812, Napoléon se promenait avec l'Impératrice sur l'une des terrasses du château de Saint-Cloud. Une jeune

femme, d'une beauté remarquable, tombe soudain à ses pieds, en s'écriant : — « Grâce, grâce, pour mon mari! » C'était madame Foulon de Granchamp dont le mari, en effet, venait d'être condamné à dix ans de travaux forcés par la cour prévôtale de Rennes, pour avoir fait la contrebande dans l'Ile de Jersey. C'était un des crimes que l'Empereur pardonnait alors le moins. Il faisait ses préparatifs pour aller jeter les forces de l'Europe contre la Russie, dans le but de contraindre cette puissance au blocus continental. Néanmoins, Napoléon prit la pétition que lui tendait madame de Granchamp, la lut, releva la jeune femme, fronça le sourcil en voyant qu'il s'agissait de contrebande, relut une fois encore le recours en grâce et enfin, comme s'il fesait un effort sur lui-même : — « Rassurez-vous, madame, dit-il à la pauvre éplorée, retournez à Paris où vous aurez bientôt de mes nouvelles. » L'Impératrice fondit en larmes. Madame de Granchamp, en se présentant chez le grand-juge, apprit que l'Empereur avait envoyé un courrier avec ordre d'en expédier un immédiatement pour Rennes, afin de suspendre indéfiniment l'exécution du jugement. Dix jours après, il signa les lettres de grâce.

Le 26 juin 1813, étant à Leipzig, Napoléon reçut de la femme d'un nommé Mahlmann, rédacteur de la *Gazette de la Ville* une demande en grâce. Le mari, s'étant permis d'insérer dans le journal des articles contraires aux Français, et pouvant produire des effets dangereux, avait été arrêté et transféré à la citadelle d'Erfurt. Le 29, l'Empereur écrivit :

« Le major général, après huit jours d'arrestation dans la citadelle d'Erfurt, fera mettre en liberté le rédacteur du journal, en lui faisant bien connaître que c'est sous la condition qu'une autre fois, il prendra bien garde à ce qu'il fera. Le major général fera connaître à la femme de ce rédacteur que c'est en considération d'elle et de ses enfants, que j'ai accordé cette grâce. »

Le 28 septembre, un négociant de Leipzig, nommé Moltrecht est convaincu d'avoir reçu et distribué des milliers d'exemplaires d'une proclamation de Bernadotte. Un conseil de guerre est saisi de l'affaire ; le négociant est condamné à mort. La famille de ce malheureux court se jeter aux pieds du roi de Saxe, qui refuse d'intervenir dans une cause jugée, et où les preuves de culpabilité ne laissent aucun doute. Il ne reste plus qu'un seul espoir, celui de parvenir jusqu'à l'Empereur. Elle est assez heureuse pour intéresser à son sort le secrétaire-interprète Lelorge d'Ideville.

Napoléon, malgré le commencement de défection des troupes saxonnes, malgré le danger de ne pas faire exécuter une sentence qui intéressait l'armée française, ne peut résister aux larmes de la femme et des enfants de Moltrecht, il fait grâce.

Un dernier trait de clémence. Le 12 décembre 1808, le duc de Saint-Simon, émigré français, pris les armes à la main à Madrid, condamné à mort, allait être exécuté. Napoléon, irrité de la conduite précédente du duc, avait défendu qu'on lui parlât de cette affaire. Mademoiselle de Saint-Simon s'était en vain adressé à Berthier pour obtenir une audience. C'en était fait de son père, lorsque le capitaine, plus tard général Duchand un des officiers d'ordonnance de l'Empereur, touché de l'affreux désespoir de la jeune personne s'approche d'elle, lui offre son bras, et écartant un des gendarmes d'élite qui forment la haie, au moment où Napoléon monte à cheval pour passer la revue de la cavalerie, il donne à mademoiselle de Saint-Simon la possibilité de se jeter au devant du cheval en s'écriant : — « Grâce, grâce pour mon père ! » Napoléon touché lui ordonne de se relever, en disant : — « Allons, j'accorde la grâce de votre père, ne lui laissant pour punition que le remords d'avoir porté les armes contre sa patrie. »

Nous avons laissé l'Empereur à Berlin. Bientôt, l'armée prus-

sienne fut anéantie presque complétement ; quelques débris vinrent se jeter dans les bras des Russes. Alexandre, dont les troupes si complétement battues à Austerlitz l'année précédente, se portaient de nouveau contre nous, commença cette campagne de Pologne que termina l'entrevue de Tilsitt succédant aux sanglantes batailles de Pultusk (26 décembre 1806), de Deppen (5 février 1807), de Hoff (6 février), d'Eylau (8 février), d'Heilsberg (10 juin), de Friedland (14 juin).

Le 21 juin, Alexandre, battu pendant toute cette campagne, eut encore une fois recours à la magnanimité de son adversaire. L'armistice demandé le 19 fut accordé le 21, et Napoléon envoya le 23 le grand maréchal Duroc complimenter l'empereur de Russie. Le 25 eut lieu la première entrevue dans un bateau sur le Niémen. Le 26, Alexandre vint fixer sa résidence à Tilsitt même ; le lendemain les deux empereurs passèrent la revue de la garde impériale française. Ce fut pendant cette revue que Napoléon ayant présenté à son nouvel ami un de ses jeunes parents, Arrighi, colonel des dragons de la garde, et lui ayant raconté en deux mots les faits d'armes du futur duc de Padoue, Alexandre dit à ce dernier : — *Colonel, vous êtes bien jeune pour tant de gloire.* — Le 28 juin, le roi de Prusse arriva de son côté à Tilsitt. La belle reine accompagnait son mari. Voulant réparer en partie et autant que cela dépendait d'elle, le mal qu'elle avait fait à son malheureux pays en le poussant à la guerre, elle déploya pour Napoléon toutes les séductions de son esprit. — « La reine de Prusse est réellement charmante, écrivit Napoléon à Joséphine, le 8 juillet ; elle est pleine de coquetterie pour moi ; mais, n'en sois point jalouse : je suis une toile cirée sur laquelle tout cela ne fait que glisser. Il m'en coûterait trop cher pour faire le galant. »

Le 9 juillet, les ratifications du traité de paix sont échangées. Napoléon rend visite à l'empereur Alexandre qui le reçoit à la

tête de sa garde. Passant devant le front des troupes russes, il demande qu'on lui désigne le plus brave soldat et aussitôt, détachant sa croix de la Légion d'honneur, il la lui donne. Le soir le roi de Prusse prend congé des deux empereurs. Le lendemain 10, Napoléon part pour Kœnigsberg; le 17 il arrive à Dresde où il est accueilli avec la joie la plus vive par son allié fidèle le roi de Saxe; le 24 juillet il accepte une fête à Francfort, le 25 il est à Mayence, et le 26 à Paris où il convoque les ministres. Le jour suivant, tous les grands corps de l'État se rendent auprès de lui.

Après avoir signé le traité de paix de Tilsitt, le 7 juillet 1807, Napoléon avait écrit à M. de Champagny, un de ses ministres : — « Je viens de signer la paix avec l'Europe, maintenant je vais faire la guerre à vos bureaux. » — Cette menace dite sur le ton de la plaisanterie n'était pas de la part de Napoléon un vain mot. Dès que la victoire lui laissait le temps d'abandonner les occupations du champ de bataille et des combinaisons de guerre pour se livrer plus spécialement aux affaires intérieures de ses États, son œil vigilant pénétrait partout. Quelquefois même, sa surveillance s'exerçait de fort loin; ainsi, le 8 mai 1808, étant à Bayonne occupé des grandes affaires relatives à l'Espagne, il mande à son ministre de l'intérieur à Paris : — « Monsieur Crétet, faites connaître au sieur Chambaudouin, préfet de l'Eure, que ses bureaux ont besoin d'être surveillés, et qu'il y a souvent lieu d'en suspecter la fidélité. » — Dans une autre circonstance, le 27 janvier 1809, ayant reçu du ministère de la guerre des états de situation parfaitement établis, états dont il préférait la lecture, disait-il à son frère Joseph, aux meilleurs romans, il écrivit à Clarke : « J'ai lu avec intérêt les deux beaux et grands états que vous m'avez envoyés. Je désire que vous me fassiez connaître quelle marque de ma satisfaction je puis donner à cet employé. Il y a là dedans une grande exactitude.

Je n'en ai pu faire qu'une lecture, mais je n'y ai trouvé aucune faute. »

Étant à Fontainebleau le 24 septembre 1809, Napoléon apprit par ses agents en Prusse, que le général Blücher se laissait aller à des propos peu convenables contre la France. — « Mon cousin, mande-t-il à Berthier, écrivez au maréchal Victor qu'il fasse connaître au général Blücher, que s'il fait aucune disposition de guerre, et s'il ne cesse ses bravades, il enverra des troupes pour le renfermer et l'assiéger dans Kolberg ; que c'est l'ordre formel de l'Empereur, qui est las des fanfaronnades prussiennes ; qu'il retire donc ses postes, ses grands-gardes et établisse une bonne police parmi eux. »

Le 25 novembre, la garde impériale fit son entrée à Paris, où des fêtes magnifiques lui furent données. Napoléon n'était pas en France. Parti le 16 du même mois de Fontainebleau pour l'Italie, il était à Milan depuis le 21 et se rendait le 26 à Brescia. Il avait donné lui-même les ordres avant de quitter sa capitale pour la réception de ses troupes. Le 23 septembre, il avait récompensé les principaux généraux de la Grande-Armée par des gratifications dont le total s'élevait à onze millions. Berthier, pour sa part en avait eu un ; Ney, Davout, Soult et Bessières, six cent mille francs ; Massena, Augereau, Bernadotte, Mortier, Victor, quatre cent mille ; les généraux Oudinot, Songis, Chasseloup, Walter, Dupont, Grouchy, Nanzouty, Belliard, La Riboisière, Suchet, Junot, Marmont, Saint-Hilaire, Friant, Duroc, Legrand, Caulaincourt, Savary, Lauriston, Caffarelli, Bertrand, Rapp, Mouton, Clarke et Ordener, deux cent mille, ainsi que M. de Segur et le sénateur Beauharnais ; le général Reille et le colonel Lacoste, cinquante mille francs.

C'est alors aussi que Napoléon eut la pensée de créer une noblesse nouvelle, héréditaire pour les familles des hommes

ayant rendu de grands services à la France ou à lui-même. Voici à ce sujet une note des plus curieuses de sa main, sans date, mais qui, selon toute apparence, fut écrite avant son départ pour l'Italie : « *Ducs.* — Il faut trente maisons qui, à Paris, s'élèvent avec le trône. Il faut leur donner cinq cent mille francs, argent ou bons de la caisse, pour payer la maison, et au moins cent mille francs de rente ; quinze millions.— Trois millions.— *Comtes.* — Soixante maisons qui aient maison à Paris ou dans les chefs-lieux de département. Il faut qu'ils aient cinquante mille francs de rente au moins, et deux cent mille francs pour payer la maison. — Douze millions. — Trois millions. — *Barons.* — Quatre cents barons ayant au moins cinq mille francs de rente. — Deux millions. » — A la suite de cette note, on trouve quatre feuilles couvertes de chiffres et de noms mais illisibles.

Napoléon resta en Italie du 19 novembre 1807 au 1er janvier 1808; à Paris ou à Saint-Cloud, jusqu'au 1er avril ; du 4 au 12 avril, il séjourna à Bordeaux, et se rendit à Bayonne le 14. Il ne quitta cette ville et le château de Marrac où il était installé, que le 21 juillet pour visiter successivement Pau, Tarbes, Auch, Toulouse, Montauban, Agen, Bordeaux, Saintes, Rochefort, La Rochelle, Niort, Fontenay, Napoléonville, Montaigu, Nantes, Angers. Arrivé dans cette dernière ville, le 11 août 1808, l'Empereur descendit à la préfecture. La femme du préfet avait été élevée en Corse avec lui, pendant ses premières années. Il lui portait ainsi qu'à son mari une grande affection. Étant à déjeuner, il coupa tout à coup en deux sa serviette pour envelopper une stalactique curieuse qu'il voulait emporter. La préfète ayant paru un peu étonnée, Napoléon sourit, et en arrivant à Paris, n'eut rien de plus pressé que de lui envoyer un magnifique service de table aux armes impériales, qui est encore dans la famille. Une garde d'honneur organisée à la

hâte et commandée par M. de Scepeaux fit le service auprès de l'Empereur à Angers. M. de Scepeaux était un ancien Vendéen, auquel le comte de Lille avait envoyé, au commencement de la Révolution, le brevet de commandant en chef des troupes qui s'étaient levées dans l'Ouest, pour le roi. M. de Scepeaux, qui avait eu dans l'armée régulière de Louis XVI le grade de chef d'escadron, fut reçu par l'Empereur, et rappelé au service comme par la suite M. de Bourmont, autre chef royaliste. Ils obtinrent des grades dans les troupes françaises. M. de Scepeaux ayant dit que sans la Révolution, il serait colonel, reçut un brevet de ce grade. Il se trouva six ans plus tard, sur le passage du proscrit de 1814, lors du voyage à l'île d'Elbe, lui fit rendre les honneurs militaires et ne permit aux troupes sous ses ordres de prendre la cocarde blanche, qu'après son départ. Le gouvernement de la Restauration ne lui pardonua pas cette conduite. Le nom de Bourmont se rattache d'une manière trop fâcheuse aux événements de 1815, pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Disons seulement ici que le reproche fait à cet officier général d'avoir communiqué aux Prussiens, les plans de l'Empereur, est dérisoire; personne certes, excepté peut-être le major général, ne connaissait ces plans, mais ce qu'il y a de positif, c'est que la présence de Bourmont au quartier général de Blücher, alors encore dans l'ignorance du passage de la Sambre, dut éveiller l'attention de l'ennemi, et fut pour le vieux feld-maréchal un trait de lumière. Par un hasard singulier, c'est à Angers que Napoléon reçut le rapport officiel de la triste affaire de Dupont à Baylen, dont la nouvelle lui était parvenue à Bordeaux le 1er août. M. de Villoutrey, le même qui passa aux alliés avec Bourmont sept ans plus tard, le lui remit. La colère de Napoléon éclata d'une façon terrible, et l'on dit même que M. de Villoutrey, bien innocent de la capitulation, ne fut

pas épargné. Qui sait si le souvenir de cette scène et de ce déni de justice de l'Empereur, ne fut pas la cause déterminante de la trahison de cet officier deux jours avant Ligny?

L'échec plus moral encore que physique de Baylen, fut un des événements qui eut le plus cruel retentissement dans le cœur de Napoléon. Il ne pardonna jamais à Dupont ce triste épisode de sa vie militaire. Parti d'Angers le 12, l'Empereur arriva à Saint-Cloud le 14, après s'être arrêté un jour à Saumur, à Tours et à Blois. Il resta dans la résidence impériale de Saint-Cloud ou à Paris jusqu'au 22 septembre. Il se rendit alors en passant par Metz, Mayence et Francfort à Erfurt, où il entra le 27 du même mois de septembre, et où il fut joint le lendemain par l'empereur Alexandre, par plusieurs autres têtes couronnées, et par tous les princes de la Confédération. Le 4 octobre, il était au théâtre, ayant à côté de lui le Czar, on jouait Œdipe. Lorsque l'acteur en scène prononça ce vers : *L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux*, Alexandre prit la main de Napoléon en s'écriant assez haut pour être entendu : « Je m'en aperçois tous les jours. » Cette scène intime fut acclamée par un mouvement spontané et enthousiaste du public qui assistait à la représentation et qu'on pouvait dire composé des illustrations de l'Europe entière.

Rentré à Saint-Cloud le 18 octobre, à neuf heures du soir, après un rapide voyage de trois jours qu'il fit incognito, Napoléon se mit en route pour l'Espagne le 30, et franchit les Pyrénées le 3 novembre. Le 30, il ordonnait aux escadrons de la garde d'exécuter cette charge extraordinaire qui livra à son armée le col de Somo-Sierra, et qui est un des plus beaux faits d'armes de la cavalerie moderne. Le 4 décembre, il entra à Madrid et vint ensuite fixer son quartier impérial à Chamartin, près de la capitale du royaume donné à son frère Joseph.

Il était encore à Paris, lorsque le 28 octobre, le ministre de la guerre Clarke lui soumit un rapport sur un projet des plus singuliers. Un M. L'homond, ancien chef de bataillon *d'aérostiers*, proposa d'opérer une descente en Angleterre, au moyen de cent montgolfières de 100 mètres de diamètre, dont chaque nacelle pourrait contenir mille hommes avec des vivres pour quinze jours, et deux pièces de campagne. L'Empereur mit en regard du rapport : — « Renvoyé à M. Monge pour savoir si cela vaut la peine de faire une expérience en grand. » Ce projet n'eut pas de suite, mais la proposition soumise par le duc de Feltre, semble indiquer que Napoléon n'avait pas encore renoncé complétement à une descente en Angleterre.

Ce qui, au reste, le prouve également, c'est que les camps furent conservés. En 1810, il se produisit même un fait qui montre combien Napoléon tenait à ses bons généraux. Vandamme est envoyé commander le camp du Nord. Il arrive à Boulogne, trouve l'hôtel du maire à son goût, s'en empare et s'y installe. Le maire écrit à Paris au major général, qui en rend compte à l'Empereur. L'Empereur fait donner l'ordre à Vandamme de garder les arrêts pendant vingt-quatre heures, de remettre son épée pendant ce temps à son chef d'état-major, et d'avoir à quitter la maison où il s'est imposé de force. Le maire trouvant sans doute la punition trop douce, se rend à Paris, et va trouver le Souverain lui-même pour se plaindre. Il est écouté avec bienveillance d'abord, puis enfin Napoléon qui se promène de long en large, s'arrête brusquement et lui dit : « — Eh bien, que voulez-vous que j'y fasse? Si j'avais deux Vandamme j'en ferais fusiller un, mais je n'en ai qu'un et je le garde pour moi. » Un autre jour, un préfet accourt de sa province pour demander justice d'un colonel de hussards, un des plus brillants cavaliers de l'armée,

dont il avait à se plaindre. Napoléon ne pouvant calmer l'irritation du préfet et voyant que ce dernier parlait de se retirer, finit par lui répondre : « — Monsieur, je trouverai des préfets comme vous tant que j'en voudrai, je ne trouverai jamais un colonel de hussards comme Laferrière. »

En arrivant à Burgos, le 12 novembre 1808, l'Empereur, sans doute en vue des dangers que pouvaient courir ses papiers précieux, dans un pays infesté de bandes de partisans redoutables ou guerrillas, donna un ordre en vertu duquel, le colonel des grenadiers à pied de la garde, fut chargé de la garde de sa grosse voiture ou fourgon contenant les portefeuilles d'État. Un officier et trois sentinelles devaient veiller sans cesse sur le dépôt précieux, et en cas d'événement, le colonel devait prescrire d'y mettre le feu, sans permettre à personne d'en retirer quoi que ce soit. C'est l'incendie de ce fourgon brûlé en 1812, lors de la retraite de Russie, qui est la cause de la fâcheuse lacune laissée dans les documents concernant cette époque et cette campagne désastreuse. Une perte d'un autre genre fut faite également en 1812. Le 12 octobre, Berthier fit partir de Moscou pour la France, adressés au ministre de la guerre, deux fourgons remplis de drapeaux russes enlevés depuis l'ouverture de la campagne et d'autres trophées trouvés au Kremlin. Ces fourgons étaient sous la conduite d'un sous-lieutenant appelé Marcellin. Le duc de Feltre avait ordre de remettre à M. Denon, conservateur du musée Napoléon, tous les objets autres que les drapeaux, lesquels devaient rester au ministère. L'Empereur avait dit à Berthier qu'il ferait connaître à M. Denon leur destination ultérieure, (sans doute le dépôt au temple de la Gloire, projeté). Ces deux caissons prêts à tomber aux mains des cosaques furent incendiés.

La levée de boucliers en Autriche rappela bientôt Napoléon en France. Il revint de Valladolid à Burgos à franc étrier, le 17 janvier 1809, ordonnant à sa garde de se porter à marches forcées sur le Danube, où il se rendait lui-même, laissant le maréchal Soult chargé de la poursuite des Anglais, en pleine retraite sur la Corogne. L'Empereur arriva à Paris le 23 janvier, à neuf heures du matin, et y resta jusqu'au 13 avril, occupé à tout organiser pour la campagne nouvelle en Allemagne. Cette fois du moins il était sûr de n'avoir contre lui ni la Russie dont le souverain paraissait être non-seulement un allié fidèle mais un ami, ni la Prusse tellement réduite et écrasée qu'elle n'était pas de longtemps en mesure de lever la tête.

L'ouverture des hostilités, par l'armée autrichienne, eut lieu le 12 avril. Napoléon partit le 13 de Paris, et se trouva le 17 à Donawerth à la tête de ses troupes que Berthier commandait en son absence. Le 19, l'ennemi fut battu à Tann, à Arnhoffen, à Pfaffenhoffen; le 20, à la bataille d'Abensberg; le 21, à Landshut et Pessigen; le 22, à Eckmülk. Le 23, Ratisbonne fut enlevée par escalade. Tandis que Napoléon donnait ses ordres et présidait à ce combat, une balle vint le frapper au talon. A peine voulut-il mettre un instant pied à terre, et donner au chirurgien Yvan le temps de le panser. Le baron Larrey, retenu en France par une maladie sérieuse, à son retour d'Espagne, n'avait pu rejoindre encore l'armée. Il ne put partir que le 22 de Paris. Cette blessure n'est pas la seule que reçut Napoléon pendant sa glorieuse carrière. Il avait trop souci des grandes conceptions et des opérations militaires lorsqu'il livrait une bataille, pour avoir même conscience des dangers auxquels il s'exposait. Au siége de Toulon, il eut un coup de bayonnette à la cuisse, lors de la sortie où fut repoussé le général anglais O'méara, le 14 octobre 1793. En Syrie,

il eut plusieurs chevaux tués sous lui, ainsi qu'à Saint-Jean-d'Acre. Au passage du Mincio, s'étant arrêté presque seul dans un château où il prenait un bain de pied, il faillit être enlevé par un détachement. Il ne s'échappa qu'avec peine par un jardin, n'ayant pas eu le temps de remettre ses bottes, et en entendant le cri d'alarme de la sentinelle. Nous avons raconté l'aventure qui faillit lui coûter la vie, la veille d'Iéna. A Eylau, il fut sur le point d'être culbuté lui et son état-major par une forte colonne russe aveuglée par la neige et qui ne s'arrêta qu'à l'approche d'un bataillon de la garde; à Wagram, une balle lui laboura la peau de la jambe gauche. Nous avons parlé de son aventure contre les sangliers de Marly. A la retraite de Leipzig, un brave officier de la garde nommé *Stefano Coster*, neveu de son ancien correspondant, à l'école militaire de Paris, fut tué, dit-on, d'un coup de lance, en lui faisant un rempart de son corps. Ce *Stefano Coster*, avait deux frères, *André*, tué en Russie, capitaine d'artillerie, et *Joseph*, baron de l'Empire, ancien préfet qui vit encore aujourd'hui dans la retraite et dont la petite-fille a épousé un officier d'état-major de l'armée actuelle. Lors du combat de Brienne, Napoléon entouré tout à coup par des cosaques, dut mettre l'épée à la main pour sa défense personnelle. A Arcis-sur-Aube, quelques jours plus tard, il eut un cheval tué, et personne n'ignore le danger qu'il courut à Waterloo dans le dernier carré des héroïques grenadiers de la garde. Nous ne parlons pas ici des dangers plus sérieux encore que lui firent courir les conspirations contre sa vie.

Après divers combats glorieux, entre autres celui d'Ebersberg, le 3 mai, la grande armée entra le 13 à Vienne, et se mit à la poursuite de l'archiduc Charles. Le 21, eu lieu le premier combat d'Essling, et le 22, la bataille du même nom, dont le souvenir, quoique glorieux, devait se graver cruellement dans le cœur de Napoléon, par la perte qu'il fit de l'homme

de guerre de cette époque pour lequel il avait le plus d'estime et d'affection. Le maréchal Lannes, duc de Montebello, revenant de l'action qui avait été très-chaude, et se rendant au quartier impérial, passait non loin des ambulances de Larrey, près d'un bois, lorsqu'un boulet en ricochant vint lui écraser le genou gauche et entamer la cuisse droite. Le chirurgien en chef, mandé aussitôt, pratiqua l'amputation de la cuisse gauche, mais ne put sauver l'illustre blessé. Napoléon le rencontre au moment où on le transportait. Il se jette dans ses bras en pleurant. « — Lannes, lui dit-il, Lannes, me connais-tu ? c'est ton ami, c'est Bonaparte ! Lannes, tu nous seras conservé ! — Je désire vivre, répond le maréchal, mais je crois qu'avant une heure vous aurez perdu votre meilleur ami. » Le duc de Montebello mourut le 31 mai, on avait eu un instant l'espérance de lui conserver la vie. Le chagrin de Napoléon fut très-vif. Il écrivit le jour même de la mort à la duchesse une lettre des plus touchantes.

Après la bataille d'Essling, les ponts étant rompus et l'armée renfermée dans l'île Lobau sous Vienne, les vivres manquèrent un instant. Larrey, afin de donner du bouillon à ses malades, de sa propre autorité fait abattre les chevaux de luxe, en commençant par les siens. Les généraux furieux de ce qu'ils appellent l'attentat du chirurgien en chef, vont se plaindre à Napoléon. Ce dernier mande Larrey, et en présence de son état-major, il lui dit d'un ton sévère : — « Eh quoi, vous osez disposer ainsi des chevaux des officiers, et cela pour donner du bouillon à vos blessés ! — Oui, » se borne à répondre Larrey. Deux jours plus tard, le chirurgien en chef était créé baron de l'Empire.

Le 6 juillet, la bataille de Wagram décida du sort de l'Autriche, et le 11, le combat de Znaïm, fut le dernier acte des hostilités. Le cabinet de Vienne dut une quatrième fois avoir

recours à la générosité du vainqueur. Le 13, les pourparlers pour la paix commencèrent. Napoléon vint s'installer au château de Schœnbrunn qu'il avait déjà occupé le mois précédent, et où son fils devait mourir vingt-trois ans plus tard. Il y resta jusqu'au 16 octobre 1809. Le 12, il passait la revue de sa garde dans la cour, lorsqu'il courut le danger d'être assassiné par un nommé Stabs. Le jour même il écrivit, à ce sujet, à son ministre de la police : « — Un jeune homme de dix-sept ans, fils d'un ministre luthérien d'Erfurt, a cherché, à la parade d'aujourd'hui, à s'approcher de moi. Il a été arrêté par les officiers ; et comme on a remarqué du trouble dans ce petit jeune homme, cela a excité des soupçons. On l'a fouillé, et on lui a trouvé un poignard ; je l'ai fait venir, et ce petit misérable, qui m'a paru assez instruit, m'a dit qu'il voulait m'assassiner pour délivrer l'Autriche de la présence des Français. Je n'ai démêlé en lui ni fanatisme religieux, ni fanatisme politique. Il ne m'a pas paru bien savoir ce que c'était que Brutus. La fièvre d'exaltation où il était a empêché d'en savoir davantage. On l'interrogera lorsqu'il sera refroidi et à jeun. Il serait possible que ce ne fût rien. Il sera traduit devant une commission militaire. J'ai voulu vous informer de cet événement afin qu'on ne le fasse pas plus considérable qu'il ne paraît l'être. J'espère qu'il ne pénètrera pas ; s'il en était question, il faudrait faire passer cet individu pour fou. Gardez cela pour vous secrètement, si l'on n'en parle pas. Cela n'a fait à la parade aucun esclandre ; moi-même je ne m'en suis pas aperçu. — Je vous répète de nouveau, et vous comprenez bien qu'il faut qu'il ne soit aucunement question de ce fait. » Napoléon essaya par tous les moyens de sauver la vie de ce malheureux jeune homme, mais il ne put parvenir à obtenir aucune promesse de renoncer à des projets contre lui. Si on ne l'exécutait pas, il vivrait, disait-il, pour faire de nouvelles tentatives contre l'Empereur.

Tandis que les victoires remportées sur les bords du Danube forçaient le cabinet de Vienne à une paix glorieuse pour la France, les affaires allaient assez mal en Espagne. Le maréchal Soult, non-seulement avait échoué dans l'expédition de Portugal, mais s'était avisé de prétendre à la couronne de ce pays. L'idée était singulière ; longtemps on a voulu nier ce fait des plus curieux, mais la lettre suivante de Napoléon, écrite le 26 septembre 1809, de Schœnbrunn, au duc de Dalmatie, ne saurait laisser aucun doute à cet égard : « — Mon cousin, j'ai été mécontent de votre conduite. Mon mécontentement est fondé sur cette phrase de la circulaire de votre chef d'état-major (1) : « Le duc de Damaltie serait prié de prendre les rênes « du gouvernement; de représenter le souverain et de se revêtir « de toutes les attributions de l'autorité suprême, le peuple promettant et jurant de lui être fidèle, de le soutenir et de le défendre aux dépens de la vie et de la fortune contre tout opposant et envers même les insurgés des autres provinces, jusqu'à « l'entière soumission du royaume... » C'eût été un crime qui m'eût obligé, quelque attachement que je vous porte, à vous considérer comme un criminel de lèse-majesté, et coupable d'avoir attenté à mon autorité, si vous vous fussiez attribué le pouvoir suprême de votre propre mouvement. Comment auriez-vous oublié que le pouvoir que vous exerciez sur les Portugais dérivait du commandement que je vous ai confié, et non du jeu des passions et de l'intrigue ? Comment avec les talents que vous avez, auriez-vous pu penser que je consentisse jamais à vous laisser exercer aucune autorité, sans que vous la tinssiez de moi ? Il y a dans cela un oubli des principes, une

(1) Le général Ricard fut rappelé à la suite de l'affaire d'Oporto, ce qui fit dire plaisamment aux soldats que « l'Empereur avait donné le fouet au maréchal Soult sur le derrière de son chef d'état-major. »

méconnaissance de mon caractère et des sentiments et de l'orgueil de la nation, que je ne puis concilier avec l'opinion que j'ai de vous. C'est avec ces fausses démarches que le mécontentement s'est accru, et qu'on a pensé que vous travailliez pour vous et non pour moi et pour la France. Vous avez sapé le fondement de votre autorité ; car il serait difficile de dire si, après la circulaire émanée de vous, un Français qui eût cessé de vous obéir eut été coupable. — Dans votre expédition, j'ai été fâché de vous voir vous enfourner sur Oporto, sans avoir détruit la Romana, de vous voir rester si longtemps à Oporto, sans rouvrir vos communications avec Zamora, marches sur Lisbonne, ou prendre un parti quelconque. J'ai vu avec peine que vous vous fussiez laissé surprendre à Oporto, et que mon armée, sans combattre, se fût sauvée presque sans artillerie et sans bagages. — Toutefois, après avoir longtemps hésité sur le parti que je devais prendre, l'attachement que j'ai pour vous et le souvenir des services que vous m'avez rendus à Austerlitz, et dans d'autres circonstances, m'ont décidé : — J'oublie le passé, j'espère qu'il vous servira de règle ; et je vous confie le poste de major-général de mon armée d'Espagne. Le Roi n'ayant pas l'expérience de la guerre, mon intention est que, jusqu'à mon arrivée, vous me répondiez des événements. Je veux moi-même entrer le plus tôt possible à Lisbonne. »

Les négociations qui suivirent la signature de la paix, pour le second mariage de Napoléon, l'empêchèrent probablement de donner suite à ce projet de rentrer en Espagne, pour de là marcher sur Lisbonne, à la tête d'une partie des armées laissées dans la Péninsule.

L'Empereur ayant remis le commandement des troupes en Allemagne, à Berthier, le 15 octobre 1809, partit le lendemain, 16, de Schœnbrunn, pour revenir en France, traversa Passau le 18, Landshut le 19, s'arrêta au château de Nymphembourg,

près Munich, le 20 et le 21, coucha à Augsbourg le 22, à Stuttgard le 23, à Épernay le 24, et descendit quelques heures chez le maréchal Oudinot, à Bar. Le 26, il arriva à neuf heures du matin à Fontainebleau. Le 30 novembre un mois après son retour en France, il annonça à la triste Joséphine, que le divorce était arrêté, et qu'elle devait se décider à l'immense sacrifice de leur bonheur mutuel, fait à la raison d'État. Le lendemain 1er décembre, il y eut aux Tuileries une grande réception en l'honneur des rois de Hollande et Wurtemberg, arrivés le matin. Une des plus belles personnes de celles admises alors à la cour brillante de l'Empereur, était la baronne Girard, femme de l'adjudant général qui s'était *couvert de gloire* (avait dit Napoléon) au passage du Tessin, en 1800. Girard étant aide de camp du général Monnier, pendant la belle défense d'Ancône en 1799, avait épousé cette jeune personne qui avait une juste réputation de beauté. Le 1er décembre 1809, on parlait naturellement de la grande nouvelle du jour, le futur mariage de l'Empereur. Passant à côté de madame Girard dont le mari, alors en Espagne, était un des généraux qu'il préférait, Napoléon dit en *italien* à sa femme d'un air souriant et quelque peu narquois : « — Et bien, belle Perla (1), qu'est-ce que j'apprends ! on dit que le général divorce ? — Sire, répond tout haut en français la baronne Girard, le mauvais exemple est contagieux, mais mon mari est trop honnête homme pour le suivre. » La réponse était verte, Napoléon ne dit rien et s'éloigna, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir toujours pour Girard et pour sa femme, une estime et une affection dont il leur donna des preuves à plusieurs reprises. Ainsi, le 20 septembre précédent, il avait, à la suite du rapport sur l'affaire du pont de l'Arzobispo, en Espagne, nommé général de

(1) On appelait madame Girard *la Perla*.

division, Girard. Le 16 septembre 1810, ayant appris par les rapports la belle conduite du général il manda à Berthier : « Mon cousin, écrivez au général Girard une lettre en mon nom pour lui témoigner ma satisfaction sur sa bonne conduite dans l'affaire de Villagarcia, et faites mettre à l'ordre du jour que j'ai reconnu dans cette circonstance la bravoure ordinaire des troupes du cinquième corps. Proposez-moi les récompenses que demande le général Girard, soit pour la Légion d'honneur, soit pour l'avancement. »

L'année suivante, le corps dont la division Girard faisait partie, commandé par le général Drouet d'Erlon, était cantonné partie autour d'Almendralego, partie derrière la Guadiana, à Mérida. Un régiment allemand devait arriver par le Tage pour tenir garnison à Badajoz. Girard reçut l'ordre de se porter sur ce fleuve pour protéger ce régiment. Il devait, d'après ses instructions positives, ne rien hasarder, se bien garder et surtout observer avec le plus grand soin les débouchés du Portugal, attendu que le général anglais, Hill, tenait Albukerque, et que toutes ses troupes (12,000 hommes) étaient cantonnées en avant et parallèlement à la route que devait suivre la division française. Girard était jeune (il avait 32 ans). Adoré de ses soldats, qu'il n'épargnait pourtant pas plus que sa personne, il se croyait sûr de culbuter à leur tête tout ce qui pourrait se présenter. Aussi était-il souvent présomptueux. Il part, s'établit à Cacerès, et pendant cinq grands jours n'entend parler ni de l'ennemi, ni du régiment allemand. Le sixième jour, le général Drouet le fait prévenir de rentrer, parce que le général Hill se dispose à l'attaquer. Girard répond que l'ennemi ne bouge pas ; et il garde sa position. Le général Drouet, étonné de cet entêtement lui fait porter l'ordre, par son aide de camp, d'exécuter à l'instant sa retraite, et de détacher sur Modelin la brigade Rémon. Girard commence alors son mouvement et arrive à

Arroyo-Molinos, sans avoir été inquiété. Le général Brichte, qui commande son arrière-garde, vient l'avertir qu'il a vu sur sa droite des troupes anglaises. Il n'en tient pas compte, plaisante le général Brichte en lui disant qu'il a mal vu, que ses inquiétudes sont sans fondement, et détachant sur Modelin, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, l'une de ses brigades, il reste avec la seconde à Arroyo-Molinos, se gardant même assez mal. Le lendemain au point du jour, les douze mille Anglais du général Hill, profitant de cette incroyable confiance, se précipitent sur le village. Girard saute à bas de son lit, court à la brigade qui lui reste et qui se forme avec peine en bataille à la sortie d'un village, parvient à rallier les deux mille à deux mille cinq cents hommes dont elle se compose, et ne répond aux sommations réitérées des Anglais de mettre bas les armes, qu'en se faisant jour à la tête de ses bataillons, et en passant sur le ventre de l'ennemi. Sa ligne de retraite est coupée, il a plus de trente lieues à parcourir pour rallier un corps français, il ne peut emmener son artillerie, il se trouve avec une seule brigade, sans canons, sans cavalerie, entouré par douze mille hommes. N'importe, il lutte pendant quatre jours avec un acharnement qui finit par dégoûter le général Hill, opère sa retraite sur le Tage sans avoir perdu un seul aigle, et fait éprouver aux Anglais un mal inouï. Le soldat avait réparé glorieusement la faute du général. Les Anglais eux-mêmes ne parlèrent de lui qu'avec respect et admiration. Néanmoins son entêtement avait été funeste et aurait pu l'être davantage sans les mesures prudentes prises par le général Drouet d'Erlon ; il avait d'ailleurs manqué à la discipline en ne tenant pas compte des ordres positifs qui lui avaient été donnés ; il fut donc rappelé en France.

Mais son héroïque retraite contrastait trop avec la funeste capitulation de Baylen, pour que l'Empereur, qui trouvait en

Girard le guerrier *brûlant du feu sacré*, comme il le dit de ce général à Sainte-Hélène, consentît à se priver de ses services. Il lui donna immédiatement le commandement d'une division polonaise.

Napoléon passa à Paris, ou à Trianon, la fin de 1809 et les premiers mois de 1810. Au commencement de mars, tous les membres de la famille impériale, se trouvèrent réunis en France pour les cérémonies du mariage. Le 13, la nouvelle impératrice quitta Vienne, et le 26, au moment où elle se dirigeait sur Compiègne, elle se trouva tout à coup auprès de l'Empereur qui avait été à sa rencontre *incognito* et était monté brusquement dans sa voiture.

Ce mariage fut l'occasion de grandes faveurs accordées par Napoléon. La nouvelle cour devint la plus brillante qu'on eût jamais vue en France. Entouré d'une foule de dignitaires, d'officiers, aux uniformes chamarrés d'or, au milieu de femmes étincelantes de pierreries, il se faisait remarquer par la simplicité de son habillement. Naturellement ennemi du faste pour sa personne, il voulait que ceux auxquels il confiait les positions élevées, contribuassent par leur luxe aux progrès de l'industrie et des manufactures. Les principaux officiers de sa maison, les dignitaires, les sénateurs, les généraux ne devaient se présenter aux portes du palais que dans de beaux équipages. Voici à ce sujet une anecdote que nous tirons de l'ouvrage intitulé : *le Duc de Padoue*. « Il (*le duc*) se rendit, dès le 31 mars, au château pour faire sa cour à Napoléon. Il avait servi avec zèle et dévouement pendant la campagne de 1809 ; il s'était distingué à Essling et à Wagram ; il avait été fait général de division : l'Empereur l'estimait et l'aimait, il avait donc tout lieu de compter sur une réception amicale du Souverain. Quels ne furent point son étonnement, son désappointement, nous dirons même sa douleur, lorsqu'à peine entré dans le cabinet du Prince, il reçut un accueil plus que glacial. « C'est vous, *mon-*

sieur le duc, lui dit brusquement l'Empereur, en appuyant sur son titre de duc, qui venez d'arriver dans cette voiture? — Oui, Sire, je m'empressais... — C'est bien, c'est bien, *monsieur le duc* », et, sans lui donner le temps d'achever sa phrase, il lui tourna le dos et le laissa. Le malheureux général, stupéfait, resta un instant cloué à la même place, pétrifié, et essayant un examen de conscience qui ne lui laissait entrevoir aucune faute dont il méritât d'être puni si durement. En sortant du château, il regagnait fort tristement sa voiture, quand il rencontra le grand chambellan, avec lequel il était très-lié. Il ne put lui cacher ce qui venait de se passer. Le dignitaire de la couronne se prit à rire, et lui montrant son modeste équipage attelé de deux chevaux fort ordinaires, il lui expliqua la cause du mécontentement de Napoléon. « L'Empereur voulait bien donner à ses ducs, à ses comtes, de riches apanages, de belles dotations, des majorats considérables, mais c'était à la condition qu'ils s'en feraient honneur, etc. — Oh! n'est-ce que cela! s'écria le duc de Padoue, le cœur soulagé d'un grand poids: ah bien! il sera content. » Sautant alors dans sa voiture, il se fit conduire à Paris. Quelque temps après, il entrait de nouveau dans la cour du château de Saint-Cloud, précédé d'un piqueur, suivi de deux domestiques en livrée et dans une voiture attelée de magnifiques chevaux isabelle. Le tout lui avait coûté fort cher, mais il espérait que l'Empereur lui en saurait gré, et ne lui tiendrait pas rancune. Il ne se trompait pas : Napoléon était à la fenêtre de son cabinet, lorsque déboucha près du perron le magnifique attelage, le plus merveilleux qu'on eût pu trouver à Paris. En voyant entrer le général, il se prend à partir d'un éclat de rire, et saisissant son jeune parent par l'oreille, il lui dit : « — Ah! ah! vous avez donc compris, *monsieur le duc*; allons, bien riposté. » Il cause alors affectueusement avec lui et le retient à dîner. Le soir, il n'était bruit que des chevaux

isabelle du duc de Padoue. Caulaincourt, le grand-écuyer, fut les voir, les admira et supplia Arrighi de les lui vendre. « Si c'est pour l'Empereur lui-même, j'y consens, reprit le duc, mais si c'est pour le grand écuyer, je les garde. » A quelques jours de là, l'Empereur voyant venir aux Tuileries un très-riche et très-avare personnage, dans un équipage mesquin, lui en envoya le lendemain un autre magnifique. L'individu croit à un cadeau impérial et se prépare à venir au château pour adresser ses remercîments, quand arrive la *carte à payer* qu'il fallut solder sur l'heure.

Un des grands dignitaires dont la parcimonie choquait le plus Napoléon, était l'archi-trésorier Lebrun. Le 29 janvier 1807, il lui écrivait de Varsovie : « — Je n'entends pas dire que vous ayez donné un petit bal dans le carnaval ? » Le premier mai 1807, il mande, de Finkenstein, à Berthollet, sénateur et membre de l'Institut : « — J'apprends que vous cherchez à emprunter cent à cent cinquante mille francs. Je donne ordre à mon trésorier de mettre cette somme à votre disposition, bien aise de trouver cette occasion de vous donner une preuve de mon estime et de vous être utile. » Ce fut à ce même Berthollet, savant du plus grand mérite, que Napoléon écrivit le 18 février 1808 : « — Est-il vrai qu'un nommé Achard ait fait, à Berlin, de bon sucre avec de l'érable, et qu'on puisse faire également avec des navets du sucre qui est fort bon ? Faites, je vous prie, des recherches là-dessus. » Cette lettre rappelle une jolie caricature de l'époque : Un Anglais lance une betterave sur le continent, en lui disant : — Va te faire sucre !

« Je réponds à votre lettre relative au sieur Carnot, écrit encore Napoléon à Clarke, le 17 juin 1809 ; n'aurait-il que contribué au déblocus de Maubeuge, il aura toujours des droits à ma reconnaissance et à mon intérêt. Comme ministre de la guerre, il a droit à une pension de retraite ; présentez-moi un projet pour

16.

en fixer la quotité. Il est bon à beaucoup de choses, je ne ferai point difficulté de l'employer selon son désir. Enfin, faites-moi connaître la nature de son embarras et ce qu'il faudrait faire pour l'en tirer entièrement. »

Le 15 août 1809, il écrit de Schœnbrunn au comte Daru : « — J'ai pris aujourd'hui un décret pour accorder une dotation de cinq cents francs à mes enfants adoptifs d'Austerlitz, garçons et filles, et de deux mille francs aux enfants d'officiers. Prenez les mesures nécessaires pour faire toucher cette rente en leur nom ; et, comme ils doivent être entretenus à mes frais jusqu'à leur majorité, vous en ferez verser le montant à la caisse d'amortissement, et on le placera sur le grand-livre pour former avec le temps un bien-être à ces enfants. »

Enfin, le 7 novembre 1809, ayant appris que M. de Lacépède avait des embarras financiers, il lui écrit : « — Je ne puis que vous savoir mauvais gré de m'avoir laissé ignorer l'état de vos affaires, d'autant plus que j'avais toujours senti que la place que vous occupez devait exiger de fortes dépenses. L'idée que le grand chancelier ne doit pas avoir de traitement n'est pas sensée, puisqu'il est obligé à une grande représentation. Un moyen naturel et juste d'indemnité, c'est que sur les fonds de la Légion d'honneur, conformément au décret que j'ai pris, vous touchiez un traitement de quarante mille francs, depuis le jour de votre nomination. Quant aux motifs que vous alléguez pour votre santé, je ne puis y adhérer, ni consentir à ce que vous quittiez votre place, il faut mourir sous le harnais. »

Lorsque le prince Vice-Roi vint à Paris avec la Vice-Reine pour le mariage de Marie-Louise, il lui écrivit : « Mon fils, je mets cinquante mille francs à votre disposition sur le trésor de la couronne. Vous les distribuerez entre les dames qui ont fait le dernier voyage de Paris. Quant aux hommes, je trouve qu'il serait abusif de leur donner quelque chose. »

Le 20 septembre, il faisait remettre à Duroc, la note suivante : « Un grand nombre de militaires sont dans le besoin, soit eux, soit leurs femmes, soit leurs enfants. Les fonds que je donne au grand-aumônier sont distribués à de vieux prêtres et à de vieilles gens d'une classe différente des militaires. Je désire qu'à compter du premier octobre, le grand maréchal ne remette au grand aumônier que la moitié de la somme qu'il lui remettait précédemment et que l'autre moitié, qu'il gardera par devers lui, soit portée à une somme de vingt mille francs par mois, ce qui fera deux cent quarante mille francs par an. Le grand maréchal restera dépositaire de ce fonds, et, toutes les semaines, il me présentera un projet de distribution de cinq mille francs, soit à des militaires, soit à des femmes veuves ou enfants de militaires, tant à ceux dont je lui ferai renvoyer les pétitions, qu'à ceux qu'il trouvera lui-même dans le besoin. »

Le mariage civil avec Marie-Louise, eut lieu le 1er avril, le mariage religieux le lendemain. Les cérémonies et les fêtes furent splendides, d'une magnificence jusqu'alors inconnue. Les reines de Naples, d'Espagne, de Hollande, de Westphalie, portèrent le manteau de la nouvelle impératrice. On aurait tort de croire que la magnificence et la profusion excluassent l'ordre et l'économie dans les dépenses. L'Empereur ne voulait pas de prodigalités inutiles. Il avait l'œil à tout, se faisait rendre compte de tout. Des employés inscrivaient sur les livres jusqu'à l'achat d'un balai ou d'un simple ustensile de cuisine. S'étant aperçu qu'on usait, d'après ses calculs, beaucoup trop de bougie, il ordonna à Duroc de faire apposer la couronne impériale à l'extrémité de toutes celles qui entreraient au palais. De cette façon on ne pourrait plus les dérober et les vendre sans courir le risque d'être découvert et l'on pouvait savoir exactement ce qui en était consommé. Le 10 août 1810, il répondit à l'intendant du domaine extraordinaire : « J'ai lu le

projet de décret que vous m'avez présenté pour assigner un traitement aux directeurs de votre intendance. Mon domaine extraordinaire n'est pas assez riche pour que je puisse accorder plus que les cent mille francs que je vous ai donnés pour vos frais de bureaux, et en vérité il n'y a pas dans le domaine extraordinaire de quoi faire pour plus de cent mille francs de besogne. »

Napoléon après son mariage avec Marie-Louise, voulut créer autour de son trône des grandes familles, et enter les souches de la nouvelle noblesse sur celles de la noblesse ancienne. Il chercha cette fusion dans de grandes unions profitables pour ses dignitaires et surtout pour ses généraux encore jeunes et déjà couverts de gloire. Il avait une liste, établie par le Grand-Maréchal, de toutes les héritières portant de beaux noms, et en état d'être mariées. Voici comment les choses se passaient habituellement. Un beau matin, le Grand-Maréchal ou un de ses officiers, quelquefois un de ceux de l'Empereur venait trouver le personnage que l'on voulait marier, tandis qu'un autre s'adressait directement de la part de Napoléon, au père ou au tuteur de la jeune fille. Chacun des deux émissaires matrimoniaux sondait le terrain, cherchait à faire comprendre les avantages de toute nature qu'une union protégée par le souverain devait produire, et il était bien rare que l'affaire ne fût pas menée à bien en peu de jours. Lorsqu'il s'agissait d'une jeune personne dont la fortune, la beauté, le nom, les qualités étaient hors ligne, on envoyait souvent à la famille la liste de ceux que Sa Majesté daignait recommander pour un mariage. Pareille chose avait lieu, quand il s'agissait de choisir une compagne à un homme d'un grand mérite et que Napoléon affectionnait particulièrement. Ainsi, c'est ce qui eut lieu pour le mariage du duc de Padoue, lequel, en 1811, épousa mademoiselle Zoé de Montesquiou, dont la tante était la gouvernante du Roi de Rome.

Ces sortes d'unions contractées quelquefois un peu brusquement, et pour ainsi dire par *ordre*, ont fourni de notre temps, le sujet de jolis vaudevilles. L'un d'eux est intitulé : *la Savonnette à vilain*. Dans cette charmante petite pièce, le mari, brillant officier général de cavalerie, part la nuit des noces pour l'armée et ne voit pas même luire un instant la lune de miel qui ne se dégage des nuages que beaucoup plus tard. A cette époque de fureur matrimoniale dans les hautes sphères de l'État, les mères de famille, dit-on, avaient soin de faire aux filles qu'elles voulaient établir avantageusement les plus chaudes recommandations, sur leur tenue dans le monde. Les *beaux* de l'armée disaient à ce propos que les jeunes personnes à marier étaient faciles à reconnaître, par ce qu'elles étaient *constamment sous les armes*. Déjà, en 1806, Napoléon avait voulu marier le compagnon de ses travaux, Berthier. Le 27 octobre 1808, il écrivit au général Lacuée, ministre d'État : « — Je reçois votre lettre. Un homme qui travaille autant que vous a besoin d'un intérieur. Je verrai avec plaisir votre mariage avec mademoiselle Bianco de Brantès, et je désire que vous ne tardiez pas à avoir des enfants qui soient dignes de vous. » Non-seulement les deux frères de l'Empereur, Louis et Jérôme, et ses sœurs furent mariés par lui, mais une grande partie de ses maréchaux, de ses généraux, plusieurs de ses plus brillants colonels, la plupart de ceux qu'il avait créés princes, ducs et comtes, durent leur union au souverain.

A la fin du mois d'avril 1810, le 27, Napoléon commença un assez long voyage pendant lequel, étant avec la nouvelle Impératrice, avec son frère Jérôme et sa belle-sœur la vertueuse reine Catherine, il visita Saint-Quentin, Cambrai, Lacken, la Belgique, Anvers, Bréda, Bois-le-Duc, Midelbourg, Bruxelles, Gand, Bruges, Ostende. Il rentra en France, le 21 mai, par Dunkerque, passa les journées du 22 et 23 à Lille, et celle du

24 à Calais. Le 25, il voulut revoir Boulogne, ses camps, la Tour d'ordre. Le 26, il descendit à Dieppe, le 27, au Havre où il y séjourna jusqu'au 29; le 30 et le 31, à Rouen. Le 1er juin, à neuf heures du soir, il arriva à Saint-Cloud. A l'exception de quelques courts séjours à Rambouillet et à Trianon, d'une journée passée le 15 août à Paris, l'Empereur resta dans la résidence de Saint-Cloud qu'il affectionnait, jusqu'au 24 septembre. Le 25, il s'établit à Fontainebleau, et revint à Paris le 16 novembre. Napoléon se trouvait encore aux Tuileries, le 20 mars 1811, lors des couches de l'Impératrice et de la naissance du Roi de Rome. La mère fut quelque temps en danger; l'Empereur était au désespoir. On comprend toutes les adulations qui durent environner le berceau de l'enfant impérial. Trois années plus tard presque jour pour jour, le pauvre petit prince quittait la France pour ne la plus revoir. Bientôt, on lui faisait changer le nom de roi de la ville éternelle en celui de duc d'une bourgade de la Bohême.

Enfin l'infortuné fils du plus grand homme, qui ait jamais rempli le monde de sa renommée, mourait, en 1832, âgé de ving et un ans, à ce même château de Schœnbrunn, d'où son père avait daté tant de décrets glorieux. Sa mère, dont la conduite politique avait été peu digne de celui auquel elle avait été d'abord si fière de donner sa main, annonça la mort de son fils, à Madame-Mère, alors en exil à Rome, par la lettre ci-dessous, écrite également de Schœnbrunn, le 23 juillet 1832:

« Madame, dans l'espoir d'adoucir l'amertume de la douloureuse nouvelle, que je suis malheureusement dans le cas de vous annoncer, je n'ai voulu céder à personne le soin pénible de vous en faire part. Dimanche 22, à cinq heures du matin, mon fils chéri, le duc de Reichstadt, a succombé à ses longues et cruelles souffrances,; j'ai eu la consolation d'être auprès de lui dans ses derniers moments, et celle de pouvoir me con-

vaincre que rien n'a été négligé pour le conserver à la vie. Mais les secours de l'art ont été impuissants contre une maladie de poitrine, que les médecins, dès le principe, ont unanimement jugée d'une nature si dangereuse, qu'elle devait infailliblement conduire au tombeau mon malheureux fils, à l'âge où il donnait ses plus belles espérances. Dieu en a disposé ! Il ne nous reste qu'à nous soumettre à sa volonté suprême et à confondre nos regrets et nos larmes. Agréez, Madame, dans cette douloureuse circonstance, l'expression des sentiments d'attachement et de considération que vous a voués votre affectionnée, *Marie-Louise.* »

Le 5 septembre 1812, veille de la bataille de la Moscowa, la Grande-Armée bivouaquait sur les bords de la petite rivière qui devait donner son nom à la lutte sanglante du lendemain. On annonce à Napoléon, un préfet du palais, M. Bausset, porteur de dépêches, ayant avec lui une caisse envoyée par l'Impératrice. Cette caisse contenait le portrait du Roi de Rome, peint par David. L'Empereur se hâte de faire ouvrir la caisse. A la vue de l'image de son fils adoré, ses yeux se remplissent de larmes. Il contemple les traits de son enfant, appelle ses généraux, ses officiers, ses soldats, veut que le portrait reste exposé devant sa tente sur une chaise de paille, toute la journée, pour que chacun puisse venir le voir, et s'adressant à ceux qui l'entourent : — Messieurs, leur dit-il, croyez bien que si mon fils avait quinze ans, il serait ici au milieu de tant de braves, autrement qu'en peinture.

En mai 1811, l'Empereur fit une courte excursion en Normandie, à Caen, à Cherbourg, à Saint-Lô, à Alençon. Il revint par Chartres à Saint-Cloud le 2 juin ; et en septembre, il se rendit de nouveau dans le Nord, à Boulogne, Ostende, Flessingue, Anvers, Gorcum, Utrecht, Amsterdam, La Haye, Rotterdam, Dusseldorf, Cologne, Bonn. Le 11 novembre, il arriva à Saint-Cloud, à 6 heures du soir. Le 9 mai de l'année suivante

1812, il quitta la France pour se rendre d'abord à Dresde où l'attendait une réunion de souverains, et pour aller ensuite prendre le commandement de la plus formidable et de la plus nombreuse armée qui ait jamais été mise sur pied.

Le 25 novembre, les débris de cette armée arrivaient sur les bords glacés de la Bérésina, poursuivis par les troupes russes presque aussi éprouvées par la rigueur du climat que les troupes alliées. Sur l'autre rive; l'amiral Tchitchagow occupait les principaux points du passage. Les derniers escadrons qu'on avait pu rassembler avaient été envoyés en reconnaissance, mais n'avaient pas fait de prisonniers. Napoléon ayant demandé au général Doumerg ? qui avait fourni de belles charges, s'il lui amenait des Russes. « — Partout où donnent mes cuirassiers avait répondu Doumerg, il y a des hommes morts, mais pas de prisonniers. » Voyant le désir que Napoléon semblait avoir d'obtenir des renseignements par des soldats ennemis, deux des plus intrépides officiers, connus pour leur habileté comme nageurs, se donnent le mot, dépouillent leurs uniformes français, prennent les uniformes de deux Russes tués, et malgré le froid intense, soutenus par un dévouement sublime, se jettent hardiment dans les eaux du fleuve. L'un de ces deux hommes est le colonel Letellier, aide de camp du maréchal Oudinot, l'autre est le chef d'escadron, plus tard général Jacqueminot. Tous deux nagent vers la rive ennemie, comme des gens qui cherchent à échapper aux mains de l'armée française. Les sentinelles russes prennent le change, l'une d'elles s'avance sur le bord de l'eau, tend son fusil à Letellier, qui le saisissant par le canon, attire à lui par un brusque mouvement le malheureux Russe, victime du stratagème, le jette au fleuve, et aidé par Jacqueminot pousse le prisonnier vers la rive opposée. L'ennemi tire aussitôt sur les deux officiers, qui ne sont pas atteints. Le duc de Reggio fait déployer quelques tirailleurs pour les protéger,

et reçoit un éclat d'obus à l'épaule. Napoléon obtint ainsi les renseignements dont il avait un si pressant besoin pour déterminer le point de passage. Il fut ensuite trouver Oudinot, déjà blessé le matin, et lui adressa des reproches pleins d'affection sur l'imprudence avec laquelle il s'exposait sans cesse. — « Lorsque vous êtes quelque part, lui dit-il, on ne craint que pour vous. » — « Bah ! lui répondit le duc de Reggio, je ne veux pas mourir sans avoir au moins autant de blessures que le maréchal de Boucicaut. Il en avait trente-neuf, j'en ai trente-cinq ; à deux par jour, comme aujourd'hui, j'y serai bientôt. » Napoléon donna à Oudinot une magnifique pipe en écume de mer, sur laquelle il fit inscrire la phrase qu'il avait prononcée : « *Lorsqu'il est quelque part, on ne craint que pour lui.* » Cette pipe, don précieux, est toujours en la possession de la famille du maréchal.

La campagne de 1812 s'était terminée pour nous par un désastre épouvantable. Cependant, malgré l'anéantissement à peu près complet de nos vieilles troupes, malgré la défection d'une partie de nos alliés, malgré l'assurance que devait donner à nos adversaires l'état dans lequel se trouvaient les quinze à vingt mille soldats parvenus seuls à échapper aux glaces de la Russie ; grâce au talent, au patriotisme du prince Eugène, grâce aux ressources de la France, grâce au génie de l'Empereur, le 2 mai, les divisions de conscrits de Napoléon battaient à Lutzen les vieux corps ennemis dont le vice-roi était parvenu à arrêter la poursuite sur l'Elbe. Une des divisions de l'armée française était commandée par ce général Girard, que la retraite glorieuse d'Arroyo-Molinos avait fait rappeler d'Espagne. Cette division et celle de Souham, furent un instant débordées, au commencement de la bataille par l'ennemi qui tenta de couper leurs communications avec Lutzen. Les deux intrépides généraux, malgré l'infériorité numérique de leurs troupes tinrent ferme, afin de donner le temps au prince de la

Moscowa de les faire soutenir par les trois autres divisions de son corps d'armée. L'Empereur, craignant que la division Girard ne fut écrasée, lui envoya l'ordre de se replier. Girard ne bougea pas, ne voulant pas battre en retraite, et lorsque pour la troisième fois on lui dit d'abandonner la position, que c'était l'ordre de l'Empereur; il répondit brusquement, dans la chaleur de l'action : « Que l'Empereur aille se faire f... . » Ces mots ayant été rapportés à Napoléon, il se borna à dire. « C'est Girard, laissez-le, il ne s'en ira pas. » Au même moment l'intrépide divisionnaire tombait frappé de trois balles et défendait qu'on l'enlevât du champ de bataille. Le lendemain on lisait au bulletin officiel de la bataille : « Le prince de la Moscowa, le général Souham, le général Girard étaient partout, faisaient face à tout. Blessé de plusieurs balles, le général Girard voulut rester sur le champ de bataille. Il déclara vouloir mourir en commandant et en dirigeant ses troupes, puisque le moment était venu pour tous les Français qui avaient du cœur de vaincre ou de périr. » Ces paroles en effet avaient été prononcées par Girard, frappé de trois balles, lorsque ses soldats voulurent l'enlever pour le porter à l'ambulance. Le soir même, Napoléon vint le voir et s'assurer que ses blessures n'étaient pas mortelles. Il lui dit de faire connaître ce qu'il voudrait obtenir, que c'était chose accordée d'avance. Girard s'obstina à ne vouloir demander que l'entrée de ses deux filles à la maison de Saint-Denis, ce qui était un droit pour lui. Cet officier général ne possédait pour toute fortune que son épée. L'Empereur le savait; aussi quelques jours après la bataille, le 12 mai 1813, il écrivit à Berthier; « Mon cousin, prévenez le général Girard, commandant la 10[e] division au 3[e] corps, que j'ai chargé le trésorier général du domaine extraordinaire de lui remettre une somme de quinze mille francs en gratification. » Le 21 juin suivant, Girard ayant dû rester en arrière pour

soigner ses blessures, Napoléon se souvint encore de son intrépide divisionnaire et manda à Berthier : « Mon cousin, faites-moi connaître comment se porte le général Girard et où il se trouve. » Le 9 août le major-général ayant porté Girard pour être employé de nouveau ! « Mon cousin, écrivit Napoléon, le général Girard étant encore blessé, il est convenable qu'il reste au quartier général. Je lui donnerai une autre destination que la division Albert, qu'il faut laisser à ce général. » Le général Albert avait remplacé le blessé de Lutzen au commandement de la 10e division au 3e corps. Le commandement que l'Empereur destinait à Girard, il le lui donna trois jours plus tard, le 12 août, le général ayant affirmé qu'il était en état de marcher. Ce fut celui d'un corps de quinze mille hommes de toutes armes destiné à sortir de Magdebourg, à la reprise des hostilités, et à opérer entre Davout et Oudinot pour appuyer la marche de ce dernier sur Berlin. Malheureusement le duc de Reggio échoua complétement, battit en retraite et laissa Girard à découvert pendant plusieurs jours, compromis en face de forces considérables en avant de Magdebourg. Toujours intrépide, Girard se maintint malgré tous les efforts de l'ennemi, espérant sans cesse entendre le canon d'Oudinot. Enfin, n'ayant pas été joint par la division Dombrowski qui devait sortir de Wittemberg, et le rallier, il fut obligé de se replier sur cette place dans laquelle on le rapporta blessé de deux balles, et *pour la dixième fois.*

Les commencements de la campagne de 1813 furent glorieux, cependant l'Empereur eut la douleur, dès le début de la guerre, de perdre deux de ses plus fidèles serviteurs et amis ; Bessières, duc d'Istrie, tué le 1er mai dans une affaire d'avant garde, et Duroc, duc de Frioul, tué le 22 du même mois ; l'un la veille de Lutzen, l'autre le surlendemain de Bautzen. « Madame et chère amie, écrivait Napoléon à Marie-Louise le 4 juin 1813,

je vous prie de parler à l'archichancelier et au ministre de la guerre, pour qu'ils chargent nos jeunes et meilleurs orateurs de faire l'oraison funèbre des ducs d'Istrie et de Frioul. Il faudrait faire des ouvrages soignés et qui fussent terminés dans deux mois. Vous pourrez en dire aussi deux mots au grand-maître de l'Université, qui pourrait désigner les individus. » La mort s'approche de nous, avait dit le grand capitaine, en voyant le corps inanimé de Bessières étendu sur son manteau. Depuis la perte du duc de Montebello, aucun des hommes marquants tués dans les combats, n'avait été regretté à l'égal de ces deux compagnons des premières années de sa gloire, par Napoléon.— Le soir du jour où Duroc fut blessé à mort, l'Empereur fit arrêter sa garde, près de Makersdorff, et ordonna de dresser les tentes du quartier général. Il voulut voir son fidèle compagnon et l'embrasser encore. A la nuit close, il sort accompagné de Berthier et du docteur Yvan. Arrivé au lit du blessé, il veut lui donner quelques espérances. « Sire, lui dit l'infortuné grand maréchal du palais, en proie aux plus épouvantables souffrances, je vous attends au ciel, mais je désire que ce ne soit que dans trente ans, afin de vous laisser le temps de faire le bonheur de la France. » Napoléon ne put soutenir la vue du déchirant spectacle qu'il avait sous les yeux. Il revint à sa tente, et s'assit sur un tabouret devant la porte, la tête dans la main. Les grenadiers de la garde le contemplaient tristement et l'on entendit l'un d'eux murmurer : — « Pauvre homme, il a perdu un de ses enfants. » On se hasarda à lui demander où il fallait établir les batteries de sa garde « *à demain tout*, » répondit-il, et en disant ces mots il retomba dans le silence et l'accablement. Dès que Duroc eut expiré, Napoléon fit envoyer son corps aux Invalides, où ses cendres devaient rejoindre les siennes, vingt-sept années plus tard. Il acheta ensuite la maison où le maréchal était mort et

chargea le pasteur du village de faire placer une pierre avec cette inscription : Ici le général Duroc, duc de Frioul, Grand-maréchal du palais de l'empereur Napoléon, frappé d'un boulet, a expiré dans les bras de son empereur et de son ami. » Deux cents napoléons en or furent comptés au pasteur Hermann de Makersdorff pour le petit monument de Duroc ; le gouverneur russe de la Saxe, prince Repnin, celui-là même à qui Napoléon avait rendu la liberté sans nulles conditions après Austerlitz, fit confisquer la somme affectée à cette pieuse fondation? Or, à son passage à Buntzlaw, le 26 mai 1813, deux jours après celui où avait expiré Duroc, Napoléon apprenant que nul monument n'avait été élevé à la mémoire de Kutusoff, général en chef des armées russes, mort dans cette ville, dit : — « C'est un oubli, et c'est à nous d'y suppléer. » Et il donna l'ordre de le construire à ses frais. Quelle belle et noble vengeance anticipée !

L'Empereur eut encore vers cette époque un véritable chagrin, mais qui ne fut pas de longue durée. Un doute affreux se glissa dans son âme. On lui persuada que les jeunes soldats, fatigués des guerres incessantes, se mutilaient eux-mêmes pour se faire réformer. Le 11, juin étant à Dresde, il écrivit à ce sujet au major général : « L'opinion de tous les officiers de santé est que depuis quelques années une espèce d'épidémie s'est introduite dans l'armée : c'est l'espoir de se faire réformer en se mutilant d'un doigt. On s'en est plaint avant la campagne d'Austerlitz. Depuis, ayant négligé de porter une attention sévère sur ce genre de délit, il fut propagé de manière à exiger un prompt remède. — Ce remède le voici : 1° Il sera choisi deux hommes de chaque corps sur ceux prévenus de s'être blessés eux-mêmes. Ils seront arrêtés. Le grand prévôt instruira la procédure, il sera facile de les convaincre. Aussitôt la procédure instruite, ils seront renvoyés au maréchal ou au général commandant le

corps, qui les fera fusiller devant tout le corps assemblé, en faisant connaître la nature de leur délit, mais sans rien imprimer là-dessus. 2° Vous ferez également ramasser dans la journée de demain tous les hommes blessés légèrement à la main et vous les dirigerez sur leurs corps respectifs, sous l'escorte de la gendarmerie et comme des coupables, et la peine de mort leur sera infligée, s'ils murmuraient ou quittaient leurs rangs. — Les officiers d'état-major chargés de cette mesure auront le mot de n'y comprendre ni sous-officiers ni vieux soldats, mais seulement ceux qui, par leur âge et la nature de leurs blessures pourraient être soupçonnés de s'être blessés eux-mêmes. Ces hommes feront toutes les corvées et seront comme les domestiques du régiment. Mon intention est que toute blessure à la main ne soit jamais un motif de réforme. »

Cette lettre est suivie d'un ordre du jour dont le 9e article est :

« Le présent ordre du jour sera tenu secret et sera adressé seulement aux maréchaux et généraux commandants des corps d'armée. »

Après avoir pris ces mesures d'une sévérité excessive, l'Empereur fit venir le baron Larrey, chirurgien en chef de la Grande-Armée, qui ne voulait pas ajouter foi à l'accusation portée contre nos malheureux soldats, et lui demanda s'il était possible de distinguer les plaies faites par l'ennemi de celles qu'on se ferait soi-même. La demande avait rapport aux blessés de Lutzen et de Bautzen. Le chirurgien en chef répondit : que toutes choses étant égales d'ailleurs, nul médecin ne pouvait établir la moindre différence entre ces deux sortes de blessures. L'opinion de Larrey se trouvait en désaccord avec celle de plusieurs de ses collègues. L'Empereur ne fut pas convaincu par les assertions du chirurgien en chef et le nomma président d'un conseil d'enquête, en lui disant avec une sorte de brusquerie : « Allez, monsieur, vous me ferez vos observations officiellement ; allez remplir votre

devoir. » L'enquête dura plusieurs jours. Larrey travailla sans se donner un instant de repos. Il avait ordre de porter son rapport à l'Empereur dès qu'il serait terminé, à quelque heure que ce fût. Le 16 juin, dans la nuit, Larrey se présente chez Sa Majesté; le duc de Dalmatie, maréchal de service, lui refuse l'entrée. Larrey insiste; le maréchal refuse plus obstinément encore. Alors voyant qu'il n'y a qu'un moyen d'arriver jusqu'à Napoléon, le chirurgien en chef élève la voix de telle façon que l'Empereur, placé dans la chambre voisine, est éveillé par le bruit de la discussion et ouvre la porte. Reconnaissant Larrey il le fait entrer et lui dit: — « Eh bien! monsieur, persistez-vous toujours dans votre opinion? » — « Je fais plus, Sire, je viens la prouver à Votre Majesté. Cette brave jeunesse était indignement calomniée. Je viens de passer beaucoup de temps à l'examen le plus rigoureux, et je n'ai pas trouvé un coupable. Il n'y a pas un seul de ces blessés qui n'ait son procès-verbal individuel. De nombreuses liasses me suivent, Votre Majesté peut en ordonner l'examen. » — « C'est bien, monsieur, dit l'Empereur, je vais m'en occuper. » Marchant alors à pas précipités, comme il le faisait souvent, lorsqu'il était agité, très-heureux d'apprendre que ses soldats étaient innocents, très-satisfait surtout de la manière décidée dont le baron Larrey lui faisait connaître la vérité, Napoléon ému s'arrête tout à coup, prend la main du docteur, et dit à cet homme courageux : — « Adieu, monsieur Larrey; un souverain est bien heureux d'avoir auprès de lui un homme tel que vous; on vous portera mes ordres. » Le baron Larrey reçut le soir même le portrait de l'Empereur, enrichi de diamants, et une pension de 3000 francs sur l'Etat. Le maréchal Soult, lui, ne pardonna pas la petite discussion qu'il avait eue avec le chirurgien en chef. Il en tint toujours rancune à Larrey. Ministre du roi Louis-Philippe, il ne voulut jamais consentir à nommer grand officier de la Légion d'honneur, le doc-

teur : *commandeur depuis Eylau.* Le baron s'en vengea en homme d'esprit, il fit broder sur le ruban qu'il portait au cou en lettres d'or la date de sa nomination de commandeur : 8 *février* 1807. Larrey, qui avait assisté à soixante batailles rangées, à plus de quatre cents combats, qui avait été trois fois blessé sur le champ de bataille, fut fait prisonnier par les Prussiens à Waterloo. On allait le fusiller, lui qui avait toute sa vie soigné avec un égal dévouement, ami et ennemi, lorsque, fort heureusement, le chirurgien chargé de lui mettre le bandeau sur les yeux le reconnut, obtint un sursis, et le fit conduire chez le général Bulow, puis chez Blücher. Larrey avait, pendant la campagne d'Autriche, sauvé la vie au fils du vieux maréchal. Ce dernier se hâta de lui rendre la liberté. Ce fut en vain que l'empereur de Russie, celui du Brésil, le gouvernement des États-Unis d'Amérique firent les offres les plus séduisantes à Larrey, il refusa tout pour rester dans sa patrie, et y continuer son œuvre de désintéressement et de charité (1).

La noble résistance de Larrey en 1813 rappelle un fait analogue qui eut lieu en Egypte le 25 juin 1799. Après avoir visité le grand hôpital du Caire, Napoléon veut qu'une commission dont le médecin Desgenettes doit faire partie, se réunisse et prononce sur la vraie nature et les effets de la peste, que, pour remonter le moral des malades, les officiers de santé de l'armée avaient déclaré être une *fièvre légère.* Desgenettes refuse. Le général en chef, impatienté de cette résistance à ses volontés, laisse échapper ces mots : « Vous voilà bien tous jetés dans le même moule : médecins, chirurgiens, pharma-

(1) Trois statues ont été élevées à Larrey : une au Val-de-Grâce, à Paris, en 1850, faite par David d'Angers (souscription nationale) ; une seconde, par ordre du Gouvernement, en 1854, à l'Académie de médecine, faite par Robinet ; la troisième, à Tarbes, chef-lieu du pays natal de Larrey, en 1864, faite par Badiou de Latronchère, et dont les frais ont eté couverts par une souscription départementale.

ciens, vous laisseriez périr une armée, plutôt que d'abandonner un principe de l'école. » L'un des médecins présents, jeune et fier, écrit aussitôt à Napoléon : « Vous êtes un conquérant, c'est-à-dire un homme qui sacrifie tout à ses propres intérêts, qu'il qualifie du nom de gloire. Restez conquérant, poursuivez votre carrière de destruction ; mais respectez ces hommes qui, sans autre ambition que le bien de l'humanité, passent leur vie à réparer les maux que vous causez, et que causent vos pareils. » L'auteur de cette lettre était un nommé Pugnet. Il l'avait signée. Napoléon demande à Desgenettes quel est ce Pugnet si audacieux. Desgenettes lui rappelle un jeune homme dont le général en chef a remarqué déjà le dévouement sur le champ de bataille. Napoléon prie le docteur de le lui amener le soir même à dîner. Dès qu'il le voit, il le prend amicalement par l'oreille en disant : « M. Pugnet, vous êtes du Midi, vous avez une mauvaise tête, mais un excellent cœur : un jour, malgré votre fierté, vous viendrez me demander une grâce, et je serai heureux de vous l'accorder. » Pugnet en effet demanda cette grâce, c'était celle d'aller à la Martinique pour étudier la fièvre jaune. Napoléon la lui accorda avec émotion.

Nous ne suivrons pas l'Empereur pendant la fin de la campagne de 1813 ni pendant celle de 1814, la plus merveilleuse de toutes celles où son génie s'est montré si puissant, mais nous voulons essayer de jeter quelque jour sur un point historique non encore entièrement éclairci et qui nous paraît de nature à pouvoir aujourd'hui être bien apprécié à l'aide de documents irrécusables. A la fin de mars 1814, Napoléon revint sur Paris pour tenter de sauver sa capitale dont il n'avait pu éloigner les nombreuses armées ennemies, ainsi qu'il l'avait espéré, à l'aide de sa marche excentrique. Il avait encore avec lui non-seulement sa garde et une grande partie de son armée, mais

aussi les corps des maréchaux Marmont et Mortier, qui vinrent le rejoindre le 1er avril entre Paris et Fontainebleau. Or, on a souvent dit et écrit que la trahison d'Essonne n'avait eu à cet instant aucune influence sur les événements militaires. C'est là, selon nous, une grave erreur que Marmont a voulu accréditer dans ses Mémoires posthumes et qu'il est bon de détruire.

Le 4 avril, sollicité d'une façon un peu brutale par ses maréchaux, l'Empereur leur remit, pour la porter à Paris, son abdication ; acte conditionnel en vertu duquel son fils devait lui succéder. Le duc de Vicence, les maréchaux Macdonald et Ney devaient se rendre auprès des souverains alliés en passant par Essonne et s'adjoindre Marmont, s'ils croyaient que cela fût nécessaire. Cependant la déchéance de Napoléon avait été prononcée depuis deux jours à Paris, un gouvernement provisoire formé, et l'Empereur en envoyant son abdication conditionnelle pensait bien qu'elle ne serait pas acceptée. Du reste il aimait autant qu'on la refusât, persuadé qu'il avait encore sous la main tous les moyens de battre l'ennemi et de le chasser de la France, surtout, si comme il l'espérait, il était aidé par les habitants de la capitale. Il comptait pour cela non-seulement sur la garde qui était près de lui, sur les corps qui le ralliaient à chaque instant, mais sur ceux de Mortier et de Marmont bordant l'Essonne et le séparant des armées étrangères. Il était loin de se douter que son ancien aide de camp, celui qu'il avait appelé son fils, l'avait trahi, en signant avec le prince de Schwarzenberg un traité d'après lequel il devait mettre son corps, le 6e, à la disposition du gouvernement provisoire.

Une fois débarrassé du maréchal Ney, qui s'était montré d'une violence extrême dans l'entretien qui avait précédé chez l'Empereur, à Fontainebleau, l'acte d'abdication conditionnel,

Napoléon se mit sans retard à dicter ses ordres pour le mouvement à effectuer le lendemain.

Ces ordres, les voici :

Fontainebleau, 4 avril 1814. — Napoléon au major général. « — Mon cousin, envoyez l'ordre au duc *de Raguse* (1), au duc *de Trévise*, au duc *de Reggio*, au duc *de Castiglione*, aux généraux *Belliard, Gerard, Sorbier, Dulauloy, Friant, Sebastiani, Teilhard, Milhaud, Lery, Saint-Germain, Defrance, Lefebvre-Desnoettes, Ornano* et *Excelmans* de se rendre au Palais, ce soir, à 10 heures, et de prendre des mesures pour être de retour à leur poste avant le jour. »

Fontainebleau, 4 avril 1814. — Napoléon au général Defrance. « — Rendez-vous sur-le-champ à la Ferté-Aleps ; vous pousserez des partis sur Etampes et sur Malherbes. Vous tiendrez à Malherbes avec une de vos brigades à demeure. Vous donnerez ordre à la division Lefebvre-Desnoettes de se porter à Fontainebleau avec la division. Donnez ordre au duc de Reggio de laisser cinq cents hommes à Moret avec deux pièces de canon et de placer le reste de son corps entre Fontainebleau et Nemours. »

Le 3 avril, le projet bien arrêté de Napoléon était de tenter encore la fortune des armes, et il avait des chances de réussir, en raison des positions défectueuses prises par les armées alliées. Lorsqu'il vit l'opposition des maréchaux à ses desseins, il consentit à une abdication conditionnelle, décidé, si

(1) Napoléon n'était pas sûr que Marmont se fût joint à ses trois délégués pour se rendre à Paris avec eux. En tous cas, l'ordre de venir à Fontainebleau devait naturellement être exécuté par le plus ancien divisionnaire commandant en chef le sixième corps en l'absence du maréchal. Malheureusement, ce divisionnaire était Souham, et l'on verra que ce fut cet ordre mal interprété par ce dernier (lequel, d'ailleurs, n'aimait pas l'Empereur) qui détermina le fatal mouvement des troupes de Marmont sur Versailles.

elle n'était pas acceptée, ce qui était fort probable, à se replier sur la Loire et à continuer la guerre. Dans ce but, le 4 au soir, il envoya les instructions que nous venons d'indiquer. L'ordre de se rendre à Fontainebleau arrivé à Essonne pour Marmont, ne trouva pas ce dernier, parti pour Paris après avoir été redemander au prince Schwarzenberg à Petit-Bourg, la convention dont nous avons parlé, et après avoir recommandé à ses divisionnaires de ne *pas faire le mouvement sur Versailles, pendant son absence*. L'ordre de Napoléon devenait donc exécutoire pour Souham, commandant le 6e corps par intérim. Le colonel Gourgaud, qui apporta d'abord cet ordre verbal, le fit d'une façon assez brusque, à ce qu'il paraît, pour inquiéter la conscience justement troublée de Souham, mais lorsque ce dernier vit arriver l'ordre écrit et réitéré du major général, ne se rendant pas compte que c'était l'habitude au quartier impérial de faire parvenir les décisions importantes de plusieurs manières, il se persuada que Napoléon était instruit de la convention passée avec le généralissime ennemi, convention qui était une belle et bonne trahison; qu'en le faisant venir à Fontainebleau, on voulait le faire fusiller, ou selon son expression, le *faire raccourcir*. Alors il se décida, malgré le colonel Fabvier, aide de camp de Marmont, à brusquer le mouvement sur Versailles. Napoléon était alors si loin de croire à une trahison de Marmont et de ses généraux divisionnaires (1) que le lendemain matin, 5 avril, il écrivait au major général :

« Mon cousin, donnez ordre au général Teilhard, qui est du côté de Nemours, de se porter demain du côté de Pithiviers;

(1) Nous devons en excepter le général Lucotte, qui commandait la division du duc de Padoue. Ce dernier, blessé à la fin de la bataille de Paris, avait été obligé de rester dans cette ville et n'avait naturellement pu suivre ses troupes sur Essonne.

vous lui ferez connaître que nous *marchons* par Malherbes sur Pithiviers. Il se rallierait donc à nous si nous avions à nous battre. Donnez ordre au général Friant de partir demain à six heures du matin avec la division de la vieille garde, celle du général Henrion et celle du général Roll (la 5e de la jeune garde) et de se diriger sur Malherbes. Vous donnerez ordre au général Ornano de prendre le commandement des 1re et 2e divisions de cavalerie de la garde. Ces deux divisions, ainsi que la 3e qui est sous les ordres du général Lefebvre-Desnoettes, ayant leur artillerie, marcheront sur Malherbes. Donnez ordre au général Gérard de faire partir demain avant le jour la brigade qu'il a à Ury, pour aller s'assurer du pont de Malherbes et de partir avec la seconde brigade aussitôt que la garde aura défilé pour aller rejoindre sa division à Malherbes. Vous donnerez ordre au général Lefol de partir demain au point du jour pour se rendre à Malherbes. Donnez le même ordre au général Molitor commandant le 11e corps. Donnez ordre au général Defrance d'appuyer sur Malherbes. Donnez ordre au général Milhaud de partir demain au point du jour pour s'appuyer sur Malherbes. Il vous fera connaître la route qu'il prendra. Vous donnerez le même ordre au général Piré qui rejoindra le général Milhaud. Donnez ordre au général Saint-Germain d'appuyer également avec sa grosse cavalerie sur Malherbes. La cavalerie légère du général Maurice, qui est vis-à-vis de Melun, y restera en observation et sera sous les ordres du duc de Trévise. Instruisez le duc de Trévise du mouvement que je fais. Il se mettra en marche demain, ayant sous ses ordres les dragons du général Roussel et la brigade de cavalerie légère du général Maurice et il se dirigera sur Fontainebleau. Donnez ordre au duc de Reggio de partir demain vers dix heures du matin, pour suivre les mouvements. Le grand parc marchera immédiatement après la vieille garde. Par ce moyen nous resterons maîtres de Fontai-

nebleau encore toute la journée de demain et notre tête sera à Pithiviers. »

D'après cet ordre de mouvement, il est clair que Napoléon, abandonnant pour l'instant le projet d'une bataille sous Paris, se concentrait entre cette ville et la Loire pour se porter ensuite derrière cette ligne de défense, appeler à lui les armées d'Augereau, de Soult, de Suchet, et avec toutes ses forces réunies chasser du territoire les alliés et ressaisir le pouvoir. Dans cette marche qui lui faisait rejoindre sa femme, son fils et ses frères, Napoléon laissait au 6e corps du duc de Raguse, qu'il supposait toujours sur l'Essonne, lorsqu'il était déjà à Versailles, la mission périlleuse et honorable de l'arrière-garde. Mais lorsque Napoléon connut le fait du mouvement préparé par Marmont, exécuté par Souham et qu'il apprit par Ney d'abord, par Caulaincourt plus tard, l'effet politique que l'affaire d'Essonne eut sur les résolutions de l'empereur Alexandre, il se décida à donner son abdication pure et simple. Le mouvement sur la Loire n'eut pas lieu. Ainsi donc, si le peu d'empressement de ses maréchaux à le suivre dans sa dernière tentative sur Paris, empêcha Napoléon de tenter le 4 ou le 5 avril le sort des armes en allant chercher l'ennemi, la défection des généraux du 6e corps et le mouvement de ce corps sur Versailles pesa d'un grand poids dans la balance politique et enleva toute chance au fils de Napoléon. Cette défection, en outre, empêcha l'Empereur de donner suite à la concentration ordonnée pour le 6 avril sur Malesherbes, sur Pithiviers et sur la Loire. La trahison de Marmont à Essonne eut donc, en 1814, la plus grande et la plus fatale influence sur les destinées de l'Empire; cela nous paraît incontestable, et ressortir non-seulement de l'admirable récit de M. Thiers, dans son 17e volume du Consulat et de l'Empire, mais aussi des documents officiels que nous venons de mettre au jour.

LIVRE VI.

Napoléon après l'Abdication de 1814.

SOMMAIRE. — Napoléon abdique. — Il est abandonné. — Il quitte Fontainebleau. — Son voyage à travers la France. — Son entrevue avec le maréchal Augereau. — Conduite de ce dernier en 1814. — Lettre anonyme curieuse. — Proclamation injurieuse du duc de Castiglione (le 22 mars 1815). Lettre curieuse du général baron Du Casse, chef d'état-major du duc de Castiglione. — Anecdote. — Lettre de Napoléon au général Dalesmes. — Napoléon quitte l'île d'Elbe, le 26 février 1815. — Sa marche sur Paris. — Le Volontaire du comte d'Artois décoré par l'Empereur. — 20 mars. — Bataille de Ligny, le 16 juin. — Mort du général Girard. — Paroles de Napoléon à la veuve du général Girard, le 20 juin, à l'Élysée.

Le 11 avril 1814, Napoléon donna son abdication absolue, signée à Fontainebleau, accepta le traité daté de cette ville, et se prépara à quitter la France, abandonné de presque tous les hommes qu'il avait comblés de richesse et d'honneur. Les officiers et les soldats, ceux de sa garde principalement, lui restèrent fidèles ; mais les personnages qui lui devaient tout, se hâtèrent de rendre hommage au nouveau pouvoir, et selon l'expression poétique du chansonnier populaire de la France, Béranger,

De l'aigle mort vendre les plumes.

L'on vit alors l'homme qui, président du sénat-conservateur avait, en 1804, déposé la couronne aux pieds du premier Consul, aller à la tête de ce grand corps de l'État complimenter l'empereur Alexandre, et signer l'acte qui rappelait les Bourbons au trône de France.

Triste exemple de l'instabilité des choses humaines et de ce que peuvent faire faire les révolutions politiques.

Le 30 avril, au moment de partir pour l'île d'Elbe, Napoléon réunit sa garde dans la cour du palais de Fontainebleau, embrassa le général commandant les grenadiers à pied, en présence du petit nombre d'officiers-généraux présents à cette dernière et touchante scène, et se dirigea vers le midi de la France, sous la conduite des commissaires nommés par les puissances étrangères pour l'accompagner jusqu'au lieu de son embarquement.

Le 10 avril, le grand maréchal du palais, le comte Bertrand, qui remplaçait auprès de l'Empereur le major général Berthier parti pour Paris, ainsi que les maréchaux, pour se rallier à Louis XVIII, avait écrit au général Ornano commandant la garde impériale : « Monsieur le général Ornano, je réponds à votre lettre d'après celle que j'ai reçue aujourd'hui de M. le prince de la Moscowa, et des ducs de Tarente et de Vicence, nos commissaires à Paris. — L'empereur Napoléon doit avoir quinze cents hommes pour sa garde et pour son escorte, digne du choix de sa Majesté. Vous justifierez sa confiance en exécutant l'ordre que vous avez reçu. »

Quinze cents hommes de choix furent en effet dirigés sur l'île d'Elbe pour former le bataillon et l'escadron à la tête desquels Napoléon revint en France quelques mois plus tard (1).

(1) Il y a quelques années, après le rétablissement de l'Empire, Napoléon III acquitta envers les généraux qui se trouvaient aux adieux de

On eut de la peine à faire le choix de ces quinze cents soldats, car toute la garde voulait suivre l'Empereur, dans son exil.

Napoléon arriva à Briare le jour même de son départ de Fontainebleau, 20 avril. Le lendemain 21, il atteignit Nevers, à 9 heures du soir; le 22, il coucha à Roanne; le 23, il traversa Lyon, à 10 heures et demie du soir, et le jour suivant 24, à deux lieues en deçà de l'Isère, il rencontra la voiture du duc de Castiglione. Augereau se rendait à Paris. L'Empereur eut avec le maréchal un entretien de quelques instants sur lequel bien des récits ont été faits. Nous croyons être à même de pouvoir donner quelques éclaircissements historiques sur cette courte entrevue de l'ancien général en chef et de l'ancien divisionnaire de l'armée d'Italie, mais d'abord, un mot sur la conduite d'Augereau en 1814.

Envoyé par l'Empereur à Lyon, au commencement de janvier, pour y commander une armée destinée à reprendre Genève et à faire une diversion puissante en opérant sur le flanc gauche des alliés, tout en couvrant Lyon et le midi, le duc de Castiglione crut trouver effectivement une véritable armée dans la seconde ville de l'Empire, ou aux environs. Il n'en était rien, et le maréchal eut tout à organiser. Napoléon le pressa donc en vain, dès la fin de janvier, d'entrer en ligne et de marcher à l'ennemi. Il ne pouvait agir sans avoir un corps à peu près en état de combattre ; ce corps, il ne le réunit de fait que vers le milieu de février. Cédant alors enfin aux ordres vingt fois réitérés de l'Empereur, il se décida à pousser en avant, mais au lieu d'exécuter le plan qui lui était donné, il dissémina ses troupes et bientôt soit pour un motif, soit pour un autre, sans cependant avoir éprouvé d'échec ,il rétrograda brusquement sur Lyon. En apprenant la conduite du maréchal, Napoléon, fort

Fontainebleau et envers les soldats de l'île d'Elbe, les legs que son oncle avait fait en faveur de ces représentants de la fidélité.

mécontent, lui fit écrire une première fois qu'il voyait avec peine par ses lettres, qu'il avait disséminé ses forces; qu'il fallait au contraire les réunir, marcher de l'avant et culbuter le ridicule Bubna qui, avec ses mauvais soldats, disait l'Empereur, ne soutiendrait pas son approche. Le lendemain, il lui fit écrire de nouveau : qu'il n'était pas satisfait de ses dispositions ; qu'il allait chercher tous les points où étaient les forces de l'ennemi au lieu de *frapper au cœur;* qu'il devait réunir ses troupes en une seule colonne et marcher soit sur le pays de Vaud, soit sur le Jura et la Franche-Comté, en poussant devant lui le corps de Bubna; que ce corps n'était pas fait pour lui résister, et qu'un succès de ce côté serait *décisif* pour le reste des affaires. »

Augereau pouvait alors et devait faire une diversion puissante, il ne le voulut pas ou ne crut pas pouvoir l'exécuter. Il la commença, mais s'arrêta court et ramena ses troupes en arrière au moment où il aurait dû tout braver pour seconder l'Empereur.

C'est alors qu'une lettre anonyme des plus curieuses et des plus vraies arriva au ministre de la guerre, duc de Feltre. Cette lettre, datée du 16 mars, résume ainsi la conduite du duc de Castiglione : « Le maréchal a organisé une armée. Il est sorti de Lyon avec vingt mille hommes, dont dix mille de l'armée de Catalogne, qui sont les plus braves et les plus magnifiques soldats qu'on puisse voir. Il se porta sur Genève lorsqu'il apprit que l'ennemi se renforçait prodigieusement à Châlon et pouvait, en descendant la Saône, faire un coup de main sur Lyon dégarni. A l'instant, le maréchal fit une retraite précipitée. Ne voulant ou ne pouvant rien tenter de Bourg sur Mâcon, il rentra dans Lyon avec neuf mille hommes, après en avoir laissé six mille à Meximieux. Sur-le-champ, il fit partir pour Villefranche une division (dans laquelle étaient deux régiments de Catalogne), commandés par Musnier. Le 11, cette division poussa jusqu'au faubourg de Mâcon, lorsqu'elle donna dans une bat-

terie masquée qui lui fit beaucoup de mal et la força à se replier, toutefois en ramenant deux canons et cinq cents prisonniers. Le maréchal fit partir, à onze heures du soir, tout ce qu'il avait de disponible à Lyon, et à sa tête prit la route de Villefranche. Le 12, le 13, le 14, il n'a point été attaqué, et l'on ne sait encore ce qui s'est passé hier. L'ennemi en tenant le pont de Mâcon a une position avantageuse, car il divise notre armée, et peut se jeter sur telle ou telle rive de la Saône qu'il jugera favorable, tandis qu'il faut faire un retour à Lyon pour reporter du secours du côté le plus menacé. Ce serait donc une faute qu'aurait commise le maréchal, de n'avoir pas, dans la première attaque de Mâcon, gardé le pont ou l'avoir fait sauter. Il eut évité des marches forcées à son armée et aurait porté la totalité de ses forces sur un seul point. Cette faute n'a point échappé aux militaires et surtout aux soldats d'Espagne qui, brûlant d'ardeur, valent à eux seuls vingt mille hommes. Ils en parlent hautement, et la défaveur qu'ils ont pour le maréchal est de nature à paralyser leur intrépide courage. Ils ne soupirent qu'après Suchet; ils sont habitués à sa manière, elle leur a toujours réussi, ils en font le parallèle au désavantage du maréchal qui, brave comme César, est plus propre à l'attaque d'une batterie, à une entreprise périlleuse, que pour conduire une guerre toute de génie, d'adresse ; car il s'agit moins, à présent, de forcer des redoutes, des positions, de livrer bataille, qu'il ne s'agit de ménager des troupes précieuses, et par des manœuvres savantes, à l'instar de celles de l'Empereur, faire le plus de mal à leur armée en ménageant la nôtre. Les officiers et les soldats ont tous la même pensée. Tous disent : « avec le maréchal Suchet, nous vaudrions mille fois mieux. « Serait-il donc impossible de faire venir le maréchal Suchet ou Ney qui avait été annoncé ? »

Cette lettre anonyme écrite de l'armée, sans doute par un militaire compétent, frappa le ministre qui voulut avoir sur son

contenu l'avis confidentiel d'un homme capable de l'apprécier. La vérité des assertions lui fut confirmée et on concluait soit à l'envoi de la pièce anonyme à l'Empereur, soit à un rapport rédigé dans le même sens. Le ministre adopta ce dernier parti. Le rapport fut fait, mais les événements se pressèrent à tel point qu'il ne fut pas envoyé à Napoléon.

Le 20 mars, Augereau livra la bataille défensive de Limonest, et dans la nuit l'armée évacua Lyon où les alliés entrèrent le 21, à huit heures du matin, sans coup férir. Le maréchal, fatigué de la guerre, accueillit avec bonheur la nouvelle des événements de Paris et, avec plus de satisfaction encore celle de l'abdication. La preuve de ces faits ressort de cette lettre écrite par lui, le 16 avril 1814, à Talleyrand.

« J'ai l'honneur d'adresser à votre altesse sérénissime quelques exemplaires de la proclamation que j'ai adressée à mon armée. Tous les généraux ont déjà adhéré à la nouvelle constitution, et demain, chaque division prêtera serment de fidélité à Louis XVIII. Tout se passe avec le plus grand calme. La ville de Valence a suivi la même impulsion et doit aussi demain proclamer le roi et arborer le drapeau blanc. Ce mouvement s'est communiqué à toutes les villes du Languedoc et de la Provence. »

Non content de se hâter d'envoyer son adhésion au gouvernement des Bourbons, Augereau, l'ancien général républicain, celui qui en 1796, s'était le premier rallié à la fortune du général en chef de l'armée d'Italie, celui que ce général en chef, devenu empereur, avait fait maréchal et duc, en lui donnant fortune et honneurs, Augereau sans respect pour la gloire et le malheur, mentant à ses propres convictions, (car il avait vu cent fois Napoléon sur le champ de bataille), Augereau n'eut pas honte de mettre à l'ordre de son armée, le 16, à Valence, le jour même où il apprit que tout était terminé pour l'Empereur, la proclamation suivante :

« Soldats, le Sénat, interprète de la volonté nationale, lassée du joug tyrannique de Napoléon Bonaparte, a prononcé, le 2 avril, sa déchéance et celle de sa famille.

« Une nouvelle constitution monarchique forte et libérale, et un descendant de nos anciens rois, remplacent Bonaparte et son despotisme.

« Vos grades, vos honneurs et vos distinctions vous sont assurés.

« Le Corps législatif, les grands dignitaires, les maréchaux, les généraux et tous les corps de la Grande-Armée ont adhéré aux décrets du Sénat, et Bonaparte lui-même a, par un acte daté de Fontainebleau, le 11 avril, abdiqué pour lui et ses héritiers les trônes de France et d'Italie.

« Soldats, vous êtes déliés de vos serments, vous l'êtes par la nation, en qui réside la souveraineté; vous l'êtes encore, s'il était nécessaire, par l'abdication d'un homme qui, après avoir sacrifié des milliers de victimes à sa cruelle ambition, n'a pas su mourir en soldat.

« La Nation appelle Louis XVIII sur le trône. Né Français, il sera fier de votre gloire et s'entourera avec orgueil de vos chefs. Fils d'Henri IV, il en a le cœur : il aimera le soldat et le peuple.

« Jurons donc fidélité à Louis XVIII et à la Constitution qui nous le présente : arborons la couleur vraiment française, qui fait disparaître tout emblème d'une révolution qui est finie, e bientôt vous trouverez, dans la reconnaissance et dans l'admiration de votre Roi, de votre patrie, une juste récompense de vos nobles travaux. »

En vain son chef d'état-major, le général Du Casse, dans lequel il avait cependant pleine et entière confiance, fit tout ses efforts pour qu'il effaçât la phrase cruelle dans laquelle il disait que l'Empereur n'avait pas su mourir en soldat. Il ne put rien obtenir, et l'ordre parut tel que nous l'avons donné,

tel qu'il fut inséré quelques jours plus tard au *Moniteur*.

L'Empereur connaissait-il cette proclamation, le 24 avril, lorsqu'il rencontra le maréchal non loin de l'Isère ? C'est ce qu'il nous est impossible d'affirmer d'une manière positive. Cependant on assure qu'à son passage à Lyon, quelques exemplaires furent jetés dans sa voiture, et que le grand maréchal Bertrand la lui lut. Mais rien ne prouve d'une manière formelle qu'il en fût ainsi. Quant à la conversation de Napoléon avec le maréchal, il n'est pas possible que quelqu'un ait pu l'entendre. Voici du reste, comment les choses se passèrent. L'Empereur descendit de voiture sur la route de Valence à Lyon ; le maréchal descendit également de sa berline ; tous deux gagnèrent un champ voisin de la route, sur laquelle restèrent, outre les voitures de l'Empereur, du maréchal, celles de la poste dans lesquelles voyagaient les commissaires étrangers. Le bruit causé par tout ce monde observant de loin les deux interlocuteurs, les hennissements des chevaux, les conversations particulières eussent empêché de rien entendre, si d'ailleurs le respect dû aux deux grands personnages n'eût retenu chacun trop éloigné pour pouvoir saisir un seul mot de leur conversation. L'entretien dura quelques minutes; Napoléon et le maréchal se saluèrent, et aucun geste violent, aucun mouvement du premier ne parut de nature à faire croire que la conversation eût été orageuse. Quant à s'en réferer au libelle ridicule et souvent contradictoire publié par l'un des commissaires étrangers, sur le voyage de l'Empereur la chose n'est pas possible. Il a fallu toute la violence du sentiment politique poussée au dernier degré de haine, pour qu'un homme dans une haute position, ait consenti à mettre sa plume à la merci de passions faisant taire en son cœur toute pensée d'honneur, de délicatesse et de vérité. Il a fallu toute la violence de ces passions pour que le

factum émané d'une pareille source pût trouver quelque créance (1).

Au lieu donc d'avoir recours à un pamphlet de l'époque, dont l'histoire ne peut espérer rien tirer de sérieux, nous donnerons une lettre écrite par un officier général dont le témoignage ne saurait être suspect, car resté fidèle à la cause des Bourbons de la branche aînée, après avoir prêté serment de fidélité au Roi, en 1814, il fut peut-être le seul qui, en 1830, dans

(1) M. Thiers prétend que Napoléon connaissait l'ordre d'Augereau lorsqu'il l'aborda, et qu'en le quittant il l'embrassa. Ces deux faits rapprochés l'un de l'autre et de ce troisième, la proclamation du golfe Juan quelques mois plus tard, nous paraissent difficiles à admettre. Comment l'Empereur, s'il eût connu l'ordre du 16 avril, eût-il quitté si cordialement son ancien compagnon d'armes et l'eût-il, en 1815, signalé à l'armée, avec Marmont comme des traîtres, cause de tous les malheurs de la France. Mais ce que l'on ne peut révoquer en doute, car elle est toute entière au *Moniteur* du 27 mars 1815, c'est cette autre proclamation datée de Caen, 22 mars, et signée d'Augereau. Il est difficile de tenir une conduite politique plus triste que ne le fit ce malheureux maréchal.

Cette proclamation est adressée par le duc de Castiglione aux troupes de la quatorzième division, dont il avait alors le commandement, la voici :

« Soldats, vous l'avez entendu,

« Le cri de vos frères d'armes a retenti jusqu'à nous; il a fait tressaillir nos cœurs.

« L'empereur est dans sa capitale.

« Ce nom, si longtemps le gage de la victoire, a suffi pour dissiper devant lui tous ses ennemis.

« Un moment la fortune lui fut infidèle; séduit par la plus noble illusion (le bonheur de la patrie), il crut devoir faire à la France le sacrifice de sa gloire et de sa couronne.

« Égarés nous-mêmes par tant de magnanimité, nous fîmes alors serment de défendre d'autres droits que les siens.

« Ses droits sont imprescriptibles; il les réclame aujourd'hui : jamais ils ne furent plus sacrés pour nous.

« Soldats, dans son absence vos regards cherchaient en vain sur vos

les provinces, défendit jusqu'au dernier jour la cause à laquelle il s'était voué, étant alors commandant du département de la Somme, à Amiens (1). Cet officier général, le baron Du Casse, chef d'état-major général du duc de Castiglione en 1814, laissé à l'armée de Lyon quand le maréchal fut à Paris, lui écrivait chaque jour sur les événements concernant ses troupes. Le 24 avril 1814, il lui manda de Valence où était le quartier-général, à 9 heures du soir :

« J'ai attendu le retour de l'officier que j'avais envoyé à Loriol pour rendre compte à votre Excellence du passage de l'Empereur. Après avoir passé l'Isère, Sa Majesté a été accueillie par les soldats de garde au Pont-brûlé par les cris de *vive l'Empereur !* A Valence, il ne s'est point arrêté, comme on l'avait annoncé, pour déjeuner, il a traversé rapidement le faubourg. Les grenadiers du quartier-général, les hussards de l'escorte de Votre Excellence et la compagnie des chasseurs Autrichiens lui ont rendu les honneurs militaires. Le peuple et les soldats ont été calmes, pas un cri ne s'est élevé. Il a montré de l'é-

drapeaux blancs quelques souvenirs honorables ; jetez les yeux sur l'Empereur : à ses côtés brillent d'un nouvel éclat ses aigles immortelles.

« Rallions-nous sous leurs ailes.

« Oui, elles seules conduisent à l'honneur et à la victoire.

« Arborons donc les couleurs de la nation. »

(1) La duchesse d'Angoulême aimait et estimait beaucoup le baron Du Casse. Lorsqu'elle vint, en 1816, à Nevers, où commandait alors le général, entrant dans la salle de la préfecture, où était réuni le corps des officiers des chasseurs de l'Isère, elle éleva tout à coup la voix, et leur dit : « — Vous êtes bien heureux, messieurs, d'être sous les ordres du général Du Casse, c'est le modèle de l'honneur et de la fidélité. » Quoi qu'il en soit, le baron Du Casse, nommé général de brigade à Lyon le 3 mars 1814, ne pût franchir ce grade sous la Restauration, quoiqu'il fût considéré comme un des meilleurs officiers de l'armée. Il vint mourir en retraite à Bayonne, sa ville natale, en 1836, n'ayant pas voulu prêter serment au gouvernement de Juillet.

motion en voyant les grenadiers Français et les a salués avec attendrissement. Plusieurs d'entre eux (et ceci n'est point une exagération) versaient des larmes. J'ai éprouvé moi-même un serrement de cœur dont je ne suis pas encore revenu; il a changé de chevaux hors de la ville sur la route de Loriol. Là, plusieurs soldats ont crié *Vive l'Empereur!* — « Mes amis, leur a-t-il dit, je ne suis plus votre Empereur, *c'est vive Louis XVIII* qu'il faut crier. — Vous serez toujours mon Empereur, a répondu un voltigeur du 67e régiment en s'élançant à la portière et en lui pressant la main; il a porté la sienne sur ses yeux et a dit au général Bertrand; « Ce brave homme me fait du mal. »

Entre la Paillasse et Loriol, les voitures ont rencontré la brigade Ordonneau. Les régiments ont fait front, ont battu aux champs et lui ont rendu les honneurs militaires. Des soldats, en faible minorité, ont crié *vive l'Empereur!* Il a appelé le général Ordonneau et a causé quelques instants avec lui, et appercevant le colonel Teulet du 67e, il a dit: « Ce colonel sort de ma garde, » et s'est entretenu avec lui. Arrivé à Loriol, il a été environné par les canonniers de l'artillerie de la 1re division qui n'en part que demain. Un d'eux lui a dit: « S'il y « avait deux cent mille hommes comme moi nous vous enlè- « verions, et vous remettrions à notre tête : ce ne sont pas « vos soldats qui vous ont trahi, ce sont vos généraux. » Il a eu un mouvement convulsif que le général Bertrand a calmé en lui serrant le bras. Il est parti de Loriol avec le projet de se reposer à Montélimard. Il paraît craindre de passer à Avignon et à Aix. L'escorte de vos hussards l'a quitté à Loriol. »

Napoléon ayant continué sa route sur Fréjus, faillit être assassiné le 25 avril à Orgon. Le lendemain 26, il coucha dans un petit château, chez M. Charles, député, près Le Luc. Le 27 au matin, il sortit à pied de ce château pour regagner sa voiture

et se rendre au port dans lequel il devait s'embarquer. Une dame mêlée à la foule qui criait : *à bas Nicolas*, (c'était le surnom donné sottement à l'Empereur), le prenant pour quelqu'un de la suite, s'adressa à lui-même, le priant de lui montrer Nicolas. — C'est moi, lui dit Napoléon, avec calme. — Vous vous moquez de moi, reprit-elle ; Nicolas est bien plus grand et n'a pas une aussi bonne figure. — Ah ! je vous comprends, madame, Nicolas doit avoir la taille d'un géant et la figure d'un ogre, n'est-ce pas ? Alors tirant de sa poche une poignée de pièces d'or à son effigie, il la présente à cette femme en l'engageant à juger par elle-même, puis il s'éloigne en la chargeant de distribuer ces pièces d'or aux pauvres de la localité, au nom et de la part de *Nicolas*.

Arrivé à Fréjus, Napoléon écrivit avant de s'embarquer au général commandant l'île d'Elbe :

« Monsieur le général Dalesmes, les circonstances m'ayant porté à renoncer au trône de France, sacrifiant ainsi mes droits au bien et aux intérêts de la patrie, je me suis réservé la souveraineté et propriété de l'île d'Elbe et forts de Porto-Ferrajo et Porto-Longone, ce qui a été consenti par toutes les puissances. Je vous envoie donc le général Drouot pour que vous lui fassiez, sans délai, la remise de ladite île, des magasins de guerre et de bouche et des propriétés qui appartenaient à mon domaine impérial. Veuillez faire connaître ce nouvel état de choses aux habitants, et le choix que j'ai fait de leur île pour mon séjour, en considération de la douceur de leurs mœurs et de la bonté de leur climat. Ils seront l'objet constant de mes plus vifs intérêts. »

Embarqué le 28 avril 1814, à 8 heures du soir, dans le port de Fréjus, sur la frégate anglaise *The Undunted* (capitaine Usher), Napoléon arriva le 3 mai, à 6 heures du soir, dans la rade de Porto-Ferrajo. Il fit son entrée dans ses nouveaux États, les plus petits de l'univers, lui, l'année précédente, le souverain

le plus puissant du monde, le même jour que Louis XVIII fit son entrée à Paris. Le 26 mai suivant, il vit arriver sa garde, et le 1er novembre, il eut le bonheur d'embrasser sa sœur Pauline. Prévenu à la fin de 1814, par son frère Joseph, des dangers qu'il courait à l'île d'Elbe, il prit, au commencement de 1815, la résolution de rentrer en France à la tête des quelques soldats fidèles de l'île d'Elbe.

Le 26 février 1815, à une heure après midi, la petite armée reçut l'ordre de se préparer au départ. Napoléon s'embarqua lui-même à 8 heures du soir, abandonnant pour toujours la jolie résidence de San-Martino devenue depuis un musée napoléonien des plus curieux et mis en vente il y a quelques mois. Le lendemain, 27 février, la flotille impériale est entre l'île d'Elbe et Capraia, et à six heures du soir, à la hauteur de Livourne. Le 28, à midi, on découvre Antibes, Napoléon rédige des proclamations. Il débarque dans le golfe Juan, le 1er mars, à 3 heures après midi, sur la plage de Cannes et établit son bivouac sur le bord de la mer. Il fait répandre ses proclamations, entre autre celle où il flétrit la conduite des maréchaux Marmont et Augereau. Le 2, à une heure du matin, il se met en marche, traverse Grasse, Saint-Vallier et couche à Céranon. Le 3, il déjeune à Castellane et couche à Barême. Le 4, il dîne à Digne et couche à Maligeai. Tandis que le 5, il arrive à Gap avec dix cavaliers et quarante grenadiers, Cambronne s'empare de la forteresse de Sisteron.

Napoléon parvient le 6 à Corps, au moment où le roi convoque les chambres et où le comte d'Artois part pour Lyon. Le lendemain était pour l'Empereur une journée décisive. Le général Marchand, commandant à Grenoble, envoyait contre lui des troupes chargées de s'opposer à sa marche par la force. En effet, arrivé à Mure, il se trouve en présence du 7e de ligne. Il s'avance seul au-devant du régiment du colonel de Labédoyère

offrant sa poitrine aux balles des soldats qui voudront tuer leur Empereur. Le feu est commandé par un des officiers et parent du général Marchand, mais le 7e de ligne se précipite dans les bras de la garde, Grenoble ouvre ses portes, la garnison prend la cocarde tricolore et alors commence cette marche extraordinaire qui a fait dire que l'aigle avait volé de clochers en clochers.

L'Empereur entre à Lyon le 10 par une porte, au moment où le comte d'Artois se retire par une autre. C'est dans cette ville qui l'avait accueilli si froidement en 1814, lors de son voyage pour l'île d'Elbe, que Napoléon fidèle à ses principes de récompenser le mérite partout et sous quelque forme qu'il s'offrit à lui, refuse d'accepter pour garde d'honneur les jeunes gens qui ont formé celle du comte d'Artois et l'ont abandonné ; c'est alors qu'ayant appris qu'un seul d'entre ces volontaires est resté fidèle au malheur et a accompagné le prince, il lui donne la croix de la Légion d'honneur. Le même jour cependant, les Bourbons mettaient sa tête à prix et les souverains encore réunis au congrès de Vienne le déclaraient hors la loi.

Le 20 mars, à 9 heures du soir, Napoléon est porté aux Tuileries, à la lueur des flambeaux, et trouve au palais, outre une foule de généraux et d'hommes d'État, la reine Julie et la reine de Hollande. Il prend en main le gouvernement et ne se faisant aucune illusion se prépare à la guerre.

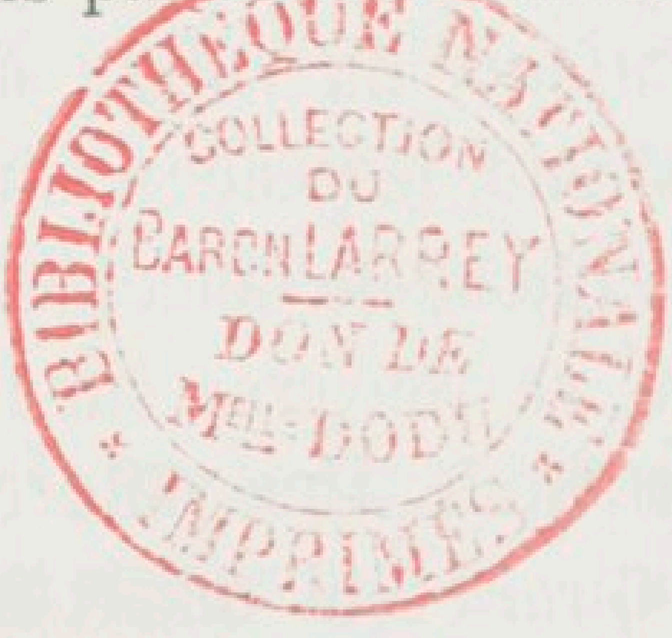
Le 12 juin, l'Empereur quitte Paris, à 3 heures du matin, pour se rendre à l'armée, le 13, il couche à Avesnes, et donne un ordre du jour des plus remarquables pour fixer les positions des divers corps. Le 14, il lance une proclamation à son armée, le jour même où le général de Bourmont déserte avec le colonel de Villoutrey. Le 15, le passage de la Sambre est forcé à Charleroi et le brave général Letort chargeant à la tête des escadrons de la garde est tué.

Le 16, Napoléon qui croit d'après son ordre, le maréchal Ney en position aux Quatre-Bras, livre la bataille de Ligny où, pour la dernière fois, il remporte une brillante victoire sur les ennemis de la France. A l'attaque du village de Saint-Amand, sur l'extrême gauche de la ligne, le général Girard, détaché avec sa divison du 2e corps, est blessé de deux balles, une autre atteint son cheval qui se cabre, se renverse sur l'intrépide général et lui brise la colonne vertébrale. Une voiture de l'Empereur ramène à Paris le brave Girard qui meurt à son arrivée, et est enterré le jour même de l'entrée des alliés. Lorsqu'après Waterloo, l'Empereur revint à l'Elysée, le 20 juin, il fit appeler la baronne Girard et lui dit : — Votre mari s'est couvert de gloire. Si tous mes généraux et surtout.... et.... l'avaient imité, je ne serais pas ici. » Il demanda le lendemain et obtint du gouvernement provisoire une dot de cinquante mille francs pour chacune des filles de Girard, et une pension de six mille francs pour sa veuve, pension reversible sur la tête des enfants, à titre de récompense nationale. Le gouvernement de la Restauration ne reconnut pas cette dette sacrée, prix du sang versé sur le champ de bataille, en assurant une dernière victoire, et le second Empire a laissé cette dette inacquittée. C'est peut-être la seule.... L'empereur Napoléon Ier, à son lit de mort, n'oublia pas les enfants du *brave* Girard, ainsi que cela ressort du codicile qui leur laisse cent mille francs.

Il serait hors de notre cadre de faire le récit des batailles de Ligny et de Waterloo. Quant aux dernières années du grand homme et à tout ce qui s'y rattache, les ouvrages écrits à Sainte-Hélène ou sur Sainte-Hélène les ont rendus pour ainsi dire populaires en France.

Nous terminerons donc ici ce petit livre, quoique nous ayons

bien des matériaux qui peut-être nous eussent permis de raconter encore de nombreuses anecdotes sur l'homme le plus prodigieux qui ait jamais paru dans le monde.



FIN.

APPENDICE

Lettre du Prince de Montbarey, ministre de la guerre sous Louis XVI, au père de Napoléon.

Versailles, le 28 mars 1779.

L'intendant de Corse, monsieur, a dû vous donner avis que le Roi a bien voulu agréer Napoleone Buonaparte, votre fils, pour une place d'élève dans ses écoles militaires. Sa Majesté vient de décider qu'il devait être admis dans celle de Brienne, et il est nécessaire que vous l'y conduisiez ou fassiez conduire, dès à présent, afin qu'il puisse être appliqué tout de suite aux études de cette école où il sera reçu *sur la présentation et la remise de ma lettre au supérieur*. Je dois au surplus vous prévenir, 1° qu'il est indispensable qu'il y arrive muni du trousseau dont le mémoire instructif ci-joint contient le détail.

2° Qu'il n'ait absolument aucun vice de conformation ni maladie incurable, le supérieur ayant des ordres de le faire visiter à son arrivée et de ne pas le recevoir s'il est mal sain ou mal conformé.

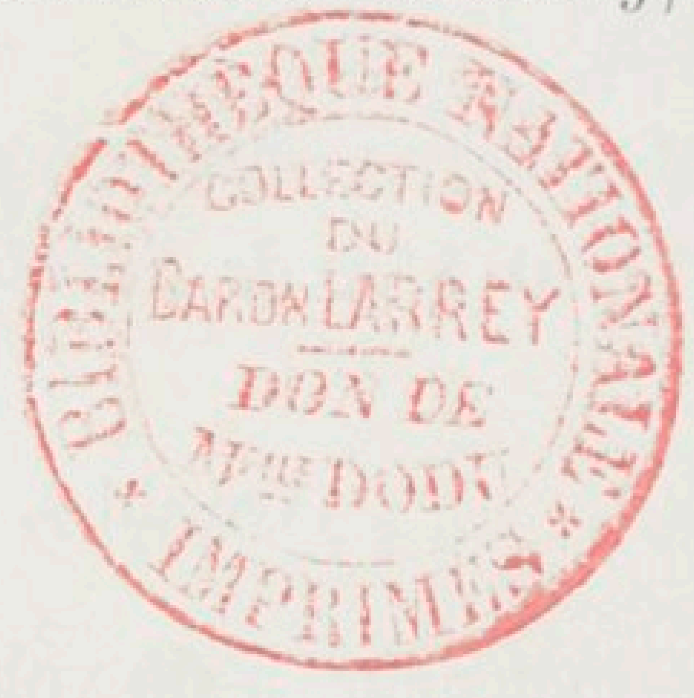
3° Qu'il sache lire et écrire, devant subir un examen le jour qu'il sera présenté et n'être admis qu'au remplacement de l'an-

née prochaine, s'il ne se trouve pas assez instruit sur ces deux points.

Je suis très-parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

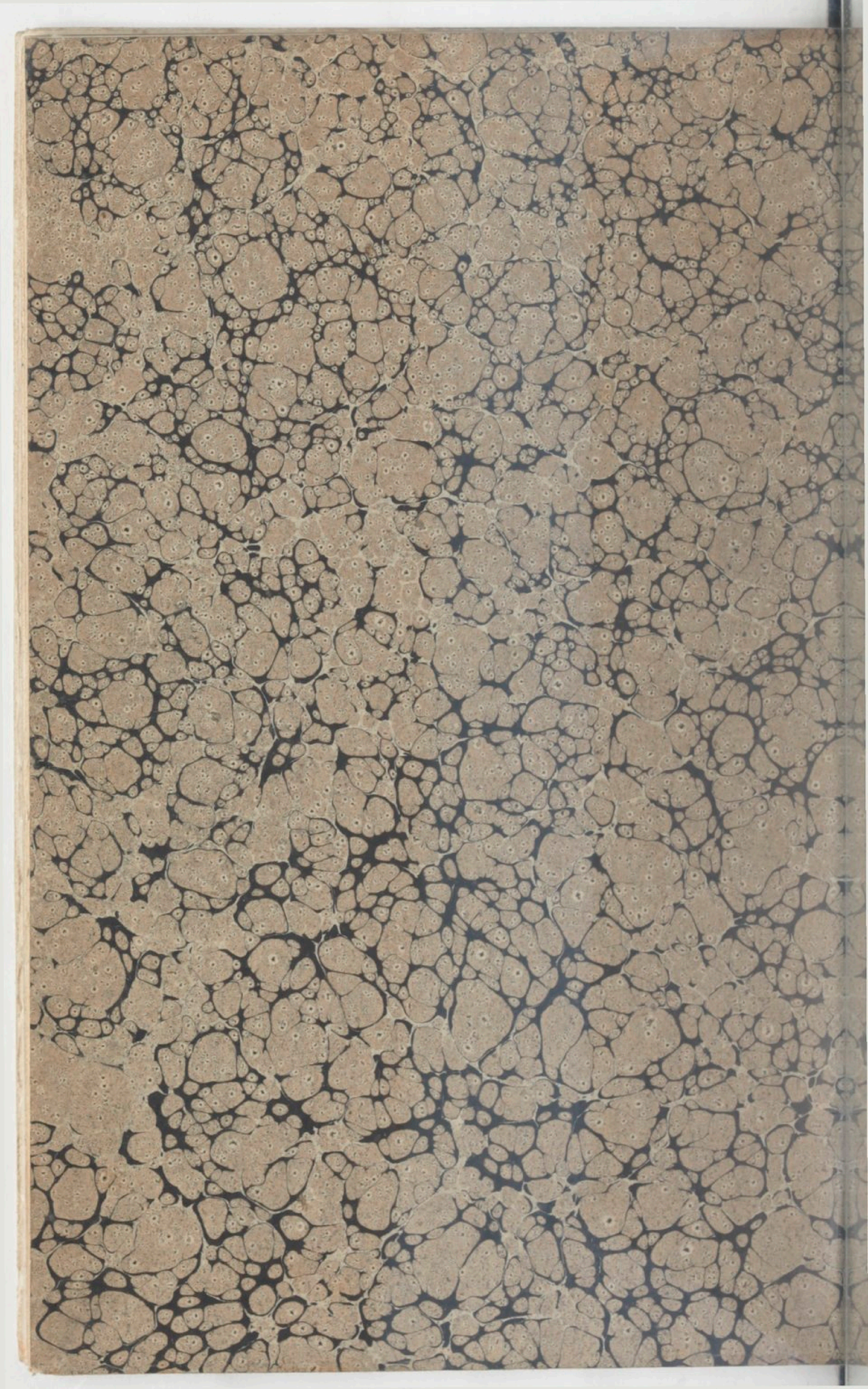
Le Pr. de MONTBAREY.

M. de Buonaparte, député de la noblesse corse, à Ajaccio, et actuellement à l'hôtel d'Hambourg, rue Jacob, à Paris.



FIN DE L'APPENDICE

CLICHY. — Imprimerie de Maurice LOIGNON et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 12.






BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 04222209 3